REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1947

DIRECTION

DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Protohistoire et Antiquités nationales. — R. Lantier, membre de l'Institut, conservateur en chef du Musée des Antiquités nationales.

Archéologie grecque et romaine. — Ch. Picard, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

COMITÉ

Civilisations du Paléolithique. — Abbé Breuil, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Archéologie égyptienne. — P. Montet, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Civilisations d'Asie. — Dr G. Contenau, conservateur en chef honoraire du Département des Antiquités orientales au Musée du Louvre.

Architectures antiques. — R. Vallois, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Arts plastiques de la Grèce. — P. de La Coste-Messelière, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École des Hautes Études.

Épigraphie et Institutions grecques. — G. Daux, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Épigraphie latine. — A. Merlin, membre de l'Institut, conservateur en chef honoraire des Musées de France. — J. Gagé, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Histoire et Antiquités romaines. — J. Carcopino, membre de l'Institut.

Archéologie africaine. — L. Leschi, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Religions orientales. — F. Cumont, membre de l'Institut.

Archéologie et histoire byzantine. — P. Lemerle, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.

Histoire et Art du Moyen âge et de la Renaissance. — M. Aubert, membre de l'Institut, conservateur en chef au Musée du Louvre, professeur à l'École des Beaux-Arts.

SECRÉTARIAT

Secrétaire de la rédaction. — Y. Béquignon, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER Charles PICARD

MEMBRES DE L'INSTITUT

SIXIÈME SÉRIE. — TOME XXVII

JANVIER-JUIN 1947

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1947

TOUS DROITS RÉSERVÉS

48-827

ALEXANDRE MOURANT OU MITHRA TAUROCTONE ?

En 1861, Visconti déblaya à Ostie un mithréum qu'il ne reconnut pas comme tel, et il y trouva une belle tête de marbre grec dont il publia un dessin (fig. 1) ; il l'interprétait comme une image du Soleil[1]. Mais au Musée du Latran, où le produit de ces fouilles avait été transporté, on s'aperçut qu'un bonnet phrygien s'adaptait à cette tête (fig. 2-3). Celle-ci, découverte au fond du temple, là où devait être placé un groupe de Mithra tauroctone, appartenait à ce dieu exotique et non à l'Hélios hellénique[2].

Si l'on étudie la série des bas-reliefs de ce genre, où Mithra

Fig. 1. — La tête découverte par Visconti à Ostie (1861).

1. E. Q. Visconti, *Monum. Ist.*, VIII, pl. LX, fig. 4 ; cf. *Annali* 1868, XL, p. 402 sqq. ; Benndorf et Schoene, *Bildwerke Lateran. Mus.*, 1867, n° 547. Cf. nos *Mon. myst. de Mithra*, II, p. 417, fig. 548.

2. *Mon. Myst. M.*, II, p. 523, n° 295, fig. 490.

n'a pas été décapité, on s'aperçoit que le dieu ne dirige pas son regard, comme il serait naturel, vers l'animal qu'il frappe de son coutelas, mais qu'il détourne la tête vers le Soleil, placé derrière lui ou plutôt vers le corbeau, messager héliaque, qui lui intime un ordre[1]. Lorsque le Soleil n'est pas représenté, comme c'est le cas notamment pour les groupes en ronde bosse, le regard de Mithra se porte vers le haut[2]; il montre ainsi que l'immolation accomplie est un acte de dévotion envers le ciel[3]. Dans l'œuvre impressionnante de Kriton l'Athénien, que le sol d'Ostie vient de nous rendre, c'est une expression extatique que le sculpteur grec a prêtée au sacrificateur[4]. Plus souvent le visage de celui-ci exprime la tristesse, comme s'il mettait à mort sa victime contre son gré pour se soumettre à une volonté divine, et cette impression de douleur est rendue plus sensible par la pose de la tête penchée vers la gauche[5].

Fig. 2. — La tête d'Ostie, fig. 1, avec le bonnet phrygien qui s'y adapte (Mus. du Latran, Rome).

Or le Musée Barracco de Rome possède une tête de marbre

1. *Ibid.*, I, p. 192 sqq.
2. Saxl, *Milhras, typengeschichtliche Unters.* Berlin, 1931, p. 13, p. 46. Cf. p. ex., le bas-relief d'Aquilée M.M.M., mon. 116 et pl. III.
3. Saxl, *l. l.*, note que ce motif est étranger à l'art classique.
4. *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1945, p. 413, fig. 2.
5. *Mon. M. M.*, I, p. 182. Cf. p. ex., le mon. de Neuenheim, nº 245, et pl. V.

(nº 157), cataloguée comme un « Alexandre mourant », où se retrouve la même inclinaison de la tête, le même regard dirigé vers le ciel ; si l'on examine la partie postérieure du crâne, on s'aperçoit qu'il est taillé obliquement (fig. 4), la surface formant un cercle légèrement évidé ; le centre

Fig. 3
La tête d'Ostie, au Latran : profil à droite.

Fig. 4
Tête dite d' « Alexandre mourant » (Musée Barracco, Rome).

est creusé d'une mortaise, qui a dû servir à fixer le tenon d'une pièce rapportée (fig. 5). Il ne sera pas téméraire, pensons-nous, de penser que ce tenon faisait adhérer à la chevelure un bonnet phrygien, et que le prétendu « Alexandre mourant » est en réalité un Mithra tauroctone.

Mais alors on se demandera si d'autres marbres qui passent pour des portraits d'Alexandre ne doivent pas pareillement être débaptisés, et s'ils ne figuraient pas le dieu perse au lieu du vainqueur de son peuple. Je m'étais déjà posé autrefois la question à propos de l' « Alexandre mourant » du Musée des Offices (fig. 6) dont toute la partie postérieure est restaurée[1]. Ce n'est pas le seul qui puisse faire naître les mêmes doutes. Une étude de l'ensemble des monuments, bien difficile à entreprendre dans les circonstances actuelles, permettrait seule de contrôler pour chacun, cette hypothèse, en distinguant les images de Mithra de celles d'Alexandre, en rattachant l'une et l'autre série de répliques à quelque œuvre de l'école de Pergame[2].

Fig. 5
Présentation exacte
de la tête
du Musée Barracco.

Si l'on ne paraît pas avoir encore envisagé la possibilité d'attribuer à la sculpture mithriaque une partie de ces productions, c'est que la médiocrité générale de cet art religieux semblait exclure que des œuvres pathétiques d'une étrange beauté pussent lui appar-

---

1. *Mon. M. M.*, I, p. 182, n. 6 ; Max. Collignon, *Hist. sculpt. grecque*, p. 435, fig. 227 ; Amelung, *Führer in Florenz*, p. 95, n° 151.
2. Saxl, p. 46, n. 1.

tenir. Mais la découverte du groupe de Kriton montre que des artistes réputés de la Grèce n'ont pas cru déchoir en

Fig. 6. — Buste dit « Alexandre mourant »
(Musée des Uffizi, Florence).

figurant le héros barbare, à qui sa légende prêtait des hauts faits prodigieux, tels que la création de la flore et de la faune terrestres par l'immolation du taureau cosmogonique.

Fr. Cumont.

JUPITER DOLICHENUS, SÉRAPIS ET ISIS

Bien que le culte de Jupiter Dolichenus[1] ait été considéré aux IIe et IIIe siècles de notre ère comme un des grands cultes de l'empire romain, il n'en est pas moins vrai qu'il n'est pas resté pur de toute contamination, obéissant en cela aux lois d'un syncrétisme qui n'était vraisemblablement qu'un moyen de propagande ou de défense[2]. Très intéressantes à ce sujet sont les interférences qu'il eut avec les cultes d'origine alexandrine de Sérapis et d'Isis. Or, il se trouve que la fouille du Dolichenum de l'Aventin[3] a fourni des documents essentiels à l'étude de ces rapports, en même temps qu'elle permet d'entrevoir les méthodes d'annexion religieuse utilisées par les zélateurs dolichéniens. Je me propose donc d'analyser ces documents, ce qui m'amènera peut-être, à préciser certaines conclusions généralement admises à propos de deux plaques d'Heddernheim.

---

1. Mon intention n'étant pas de donner ici une bibliographie complète, je me borne à renvoyer à R. Dussaud, *RE*, s. v. *Dolichenus*, et à A. H. Kan, *Juppiter Dolichenus*, Leiden, 1943.

2. C'est ainsi que plusieurs divinités furent introduites dans le panthéon dolichénien ; tandis que l'épigraphie prouve des rapports certains entre Dolichenus d'une part, et d'autre part Esculape, Apollon, *Bonus Eventus*, *Brigantia*, le *deus æternus*, Héra, Hercule, Jupiter Héliopolitain, Jupiter latin, Mithra, *Salus*, *Sol*, *Ygia*, l'iconographie fait intervenir Apollon, Artémis, Hercule, Hermès (?), Isis, Jupiter latin, Mars, Minerve, Némésis, Omphale, Sérapis, Silvain, Vénus (?).

3. La publication en a été faite par A. M. Colini, *Bulletino della commissione archeologica comunale di Roma*, LXIII, 1935 (paru en 1938), p. 145 sqq., et *Epigraphica* (Milan), I, p. 122 sqq.

*
* *

Le premier monument auquel je m'attacherai est un bas-relief de l'Aventin (fig. 1)[1], qui comporte la dédicace suivante : *I(ovi) o(ptimo) m(aximo) Dolicheno Serapi et [Isidi I]unoni*

Fig. 1. — Bas-relief de l'Aventin
(d'après A. M. Colini, *Bullett. comun. Roma,* 63, 1935, pl. 4).

Cette dédicace témoigne incontestablement en faveur du syncrétisme qui s'exerçait alors sur le culte dolichénien, puisque Dolichenus y est assimilé à Sérapis et Junon, la parèdre, à Isis. Mais la représentation figurée sur le bas-relief confirme encore ce témoignage.

De part et d'autre d'un autel[2], est représenté le couple

1. Il fut trouvé devant le mur de la salle A du sanctuaire (cf. A. M. Colini, *Bullettino,* fig. 5) ; il présente quelques traces de brisure (long. 1,33 m. ; haut. 0,68 m.), et la dédicace est gravée en lettres inégales et assez peu soignées sur la bordure supérieure du bas-relief. Pour ce monument, cf. A. M. Colini, *Bullelino,* p. 152, n° 16 et pl. IV et *Epigraphica,* p. 136-7, n° 11 ; *An. épigr.,* 1938, n° 63 ; H. Demircioglu, *Der Gott auf dem Stier,* 1939, p. 86, n° 27, D 26, Taf. IV ; *An. épigr.,* 1940, n° 63 ; Ch. Picard, *REL.,* XIX, 1941, p. 311 ; A. W. Van Buren, *Ancient Rome,* pl. VIII, 1 ; A. H. Kan, *l. l.,* n° 174 et Taf. XI, 7.

2. L'autel flamboyant, qui apparaît assez souvent sur les représentations dolichéniennes, me semble être le symbole du sacrifice.

dolichénien. A gauche, Jupiter Dolichenus, monté sur son taureau, est figuré de face, la tête et le bas du corps légèrement tournés à droite, dans le costume traditionnel de l'*imperator* ;

Fig. 2. — Bas-relief de l'Aventin (d'après A. M. Colini, *l. l.*, p. 152, fig. 9).

il tient ses attributs ordinaires, foudre et bipenne. A droite, sur une biche, se trouve Junon Dolichénienne de face ; vêtue comme à l'habitude, elle s'appuie de la main gauche sur un long sceptre boulé en haut et tend de la droite un miroir.

Au-dessus de l'autel médian est figuré un aigle de face, la tête tournée vers Dolichenus, les ailes largement éployées comme pour l'essor, tenant un foudre dans ses serres. Il est surmonté, comme dans les représentations d'apothéose, de

deux bustes ; à gauche, celui de Sérapis en tunique, de face, le visage encadré par de longs cheveux et par une barbe frisée, la tête coiffée du calathos ; à droite, et en arrière-plan, celui d'Isis de face, dont les longs cheveux retombent en boucles sur les épaules et dont le manteau est ramené sur le devant de la poitrine pour former le nœud isiaque[1].

Enfin, dans les deux angles supérieurs du relief, sont sculptés de très petits bustes, représentant les *Castores* dolichéniens, selon un type unique dans les monuments consacrés à Dolichenus ; ils sont, en effet, drapés à la grecque et leur visage, aux longs cheveux frisés, surmontés du *pilos*, est juvénile et imberbe[2].

Le deuxième monument est un autre bas-relief de l'Aventin (fig. 2)[3], sur les bordures duquel on peut lire l'inscription suivante :

Iovi optimo Dolicheno d(ono) d(edit) (ou *d(e)d(icavit)*)| *P(ublius) Egnatius Fructus.*

La technique très médiocre de ce bas-relief, caractérisée par l'usage du trépan et par l'aspect touffu de la composition,

---

1. Il se peut que sa tête soit également surmontée d'un calathos, mais une brisure de la plaque empêche de pouvoir observer ce détail.

2. Les *Castores*, en effet, apparaissent généralement sous deux types ; l'un, de style plus primitif et plus conforme à la tradition dolichénienne orientale, leur donne l'aspect de dieux-piliers et insiste plutôt sur leur valeur de divinités stabilisatrices (cf. en particulier les images de *Castores* qui figurent sur une plaque triangulaire de Kömlöd (*CIL*, III, 3317 ; A. von Domaszewski, *Die Religion d. röm. Heeres*, Taf. IV, 1 b ; A. B. Cook, *Zeus* I, fig. 488 ; Leipoldt, dans Haas, *Bilderatlas zur Religionsgeschichte*, lief. 9, n° 122 ; Ch. Picard, *RHR*, CIX, 1934, p. 77, fig. 2 ; H. Demircioglu, *Der Gott auf dem Stier*, p. 86, n° 7, D 31 ; A. H. Kan, *o. c.*, n° 60 b, Taf. VI, 8 b) ; l'autre, de style plus occidental, les figure en Tyndarides (cf. fig. 2). On peut toutefois rapprocher de ce mode unique de représentation l'image donnée par un cachet de Doliché, où ils apparaissent également en buste drapé à la grecque, mais avec la barbe, qui rappelle leur origine orientale (cf. H. Seyrig, *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, Beyrouth, XXIII, 1940, p. 91-4 et pl. V, n° 6).

3. Il fut trouvé dans le sanctuaire, sous les ruines de la paroi N. (Cf. A. M. Colini, *Bullettino*, p. 152, n° 17, fig. 9 et *Épigraphica*, p. 138, n° 14 ; *An. épigr.*, 1938, n° 64 et 1940, n° 64 ; H. Demircioglu, *l. l.*, p. 86, n° 28, D 27, Taf. IV ; Ch. Picard, *REL*, XIX, 1941, p. 311 ; Fr. Cumont, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, p. 94, fig. 13 ; A. H. Kan, *l. l.*, n° 175, Taf. XII, 18).

en fait une œuvre sans valeur esthétique ; au contraire, la complexité même de la représentation laisse présumer l'intérêt qu'elle peut présenter pour l'interprétation.

A gauche, sur un taureau tourné à droite, est figuré Jupiter Dolichenus de face, la jambe gauche légèrement avancée ; il est vêtu du même costume que sur le monument précédent, mais ne porte pas de *paludamentum* ; sa coiffure conique pourrait bien être tout simplement un bonnet phrygien maladroitement sculpté ; enfin, il tient son foudre habituel et brandit sa bipenne. Lui faisant pendant à droite, Junon Dolichénienne est debout de face, la tête légèrement tournée à gauche, sur un animal arrêté vers la gauche, qui me semble être une biche ; de taille sensiblement plus petite que Jupiter, elle est représentée comme la Junon du relief précédent, s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre boulé et tendant de la droite un miroir discoïde.

Entre les deux animaux divins, c'est-à-dire sur un plan plus bas que Dolichenus et sa parèdre, sont représentés Sérapis et Isis ; à gauche, Sérapis, la tête barbue et frisée, surmontée d'un calathos grossièrement indiqué et légèrement tournée à gauche, est debout de face ; vêtu d'une longue tunique à manches courtes, sur laquelle est passée une large ceinture, les pieds chaussés de sandales découvertes, il soutient contre lui de sa main gauche un gros sceptre boulé dans le haut, tandis qu'il élève sa main droite ouverte, la paume en avant, dans la direction de Jupiter Dolichenus. A côté de lui et à droite, Isis de face, la tête de trois quarts à gauche, porte une longue robe à manches courtes, sur laquelle est drapé un manteau, qui recouvre en diagonale le devant de son corps ; ses cheveux frisés sont surmontés d'un ornement grossièrement indiqué, mais qui doit être composé de deux plumes verticales, placées entre les branches d'un croissant[1] ; dans la main gauche abaissée, elle tient un objet peu net,

1. On peut comparer cet ornement à celui qu'elle porte sur un monument reproduit par Fr. Cumont, *Les Religions orient.*, 4e éd., pl. V, 2, et qui consiste en un bulbe posé sur deux feuilles de laurier et accosté de deux hautes plumes.

qui pourrait être une couronne souple, ou plutôt, comme me le suggère H. Seyrig, une situle mal comprise ou mal représentée, tandis que sa main droite élève un sistre, d'un geste quelque peu étriqué.

Au-dessus de cette scène médiane, et séparés d'elle par une bande en relief incisée de traits, qui forme à la fois séparation et sol pour le registre supérieur, apparaissent symétriquement les deux *Castores* dolichéniens, représentés sous les traits des Tyndarides[1] ; figurés nus, mais avec un pan de manteau jeté sur leur épaule gauche, les cheveux frisés coiffés du *pilos* ou du bonnet phrygien[2], ils soutiennent respectivement dans leur main droite et leur main gauche l'extrémité inférieure d'une lance qui prend appui sur l'épaule correspondante, et tiennent de l'autre main la bride de leurs chevaux affrontés, dont on ne voit d'ailleurs que l'avant-train.

Dans le coin supérieur gauche du relief, est sculpté le buste de face de *Sol*, la tête légèrement tournée à droite, drapé dans un manteau agrafé sur l'épaule droite, paré de sept rayons[3] ; dans le coin supérieur droit, et symétriquement par rapport aux *Castores*, paraît le buste drapé de *Luna*, figurée de face, la tête nettement tournée à droite[4], les cheveux frisés ramenés en arrière pour former un chignon sur la nuque, derrière laquelle sont visibles les cornes d'un grand croissant.

---

1. Ils apparaissent également sous cet aspect sur une enseigne triangulaire en bronze de Mauer-an-der-Url (cf. R. Noll, *Führer durch die Sonderausstellung : « Der grosse Dolichenusfund von Mauer an der Url »*, p. 9-10, n° 4, fig. 4 et *Neue Jahrbücher für Antike und deutsche Bildung*, 1939, p. 211-2, Taf. XII, fig. 3 ; A. Merlin, *Journ. Savants*, 1939, p. 33 ; A. H. Kan, *l. l.*, n° 119, Taf. VII, 13).

2. La reproduction d'A. M. Colini, d'où est tirée ma fig. 2, est peu nette à cet égard.

3. Dans la théologie des Chaldéens le dieu solaire est appelé ἑπτάκτις (cf. Fr. Cumont, *Mon. myst. Mithra*, I, p. 123 et *Théologie solaire du paganisme*, p. 469, note 4 (avec des références anciennes).

4. *Luna* est d'ordinaire présentée tête à gauche ; il arrive également qu'elle soit figurée comme ici sur certains monuments mithriaques (cf. Fr. Cumont, *Mon. myst. Mithra*, I, p. 123).

***

Ces deux bas-reliefs de l'Aventin, par conséquent, ont le mérite de nous offrir des représentations de Sérapis et d'Isis formant couple, incluses dans des compositions conformes à la tradition de l'iconographie dolichénienne ; ils y sont associés, en effet, non seulement à la paire dolichénienne, mais encore, dans le premier cas, aux deux *Castores Dolicheni*, dans le deuxième, à ces mêmes *Castores* et au couple *Sol-Luna*[1]. Il se pose donc immédiatement deux problèmes essentiels : quelle est la valeur théologique dont sont affectés Sérapis et Isis sur ces monuments ? quelle est la raison de leur adoption par le couple dolichénien ? Je me hâte, d'ailleurs, de faire remarquer que la réponse à la première question risque fort de déterminer la réponse à la seconde ; mais j'ajoute, et c'est là une précaution de méthode, que ce double problème ne doit pas être dissocié de l'analyse même des documents, qui en précisent les aspects.

C'est pourquoi, allant du plus évident au plus problématique, je crois bon de rappeler la valeur que prennent sur les deux reliefs de l'Aventin les personnages accessoires. En premier lieu, il ne me semble faire aucun doute que, sur le deuxième relief, le couple *Sol-Luna*, symbole ordinaire du soleil et de la lune, astres majeurs, exprime la notion d'éternité[2], qui est un des attributs de Jupiter Dolichenus, ancien dieu céleste devenu dieu de l'Univers. En deuxième lieu, les *Castores Dolicheni* des deux reliefs, sont probablement les descendants des « dieux jumeaux de la vieille religion des Indo-Européens »[3], assesseurs habituels des dieux suprêmes[4] ;

---

1. Les *Castores* apparaissent, en effet, dix fois sur les monuments dolichéniens (cf. Kan, *l. l.*, nos 41, 60 b, 115, 119, 139, 174, 175, 271, 277 et 17), sans oublier une statuette unique du Musée de Vienne (cf. Kan, *l. l.*, no 101). Quant au couple *Sol-Luna*, nous en avons 9 images (cf. Kan, *l. l.*, nos 17, 25, 60 *a* et *b*, 112, 119, 120, 175 et 278), sans compter les représentations où la paire est dissociée.

2. Cf. des références dans Fr. Cumont, *Recherches...*, p. 79, n. 5.

3. Cf. Fr. Cumont, *Études syr.*, p. 343.

4. Le problème de la signification des *Castores* dolichéniens a été fort controversé ; cf. G. I. Kazarow, *Jahreshefte d. österr. Inst.*, XXVII, 1932, p. 171 ;

devenus les acolytes de Jupiter Dolichenus, ils ont gardé leur caractère de dieux-piliers stabilisateurs[1], tout en prenant également l'aspect, sous leur forme hellénisée, d'un symbole des deux hémisphères célestes[2]. Il s'ensuit donc, si mon raisonnement est exact, que cette double série de personnages colore d'une nuance assez précise l'interprétation qu'il faut donner aux figures de Jupiter Dolichenus lui-même et de sa parèdre ; l'ancien Baal oriental a conservé évidemment, entre autres aspects moins originaux, son caractère de vieux dieu suprême, maître des orages et du ciel ; régnant sur l'Univers, il est tout naturel que le ciel reste son domaine et qu'il garde comme attribut primordial l'éternité, mais il est aussi naturel que sa toute-puissance s'étende au monde terrestre, à la stabilité duquel il veille jalousement[3]. Il me paraît donc assuré maintenant que Dolichenus est avant tout considéré sur les deux reliefs de l'Aventin comme le dieu cosmique par excellence[4].

Ed. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, p. 121 ; M. I. Rostovtzev, *History of the Ancient World*, II, p. 343 ; Ch. Picard, *RHR*, CIX, 1934, p. 73 sqq. ; H. Seyrig, *Mél. de l'Univ. St-Joseph*, XXIII, 1940, p. 92-4. Je me propose de l'examiner dans son ensemble dans un ouvrage que je prépare actuellement sur Jupiter Dolichenus.

1. C'est ce qu'expriment surtout les représentations, où ils apparaissent figurés en génies apodes, le tronc fixé sur une base de caractère plus ou moins architectonique (cf. en particulier : plaque de Jassen = Kan, *l. l.*, n° 41 ; plaque de Kömlöd = Kan, n° 60 *b* ; statuette de Vienne = Kan, n° 101 ; plaque de Traismauer = Kan, n° 115 ; plaque d'Aalen = Kan, n° 139 ; plaque d'Heddernheim = Kan, n° 277 ; négatif de photographie du Musée de Sofia = Kan, n° 17).

2. Il s'agit alors de leur représentation sous l'aspect des Tyndarides (cf. plaque de Mauer = Kan, n° 119 ; premier bas-relief de l'Aventin = Kan, n° 174 ; deuxième bas-relief de l'Aventin = Kan, n° 175 ; autel de Mayence = Kan, n° 271). Pour le caractère des Dioscures comme symboles des deux hémisphères, cf. Fr. Cumont, *Recherches sur le symbol. funér. des Romains*, p. 68 sqq. et p. 94.

3. La notion d'éternité étant exprimée par le couple *Sol-Luna*, comme je l'ai déjà dit, et par l'aspect hellénisé des dieux-jumeaux, celle de stabilité par la paire des *Castores* conçus sous leur apparence de génies apodes.

4. Jupiter semble bien avoir conservé, dans la majorité des cas, cet aspect cosmique primitif, ce qui n'empêche pas qu'il ait été regardé également comme un dieu guerrier, protecteur des soldats au combat ; d'où il résulte que le culte dolichénien pouvait satisfaire à la fois les soldats — et ils ont consacré à leur dieu

Si je reprends maintenant l'examen du premier bas-relief de l'Aventin, je constate qu'il me reste encore à en expliquer la scène centrale et à essayer d'en faire coïncider l'explication avec les conclusions préliminaires auxquelles je suis déjà parvenu.

Fig. 3. — Stèle d'Heddernheim (d'après Fr. Cumont, *Syria*, VIII, 1927, fig. 1).

L'image de l'aigle aux ailes éployées, qui tient dans ses serres un foudre, va du reste me permettre d'orienter la discussion, car il me semble que cet aigle est ici un symbole céleste, sinon cosmique. J'en rapprocherai trois documents particulièrement suggestifs. Le premier est une stèle d'Heddernheim connue depuis longtemps[1] (fig. 3), qui, au-dessus de l'inscription : *CELUM*, représente, en bas-relief, un aigle aux ailes éployées, tenant un foudre dans ses serres au-dessus d'une sphère étoilée. Le second est une sphère céleste, conservée à Arolsen[2], qui figure, entre autres symboles, un aigle en relief, les ailes éployées, tenant un foudre dans ses serres (fig. 4). Le troisième enfin est un autel du Musée de Beyrouth, provenant des environs de Tyr[3], dont les côtés sont ornés respectivement, d'un buste de *Sol* radié, et d'un buste de *Luna* inséré dans un large croissant, tandis que la face antérieure représente un grand aigle éployé tenant un foudre

---

un nombre considérable d'inscriptions et de monuments (cf. P. Merlat, *R. A*, 1946, II, p. 75, n. 2) — et d'autres fidèles plus familiarisés avec les traditions d'origine orientale.

1. Cf. Fr. Cumont, *Mon. myst. Mithra*, I, p. 88-9, n° 253 *j* ; *Syria*, VIII, 1927, p. 163 sqq., fig. 1.

2. Cf. R. Gaedechen, *Der Himmelsglobus zu Arolsen*, Göttingen, 1862, p. 14 et Taf. II, 5 ; Fr. Cumont, *Mon. myst. Mithra*, I, p. 89, fig. 2.

3. Cf. Fr. Cumont, *Syria*, VIII, 1927, p. 163 sqq. et pl. XXXVIII ; *Religions or.*, 4e éd., pl. 1, 2.

dans ses serres. Or, ces monuments, et particulièrement le dernier, nous ramènent aux conceptions religieuses du monde oriental ; car l'aigle n'est pas seulement le compagnon de Zeus, il est aussi celui des Baals syriens ; et, s'il apparaît parfois comme un emblème solaire, il est souvent aussi le signe de la puissance céleste, exprimant par l'inflexion de ses ailes la courbure de la voûte étoilée[1] ; j'ajoute d'ailleurs qu'il

Fig. 4. — Sphère d'Arolsen (Fr. Cumont, *Mon. Myst. Mithra*, I, p. 89, fig. 2).

a également cette valeur de symbole céleste dans le monde occidental classique. En effet, animal de haut vol, il paraît descendre du ciel avec fracas et c'est pourquoi il fut de bonne heure assimilé au phénomène céleste le plus redouté, l'éclair, dont le signe matériel est le foudre[2].

Mais ici ce symbole de l'aigle au foudre se trouve compliqué par le fait que sont placés au-dessus de lui les bustes de Sérapis et d'Isis. Ce motif, qui rappelle le motif traditionnel de l'apothéose des Césars divinisés[3], figurés en buste au-dessus

1. Cf. Fr. Cumont, *Syria*, IX, 1928, p. 103 sqq.

2. Cf. S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, III, s. v. *Aetos Prometheus*, p. 79-80.

3. Voir à ce sujet des monnaies impériales de Syrie, de Vespasien à Caracalla (cf. Dieudonné, p. 161, fig. 2 ; p. 164, nos 6 à 14, pl. IV, 4 ; p. 169, no 2 sqq., pl. IV, 6). A Tarse, d'autre part, lors de la fête d'Héraclès-Sandan, on allumait un bûcher, où l'on reproduisait périodiquement la mort de ce fondateur mythique de la cité, un aigle éployé étant figuré sur ce bûcher (cf. Fr. Cumont, *RHR.*, LXII, 1910, p. 134 et Hill, *B. M. C. Coins, Lycaonia...*, p. 180 sqq., pl. XXXIII, 2, XXXIV, 10, XXXVI, 9, etc.).

de l'aigle psychopompe, est d'ailleurs un type de représentation qui ramène encore vers le cycle des idées orientales.

C'est ainsi que sur un disque de bronze du Musée de Bruxelles[1], nous voyons un masque de Jupiter entre les ailes éployées d'un aigle, qui tient dans ses serres et son bec un serpent ourobore. Fr. Cumont interprète judicieusement cette scène comme une représentation de l'aigle emportant sur ses ailes Jupiter-Baʿalshamîn, dieu cosmique ; conçu comme une personnification du ciel, l'oiseau semble planer dans les sphères éthérées, et conçu comme astre solaire, il symbolise le temps infini. De même, sur la face antérieure d'un autel palmyrénien du Musée du Capitole[2], apparaît le buste de *Sol* radié, soutenu par un aigle éployé, et je pense que l'on peut y voir une manière d'exprimer la puissance du soleil, emporté par l'aigle dans une course infinie à travers les espaces célestes[3]. D'autre part, un bas-relief barbare de Baalbek[4] donne l'image de Jupiter Héliopolitain enlevé par deux aigles et je crois qu'il faut interpréter cette scène comme une figuration du dieu solaire emporté sur les ailes de l'aigle dans les immensités

Fig. 5. — Stèle du Musée de Bursa (d'après F. K. Dörner, *Jahresh. d. österr. Insl.*, 1940, *Beibl.*, fig. 40).

1. Cf. Fr. Cumont, *Festschr. für O. Benndorf*, 1898, p. 294-5.

2. Cf. Lajard, *Mém. Acad. Inscr. et B.-L.*, XX, pl. IV, fig. 6 *a* ; Fr. Cumont, *Festschr. f. O. Benndorf*, p. 294 ; *RHR.*, LXII, 1910, p. 138 ; *Ét. syr.*, p. 80, fig. 33 ; *Syria*, IX, 1928, p. 103, pl. XXXVIII ; E. Strong, *Roman Art*, p. 312, pl. XCVI ; R. Dussaud, *Notes de myth. syr.*, p. 62.

3. Ce qui vaut sans doute mieux que d'interpréter l'aigle, dans ce cas, comme un pur symbole solaire ; car il semble bien qu'en Syrie l'aigle ait plus souvent la valeur d'un symbole céleste (cf. S. Ronzevalle, *Mél. de l'Univ. St-Joseph*, V, 1911, p. 1 sqq. et H. Seyrig, *Antiquités syr.*, I, p. 104).

4. Cf. R. Dussaud, *Notes de myth. syr.*, p. 20 et Fr. Cumont, *RHR*, LXII, 1910, p. 138.

de l'espace céleste, symbolisé par l'oiseau[1]. C'est encore une signification identique qu'il faut attribuer aux nombreuses représentations du même type, qui sont fournies par les monnaies d'Alexandrie (depuis Trajan jusqu'à Maximin), où Zeus est soutenu par un aigle éployé[2], et à la scène figurée sur une stèle récemment publiée du Musée de Bursa[3] (fig. 5). On y voit, figuré au-dessous d'un dieu barbu, qui lève la main droite, un aigle non éployé tourné à droite, tenant dans ses serres un objet en forme d'os ; selon Th. Bossert, ce ne serait pas un foudre, mais un symbole d'origine hittite[4].

Fig. 6
Intaille
(d'après
Fr. Cumont,
Et. Syriennes,
p. 81, fig. 34).

Je citerai enfin, pour terminer, une intaille de l'émir Fouad Arslan trouvée en Phénicie[5] (fig. 6). Sur celle-ci un aigle posé au sol, les ailes largement ouvertes, est surmonté d'une tête de Sérapis coiffé du calathos et flanqué, à gauche, d'une étoile symbolisant le soleil, à droite, d'un croissant lunaire. Or, il me semble que cette intaille, que j'ai à dessein réservée pour la fin de la discussion, doit largement contribuer à la solution du problème posé par notre premier relief de l'Aventin. C'est, en effet, parmi les documents que je viens de citer, celui qui offre le plus de ressemblance avec le monument aventinien, et je pense qu'une interprétation correcte de cette intaille doit amener à une conclusion valable pour le cas présent. Fr. Cumont, voyant dans le Sérapis de l'intaille

---

1. Ce qui est une manière de conférer à Jupiter Héliopolitain une valeur plus cosmique que solaire.

2. Cf. Mionnet, VI, 698, 2807, 2820 et Poole, *B. M. C. Coins, Alexandria...*, pl. XIV et p. 743 sqq.

3. Cf. F. K. Dörner, *Jahresh. d. österr. Inst.*, 1940, *Beibl.*, col. 114-120, fig. 40.

4. Le relief comporte une dédicace à un Διὶ Δαγουστή[νῳ?], non encore identifié ; mais, comme, en l'occurrence, il ne s'agit pas d'un relief funéraire, le geste de la main droite levée doit désigner un dieu de caractère solaire (cf. Fr. Cumont, *Syria*, XIV, 1933, p. 385) ; dans ce cas, bien que l'aigle ne soit pas représenté les ailes éployées, il semble bien que la scène figurée se rattache à la série que je viens d'esquisser. — Enfin, l'objet que l'oiseau tient dans ses serres, ne me paraît pas pouvoir être autre chose qu'un foudre mal représenté.

5. Cf. Fr. Cumont, *RHR.*, LXII, 1910, p. 138-9, fig. 2 et *Ét. syr.*, p. 81, fig. 34.

l'image d'un dieu solaire, attribue certes au croissant figuré dans le champ droit de la représentation une valeur de symbole lunaire, mais il considère l'étoile qui lui fait pendant comme un symbole de Vénus, l'ensemble lui paraissant figurer la vieille triade babylonienne Sîn, Shamash, Ishtar[1]. Il me semble, quant à moi, plus normal d'attendre, en face du croissant lunaire, un symbole du soleil, ce qui permettrait de reconstituer la paire *Sol-Luna* des théologies orientales ; mais alors, la tête de Sérapis ne peut plus symboliser uniquement le soleil, dont la notion se trouverait exprimée deux fois, et cela avec une importance différente. Or nous savons qu'à l'époque impériale, Sérapis, s'il a été effectivement conçu comme un dieu solaire, a été également considéré comme un dieu suprême de l'Univers[2]. De sorte que l'intaille de l'émir Fouad Arslan me paraît pouvoir être interprétée comme suit : Sérapis, dieu de l'Univers, est représenté au-dessus de l'aigle qui symbolise son aspect céleste, tandis que, de part et d'autre de son effigie, sont figurés les astres majeurs,

---

1. Cf. Fr. Cumont, *RHR.*, LXII, 1910, p. 139, n. 1. C'est d'ailleurs la même interprétation qu'il donne pour une intaille d'Aïntab-Gaziantep (cf. *Ét. syr.*, p. 188 sqq., fig. 67 ; Kan, *l. l.*, n° 2 avec fig.), interprétation que je crois également contestable pour les raisons que j'ai indiquées à propos de l'intaille de l'émir Fouad Arslan.

2. C'est ce que prouve bien une dédicace trouvée dans le Mithraeum des thermes de Caracalla à Rome (cf. Fr. Cumont, *Rel. or.*, 4e éd., p. 79, fig. 5), dans laquelle le nom de Sérapis a été remplacé, sans doute après la mort de Caracalla, par celui de Mithra ; or, si le dieu y est appelé : ἥλιος κοσμοκράτωρ ἀνείκητος, il est d'abord désigné comme εἷς Ζεὺς Σάραπις. Sérapis, en effet, est souvent appelé *Jupiter* ou *Jupiter optimus maximus* (cf. *CIL*, II, 5665 ; III, 4560-1, 6164, 11141 ; VII, 298 ; VIII, 1005, 2629, 12493, 17721) ; il est considéré comme *deus magnus* (cf. *Bull. du Comité des trav. hist.*, 1906, p. CCXVI), comme μέγας (cf. *CIL*, VIII, 1005, 12493 ; *IGR*, I, 604), comme *maximus*, μέγιστος (cf. *CIL*, VIII, 1003, 1004), comme *conservator* (cf. *CIL*, III, 11157), comme ὕψιστος (*An. épigr.*, 1897, n° 86), comme *sanctus* (cf. *CIL*, III, 15092 ; VII, 240) ; il réunit enfin en lui toutes les puissances et est un véritable dieu panthée (cf. *CIL*, II, 46 ; VIII, 12193). Toutes ces appellations indiquent donc sans équivoque que Sérapis est une des formes prises dans le monde romain par un dieu égyptien, contaminé au contact des religions orientales, qu'il est alors le substitut d'une divinité du type de Ba'alshamîn et qu'il est devenu un dieu universel, ou, pour mieux dire, un dieu de l'Univers, au même titre que Jupiter Dolichenus.

symboles concrets de sa puissance cosmique et de son éternité, en même temps que de l'éternité universelle[1].

Il semble maintenant que cette conclusion s'adapte parfaitement au premier relief de l'Aventin et que, par contrecoup, celui-ci justifie l'interprétation de l'intaille. Sérapis, en effet, n'y est pas figuré seul au-dessus de l'aigle éployé, mais il est accompagné d'Isis, dont la présence suffit à confirmer que Sérapis ne doit pas y être interprété comme une divinité uniquement solaire. Sans doute Isis est-elle parfois assimilée à *Luna* ou à Diane[2] ; encore faut-il remarquer que pareille assimilation ne se produit jamais à Rome et que, de toute façon, elle est rare ; mais surtout, il convient de ne pas oublier qu'Isis fut acceptée à Rome et dans le monde latin comme une grande déesse. Apulée l'appelle la divinité « *aux noms innombrables* », celle qui règne sur « *tous les éléments* », sur les cieux, les flots et les enfers[3] ; Plutarque la nomme « *le passé, le présent et l'avenir* »[4] et l'on trouve dans une litanie du Ier siècle de notre ère cette formule caractéristique : « *Tu règnes sur les vents, la foudre, l'éclair et la neige* »[5] ; une inscription grecque de Délos[6], l'invoque comme la « *Grande*

1. C'est sans doute une interprétation analogue qu'il faut donner à une pierre gravée, trouvée à Beyrouth et publiée par Lidzbarski, *Ephem. für semit. Epigraphik*, III, p. 188 (cf. Fr. Cumont, *Ét. syr.*, p. 81, fig. 35, qui songe à une figuration de la triade babylonienne) ; elle représente, au-dessus d'un aigle éployé, Jupiter Héliopolitain accoté de ses taureaux, une étoile étant indiquée dans le champ gauche, un croissant lunaire dans le champ droit. Or, le fait que, le dieu, s'il tient d'une main le fouet, emblème solaire, et de l'autre le foudre, emblème de la puissance céleste, avertit qu'il ne faut pas se borner à lui attribuer une valeur purement solaire, mais qu'il faut au contraire lui reconnaître tous les aspects d'un dieu cosmique.

2. Cf. *CIL*, III, 7771 *(Isidi Lunae Dianae)* et XII, 4069 *(Lunae et Isidi)*.

3. Cf. Apulée, *Métam.*, XI, 5 : « *En adsum... rerum naturae parens, elementorum omnium domina, saeculorum progenies initialis, summa numinum, regina manium, prima caelitum, deorum dearumque facies uniformis, quae caeli luminosa culmina, maris salubria flamina, inferum deplorata silentia nutibus meis dispenso : cuius numen multiformi specie, ritu vario, nomine multijugo totus veneratur orbis.* »

4. Cf. Plutarque, *De Iside*, 9.

5. Cette litanie est signalée par Fr. Cumont, *Rel. or.*, 4e éd., p. 232-3, note 6. Cf. Grenfell-Hunt, *Oxyrhynchus Pap.*, XI, p. 180, n° 1380, vers 237-8 et Lafaye, *Rev. philol.*, XL, 1916, p. 55-103.

6. Cf. *IG*, XI, 1234 = *Sylloge*3, n° 1138 : « ...καὶ Μητρὶ μεγάλῃι τῆι πάντων κρατούσῃι » (cf. *IG*, V, 2, 472).

mère qui règne sur toutes choses » et une inscription latine la désigne comme puissance panthée[1]. C'est donc bien dire qu'Isis est une déesse universelle, et que, lorsqu'elle apparaît aux côtés de Sérapis, elle a la valeur d'une véritable parèdre.

D'où je pense pouvoir conclure que la scène représentée sur le premier relief de l'Aventin offre l'image de Sérapis et d'Isis, conçus comme divinités suprêmes, au moment où ils sont emportés dans le ciel, leur domaine, par l'aigle au foudre, symbole de puissance cosmique. On devra ici encore expliquer la figuration, non plus en soi, mais par rapport à Jupiter Dolichenus et à Junon Dolichénienne, qui restent, il n'en faut pas douter, les figures essentielles.

C'est, à mon avis, la ressemblance du document avec une scène d'apothéose qui peut donner la clé de ce problème. Il est certain, en effet, que la présence du couple alexandrin entre Jupiter Dolichenus et sa parèdre, tous quatre étant parfaitement assimilés sous des noms latins ou latinisés, est une preuve de l'esprit syncrétique des fidèles de l'ancien Baal de Doliché, et je pense pouvoir dire que le premier relief de l'Aventin est une sorte de consécration de cet état d'esprit. Car Sérapis et Isis, figurés d'une manière qui doit révéler à des fidèles un peu avertis leur caractère de divinités de l'Univers, sont élevés au rang même de Jupiter et Junon dolichéniens, conçus *a priori* comme maîtres universels ; leur apothéose signifie alors que les deux divinités orientales les adoptent dans leur cycle et leur offrent, d'une manière illustrée par le sculpteur, l'hospitalité de leur propre panthéon[2].

---

1. Cf. *CIL*, X, 3800 = Dessau 4362 *(una quae est omnia)* ; cette dernière notion explique les représentations figurées d'*Isis Panthea* (cf. Weisshaüpl, *Jahreshefte d. österr. Inst.*, XIII, 1910, p. 176 sqq.). La déesse prend d'ailleurs aussi les noms de *myrionyma* (cf. *CIL*, III, 882, 4017 ; XIII, 3461), de *domina* (cf. *CIL*, II, 33, 981), de *regina* (cf. *CIL*, III, 1342 ; XII, 1562 ; XIII, 153), d'*augusta* (cf. *CIL*, III, 3944, 4015, 4016, 4156, 10908), de *déesse-mère* (cf. *CIL*, XII, 2217), de *panthea* (cf. *CIL*, VIII, 9018 ?), etc. Pour Isis, comme pour Sérapis, voir J. Toutain, *Les cultes païens dans l'emp. rom.*, 1re Partie, *Les prov. lat.*, t. II, *les cultes orient.*, 1911, p. 9 sqq. et Fr. Cumont, *Rel. or.*, 4e éd., p. 83.

2. Cette considération me permet de confirmer ma lecture de la dédicace que porte ce relief, pour laquelle Kan, *l. l.*, propose à tort : *I. o. m. Dolicheno Serapi*

Il me semble que désormais la scène figurée sur le deuxième bas-relief de l'Aventin peut facilement s'expliquer. Là encore, les deux personnages principaux sont Jupiter Dolichenus et sa parèdre, et plus particulièrement le dieu mâle ; c'est lui en effet que regarde Junon ; c'est lui également que regardent Isis et Sérapis ; et le geste même de ce dernier, qui n'est pas un geste de protection ou de bénédiction, est un signe d'adoration et de respect envers Dolichenus. Mais la représentation que j'essaie d'élucider révèle, à mon avis, un état plus évolué des conceptions théologiques ; nous en sommes dorénavant à un stade postérieur à l'adoption, à un moment où Sérapis et Isis sont considérés comme faisant naturellement partie du cycle dolichénien[1].

***

Je voudrais maintenant, à la lueur des conclusions auxquelles j'ai abouti, reprendre rapidement l'étude de deux plaques triangulaires en bronze d'Heddernheim, afin d'en préciser l'interprétation.

La première, qui n'est en réalité qu'un fragment de la plaque primitive[2] (fig. 7), représente, au-dessus des bustes de

---

et [*Isidi et I*] *unoni* ; outre que la place disponible ne permet pas de restituer un *et* entre *Isidi* et *Iunoni*, une pareille conjecture me paraît méconnaître le sens de la scène, telle que je viens de le reconstituer. En fait, l'acte par lequel Jupiter Dolichenus et sa parèdre accordent leur hospitalité à Sérapis et à Isis se trouve consigné sous la forme iconographique et sous la forme épigraphique, les divinités dolichéniennes ne refusant pas de s'associer aux deux divinités alexandrines, sous une appellation qui confond et unit les aspects masculins et les aspects féminins de la divinité universelle.

1. Cette réalité est d'ailleurs contrôlée chronologiquement ; en effet, l'usage du trépan pour le deuxième relief amène à croire qu'il date d'une époque relativement tardive du IIIe siècle apr. J.-C. ; au contraire, le premier relief, compte tenu de l'écriture de sa dédicace, paraît devoir dater de la fin du IIe siècle.

2. Ce fragment est au Musée de Wiesbaden ; je n'en donnerai ici qu'une bibliographie sommaire : A. von Cohausen, *Antiquarisch-technischer Führer durch das Allerthums-Museum zu Wiesbaden*, p. 110-1, n° 85 ; G. Loeschke, *Bon. Jahrb.*, CVII, 1901, p. 69, n° 4 ; A. B. Cook, *Zeus*, I, p. 621, fig. 491 ; E. Espérandieu, *Recueil génér. des bas-rel., statues et bustes de la Germanie rom.*, p. 63; A. H. Kan, *l. l.*, n° 278.

Fig. 7. — Extrémité d'une plaque triangulaire en bronze d'Heddernheim.

Luna et de *Sol*[1], surmontés chacun par une étoile à quatre branches[2], le buste de face et figuré sur une espèce de cippe d'une divinité barbue et drapée, dont la tête, encadrée par une abondante chevelure, porte un calathos. Il serait évidem-

1. Derrière l'épaule de *Sol* et de *Luna*, sont figurés deux fouets, symboles des chars qu'ils conduisent l'un et l'autre ; il en est de même sur les monuments mithriaques (cf. Fr. Cumont, *Mon. myst. Mithra*, I, p. 123-4 et II, n° 18 *b*, fig. 29).

2. Ces deux étoiles expriment symboliquement la valeur astrale de *Sol* et *Luna*.

ment tentant de voir là une image de Sérapis[1], d'autant plus que la deuxième plaque d'Heddernheim, à laquelle j'ai déjà fait allusion, offre une représentation également égyptisante. Néanmoins, je crois bon de signaler dès maintenant que le couple *Sol-Luna* du registre inférieur doit incliner à la prudence ; en effet, les monuments figurés du culte dolichénien, en particulier les plaques triangulaires, présentent très souvent l'image d'une triade exprimant les aspects essentiels du dieu universel qu'est Jupiter Dolichenus, cette triade se composant généralement d'un aigle[2] et du couple *Sol-Luna*[3]. Il est donc tout à fait logique de supposer ici que le buste au calathos constitue le troisième élément de la triade cosmique suggérée par les bustes de *Sol* et de *Luna ;* il s'ensuit qu'il est plus conçu comme un Baʿalshamîn que comme un Sérapis[4], encore que, s'il s'agissait effectivement d'un Sérapis, il pût exprimer un aspect semblable à l'aspect cosmique qu'il revêt sur les reliefs de l'Aventin.

Néanmoins, je ne crois pas qu'il en soit ainsi, du moins si j'interprète correctement la deuxième plaque d'Heddernheim, ou plutôt une scène qui figure au registre inférieur de cette plaque[5] (fig. 8). Le monument en question représente essentiellement, au-dessous du buste de *Sol*, Jupiter Dolichenus monté sur son taureau, brandissant ses attributs habituels

---

1. C'est ce que pense A. B. Cook, *l. l.*, p. 621.

2. Cf. une plaque de Kömlöd (Kan, *l. l.*, n° 60 *a*), où l'aigle est remplacé par une sorte de motif végétal, que je pense être en réalité un foudre.

3. Cette triade cosmique apparaît en particulier sur les plaques triangulaires (cf. Kan, *l. l.*, nos 25, 60 *b*, 119, 120) et sur un relief de Virunum (cf. Kan, *l. l.*, n° 112).

4. C'est l'avis de Fr. Cumont, *Syria*, VIII, 1927, p. 165, note 3.

5. Cette plaque est également conservée au Musée de Wiesbaden ; en voici une bibliographie sommaire : A. von Cohausen, *Ant.-techn. Führer...*, p. 110-1, n° 85 ; G. Loeschcke, *Bon. Jahrb.*, CVII, 1901, p. 69 sq., n° 5, Taf. VII, 3 et VIII; Ed. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, p. 120 sqq., fig. 89 ; A. B. Cook, *Zeus* I, p. 619 sq. et pl. XXXIV ; Leipoldt, dans Haas, *Bilderatlas zur Religionsgeschichte*, Lief. 9, n° 119 ; L. Malten, *Jahrb. d. d. arch. Inst.*, XLIII, 1928, p. 115, fig. 42 ; M. I. Rostovtzev, *Hist. of the anc. World*, II, pl. XCI, 4 ; E. Espérandieu, *Rec. gén. des bas-rel., stat. et bustes de la Germ. rom.*, p. 62 avec fig. ; Kan, *l. l.*, n° 277, Taf. XVI, 25. — Elle date de la même époque que l'autre fragment d'Heddernheim.

et couronné par une Victoire planant ; mais au registre inférieur, entre les images des *Castores* dolichéniens, dont la tête est surmontée respectivement par les bustes de *Luna* et de *Sol*, nous pouvons voir, debout sur une biche marchant à droite, une divinité vêtue d'une longue robe, sur laquelle est passée une tunique à manches longues, serrée à la taille par un pan d'étoffe drapée, dont une partie remonte sur l'épaule gauche ; dans la main gauche, ce personnage tient un sceptre boulé dans le haut[1], tandis que sa droite élève un sistre ; sa tête est surmontée d'une coiffure assez étrange, mais qui me paraît être un disque accosté de deux plumes verticales[2]. Or, c'est là une coiffure de type isiaque[3], et il n'en fallait pas plus pour qu'on pût songer à considérer la divinité ainsi représentée

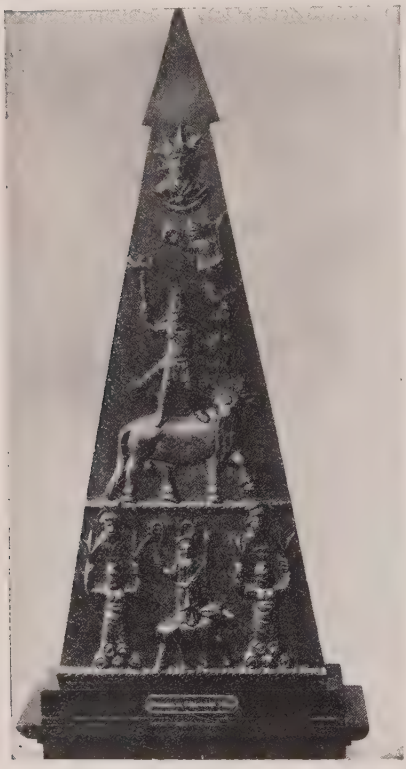

Fig. 8
Autre plaque en bronze d'Hcddernheim.

1. Plutôt qu'une torche, comme le suggère A. H. Kan, *l. l.*, p. 145, qui pense néanmoins qu'il s'agit d'un sceptre.

2. C'est l'opinion de Cook et de Kan ; ce dernier, dans sa première étude, *De Jovis Dolicheni cultu*, Groningue, 1901, n° 145 *b*, songeait à une coiffure composée de la couronne murale de Cybèle et des plumes d'Isis et Ed. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, p. 120 sqq., opte pour la couronne murale. Mais un examen attentif de l'ornement élimine toute possibilité de couronne murale, car on distingue sur les deux éléments verticaux de petits traits incisés, qui ne peuvent figurer que des barbes de plume.

3. Cf. *supra*, p. 14, n. 1.

comme une Isis, d'autant plus qu'elle tient un sistre[1]. Je reconnais d'ailleurs que cette hypothèse est d'autant plus séduisante qu'elle pourrait se fonder sur une comparaison avec les deux reliefs de l'Aventin, et qu'elle confirmerait alors l'identification comme Sérapis du buste terminal de la première plaque d'Heddernheim.

Mais, d'une part, la déesse en question ne porte pas le nœud isiaque[2] et, d'autre part, elle est montée sur une biche ; or, à ma connaissance, Isis n'est jamais figurée dans cette attitude, tandis que c'est un mode iconographique courant pour Junon Dolichénienne ; sans doute l'animal est-il tourné à droite, alors que d'ordinaire il l'est à gauche, mais ce fait peut se justifier par une sorte de nécessité esthétique imposée à l'auteur du monument de ne pas présenter sous un Jupiter, tourné à droite, une Junon, tournée à gauche[3] ; sans doute tient-elle un sistre, emblème spécifiquement isiaque, mais elle s'appuie également sur le sceptre boulé que nous lui avons déjà vu sur les reliefs aventiniens. C'est pourquoi, malgré une première impression favorable à la thèse isiaque, je pense que la divinité à la biche est en réalité Junon Dolichénienne, ce qui confirme mon opinion que le personnage au calathos de la plaque précédemment analysée est, non un Sérapis, mais un Baʿalshamîn.

Il n'en reste pas moins vrai que cette plaque d'Heddernheim est un document révélateur des influences assez complexes qui jouaient dans les cultes orientaux ; que Junon Dolichénienne ait pu être figurée à la manière d'une Isis, bien que gardant son animal originel, est une preuve suffisante

1. C'est ce que font en particulier A. B. Cook, A. H. Kan et L. Malten.

2. L'argument n'est d'ailleurs pas décisif, puisqu'Isis ne l'a pas non plus sur notre deuxième relief aventinien.

3. Je remarque d'ailleurs qu'il y a un parallélisme très net entre la représentation de Jupiter Dolichenus et celle de sa parèdre : gestes similaires des deux bras, dimensions également exagérées des attributs divins, allure identique des animaux, qui, soulevant la patte antérieure gauche, sont tous deux sur le point de poser la postérieure gauche, et tendent à pivoter légèrement pour présenter leur tête de face. Et c'est, je pense, pour maintenir ce parallélisme entre les deux divinités, que l'auteur de la plaque a rompu avec la tradition, en représentant Junon sur un animal tourné à droite.

de la concurrence que la religion de Jupiter Dolichenus avait à subir, mais c'est également un document sur la méthode employée par le clergé pour défendre son culte, en absorbant au profit des divinités dolichéniennes les aspects principaux de divinités rivales[1].

*
* *

C'est bien là en effet la leçon essentielle que je crois devoir tirer des quatre monuments analysés. Tous les quatre, ils expriment, à des degrés divers, des tendances syncrétiques qui font intervenir Sérapis et Isis dans le cycle de l'ancien Baal de Doliché ; tous les quatre, ils s'efforcent, sous des formes plus ou moins identiques, d'exprimer la primauté de Dolichenus sur ses rivaux égyptiens ; tous les quatre ils portent la marque d'une lutte d'influence, dont Dolichenus prétend bien sortir victorieux. Et cette victoire finale dut être le résultat de ruses et de patience, d'autant plus que Sérapis et Isis exprimaient des conceptions théologiques voisines[2]. La deuxième plaque d'Heddernheim, en tout cas,

---

1. Les inscriptions dolichéniennes révèlent en particulier trois séries de tentatives analogues : 1) A l'égard de *Jupiter Heliopolitanus* (cf. : a) *CIL*, III, 3908 = Kan, n° 66, du *Municipium Latobicorum*, où Dolichenus et Heliopolitanus, quoique désignés tous deux, sont dissociés : « *I. o. m. D. et I. o. m. H.* » ; b) *CIL*, III, 11131 et 13447 = Kan, n° 90, de Carnuntum, où la dissociation entre les deux divinités est moins nette : « *I. o. m. D. et Hel.* » ; c) *CIL*, III, 3462 et 13366 = Kan, 64, d'Aquincum, où l'assimilation est faite : « *I. o. m. Dulceno Heliopolitano* ») ; 2) A l'égard de *Brigantia*, déesse indigène de Bretagne (cf. *An. épigr.*, 1911, n° 215 = Dessau, 9318 = Kan, 234, de Corstopitum (vers 162-163), où la dissimilation des deux divinités est un essai d'annexion : « *Iovi aeterno Dolicheno et Caelesti Brigantiae...* ») ; 3) A l'égard de *Sol* (cf. : a) *CIL*, VI, 30941 = Kan 196, de Rome (postérieure à Elagabal ou peut-être même à Aurélien), où l'on constate une juxtaposition des deux divinités : « *I. o. m. D. et Soli sacrum* » ; b) *CIL*, VI, 31181 = Kan 199, de Rome (fin du IIIe siècle), où Dolichenus semble vaincu par *Sol* : « *Soli invicto... M. Ulp. Chresimus, sacerd. Iovis Dolicheni...* »).

2. Si l'on admet que Sérapis et Isis ont été annexés par Jupiter Dolichenus, en qualité de divinités de l'Univers, cela entraîne la nécessité de considérer qu'à Rome et à Heddernheim du moins, Jupiter Dolichenus n'était pas adoré uniquement comme un dieu militaire. Un des intérêts essentiels de l'étude du culte dolichénien est d'ailleurs de constater que l'ancien Baal avait des caractères théologiques suffisamment variés, pour pouvoir satisfaire à des catégories de fidèles bien différentes.

qui me semble être sensiblement contemporaine du premier relief de l'Aventin[1], nous montre le premier stade de la lutte, celui où la parèdre agit seule et essaie de donner le change en adoptant certains attributs isiaques, ce qui ressemble fort à une défense, où paraissent déjà des intentions offensives ; les reliefs aventiniens nous présentent, d'abord l'adoption de Sérapis et d'Isis par le couple dolichénien — le dieu mâle est désormais entré dans la bataille —, ce qui est le signe d'une offensive concertée, puis la participation des divinités alexandrines au panthéon dolichénien, ce qui est la preuve de leur défaite. Cette longue lutte d'ailleurs éclaire d'un jour vivant l'histoire de l'évolution des croyances religieuses dans l'empire romain[2] ; elle indique assez à quel point les clergés de ces religions importées à Rome avaient à cœur de répandre et de défendre leurs théologies et laisse soupçonner qu'ils cherchaient leur clientèle dans des milieux identiques ; un culte de ce genre n'était jamais sûr d'avoir triomphé définitivement, il fallait à ses fidèles beaucoup de vigilance, à ses prêtres beaucoup d'ardeur et d'ingéniosité.

P. Merlat.

1. J'inclinerai même à penser qu'elle lui est légèrement antérieure, bien que devant être également datée de la deuxième partie du IIe siècle de notre ère.

2. Si l'on admet, en effet, que la deuxième plaque d'Heddernheim puisse être datée des environs de 175 apr. J.-C. et que la deuxième plaque de l'Aventin puisse l'être des environs de 250 apr. J.-C., cela laisse une fourchette chronologique de 75 ans, étant bien entendu que l'évolution a pu être plus rapide en Germanie qu'à Rome, où le clergé égyptien devait avoir des moyens plus efficaces pour lutter contre la concurrence dolichénienne.

OBJETS CELTIQUES DÉCOUVERTS EN GIRONDE

L'étude des collections protohistoriques de Gironde m'a permis de déceler quelques vestiges celtiques : les uns de la fin de l'âge du Bronze (Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux)[1] et les autres de l'âge du Fer, ou peut-être même du début de l'époque romaine(Collection de M. Morin, aux Barbareaux, commune de Saint-André-et-Appelles)[2].

Le Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux possède une collection imposante de mobiliers provenant de cachettes de fondeurs et d'objets isolés de l'âge du Bronze : nous ne retiendrons que les épées à languette, arme caractéristique des Celtes à la fin du II[e] millénaire[3].

Au *Moulin de la Prade*, commune de *Cézac* (Gironde)[4] : partie supérieure d'une lame d'épée (fig. 1), à nervure centrale, et dont les 4 méplats sont ornés d'une bande de 7 filets gravés en pointillé. La lame s'élargit à la partie supérieure, puis la soie forme un V renversé, tronqué au sommet (Λ),

1. Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à M. le P[r] Courteault et à M. Ferrier, conservateur des collections préhistoriques du Muséum de Bordeaux qui ont bien voulu me communiquer leurs collections et leur précieuse documentation.

2. A. Conil et F. Morin, *Tumuli et tombes de l'âge du Fer aux environs de Sainte-Foy-la-Grande*. Extr. de la *Rev. hist. et arch. du Libournais*, n[os] 23 et 24, 1938. Lors de mon passage aux Barbareaux, en mai 1946, M. Morin m'a fait visiter sa très intéressante collection ; qu'il trouve ici tous mes remerciements.

3. H. Hubert, *Les Celtes*, t. I (Paris, 1932), p. 296-301.

4. F. Daleau, *Matériaux*, 1880, p. 431 et 1881, p. 491 sqq. Cette épée faisait partie du mobilier d'une cachette de fondeur découverte en 1879 et achetée par Daleau. — J. Déchelette, *Manuel*, II, 1910. *Appendice I, série B.* Dépôts d'objets de bronze, p. 52, n° 322.

Fig. 1. — Cachette de fondeur du Moulin de La Prade (commune de Cézac, Gironde) : Muséum d'histoire naturelle de Bordeaux.

continué par une languette : les côtés convexes de cette languette sont limités par des rebords, qui maintenaient le pommeau fixé par des rivets à travers 3 couvertures qua-

Fig. 2. — Cachette de fondeur du Moulin Neuf (commune de Braud, Gironde) : Muséum d'histoire naturelle de Bordeaux.

drangulaires ; ces ouvertures sont placées, l'une au centre de la languette et les 3 autres parallèlement aux 2 branches du V.

L'épée du *Moulin Neuf*, commune de *Braud* (Gironde)[1] présente exactement les mêmes caractères (fig. 2).

Les autres spécimens, conservés au Muséum de Bordeaux

1. Cette épée faisait aussi partie du mobilier d'une cachette de fondeur, achetée par Daleau et qui contenait en outre : 1 hache plate, 1 hache à talon et à anneau, 4 bracelets ouverts, 1 fragment de faucille, 1 lame de poignard à soie rectangulaire à 2 rivets placés l'un au-dessus de l'autre et plusieurs fragments d'un vase en bronze orné de bossettes.

et découverts *en Gironde* sont des variantes du même type[1] :

le n° 156 n'est pas orné de bandes de traits pointillés sur la lame, les ouvertures quadrangulaires, parallèles aux branches du V, sont remplacées de chaque côté par 3 trous de rivets. La partie supérieure de la languette, brisée, ne présente plus qu'un trou de rivet (fig. 3, 3) ;

sur un autre fragment qui ne porte pas de numéro, le sommet de la lame est creusé d'une encoche bilatérale, les côtés du V s'incurvent légèrement ; la languette, presque rectangulaire, est terminée par une barre horizontale surmontée d'un bouton. Enfin 2 rivets ronds, le long de la branche du V et un grand rivet au centre de la languette, fixaient le pommeau (fig. 3, 2) ;

le n° 155 (fig. 3, 1), est tout à fait semblable au précédent. Mais l'épée est tronquée au-dessus de l'ouverture quadrangulaire, le long des branches du V ; 2 rivets d'un côté et 3 de l'autre maintenaient le pommeau.

Ces épées, très caractéristiques du Bronze IV, ont d'après H. Hubert, « leur tête de file au point de jonction » des Celtes et des Germains[2]. De là elles ont essaimé à travers l'Europe : on les retrouve, avec quelques modifications de détail, en Hongrie, en Italie, en France, en Angleterre, en Espagne, en Portugal et dans les îles de la Méditerranée[3].

Quelle est l'origine de nos exemplaires girondins ? En France des spécimens ont été trouvés dans les environs de Paris, dans le Cher, le Vaucluse, la Drôme, le Var, la Vézère[4]

---

1. Je n'ai pas pu savoir si ces fragments d'épées provenaient de la collection Artigue ou Daleau ; une note manuscrite placée dans le même tiroir indique qu'ils ont été trouvés en Gironde.

2. H. Hubert, *l. l.*, p. 296.

3. E. Sprockhoff, *Zur Handelsgeschichte der germanischen Bronzezeit. Vorgeschichtliche Forschungen*, Heft 7. Berlin, 1930. — W. P. Brewis, *The bronze sword in Great Britain, Archaeologia*, 1922-1923, t. 73, p. 253-265. — C. Hawkes, *Die Erforschung der Spätbronzezeit, — Hallstatt und Latène- Zeit in England und Wales, im* 1914-1931. 21. *Bericht der römische-germanische Kommission* (Franfurt, 1933), p. 90, pl. 12. — R. Lantier, *L'âge du Bronze. Cours à l'École du Louvre.* — P. Bosch Gimpera, *Etnologia de la Peninsula iberica* (Barcelona, 1932), p. 232 sqq.

4. H. Hubert, *l. l.*, p. 308.

et aussi dans l'Aber-Ildut, à Belle-Aire-en-Bresles (Finistère)[1], dans L'Isle, à Saint-Léon (Dordogne)[2], dans la Dordogne, à Condat (Dordogne)[3].

Fig. 3. — Trois fragments d'épées à languettes, découvertes en Gironde : 1 : 155 ; 2 (?) ; 3 : 156 ; Muséum d'histoire naturelle de Bordeaux.

La route de terre est sans doute celle que durent emprunter nos Girondins, mais de là comment gagnèrent-ils l'Espagne ?

Si on n'a pas relevé d'épées à languette au Sud de la Garonne et même de la Dordogne, des cachettes de fondeurs, présentant des mobiliers semblables, ont été découvertes en Médoc et autour du bassin d'Arcachon[4]. La Garonne a dû

1. *B. S. P. F.*, 1934, p. 307, fig. 1.

2. Musée de Périgueux, nº 6650.

3. Dr H. Bastin de Longueville, *L'âge du Bronze au Musée de Libourne* dans *Rev. hist. et arch. du Libournais*, XII, 2e Partie, 1944, p. 37-38.

4. J. Déchelette, *l. l.* — P. Ferrier, *La Préhistoire en Gironde.* Carte des dépôts de fondeurs.

être traversée, dans son cours inférieur[1], mais les marais et les forêts de la plaine des Landes ne furent pas accessibles et formèrent, avec les bois de la haute terrasse de la Garonne à partir de l'Agenais, une barrière infranchissable[2].

Comme on l'a indiqué pour la civilisation des champs d'urnes, qui avait sensiblement le même point de départ en Allemagne, que celui des épées à languette, elles durent contourner la Garonne et pénétrer en Espagne par les cols des Pyrénées centrales[3].

Mais on peut se demander aussi si elles n'empruntèrent pas la route maritime ? En effet nos épées ont été découvertes dans ce qui sera le pays des *Santons*, « peuple de mer », et C. Jullian indique, qu'au temps de la Gaule indépendante, le golfe de Gascogne, parcouru et peut-être dominé par eux, finit par prendre leur nom *Oceani littora Santonici*[4]. Notons d'autre part qu'Hubert, à propos justement de ces épées à languette, rapprochait *Pictes et Pictons*[5]. D'ailleurs on ne peut expliquer que par un apport maritime la découverte de Huelva[6] et si, jusqu'en Espagne et en Portugal, la route terrestre put être suivie, les trouvailles des îles Baléares, et de la Sardaigne confirment bien l'existence d'une route maritime.

La double possibilité d'accès de nos pays girondins était déjà très nette au début de l'âge du Bronze, où les mégalithes de Saint-Sauveur, en Médoc, et d'Anglade, en pays de Blaye[7], ont livré des mobiliers apparentés à ceux de la civilisation du Sud-Est de la France (Provence, Languedoc) et aussi à

---

1. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. II (1909), p. 451.

2. *Ibid.*, p. 12. — P. Deffontaines, *Les hommes et leurs travaux dans les pays de la Moyenne Garonne* (Lille, 1932), p. 22 sqq., p. 318, p. 345.

3. G. Fabre, *Contribution à l'étude des civilisations protohistoriques du Sud-Ouest de la France*, dans *Gallia*, 1946 p. 66 sqq.

4. C. Jullian, *l. l.*, II, p. 497.

5. H. Hubert, *l. l.*, p. 247 sqq. et p. 301.

6. Albelda, *Les bronzes de Huelva*, dans *R. A.*, 1923, II, p. 222 sqq. — P. Bosch Gimpera, *l. l*, p. 232 sqq. et article *Huelva*, dans Ebert, *Reallexikon der Vorgeschichte*.

7. P. Ferrier, *l. l.*, p. 306 sqq.

ceux de la Bretagne, du Portugal et de l'Angleterre ; mobiliers nettement différents de ceux de la Gascogne.

Aussi bien, les épées à languette, qui indiquent la progression des Celtes de la fin de l'âge du Bronze, ne pénétrèrent pas en Aquitaine et purent gagner l'Espagne par les cols des Pyrénées centrales, et peut-être aussi par la route maritime.

Dans les environs de *Sainte-Foy-la-Grande*, MM. Morin et Conil ont signalé un certain nombre de sépultures de l'âge du Fer[1].

A Saint-Avit-du-Moiron, au lieudit Saint-Nazaire, propriété de M. Paul Germain, dans une couche de charbon, plusieurs urnes à panse ovoïde, col évasé, de 0 m. 40 à 0 m. 44 de hauteur, faites au tour en pâte assez fine, étaient alignées ; elles contenaient des ossements calcinés, mélangés à des cendres et des charbons de bois ; des écuelles leur servaient de couvercles. Au moment de la découverte les ouvriers brisèrent ces urnes pour en prendre le contenu. M. Germain a pu en conserver une presque intacte. Leur ressemblance avec les urnes du pays du Buch permet de les dater du premier âge du Fer (?).

Deux tumulus *au Rale*, commune de *Saint-André-et-Appelles*, d'environ 7 m. de diamètre et 0 m. 50 de hauteur, s'élevaient sur des fosses creusées dans le sol naturel et remplies de cendres, de charbons et d'ossements calcinés, présentant au centre une petite cella en pierre. Dans l'une, le ciste était quadrangulaire et contenait des tessons de poterie, un clou, une épingle, un lingot de bronze, une monnaie gauloise très fruste ; dans l'autre tumulus la cella était couverte de dalles calcaires placées obliquement en forme de toit à double pente et renfermait des urnes globulaires brisées, une pointe de lance en fer à douille, des ossements de sanglier et des coquilles d'*Helix Pomalia*.

Des tombes plates constituées par des urnes enterrées à 0 m. 80 de profondeur dans des fosses tapissées de cendres

1. *Supra*, p. 32, n. 2.

et de charbons ont été aussi reconnues : à *Eynesse*, dans des graviers, au lieudit *Picon*, une urne globulaire, de pâte grossière, recouverte d'une écuelle, contenait une fibule en fer à charnière et sans ressort. A quelques mètres de là, une autre sépulture, constituée de deux urnes globulaires faites au tour et d'une autre à bords horizontaux.

A *Saint-André-et-Appelles*, aux *Barbereaux*, une urne globulaire à deux anses, col évasé, couverte d'un gros galet, contenait quatre clous en fer forgé à tête plate.

Aux *Lèvres-et-Thoumeyragues*, au *Moulin-de-Durance*, urne globulaire à bord vertical.

A la limite des *Bituriges*, des *Niliobriges* et des *Petrocores*, ces sépultures représentent les rares vestiges des Celtes de l'âge du Fer qui aient été signalés dans le pays de la basse Garonne. Les tombes à puits des oppida, échelonnés le plus souvent le long de la rive droite du fleuve, avaient permis de limiter leur progression entre Toulouse et le Mas-d'Agenais[1], mais en aval cet indice disparaît. Le *pays « au bois du Bas-Dropt »*, continué de l'autre côté du fleuve par la plaine des Landes[2], aurait-il empêché les Celtes d'atteindre la région de Marmande et de La Réole ?

Les vestiges laissés par les Celtes en Gironde sont bien rares :

les épées à languette permettent cependant de suivre leur progression jusqu'à la Garonne à la fin du II^e^ millénaire.

Les fouilles du D^r^ Peyneau en Pays de Buch, nous les montrent installés autour du bassin d'Arcachon dès le milieu du premier âge du Fer (on a signalé des fragments d'une grande épée de fer), jusqu'à la fin de La Tène, subissant d'ailleurs pendant toute cette période l'influence des Posthallstattiens d'Aquitaine.

Enfin les travaux de MM. Morin et Conil nous font connaître les sépultures des Celtes de l'âge du Fer dans la région de Sainte-Foy.

---

1. G. Fabre, *l. l.*, p. 61 sqq.
2. P. Deffontaines, *l. l.*, p. 10 sqq., et la carte hors texte.

Il est à souhaiter que des fouilles nombreuses et bien conduites apportent plus de précisions. Les poteries peintes et nettement celtiques de *Montcarret* (Dordogne), font espérer que cet oppidum livrera d'autres témoins intéressants de cette civilisation.

Août 1946.

Gabrielle Fabre.

LE CHATEAU DE BOULOGNE-SUR-MER ET LES CHATEAUX GOTHIQUES DE PLAN POLYGONAL

Le château de Boulogne-sur-Mer (fig. 1) répond à un type d'emploi exceptionnel en France dans la première moitié du XIII^e siècle. Il serait intéressant de dresser sa généalogie ou du moins, car la chose paraît *a priori* singulièrement ardue, de fournir quelques données sur sa famille et de fixer les étapes essentielles de celle-ci. Notons d'abord, ne serait-ce que pour débrouiller le sujet, qu'on rapproche volontiers notre forteresse d'un monument presque contemporain : le château de Castel del Monte, en Pouille, qui présente avec lui de curieuses analogies. On est parfois tenté de conclure que l'un des deux dérive en une certaine mesure de l'autre : c'est ce qu'il importe d'examiner avec soin.

Le château de Boulogne se loge dans une échancrure de l'enceinte rectangulaire de la ville, selon une formule qu'on reprit un peu plus tard en faveur de la tour Constance d'Aigues-Mortes. Il s'éleva sans doute en entier entre les années 1228 et 1234, sur l'ordre du comte Philippe Hurepel, fils du roi Philippe-Auguste ; il est daté de 1231 par une inscription jadis gravée au dessus de son portail[1]. On le bâtit en terrain vierge : en l'espèce sur une rue[2]. On le construisit donc de toutes pièces, sans le plier aux contours d'un édifice antérieur.

1. La plus récente monographie de l'édifice a été publiée sous ma signature dans le *Congrès archéol.* d'Amiens (1936), p. 350 sqq.

2. Comme il appert d'un document judiciaire du XIII^e siècle publié par l'abbé D. HAIGNERÉ dans les *Mém. de la Soc. acad. de Boulogne*, XV (1889-1890), p. 253.

Il est constitué par une série de corps de logis décrivant un polygone allongé, assez irrégulier, fragmenté en neuf côtés et flanqué d'autant de tours d'angle : le tout délimitant une cour centrale.

Castel del Monte, érigé en pleine campagne, au sommet

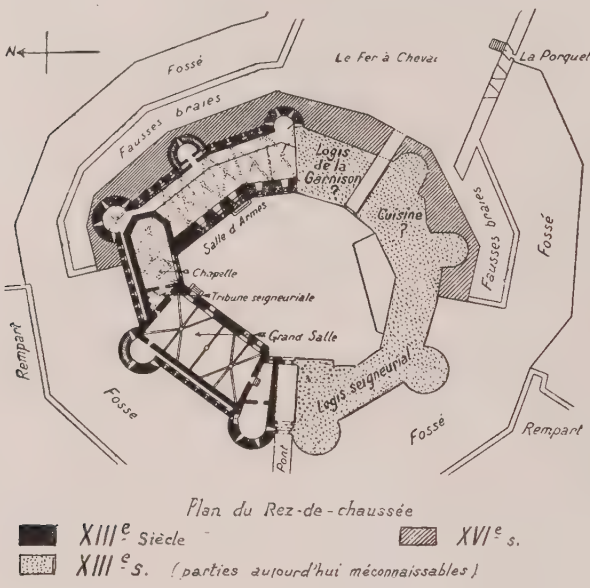

Fig. 1. — Le château de Boulogne-sur-Mer.

d'une colline, groupe huit bâtiments égaux entre eux, dessinant sur le sol un octogone parfait, garnis d'une tour à chaque angle et enchâssant également une cour ; pas de donjon, comme à Boulogne (fig. 2). Les dates sont imprécises ; nous savons seulement qu'en 1240 l'empereur Frédéric II ordonnait de préparer des matériaux à son usage[1].

Ces deux monuments offrent donc dans leurs lignes générales des ressemblances frappantes, d'autant plus remarquables que l'un et l'autre représentent, je le répète, un type

1. Voir sur ce château, E. Bertaux, *L'art dans l'Italie méridionale*, I (Paris, 1904), p. 719 et sqq., 738 et sqq. ; l'auteur y a longuement étudié le monument.

exceptionnel en France et en Italie dans la première moitié du XIIIe siècle. On est donc assez tenté de voir, dans l'aîné, le modèle plus ou moins direct du cadet. L'on est d'ailleurs en

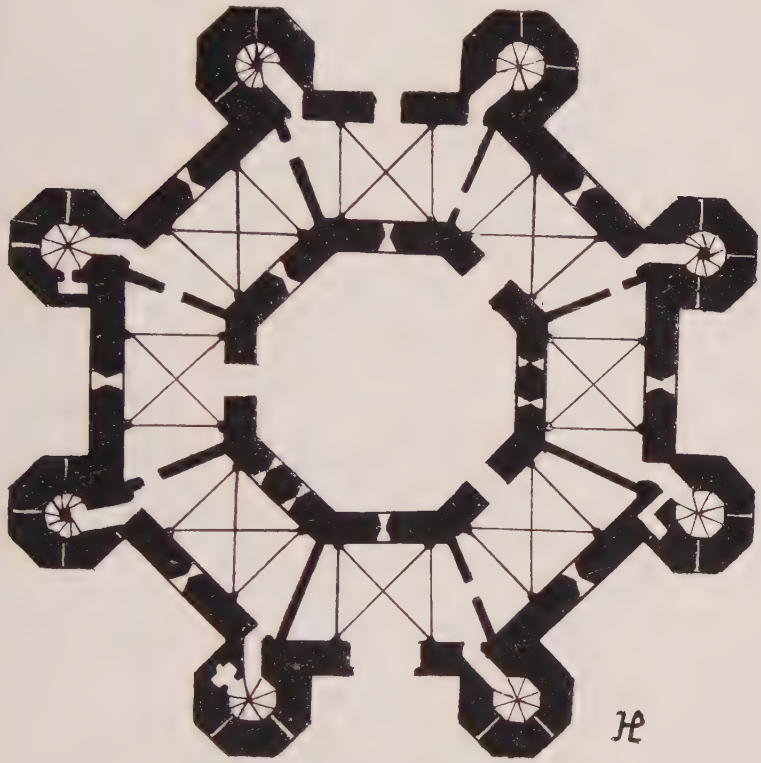

Fig. 2. — Plan du château de Castel del Monte (d'après E. Bertaux).

mesure d'appuyer cette hypothèse d'arguments supplémentaires. Castel del Monte détonne effectivement à l'extrémité de la péninsule, non seulement par sa conception d'ensemble, mais aussi par son décor composite où des éléments indigènes voisinent avec des souvenirs de l'Antiquité classique, des motifs musulmans et des apports gothiques. L'édifice est entièrement voûté d'ogives, ce qui accuse déjà une influence septentrionale. Les ogives et leurs supports — chapiteaux

et culs-de-lampe compris — relèvent de l'art français et, plus précisément, des styles champenois et bourguignon.

Malgré tout, Émile Bertaux n'a pas hésité à conclure, après un examen approfondi, que Castel del Monte, de même que les autres châteaux, élevés par Frédéric II au delà des Alpes, ne pouvait être l'œuvre d'un architecte français. Les éléments gothiques éparpillés dans cet édifice, remarquait-il, sont archaïques ; ils accusent la manière du début et non du milieu du siècle. Leurs origines champenoises et bourguignonnes étaient déjà lointaines lorsqu'ils parvinrent dans le royaume de Sicile ; ils s'étaient attardés en chemin : soit en Allemagne, soit dans l'Orient latin.

Nous voici donc loin de Boulogne, où d'ailleurs le décor — du moins le peu qu'il en reste — n'a rien de spécifiquement champenois ni bourguignon. Ne pourrait-on pourtant admettre que l'auteur de Castel del Monte ait vu le château de Philippe Hurepel ? Hypothèse facile, mais absolument gratuite. Boulogne est une forteresse féodale sans prétentions artistiques, commandée à un ingénieur fort habile, certes, mais à peu près exclusivement imbu de préoccupations militaires : résidence de hauts barons plus soucieux de se mettre à l'abri que de mener une vie mondaine. Les transformations qu'il a subies depuis quatre cents ans n'ont pas altéré sur ce point son caractère primitif. A tout prendre, cette bâtisse utilitaire et rébarbative ne ressemblait que superficiellement à Castel del Monte, œuvre accomplie d'un ingénieur doublé d'un artiste, et seulement par le principe en vertu duquel on avait, ici et là, disposé à l'abri d'une enceinte polygonale flanquée de tours d'angle une série de corps de logis environnant une cour. Les différences sont peut-être plus importantes que les analogies. La résidence impériale l'emportait par la qualité de la maçonnerie et surtout par la perfection du décor. Dessinée suivant un plan d'une régularité géométrique, elle aligne huit salles trapézoïdales de dimensions et de forme identiques, ordonnées de telle façon que les murs de refend convergent au centre de la composition. Tout cela répond à un idéal classique. Rien de tel à Boulogne, où la fantaisie chère à nos

ancêtres du Moyen âge se manifeste dans l'irrégularité des tracés autant que dans la conception linéaire, et non concentrique, de la distribution interne. L'esprit est donc opposé. Boulogne traduit fidèlement les aspirations de notre aristocratie féodale encore indomptée, son mépris de l'ordre, de la discipline et de la symétrie, son indifférence artistique. Castel del Monte relève au contraire du génie latin, épris d'équilibre et de régularité jusqu'à la manie ; il s'insère dans cette lignée d'édifices qui, imprégnés des traditions antiques, jetèrent un trait d'union entre la Rome des Césars et l'Italie de la Renaissance.

On tire parfois argument, en faveur de la filiation boulonnaise du château apulien, des bustes érigés au-dessus du portail d'entrée dans l'un et l'autre monument. A Castel del Monte le portail s'encadre effectivement de pilastres et d'un fronton ; ce dernier a perdu les sculptures qui l'ornaient, mais on en a retrouvé l'une : un buste décapité vêtu à l'antique et représentant sans nul doute l'empereur Frédéric II[1]. Or un annaliste de la fin du XVIII[e] siècle a prétendu qu'une effigie analogue surmontait le portail de Boulogne : « Simon de Villers étoit le favori du comte Philippe [Hurepel], écrivait-il[2]. Il avoit la direction des travaux de ce prince et, pour faire la cour à son maître, il fit placer le buste du comte dans une niche sur un petit encorbeillement qui mettoit l'inscription à l'abri des injures de l'air. Ce buste fut détruit lors de la prise de Boulogne par les Anglois en 1544. » Passons sur Simon de Villers, son intimité avec son maître n'était peut-être pas si étroite qu'on vient de nous le dire. Quant à la niche, il n'en reste nulle trace. Je sais bien que la façade de la forteresse a été défigurée de fond en comble au XVIII[e] siècle, mais je crains fort que la réalité de cette niche ait été tout simplement suggérée par la vue de plusieurs consoles en pierre, actuellement disparues et sans doute veuves, à la fin de l'Ancien

1. BERTAUX, *l. l.*, p. 732.

2. J.-F. HENRY, *Calendrier hist. et topographique du district de Boulogne pour 1791* (Boulogne, 1791), p. 20.

Régime, des hourdages ou mâchicoulis qu'elles avaient mission de supporter à l'origine. De cette pseudo-niche, on aurait conclu, avec un peu d'imagination, qu'elle avait pour objet d'enchâsser un buste : celui du comte en personne. Et comme on n'avait conservé aucun vestige de ladite statue — et pour cause —, on se serait tiré d'affaire en affirmant péremptoirement que les Anglais l'avaient supprimée lors du siège meurtrier de 1544[1]. Les Anglais ont bon dos dans le Boulonnais qu'ils ont en effet dévasté aux XIVe, XVe et XVIe siècles, sans compter les bombardements de ces dernières années.

Rayons de nos papiers le buste de Boulogne, au moins jusqu'à plus ample informé, et constatons que les analogies entre la résidence du comte Philippe et celle de l'empereur Frédéric sont, selon toute apparence, purement fortuites. S'il est quelque part un édifice auquel ressemblait Boulogne, c'est, non pas Castel del Monte, mais le château beaucoup plus proche de Fère-en-Tardenois[2], construit au début du XIIIe siècle par Robert II, comte de Dreux et de Braine, en vertu d'un accord passé l'an 1206 avec le comte de Champagne, suzerain du pays[3]. Fère est actuellement en ruines. Avant de s'écrouler, il fut rajeuni par le connétable Anne de Montmorency qui respecta la robuste carcasse médiévale. Fièrement campé au sommet d'une motte féodale, il décrit un polygone irrégulier et allongé : huit côtés flanqués de neuf tours dont deux encadrent le portail ouvert à l'une des extrémités. Des bâtiments renouvelés au XVIe siècle s'adossaient à la plupart des courtines ; leur façade bordait la cour intérieure. Pas de donjon non plus : chose étrange à pareille date. Ce plan est presque semblable à celui de Boulogne, au moins dans son principe et ses lignes maîtresses. Ne nous attachons pas plus

1. C. Enlart n'était pas moins sceptique que moi sur la réalité du buste et de la niche de Boulogne ; cf. ses *Monum. anciens de Boulogne*, dans *Boulogne-sur-Mer et la région boulonnaise* (Boulogne, 1899), I, p. 258.

2. Aisne.

3. Cf. sur ce monument : E. Moreau-Nélaton, *Hist. de Fère-en-Tardenois* (Paris, 1911), I, p. 57 sqq., 284 sqq. etc. — E. Lefèvre-Pontalis, *Fère-en-Tardenois*, dans le *Congrès archéol.* de Reims (1911), I, p. 263.

qu'il ne convient aux différences, d'ailleurs dénuées d'intérêt : telles que la distribution interne des corps de logis et l'orientation différente de l'entrée, retenons surtout — je le répète — l'ensemble, outre l'absence caractéristique du donjon. L'hypothèse d'une influence du doyen de ces monuments sur le plus jeune s'impose d'autant plus volontiers que l'un et l'autre, fort proches dans le temps, ne sont pas très éloignés dans l'espace. J'imagine que les ingénieurs militaires de l'époque, en tout cas ceux qui travaillaient au compte des grands seigneurs, s'efforçaient de se tenir à peu près au courant des récents perfectionnements de la fortification et qu'ils ne négligeaient pas d'aller voir ce qu'on faisait autour d'eux. Par surcroît Philippe Hurepel entretenait, notamment vers 1228-1230, des relations constantes, amicales et peut-être intimes avec ses cousins de Dreux ; ne fut-il même pas durant cette période un allié du fameux Pierre Mauclerc, ce fils du comte Robert II qui gouverna la Bretagne et qui avait reçu la seigneurie de Fère en héritage[1] ? L'opinion selon laquelle Boulogne dériverait directement de Fère est ainsi très vraisemblable. Le malheur est que, faute de textes formels sans doute à jamais disparus, nous ne pouvons l'étayer que de présomptions.

***

Le plan polygonal dans l'architecture militaire de l'Occident n'était point une nouveauté lorsque s'ouvrit le XIII^e^ siècle. Les Romains eux-mêmes l'avaient parfois adopté. S'ils donnaient en général un tracé rectangulaire à leurs camps et à leurs *castella*, ils ne laissaient pas parfois de s'écarter de la règle en augmentant le nombre des côtés. Par exemple le camp de *Vetera*, près de Xanten, épousait primitivement les contours d'un polygone[2]. L'enceinte du *castellum* de Junke-

1. Sur les relations entre Philippe Hurepel et la maison de Dreux, voir notamment E. Berger, *Hist. de Blanche de Castille* (*Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. LXX, 1895), chap. III et IV, *passim*.

2. J. Déchelette et A. Grenier, *Manuel d'archéol. préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. V, 1^re^ partie (Paris, 1931), p. 260.

rath, entre Trèves et Cologne, se fractionnait en 15 pans[1] ; celle des *castella* de Bitburg et Neumagen, dans la même région, comportait comme la précédente un nombre de côtés assez élevés pour dessiner une figure presque ovale ; elle était en outre flanquée de tours[2]. Ces exemples siègent tous sur le territoire de l'actuelle Province Rhénane, mais comment n'être pas persuadé qu'il en existait d'autres au Moyen âge, sur le sol de l'ancienne Gaule, particulièrement dans les régions jadis frontières telles que le Brabant et la Lorraine, ou bien à proximité de la grande voie stratégique unissant Boulogne à Cologne ? Ces vestiges épars, assurément encore imposants en certains endroits, ne manquèrent certes pas de fournir des modèles à nos ingénieurs médiévaux.

Les grands châteaux érigés en Gaule aux IX^e^ et X^e^ siècles, sous l'aiguillon des invasions normandes et des guerres civiles qui disloquaient l'empire de Charlemagne, épousaient un tracé irrégulier, lâche et mou. Ils n'avaient pas seulement pour objet de protéger la résidence d'un seigneur ecclésiastique ou laïque et de son entourage — c'est-à-dire un monastère ou une *villa* —, mais aussi d'offrir en cas de péril un abri à la population d'alentour et à ses troupeaux. C'est pourquoi on leur donnait des dimensions considérables, telles souvent qu'une bourgade, sinon une ville naquit à l'intérieur du périmètre de leurs remparts tutélaires.

Les châteaux romans, du moins ceux des princes féodaux, ne différaient guère, dans leur principe ni leurs dipositions générales, des camps de refuge carolingiens. Délimités par une enceinte très distendue, mais faiblement armée et qui englobait toutes sortes de bâtiments — manoir seigneurial et dépendances, église, granges etc. —, ils occupaient également une surface importante et atteignant parfois plusieurs hectares. En certains endroits choisis on les renforçait par l'addition d'un donjon — réduit suprême — et, rarement,

1. *Ibid.*, 441.

2. *Ibid.*, 441, et A. Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule* (Paris, 1907), p. 225.

d'un châtelet ou autre ouvrage supplémentaire. Tels quels ils n'offraient à l'assaillant qu'une capacité de résistance médiocre et diffuse en raison de leur dilatation excessive, sauf aux quelques points spécialement fortifiés. Le plan variait suivant les lieux, mais sans s'asteindre à la régularité : approximativement polygonal à Gisors et Caen, décrivant ailleurs plus ou moins grossièrement un quadrilatère, un triangle ou toute autre figure.

Une réaction s'amorça vers la fin du XII^e siècle. Le château, cessant d'être destiné à une nombreuse collectivité, tendit désormais à se réserver exclusivement au propriétaire et à sa mesnie. Résidence seigneuriale encore, il accentua pourtant son caractère guerrier jusqu'au jour où, l'évolution parvenue à son terme à la fin du XV^e siècle, il devint une bâtisse purement militaire : à la fois forteresse et caserne comme à Dijon. Cependant, en ce même XV^e siècle, on se mit bien souvent — phénomène inverse — à le dépouiller de son appareil défensif et à développer sa mission résidentielle : d'où le Plessis-lez-Tours et les châteaux de la Renaissance, ces demeures accueillantes, souriantes de cent fenêtres et où tours, tourelles et mâchicoulis ne sont plus qu'une armure de parade dépouillée pièce par pièce, que le rappel bientôt désuet d'un pouvoir féodal presque aboli. Ainsi ce dédoublement conduisit par des voies divergentes, mais directes, aux citadelles de Vauban et aux châteaux classiques. Une pareille évolution résulte manifestement d'une épidémie d'égoïsme. Assurément, au temps de Philippe-Auguste, l'insécurité avait beaucoup diminué depuis les invasions normandes et les convulsions de l'empire caroligien à l'agonie. Assurément la technique des sièges, singulièrement perfectionnée depuis la première croisade à l'école des ingénieurs sarrasins et des poliorcètes byzantins, appelait une multiplication des organes défensifs telle qu'il devenait ruineux de garnir en conséquence une forteresse très étendue. Mais, en renonçant à offrir un refuge à leurs vassaux et à leurs tenanciers, en les laissant pourvoir eux-mêmes à leur sécurité propre, les seigneurs se détournaient des devoirs qui avaient justifié leurs ascension durant

les siècles précédents. Oublieuse de ses obligations sociales, de sa tâche protectrice, l'aristocratie se constituait en caste.

Reflet fidèle de cette transformation, le château se contracte et se hérisse. Son périmètre se restreint ; en revanche ses défenses s'accumulent jusqu'à atteindre les limites du possible : cela dès l'aurore de cette période nouvelle, en cette forteresse quasi-parfaite qu'est le Château-Gaillard. Même princier, même royal, il n'est presque nulle part très grand : cette règle se vérifie à Boulogne, à Pierrefonds et au Louvre comme à Villandraut et à Pau, à Saumur et Mehun-sur-Yèvre comme à Najac et Tarascon. Puissamment armé, il forme désormais un ensemble homogène dont les éléments s'épaulent et se complètent mutuellement. Chaque tour vaut à elle seule un donjon, ce qui conduit à la suppression graduelle du donjon proprement dit : chose accomplie, pour la première fois peut-être en France, à Fère-en-Tardenois. Les bâtiments s'adossent aux courtines et s'ordonnent en bordure d'une cour centrale, au lieu de se disperser comme naguère sur un vaste terre-plein. Et, si l'on groupe parfois les dépendances — communs, granges, église, etc. — sous la hautaine protection de la demeure du maître, si l'on fortifie cette basse-cour et si on lui donne assez d'étendue pour lui permettre d'accueillir la population des environs en cas de péril, on ne tarde pas à renoncer à ces annexes dispendieuses, rares déjà au XIII^e^ siècle, presque partout abolies au XV^e^.

Tels sont les caractères primordiaux du château gothique. Il y a des exceptions, évidemment. Exemples au palais pontifical d'Avignon et au palais parisien de la Cité, qui renferment chacun un monde d'administrations publiques, et à Vincennes, somptueuse réplique de Windsor dans son principe, sinon son plan et sa silhouette. Cependant beaucoup de châteaux des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, perpétuant les traditions de l'âge antérieur, conservent l'enceinte aux contours mous englobant des bâtisses dispersées ; on en trouve une assez longue série de spécimens dans le Sud-Ouest de la France où, jusqu'à la guerre de Cent Ans, on accentue l'archaïsme par l'insuffisance du flanquement et la rareté des tours.

*
* *

Le château polygonal subit cette évolution comme les autres. Le nombre et la longueur de ses côtés décroissent, ce qui lui donne un contour plus ferme. Essayons de retracer les lignes maîtresses de son évolution. Nous prendrons comme terme initial le château de Gand, construit à la fin du XII[e] siècle pour le comte de Flandre Philippe d'Alsace : enceinte polygonale à vingt-six côtés d'un tracé presque ovoïde — elle est datée de 1180 — et flanquée d'une échauguette à chaque angle, donjon central, bâtiments dispersés à travers la cour, la plupart adossés aux courtines[1]. Cette dispersion est un héritage roman, de même que le dessin lâche des remparts, mais la superficie déjà resserrée, l'accumulation des défenses et des organes de flanquement annoncent la formule gothique.

Richard Cœur de Lion accomplit un nouveau progrès lorsque, en 1197 et 1198, il érigea le Château-Gaillard[2] sur un promontoire rocheux dominant la vallée de la Seine. Ici le corps principal de la place a reçu le plan d'un hexagone irrégulier avec un côté sinueux qui épouse le relief du sol. Une tour se dresse à chaque angle. Une seconde enceinte à peu près elliptique, garnie de tourelles presque tangentes entre elles, s'articule de part et d'autre d'un donjon central. Quelques bâtiments seulement, tous adossés aux courtines[3]. Cette forteresse formidable, chef-d'œuvre incontestable de l'architecture militaire du temps en Occident, n'a jamais été destinée à recevoir un roi et son entourage, mais seulement une garnison et un gouverneur ; c'est donc une bâtisse purement guerrière, étrangère à toute préoccupation de confort

---

1. J. de Waele et A. Van Werveke, *Château des comtes de Flandre à Gand : guide du visiteur* (7[e] éd., Gand, 1923). Cf. M. Dieulafoy, *Le Château-Gaillard et l'architecture militaire du XIII[e] s.*, dans *Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, XXXVI, 1898, p. 379.

2. Eure.

3. Dieulafoy, *l. l.*, p. 325.

et d'apparat. A ce titre elle préfigure, avec quelques siècles d'avance, les citadelles de la fin de l'Ancien Régime.

Ainsi, dès les dernières années du XIII^e siècle, le plan se clarifie. On cesse de planter au petit bonheur les bâtiments d'habitation et les dépendances — chapelle, caserne et

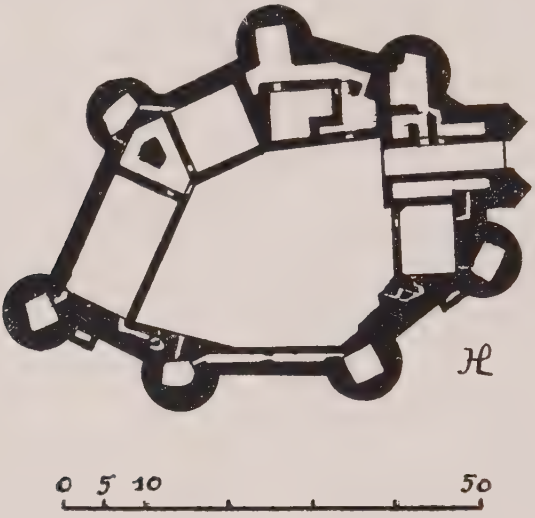

Fig. 3. — Plan du château de Fère-en-Tardenois (d'après A. Blanchecotte).

communs —, on les appuie contre les courtines afin de dégager la cour. D'ailleurs la restriction du périmètre, qui commence alors de se généraliser, impose un certain nombre de servitudes compensatrices dont, en premier lieu, l'obligation d'utiliser au maximum la maigre surface disponible. La conception nouvelle se réalise pleinement au Louvre de Philippe-Auguste, construit de 1190 à 1202 ou environ[1], et prototype d'une famille considérable de châteaux rectangulaires. On la retrouve quelques années ensuite à Fère-en-Tardenois, commencé peu après 1205 et où l'on supprime carrément le donjon : inno-

1. L. Hautecœur, *Hist. du Louvre* (Paris, 1928), p. 3.

vation capitale dont je suis tenté d'attribuer la paternité à l'ingénieur de la forteresse des comtes de Dreux. A Boulogne enfin, vers 1231, la formule atteint son expression complète par la ceinture continue que les bâtiments forment autour de la cour centrale car, à Fère comme au Louvre, la ceinture s'interrompt, si bien que le rempart sert lui-même de clôture à une bonne partie de la cour. A la différence de la « fille » du Cœur de Lion, édifice exclusivement militaire, le Louvre, Fère et Boulogne sont à la fois forteresses, casernes et palais : palais bien modestes à la vérité, mais quand même résidences royale ou princières (fig. 3).

Fère et Boulogne font école. Du XIII^e^ au XVI^e^ siècle leur type se propage dans un grand nombre de provinces françaises et dans les Pays-Bas sans s'altérer essentiellement : le périmètre demeure habituellement restreint, les bâtiments s'adossent presque toujours à l'enceinte dont des tours ou tourelles garnissent la plupart ou la totalité des angles, le donjon est habituellement aboli. Le nombre des côtés varie suivant les lieux : douze à Créminil[1] et Wijnendale[2], onze à Olhain[3], dix à Hardelot[4] et La Royère[5], huit à Pamele[6], sept à Largoët-

---

1. Pas-de-Calais. C'est un petit château bâti probablement au milieu du XV^e^ ou du XVI^e^ siècle. Cf. P. Héliot et P. Drobecq, *Le château de Créminil,* dans *Bull. de la Commission des monum. hist. du Pas-de-Calais,* VI (1938), p. 382. — P. Héliot, *Nouvelles observations sur l'église de Wismes et le château de Créminil, ibid.,* p. 493.

2. Belgique, Flandre-Occidentale. C'est un château bâti à la fin du Moyen âge, en majeure partie détruit en 1811, mais relevé depuis sur les fondations anciennes. Voir K. Wach, *Flandrische und brabantische Wasserschlösser,* dans P. Clemen, *Belgische Kunstdenkmäler* (Munich, 1923), II, p. 70. — E. de Seyn, *Dictionnaire hist. et géographique des communes belges* (Bruxelles, 1924-1925), II, p. 468.

3. Pas-de-Calais. Sur ce château du XV^e^ siècle, voir R. Rodière, *Olhain,* dans *Congrés archéol.* d'Amiens (1936), p. 156.

4. *Ibid.* Ce château, bâti vers 1228-1234 pour le comte de Boulogne Philippe Hurepel, offre d'assez nombreuses différences avec son voisin et contemporain de Boulogne ; il témoigne notamment d'une technique moins savante. Cf. P. Héliot, *Château d'Hardelot, ibid.,* p. 342.

5. Belgique, Hainaut. Sur ce château du XIII^e^ siècle maintenant en ruines, voir l'abbé Th. Leuridan, *Le château de La Royère à Néchin* (Tournai, 1884, extr. du t. IX du *Bull. de la Soc. hist. et littéraire de Tournai*).

6. A Audenarde (Belgique, Flandre-Orientale). Ce château fut rebâti vers 1627 et détruit en 1783 (Wach, *l. l.,* II, p. 70. — De Seyn, *l. l.,* I, p. 53).

en-Elven[1] et Lassay[2], six à Bouillancourt-en-Séry[3], Montauban-de-Bretagne[4] et Pouke[5], cinq à Francs[6], Hames[7], Heeswijk[8], Laerne[9], Marcillé-Robert[10], Nantes[11], Saint-Fargeau[12] et Vieil-Hesdin[13]. A Sucinio[14] le polygone est extrêmement irrégulier :

---

1. Morbihan. Cet édifice, construit aux XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles, est encore muni d'un gros donjon. Cf. R. GRAND, *Château de Largoët-en-Elven*, dans *Congrès archéol.* de Brest et Vannes (1914), p. 266.

2. Mayenne. Il s'éleva vers 1458. Voir le marquis DE BEAUCHESNE et E. LEFÈVRE-PONTALIS, *Le château de Lassay*, dans *Bull. monumental*, LXIX (1905), p. 3.

3. Somme. C'est un ouvrage du XIII^e^ ou XIV^e^ siècle actuellement ruiné (*La Picardie hist. et monumentale*, IV, p. 21).

4. Ille-et-Vilaine. Ce château fut bâti au moins en grande partie aux XIII^e^ et XV^e^ siècles. Voir P. BANÉAT, *Le département d'Ille-et-Vilaine : hist., archéol., monum.* (Rennes, 1927-1929), II, p. 421.

5. Belgique, Flandre-Orientale. Ce château, probablement élevé au XV^e^ siècle, fut rebâti aux XVII^e^ et XVIII^e^ (WACH, *l. l.*, II, p. 70. — DE SEYN, *l. l.*, II, p. 247).

6. Gironde. Sur ce château, élevé à la fin du Moyen âge, mais dont certaines parties remontent au XII^e^ siècle, voir L. DROUYN, *La Guyenne militaire* (Bordeaux et Paris, 1865), II, p. 223.

7. Pas-de-Calais. Château peut-être relevé par les Anglais aux XIV^e^ ou XV^e^ siècles et détruit en 1560. Cf. Lord H. A. DILLON, *Calais and the pale* (Londres, 1892, extr. du t. LIII d'*Archaeologia*, p. 13).

8. Pays-Bas, Brabant-Septentrional.

9. Belgique, Flandre-Orientale. Château du XIII^e^ siècle, remanié et agrandi aux XIV^e^ et XV^e^ (WACH, *op. cit.*, II, p. 67 et 70. — DE SEYN, *l. l.*, I, p. 570).

10. Ille-et-Vilaine. Château partiellement construit au XV^e^ siècle (BANÉAT, *l. l.*, II, p. 338).

11. Château rebâti par les ducs de Bretagne de 1466 à 1490 environ, remanié et mutilé depuis. Voir M. ELDER, *Le château des ducs de Bretagne* (Nantes, 1923), p. 23, etc.

12. Yonne. L'édifice, élevé au XV^e^ siècle par Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, fut remanié et partiellement rebâti aux XVII^e^ et XVIII^e^. Cf. P. BARBIER, *Auxerre et l'Auxerrois* (Paris, 1936), p. 101 et 236.

13. Pas-de-Calais. Ce château, sans doute bâti à la fin du XVIII^e^ siècle par le comte d'Artois Robert II, remanié par ses successeurs et par les ducs de Bourgogne aux XIV^e^ et XV^e^, fut rasé en 1553. Voir le D^r^ B. DANVIN, *Vicissitudes, heur et malheur du Vieil-Hesdin* (Saint-Pol, 1866), p. 374.

On peut rattacher à la même série les châteaux de Fromessent (Pas-de-Calais) dont les parties les plus anciennes remontaient au moins au XV^e^ siècle (R. RODIÈRE, *Les vieux manoirs du Boulonnais*, Arras, 1925, p. 45), de Gaesbeek (Belgique, Brabant) qui date de la fin du Moyen âge (WACH, *l. l.*, II, p. 67 et 70 ; DE SEYN, *l. l.*, I, p. 375), et de Rèves (Belgique, Hainaut ; cf. WACH, *l. l.*, et DE SEYN, II, p. 282).

14. Morbihan. Le château fut bâti par les ducs de Bretagne aux XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles. Voir R. GRAND, *Château de Sucinio*, dans *Congrès archéol.* de Brest, *l. l.*, p. 378.

quatre côtés longs dont les deux extrémités sont rattachées par une muraille brisée en quatre ou cinq pans.

Il y a des variantes, naturellement. A Angers[1] comme à Étaples[2], l'enceinte, au lieu de décrire une figure entièrement convexe, se décroche dans le sens concave, selon un parti esquissé déjà à Fère-en-Tardenois ; en outre une partie au moins des bâtiments était plantée dans la cour, au centre de celle-ci ou à quelque distance du rempart. Plusieurs châteaux, peut-être indirectement inspirés de la forteresse syrienne de Scandelion[3], appartenaient à la famille de Fère et de Boulogne, sauf toutefois cette différence que la plupart des tours et tourelles, au lieu de garnir les angles, s'adossaient au milieu des côtés : exemples à Billy[4], à La Mothe-Saint-Héray[5] et à Podensac[6], les courtines de ce dernier subissant deux décrochements.

D'autres types sont à signaler. Bâti au sommet d'une motte vers 1250, le château d'Orthez procédait de formules

---

1. Le château d'Angers fut bâti sur l'ordre de Blanche de Castille et de saint Louis ; le gros œuvre s'en éleva de 1228 à 1238. L'enceinte a reçu le tracé général d'un pentagone. Cf. : chanoine Urseau, *Angers*, dans *Congrès archéol.* d'Angers et Saumur (1910), I, p. 228. — E. Berger, *Hist. de Blanche de Castille, l. l.*, p. 206.

2. Pas-de-Calais. Ce château, actuellement détruit, était l'œuvre des comtes de Boulogne qui le construisirent à la fin du XII^e^ siècle — le donjon datait de cette époque — et semblent l'avoir remanié au XIII^e^ ; ses contours se rapprochent de l'hexagone. Voir : G. Souquet, *Hist. et description du château d'Étaples* (Amiens, 1855). — [A. de Rosny], *Album hist. du Boulonnais* (Boulogne, 1892), pl. 37 et p. 41.

3. C'est un château franc bâti au XIII^e^ siècle et affectant la forme d'un octogone régulier. Voir C. Enlart, *Manuel d'archéol.*, II (2^e^ éd., Paris, 1932), 2^e^ partie, p. 603.

4. Allier. C'est un château de plan hexagonal, construit à la fin du Moyen âge et maintenant ruiné. Cf. L. Montagne, *Compte rendu de la 13^e^ excursion*, dans *Bull. de la Soc. d'émulation du Bourbonnais*, XIX (1911), p. 295.

5. Deux-Sèvres. Ce château, érigé au moins en grande partie au XVI^e^ siècle, disparut au XIX^e^ ; le nombre de ses côtés s'élevait à huit ou davantage. Voir : C. Arnauld, *Monum. religieux, militaires et civils du Poitou : Deux-Sèvres*, 1^re^ série (Niort, 1843), p. 201. — D^r^ A. Prouhet, *La Mothe-Saint-Héray*, dans J. Robuchon, *Paysages et monum. du Poitou*, IX (Paris, 1894), canton de La Mothe, p. 16.

6. Gironde. Ce château, construit à la fin du XIII^e^ siècle ou au XIV^e^, compte dix côtés (Drouyn, *l. l.*, II, p. 213).

romanes[1] ; le corps principal de la place se composait d'une enceinte irrégulière à seize ou dix-huit côtés, enserrant un donjon et un corps de logis plantés vers le milieu de la cour et attenant l'un à l'autre ; aucun organe de flanquement, ce qui dénote un archaïsme étrange, du moins aux yeux des Français du Nord. Cette formule se réédita, mais perfectionnée, au château voisin de Montaner[2], construit vers 1375 pour Gaston Phœbus, comte de Foix, et probablement sur les plans de l'ingénieur Sicard de Lordat. Cet édifice, juché au sommet d'une colline, s'environne d'un rempart à peu près circulaire — il décrit en réalité un polygone à 22 côtés — qu'enjambe un puissant donjon carré et auquel s'adossent des bâtiments enchâssant une cour centrale ; des contreforts, jadis porteurs d'échauguettes, épaulent les angles des courtines suivant un procédé que j'ai déjà noté à Gand. A Blanquefort[3], où l'on réédita le principe adopté à Orthez, le corps de logis rectangulaire flanqué de six tours se dresse au centre d'un terre-plein que délimite une enceinte basse à multiples côtés, flanquée de quelques tours et tourelles disposées au petit bonheur : tantôt aux angles, tantôt vers le milieu des côtés. Plusieurs châteaux et manoirs rappellent certaines petites forteresses de l'âge roman avec leur flanquement insuffisant et les bâtiments qui couvrent la majeure partie, sinon la totalité de l'aire inscrite à l'intérieur de l'enceinte : ainsi La Brède[4] et Savignac[5].

---

1. G. Andral, *Orthez*, dans *Congrès archéol.* de Bordeaux et Bayonne (1939), p. 391. Le château est actuellement ruiné.

2. Basses-Pyrénées. Voir A. Blanchet, *Le château de Montaner*, dans *Congrès archéol.* d'Agen et Auch (1901), p. 362. Le château de Sauveterre (Basses-Pyrénées) appartient à la même famille que ceux d'Orthez et Montaner.

3. Gironde. C'est un château contemporain de Podensac (Drouyn, *l. l.*, II, p. 56).

4. *Ibid.* L'enceinte ne compte pas moins de 17 côtés ; bâtie au début du XIV^e^ siècle, flanquée d'une tour et de quelques tourelles, elle enserre des bâtiments agrandis ou remaniés au XV^e^ siècle (Drouyn, *l. l.*, II, p. 349).

5. *Ibid.* Ce manoir, érigé au XIV^e^ siècle se compose d'un corps de logis dont les contours épousent le tracé d'un dodécagone ; il est flanqué de contreforts, coiffés ou non d'échauguettes, et d'une tour (Drouyn, *l. l.*, II, p. 353). Il devait beaucoup ressembler au manoir de Blacourt (Pas-de-Calais), œuvre probable du XII^e^ ou

Dans toutes ces forteresses le tracé polygonal résulte d'une volonté bien arrêtée, mais il arrive que la nature des lieux l'ait imposé, ce qui nous autorise à le qualifier en ce cas d'accidentel. Voici par exemple quelques châteaux plantés à l'extrémité d'éperons rocheux : Auros[1], Malengin[2], Pressac[3] et Murols[4]. Les courtines y brisent fréquemment leur contour à la pointe du promontoire, afin de s'adapter aussi exactement que possible aux courbes de niveau, mais dessinent de longues lignes droites sur les faces latérales de la place et sur la façade principale, tournée vers le plateau.

On voit par ces spécimens variés que le château polygonal, quoique moins répandu que le château quadrangulaire, à l'époque gothique en tout cas, représente pourtant un type assez en vogue dans plusieurs provinces de la France et des Pays-Bas : notamment en Flandre, Artois, Boulonnais, Bretagne et Bordelais. On voit aussi qu'on l'appliqua à des forteresses particulièrement remarquables : Gand, Château-Gaillard, Boulogne, Angers, Vieil-Hesdin et Nantes qui comptèrent en leur temps parmi les chefs-d'œuvre de l'architecture militaire en Occident. Au reste c'est de lui que dérivent les citadelles de Vauban : descendance illustre qui suffit à nous garantir la haute qualité de la formule.

XIII^e siècle dont l'enceinte à peu près circulaire était garnie d'une tour unique (renseignement communiqué par M. A. Leduque). D'ailleurs les châteaux gothiques de plan circulaire, qui sont très rares, ne différaient pas sensiblement des châteaux polygonaux contemporains : ainsi ceux de Beersel (Belgique, Brabant) et de Gavere (*ibid.*, Flandre-Orientale).

1. Gironde. Ce château, actuellement ruiné, semble avoir été bâti à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e (Drouyn, *l. l.*, II, p. 400).

2. *Ibid.* C'est un château du XIV^e siècle : bâtiments adossés aux remparts, deux tours seulement et plantées aux angles de la façade principale, la plus vulnérable (*ibid.*, I, p. 105).

3. *Ibid.* Cet édifice en forme d'hexagone irréguliers'éleva aux XIV^e et XV^e siècles : bâtiments adossés à l'enceinte, trois tours regardant le plateau (*ibid.*, II, p. 170).

4. Puy-de-Dôme. Le corps de la place, érigé sur un piton rocheux à une époque inconnue, a été agrandi et en majeure partie renouvelé vers 1400 : cour centrale entourée de bâtiments, enceinte à 11 côtés flanqués de tours et tourelles d'angle sur les faces exposées à l'attaque et probablement d'échauguettes sur les faces couronnant l'escarpement. Voir Commandant A. du Halgoët, *Le château de Murols*, dans *Congrès archéol.* de Clermont-Ferrand (1924), p. 208.

Le château polygonal est ordinairement un château de plaine érigé en terrain plat, planté sur une légère éminence, ou bien juché sur une motte artificielle à laquelle il eût été facile de donner toute autre forme. Il est très rare dans les régions montagneuses. Il ne doit donc point, le plus souvent, s'assujettir aux accidents de terrain. Or, à la différence des citadelles de la fin de l'Ancien Régime, il ne décrit qu'exceptionnellement une figure régulière. On remarque en effet, et non sans surprise, que dans la grande majorité des cas son dessin échappe à la rigueur géométrique et que l'enceinte est tracée de manière apparemment fantaisiste, là même où l'on eût sans peine pu conférer aux côtés une longueur égale, et aux angles un degré d'ouverture identique. A quoi cela tient-il donc ? A la configuration du terrain appartenant au propriétaire ? Cela ne paraît guère vraisemblable, car ce dernier avait sans doute le loisir de s'étendre à son gré, à la campagne du moins. A des commodités de distribution interne ? Peut-être, mais j'imagine que ces servitudes n'ont pas souvent joué. Je crois plutôt que les ingénieurs médiévaux ne se souciaient pas le moins du monde de symétrie et qu'ils articulaient leurs constructions suivant leur caprice, préoccupés seulement de remplir le programme défensif qu'on leur imposait et de rester dans les limites des crédits ouverts à leur intention[1]. Le château quadrangulaire, en règle générale, présente également les mêmes caractères d'irrégularité, mais à plus faible dose. Cela choque nos contemporains nourris de traditions classiques, en revanche cela semblait certainement tout naturel à nos ancêtres du Moyen âge, peu formalistes en matière de bâtisse et férus de pittoresque. Ce n'est pourtant pas qu'on ait partout méconnu les vertus du polygone régulier. Quelques châteaux gothiques nous l'attestent[2]. Rabelais en

1. Il est juste de remarquer que certaines irrégularités de plan proviennent de remaniements opérés après coup et d'additions.

2. Citons les châteaux dont les contours dessinaient un polygone régulier ou presque régulier : Scandelion en Syrie, Castel del Monte, en Italie ; Billy, Bouillancourt-en-Séry et La Mothe-Saint-Héray, en France ; Pamele, Pouke, Rèves, La Royère et Wijnendale, en Belgique.

personne y sacrifia sans mériter pour si peu l'étiquette d'esprit géométrique ; rappelons-nous que l'auteur de *Gargantua*, qui, par sa date de naissance appartenait au XV^e^ siècle, construisait en imagination son abbaye de Thélème avec six corps de logis enserrant une cour hexagonale et autant de tours d'angle[1]. Programme très voisin, convenons-en, de ceux de Boulogne, de Saint-Fargeau et de Castel del Monte, mais fort éloigné des habitudes monastiques.

Il semble impossible d'établir des filiations, faute de textes d'abord, et aussi parce que trop de châteaux ont disparu, souvent sans laisser de traces appréciables. C'est presque par hasard que j'ai pu étayer d'arguments historiques la parenté qui unit apparemment Fère-en-Tardenois et Boulogne. Peut-être serons-nous un jour en mesure de dresser quelques généalogies, de rassembler les membres dispersés de quelques familles, mais il faudra qu'au préalable soit dressé l'inventaire de nos monuments : tâche longue et difficile qu'à part une poignée d'archéologues, au premier rang desquels il faut inscrire Léo Drouyn, personne ne s'est encore soucié d'aborder, même dans les limites relativement étroites d'une province ou d'un département. L'évolution de notre architecture militaire au Moyen âge, fort mal connue de nos jours, ne se laissera embrasser dans ses grandes lignes et la plupart de ses détails qu'au prix d'une ingrate, et parfois fastidieuse besogne d'archiviste, conduite avec méthode et persévérance.

Pierre Héliot.

---

1. *Gargantua*, chap. LIII.

VARIÉTÉ

La décollation de Méduse

Au Musée de Budapest, on peut voir un bas-relief d'époque romaine, de médiocre exécution, qui représente la décollation de Méduse par Persée assisté d'Athéna (fig. 1)[1]. La scène est du type traditionnel : à droite, la Gorgone tombée à genoux, ne se défend que mollement contre son sort ; le héros la saisit d'une main ; par la chevelure de l'autre il lui tranche la gorge, la tête détournée ; plus curieuse est Athéna, qui, de son attirail guerrier, n'a conservé que le bouclier qu'elle élève de ses deux mains comme quelque objet d'usage domestique. On reconnaît le trait de la légende selon lequel Persée, pour guider ses gestes autour de la tête au regard mortel, a contemplé sa victime dans l'image reflétée, comme dans un miroir, par le bouclier de sa divine protectrice[2]. Cependant, le héros ne se soucie en aucune manière de ce miroir de fortune ; sans doute sa tête est résolument détournée du monstre qu'il achève, mais son regard est dirigé vers le haut, du côté d'on ne sait quel objectif lointain. Maladresse d'un sculpteur qu'on n'oserait qualifier d'artiste, dira-t-on ? Sans doute. Mais regardons la scène de plus près. Où rencontre-t-on encore cette même attitude du héros, jambes écartées, bras tendus, tête détournée et regard dirigé au loin vers le haut ; avec, et aussi, dans le costume, ce même bonnet phrygien, ce même manteau déployé et flottant au

---

1. Le relief est reproduit par G. Loeschcke, *Die Enthauptung der Medusa*, (*Festschrift Brunn*, Bonn, 1893), p. 9, fig. 5, n° D, et par S. Reinach, *Rép. rel.*, II, p. 118, n° 2. Notre figure 1 est empruntée au second de ces ouvrages. Reproduction d'après photographie dans C. Robert, *Sark. Rel.*, III, 3, 311[1], p. 403.

2. Ce détail n'apparaît en fait que dans les sources tardives : Lucain, IX, 669 ; Ovide, *Mét.*, IV, 782 ; Lucien, *Dial. mar.*, 14, 2 ; Apollodore, II, 4, 2, 8. Phérécyde (*Schol. ad Apoll. Rhod., Argon.*, IV, 1091 = *F H G*, I, 75, frg 26), nous parle simplement d'un miroir, sans dire qu'il est tenu par Athéna ; aussi bien les représentations les plus anciennes montrent la déesse en simple assistante, selon le rôle ordinaire qu'elle assume auprès des héros : ainsi, entre autres, sur les métopes d'Olympie, de Sélinonte. G. Loeschcke (*l. l.*, à la n. 1) a essayé de démontrer que le motif du bouclier tendu par Athéna remontait à un prototype de la peinture. Ziegler (*Arch. Rel. Wiss.*, 1926, p. 1-2), veut en attribuer l'invention à Euripide. Quoi qu'il en soit, il est sûr que nous avons affaire à un cas typique de détail mythique créé par la représentation. L'attitude étrange de Persée amène la question : mais comment voit-il ce qu'il fait ? d'où l'idée du miroir ; et précisément il y avait là Athéna inoccupée, avec son bouclier...

vent ? On ne saurait méconnaître, dans le détail même, les similitudes frappantes qu'offrent les représentations d'un autre tueur sacré ; sous la figure de Persée, le bas-relief de Budapest nous présente une simple transposition du Mithra tauroctone, tel que d'innombrables documents de la même époque l'ont fixé pour toujours. Ainsi, sans doute, s'explique l'attitude maladroite et comme « en marge »

Fig. 1. — Relief du Musée de Budapest.

d'Athéna, pour la figure de laquelle le sculpteur ne disposait peut-être pas de modèle.

La rencontre est-elle fortuite ? La question peut intéresser. Un artiste ancien ne disposait, somme toute, que d'un nombre limité d'attitudes typiques : autant de formules servant à traduire une idée. L'élément commun entre les deux scènes est évidemment le regard à la fois levé et détourné, attitude qui s'explique bien selon les termes mêmes de la légende de Persée et Méduse, mais qui n'a pas les mêmes raisons d'être dans l'exploit de Mithra. Dans le cas de ce dernier, la question n'a pas toujours trouvé l'attention qu'elle méritait[1]. C'est pourtant ce point aussi qui distingue plus particulièrement l'image du dieu iranien de son modèle hellénique, la figure de Niké βουθυτοῦσα ; et rien pourtant, ni dans le mythe, ni dans le rituel mithriaque, ne

1. Sur la question, l'ouvrage classique de Fr. Cumont, *Textes et Mon.* apporte peu : cf. pourtant, *Rev. arch.*, 1947, I, p. 5 sqq., ci-dessus. — Saxl, *Mithras* p. 12, 13 et 14 avec n. 1, avait fait déjà le rapprochement avec la décapitation de Méduse ; il ne faut pas penser cependant à une influence du sujet de Persée sur celui de Mithra : l'un comme l'autre remontent sans doute à un même prototype oriental, comme on essayera de le montrer. Pour ce dernier, cf. Saxl, *Mithras*, p. 4-6.

permet de concevoir les raisons de cette attitude caractéristique. Que représente d'ailleurs le groupe central qui ornait obligatoirement les niches des cavernes de Mithra ? Le sujet est, semble-t-il, mythique plutôt que rituel ; on voit non point le dieu sacrifiant, mais le héros combattant : c'est au terme d'une course sans doute échevelée, que la bête a été rejointe et terrassée ; le manteau du chasseur divin flotte encore au vent[1]. Le mouvement de la tête ne devient ainsi que plus étrange : au moment précis où il s'agit de porter le coup décisif, le combattant peut-il tourner ses regards ailleurs que sur sa victime ? L'illogisme de la représentation est fondamental[2]. Si encore on pouvait retrouver dans l'attitude de Mithra celle même de l'officiant pratiquant le taurobole ! Car, si mythique que soit l'aspect du groupe, il pourrait pourtant figurer la scène que jouaient au réel les fidèles dans l'immolation du taureau devant l'image sacrée. Mais sur ce point les documents nous font défaut.

La scène parallèle du mythe de Persée et Méduse serait-elle de nature à apporter quelque lumière à ce problème obscur ? L'attitude semblable des héros répondrait-elle à des causes semblables ? Sans doute, le récit de l'exploit de Persée paraît parfaitement cohérent et ne présente à première vue nul joint favorable à une critique désireuse de découvrir la réalité cachée sous l'habit légendaire. Mais on sait assez qu'un mythe n'est qu'un essai d'explication, qui ne touche souvent point le fonds du problème, ou ne donne parfois que de fausses raisons. Il s'agit, dans notre cas, d'une des très nombreuses histoires d'extermination des monstres. Persée est ici simplement le héros local de l'Argolide, et il peut sembler qu'il ne doive pas nous arrêter davantage. Tout autre apparaît aussitôt le cas de sa victime. Celle-ci possède une personnalité propre, qu'il n'est pas si facile de définir[3]. Méduse est, selon la légende classique, la sœur mortelle de deux autres monstres, l'une seulement des trois Gorgones. Son caractère primitif reste discuté. Divers documents semblent indiquer que nous possédons

1. Fr. Cumont, *Textes et Mon.*, I, p. 184-186. Le motif du manteau flottant au vent est peut-être moins probant que ne le pense l'auteur ; il y a de fortes chances qu'il s'agisse d'un motif stéréotypé. La même convention est observée dans les reliefs du Cavalier thrace, dans l'épisode d'Ajax saisissant Cassandre, etc.

2. Combien cette attitude est normalement sentie comme illogique, cela ressort d'un examen des documents, où l'on voit Mithra le regard dirigé vers sa victime : à peu près tous les exemples réunis par Fr. Cumont (du moins ceux dont il donne aussi une reproduction) portent aussi la mention « tête restaurée », soit ; p. 195, n° 6 ; p. 210, n° 28, fig. 37 ; p. 218, n° 47, fig. 49 ; p. 224, n° 57, fig. 53 ; p. 228, n° 65, fig. 59 ; p. 230, n° 68, fig. 61 (?) ; p. 482, n° 58 *bis*, fig. 415. Un exemple seulement montre une lutte véritable ; il s'agit d'ailleurs d'un relief non rituel, et sur lequel le dieu figure sans aucun de ses attributs ordinaires (p. 248, n° 82, fig. 82). Une exception plus notable est constituée par le groupe en marbre d'Asciano (Etrurie), publié par Fr. Cumont, *Scritti Nogara*, p. 102, pl. XII, 1 ; cette pièce offre une autre anomalie dans la manière dont le héros saisit le taureau.

3. L'article de Roscher-Furtwängler, *Lexikon, s. v. Gorgo*, reste fondamental ; autres études d'ensemble : G. Glotz, *Dict. Ant. os. v. Gorgones ;* Ziegler, *Real-Enz., s. v. Gorgo ;* R. Hampe, *Frühe griech. Sagenbilder*, p. 58 sq. On ajoutera les études de détail mentionnées dans les notes suivantes. Enfin on pourra se reporter au petit ouvrage de Jocelyn Woodward, *Perseus*, recueil commode de textes et d'illustrations.

en elle une ancienne divinité déchue, une des hypostases de la grande Mère crétoise. On la rencontre, en effet, sous les aspects de la Πότνια θηρῶν[1]. Ainsi, un plat de Camiros nous montre une *Potnia* à tête de Gorgone tenant de chaque main un volatile[2]. Une plaque de bronze, trouvée à Érétrie, nous la présente, elle-même, en « Dame des fauves »[3]. Tout récemment, les fouilles d'Olympie ont livré un autre document de bronze : l'image d'une *Potnia-Gorgone* tenant deux lions enlacés, sur une plaque d'attache de poignée de bouclier[4]. De Didymes, on connaît depuis longtemps une pièce architecturale sculptée, où le sujet est analogue[5]. Plus curieuse est la décoration du fameux fronton du temple d'Artémis de Palaeopolis à Corfou[6] : là, on voit Méduse entourée de ses deux enfants, Pégase et Chrysaor, et flanquée de deux fauves énormes, moitié lions, moitié panthères, sans lien extérieur avec la figure centrale. Plus évoluée encore était peut-être l'ornementation d'un des temples archaïques de l'Acropole d'Athènes[7]. Mais si le type de ces représentations ne paraît pas devoir être séparé de celui des *Potniai* ordinaires, si les sites qui nous les ont livrées remontent à l'époque mycénienne, si le nom même de Méduse, la « puissante », semble être une indication sur sa nature primitive, il n'en reste pas moins difficile de concevoir qu'une divinité ait pu jouer le rôle de vaincue et de victime. Méduse *mortelle* n'a dû conserver que des liens très lâches avec l'antique « Dame des fauves », et le monstre ignominieusement décapité par le fils d'une simple mortelle semble déjà dépouillé de ses attributs divins[8]. On ne voit d'ailleurs

---

1. La thèse de la Gorgone divinité préhellénique a été soutenue notamment par Ch. Picard, *Acropole*, I, 1926, p. 285-286, et *Manuel Sculpt.*, I, p. 474 sqq. Elle se trouve exposée et étayée le plus en détail chez S. Marinatos, *Arch. Eph.*, 1927-28, p. 7 sq., p. 26-27. Ont pris position contre : K. Géroyannis, *Arch. Eph.*, 1927-28, p. 138 sq., et surtout G. Rodenwaldt, *Korkyra*, p. 135 sqq., p. 154 sqq. — Cf. aussi R. Hampe, *Sagenbilder*, p. 59-60 ; Kuntze-Schleif, 3. *Olympiabericht, Jahrb.*, 1941, p. 100, qui penchent pour l'identification ; M. P. Nilsson, *Gesch. gr. Rel.*, (1941) p. 211, retient davantage le caractère de démon ; id., *Min. myc. Rel.*, p. 436.

2. Souvent reproduit : p. ex. J. Six, *Journ. hell. stud.*, 1885, pl. LIX ; Harrisson, *Prolegomena*, p 193, fig. 33 ; G. Radet, *Cybèbé*, p. 45, fig. 59.

3. E. Niki, *Rev. arch.*, 1933, I, p. 145 sq. ; sans doute une attache de ceinture, actuellement au Musée National d'Athènes.

4. Kuntze-Schleif, 3. *Olympiabericht, Jahrb.*, 1941, p. 100, fig. 92, pl. 33.

5. Pontremoli-Haussoullier, *Didymes*, p. 197, pl. 20 ; G. Mendel, *Cat. Constant.*, I, 555 ; R. Demangel, *Frise ionique*, p. 192, n° 2, p. 380 ; bloc d'angle de frise archaïque montrant une Gorgone avec des lions.

6. Cf. maintenant l'ouvrage de G. Rodenwaldt, *Korkyra*, p. 135, p. 154.

7. H. Schrader, *Jahrb.*, 1928, p. 54 sq., restituait une Gorgone comme acrotère central et deux fauves comme acrotères latéraux ; au contraire, W. H. Schuchhardt, *Ath. Mitt.*, 1936, p. 84, fig. 12 et p. 77, fig. 8 admet, pour acrotère central seulement la Gorgone ; il place dans le fronton un groupe de lions terrassant un taureau.

8. G. Rodenwaldt (*l. l.*, à la n. 12), tout en rejetant l'identification du fronton de Corfou avec le mythe de Persée (soutenue par R. Hampe, *Ath. Mitt.*, 1936, p. 279), nie toute connexion entre Gorgone et fauves, figures qu'il considère comme équivalentes : l'une comme les deux autres n'ayant à ses yeux qu'une simple fonction apotropaïque. Une dissociation entre Gorgone-potnia et Méduse serait sans doute artificielle à cette époque. On voit bien dans le fronton de Corfou

à peu près rien, ni dans le caractère, ni dans les rites de la déesse préhellénique, qui puisse expliquer l'exploit de Persée[1].

Force est ainsi de revenir aux aspects classiques de Méduse, et de tenter de découvrir, de ce côté, une interprétation de la légende. A vrai dire, le caractère principal de la Gorgone nous est révélé par ce qu'on nous dit de son regard pétrifiant. Ce détail précis n'est peut-être pas primitif[2] ; mais en tout cas, on ne pouvait pas impunément regarder Méduse en face. Sans doute, on connaît à Méduse d'autres tares physiques, en particulier d'horribles seins pendants[3] ; mais toute sa monstruosité et toute sa puissance sont assemblées sur sa tête : aux mèches serpentines, au visage grimaçant montrant des défenses porcines, à la langue tirée, au menton entouré d'une barbe[4] : en un mot, la Gorgone Méduse peut être identifiée, dans son essence, à l'image de sa tête, le *gorgoneion*. Or, le rôle et la signification du *gor-*

(comme aussi sur d'autres documents architecturaux de la même période, telle la plaque de terre-cuite de Syracuse : Van Buren, *Arch. fict. revetm.*, fig. 76 ; P. Orsi, *Mon. Ant.*, 1919, pl. 16 ; H. G. Payne, *Necrocorinthia*, p. 80, fig. 23 *e* ; Ch. Picard, *Manuel Sculpt.*, I, p. 515, fig. 170), la mère de Pégase et Chrysaor ; or, au VI^e^ siècle le mythe est certainement constitué dans son ensemble et Corfou en relations trop étroites avec Corinthe pour que le mythe argien n'y fût pas connu. De plus, le schéma héraldique de la « Dame des fauves » — s'il paraît difficile de nier qu'il ait servi de prototype à l'auteur du fronton — semble cependant déjà en voie de dissolution. Enfin, dans tous les exemples envisagés de la Gorgone-potnia, son rôle s'explique sans difficulté par sa fonction apotropaïque (pour le plat de Camiros, cf. Chr. Blinkenberg, *Rev. arch.*, 1924, I, p. 267). Ainsi on voit mal comment une divinité a pu tolérer comme ornement de son temple l'image d'un autre soi-même destiné à un sort si lamentable. D'autre part, la fonction apotropaïque et le caractère divin ne sont pas, en fait, irréductibles l'un à l'autre : on sait assez à quels risques s'expose le mortel à qui il arrive de regarder un dieu en face. Rien ne s'oppose donc à ce que, dans Méduse, nous reconnaissions une ancienne divinité déchue, primitivement identique à une déesse, mais qui ne l'est plus à l'époque archaïque. Les survivances ont-elles été plus ou moins fortes selon les endroits ? On notera que la grande majorité des documents cités proviennent d'Ionie ou d'Attique. Sur l'origine asiatique du type de la Potnia, cf. G. Radet, *Cybébé*, p. 5 ; Ch. Picard, *Mél. Holleaux*, p. 175. — H. G. Payne, *Necrocorinthia*, distingue deux types de gorgoneia, l'un corinthien (p. 79), l'autre ionien (p. 88). On trouve parfois une Gorgone et une *potnia* rapprochées sur un même document : ainsi, sur les anses du vase François, Furtwängler-Reichhold, pl. I.

1. L'explication a été tentée par Sp. Marinatos, *Arch. Eph.*, 1927-28, p. 33, fig. 14 b, qui rapproche l'attitude rituelle, tête détournée, des officiants sur certains documents minoens (scène du déracinement de l'arbre sacré) : le rapport ne saurait être que tout extérieur. On tiendra compte des remarques de M. Ch. Picard, a propos d'un cachet d'Harapa : 1938, II, p. 5 sqq.

2. Mentionné seulement avec Pindare, *Pyth.*, X, 46 et XII, 12 et Eschyle, *Prom.*, 798 ; rien encore dans Homère ou Hésiode, pour qui le regard n'est que terrible ; cf. réunion et discussion des textes homériques dans R. Hampe, *Sagenbilder*, p. 61.

3. P. ex. le plat de Camiros déjà cité n. 8, p. 63, ou aussi le char de Monteleone-Pérouse, Brunn-Bruckmann, pl. 588-589, production étrusque.

4. Pour le type, A. Furtwängler dans Roscher, *Lexikon, s. v. Gorgo.* La question de la barbe a donné lieu à une discussion, assez oiseuse, sur la distinction entre Gorgone et Phobos : Weiszsäcker, dans Roscher, *Lexikon, s. v. Phobos* ; Winter, *Jarhb. Bonn*, 1909, p. 269 sq. ; Blinkenberg, *Rev. arch.*, 1924, I, p. 267. C'était oublier que la Gorgone était un monstre imaginaire ; pour une raison encore obscure, les Grecs concevaient volontiers les monstres infernaux comme féminins (Lamia, Mormô, Empouse, etc.) ; d'ailleurs le *gorgoneion* à lui seul ne présente pas de sexe défini.

goneion sont pour nous clairs ; ils suffisent, semble-t-il, à expliquer le mythe. Persée ne peut, semble-t-il, sans risque, affronter le regard de Méduse, mais il possède aussi, avec la tête sinistre, une arme terrifiante qui met ses ennemis à sa merci[1]. Tel est en effet le double aspect du *gorgoneion :* porteur de malheur et protecteur contre le mal. Cette dernière fonction, désignée proprement par le terme d'apotropaïque, explique l'usage si répandu que fit l'antiquité du masque hideux ; ainsi, le visage grimaçant avait sa place toute marquée sur les armes : cuirasses, jambières, boucliers, etc.[2], ou encore aux endroits particulièrement menacés des édifices : frontons, acrotères, antéfixes[3] ; enfin sur les ustensiles domestiques mêmes : chaudrons, vases, etc.[4]. Nul doute que la tête terrible que brandira un jour Persée n'ait été à l'origine identique à celle que figurait le *gorgoneion.*

Plus complexe est le problème de la date à laquelle cette identification se fit et à laquelle le monstre que tuait Persée devint précisément la Gorgone Méduse[5]. En tant que tel, le *gorgoneion* est évidemment fort ancien, sinon dans son aspect définitif, du moins dans son principe. L'usage de masques apotropaïques est trop répandu chez tous les primitifs pour qu'on puisse douter que les premiers Hellènes ne l'aient connu. Aussi bien, avec l'aurore déjà de la littérature grecque, on le voit apparaître, et il n'y a pas de raison sérieuse de contester l'antiquité des passages homériques qui nous parlent du δεινὸν πέλωρον. Une face de Gorgone orne déjà, dans l'*Iliade* (XI, 32 sq.) le bouclier d'Agamemnon, en compagnie de Deimos et Phobos[6]. Les documents figurés, eux, sont surtout nombreux à partir de l'époque

---

1. Selon certaines légendes, il vient à bout ainsi du monstre menaçant Andromède, des Satyres à Argos, des gens de Scyros ; c'est ce rôle encore que joue le *gorgoneion* sur l'égide d'Athéna.

2. En général, Roscher, *Lexikon, s. v. Gorgo,* 1697 et *Real-Enz., s. v.,* 1651. Cf. p. ex. le char de Monteleone, Brunn-Bruckmann, pl. 586-587 (Furtwängler), avec exemples cités, et surtout renvoi à Schumacher, *Bronzen aus Karlsruhe,* nos 727, 780, 782, 786. Autres exemples examinés par Géroyannis, *Arch. Eph.,* 1927-28, p. 166, n. 2. Rappelons la poignée de bouclier d'Olympie, p. 63, n. 4. Pausanias, V, 10, 4, signale la Gorgone sur le bouclier des Lacédémoniens suspendu au temple de Zeus à Olympie. Parmi les figurines de plomb du sanctuaire d'Artemis Orthia à Sparte on reconnaît aussi le bouclier à *gorgoneion :* pl. CXCVI, 16 ; CXCVII, 24, 25, 26 ; CXCVIII, 7, 3 de Dawkins, *Artémis Orthia ;* un seul exemple de Gorgone isolée, pl. CLXXXIII, 29, p. 262.

3. Exemples et remarques de Ch. Picard, *Man. Sculpt.,* I, p. 360, fig. 100 ; p. 364, fig. 101. Rappelons les métopes de terre-cuite de Thermos, *Ant. Denkm.,* II, pl. 52 et 51. Pausanias, I, 21, 3 mentionne une tête de Gorgone sur les murs de l'Acropole d'Athènes.

4. P. ex. W. Lamb, *Greek and roman bronzes,* pl. 43 *a,* 48 *b,* 73 *b* ; Ch. Picard, *Man. Sculpt.,* I, p. 472, fig. 141 ; pour Trebenichte, cf. *Rev. arch.,* 1934, 1, p. 26 sq. (cratère) ; pour le trésor de Delphes, *BCH.,* 63, 1939, p. 96, pl. 23, 2.

5. Cette dissociation primitive entre la Gorgone et la victime de Persée est un fait généralement admis ; cf. déjà les remarques de Milchhoefer, *Arch. Zeit.,* 1881, p. 282 sq.

6. W. Furtwängler (Roscher, *Lexikon, s. v. Gorgo,* 1703), conteste l'antiquité de ce passage. R. Hampe, *Sagenbilder,* p. 62, voit dans ce texte le résultat de l'imagination gratuite du poète, qui aurait servi de stimulant aux artistes (?). Pour les textes homériques, cf. les remarques pertinentes de Ziegler, *Real-Enz., s. v. Gorgo,* 1649, et F. Chapouthier, *Mél. Glotz,* p. 199, n. 7.

archaïque, mais, là encore, les lacunes de notre information ne doivent pas nous abuser. On a pu signaler récemment des masques apotropaïques de terre-cuite à Tirynthe même, remontant à la fin de l'époque géométrique[1]. Enfin, l'emploi de ces masques, en Crète, est aujourd'hui surement attesté par un document au moins : une gemme prismatique du M. M. I. trouvée à Mallia[2] (fig. 2). Si l'on considère l'antiquité de telles pièces, on peut trouver trop timides les dates proposées parfois pour la constitution du mythe[3].

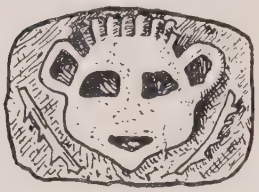

Fig. 2. — *Gorgoneion* préhellénique, sur une gemme de Mallia (M. M. I).

Pour le moins, est-il encore possible de constater où se fit la rencontre entre Persée et le *gorgoneion*. C'est en Argolide évidemment, et dans les régions avoisinantes, qu'on trouve l'usage du masque terrifiant et la légende de la Gorgone bien implantés, et cela sans doute de bonne heure. A Argos même, on montrait sur l'Agora la tombe où était enterrée la tête de Méduse (Pausanias, II, 21, 5). Là encore, près du Sanctuaire du Céphise, Pausanias vit une tête du monstre en marbre (II, 20, 7), qui passait pour une œuvre cyclopéenne : indication de date qui garde sa valeur, maintenant qu'on connaît le document minoen cité[4]. Vers Corinthe mènent d'autres fils : à proximité de l'Odéon s'élevait le tombeau des enfants de Médée sur lequel se dressait une image appelée *Deima*, sous les traits terrifiants d'une femme (Paus. II, 3, 6)[5]. Une autre variante

---

1. R. Hampe, *Sagenbilder*, p. 63 et pl. 42, au Musée de Nauplie ; l'aspect de ces masques est bestial encore, plutôt que gorgonesque.

2. F. Chapouthier, *Mél. Glotz*, p. 199-201, pl. et fig. 2*b* = *Rev. ét. gr.*, 1933, p. 76, fig. 3, d'où notre figure. Sp. Marinatos, *Arch. Eph.*, 1927-28, p. 18, eut le mérite de tenter de prouver l'existence du *gorgoneion* à l'époque minoenne. Avec le document de Mallia, se trouve définitivement liquidée la vieille querelle sur l'origine. De plus, même si l'aspect que reçut le masque à l'époque archaïque n'est pas exempt d'apports orientaux, son originalité en tant que création essentiellement grecque peut être considérée comme prouvée par H. G. Payne, *Necrocorinthia*, p. 79 sqq.

3. C'est le prestige d'A. Furtwängler qui est sans doute responsable dans toute cette question de l'adoption des dates basses. R. Hampe, *Sagenbilder*, p. 66, place la légende au VIII^e^ siècle, C. Hopkins, *Am. Journ. Arch.*, 1934, p. 345, au VII^e^. Il n'y a en fait aucun moyen précis d'établir à quelle date la Méduse de Persée a été identifiée au *gorgoneion*. Les documents figurés ne deviennent nombreux qu'aux VII^e^-VI^e^ siècles et l'on trouve concurremment *gorgoneion* et scène de décapitation : ils ne sauraient, là comme ailleurs, que fournir un *terminus ante quem* pour le mythe. Quant aux textes, Homère ne connaît que le masque, mais la légende existe dans Hésiode (*Théog.*, 270 sq.) : il y a là un autre indice (comme le suggère H. G. Payne, *Necrocorinthia*, p. 86, n. 5) : la légende est continentale et non ionienne. Rien n'empêche évidemment qu'elle ne soit bien antérieure à Hésiode.

4. Contesté jadis par A. Furtwängler (Roscher, *Lexikon*, *s. v. Gorgo*, 1704 ; cf. aussi Ziegler, *Real-Enz.*, *s. v. Gorgo*, 1649). Il est exact que le terme de cyclopéen sous la plume de Pausanias ne serait pas une preuve suffisante à lui seul ; mais les autres indices sont concordants.

5. Corinthe paraît par ailleurs avoir connu la Gorgone : pour Gorgè, mère de Mégareus, femme de Corinthos, cf. L. Malten, *Real-Enz.*, *s. v.*, et pour le lac Gorgopis près de l'Isthme, Bölte, *ibid.*, *s. v.* A Tégée, autre centre voisin de l'Argolide,

nous est sans doute fournie par Mégare, dont les légendes contiennent une espèce de doublet de la Rencontre Persée-Méduse (Paus. I, 43, 7) : on y voyait, sur la tombe du héros Coroibos, l'image de ce guerrier achevant un monstre appelé ici *Poinè*[1]. Voilà une série d'indications révélatrices, et pour la date et pour la localisation du mythe[2].

Un détail cependant, dans les exemples envisagés, mérite de retenir l'attention. Par trois fois, on trouve la Gorgone, ou son équivalent présumé, en relation avec une tombe : à Argos, à Corinthe, à Mégare. Aussi bien, les textes nous attestent dès l'origine le caractère infernal du monstre. Dans l'*Odyssée*, déjà, on voit Ulysse aux Enfers terrifié à l'idée de voir apparaître le masque redoutable (XI, 633-634) :

Μή μοι Γοργείην κεφαλὴν δεινοῖο πελώρου
ἐξ Ἀϊδέω πέμψειεν ἀγαυὴ Περσεφόνεια.

C'est dans le royaume de Pluton encore que séjourne le monstre, d'après la *Nekyia* caricaturale des *Grenouilles* d'Aristophane (v. 477). Ailleurs, on nous dit que, seuls, Méléagre et Gorgô résistèrent à Héraclès dans son expédition parmi le monde des ombres (Apollodore II, 5, 12, 4), et l'on n'est pas étonné de voir encore le *pius Aeneas*, brandir vainement son épée contre l'ombre du monstre (Virg., *En.* VI, 289)[3]. Quant aux documents figurés, il en existe un au moins, à notre connaissance, qui témoigne de ce rôle infernal : une représentation de la Gorgone ailée sur une stèle funéraire attique[4]. Comment concevait-on la nature de Méduse, monstre infernal ? Il est difficile de le dire[5]. Mais on comprendra plus aisément qu'ait pu naître la question et être donnée la réponse : pourquoi et comment elle a échoué dans l'Hadès ?

Ainsi, avec ces deux caractères fondamentaux du *gorgoneion*, aspect apotropaïque et aspect infernal, nous possédons, semble-t-il, les éléments nécessaires pour comprendre la vie et la mort de Méduse. On entrevoit sans trop de peine les voies qu'emprunta la légende pour se constituer. L'antique usage du *gorgoneion* dans l'ancien domaine de Mycènes, l'existence peut-être de certains rites[6], devaient, comme il est juste, être favorables à la naissance du mythe. Trop évidentes

---

on conservait comme talisman protecteur de la ville un cheveu de Méduse dans le temple d'Aléa Athéna (Paus., VIII, 47, 5).

1. Poinè était une espèce de croquemitaine qui passait pour avoir fait mourir les enfants. Il est évidemment dommage qu'on ne possède plus trace de ces statues, les plus anciennes que Pausanias dit avoir vues en Grèce, pas plus que celle du *Deima* de Corinthe. Pour toute cette démonologie, cf. M. Mayer, *Arch. Jahrb.*, 1892, p. 200, et M. P. Nilsson, *Gesch. gr. Rel.*, p. 102.

2. Ce rôle important de Gorgone et du *gorgoneion* en pays argien ne me paraît pas infirmé par les remarques de H. G. Payne, *Necrocorinthia*, p. 86, n. 4.

3. C'est dans le même sens que conduit la localisation du séjour des Gorgones dans l'Extrême-Occident, aux îles de l'Océan, autre dénomination des Enfers ; cf. *Real-Enz.*, *s. v. Gorgo*, 1633-34, et Dieterich, *Nekyia*, p. 48.

4. F. Noack, *Ath. Mitt.*, 1907, pl. XVI.

5. Ziegler, *Real-Enz.*, *s. v. Gorgo*, 1633, et Norden, *Aeneis VI*, p. 209, v. 289.

6. Cf. les rites sur le tombeau des enfants de Médée à Corinthe (Paus. II, 7, 3) et le souvenir de rites expiatoires à Mégare (Paus., I, 43).

sont les questions qui se posaient. Cette tête au visage monstrueux, à qui appartenait-elle ? Serait-ce une tête coupée ? Et dans quelles conditions l'avait-elle été ?[1] Ainsi devait naître l'image d'une Gorgone, figure entière, qui eut un jour le cou tranché. En pays argien, il y avait un héros tueur de monstres tout prêt à hériter d'un exploit à accomplir : Persée, le fils de Zeus et de Danaé. Plus difficile, sans doute, était le passage du démon, en fait impérissable, à la Méduse mortelle ; on saisit peut-être encore les traces des hésitations dans la distinction classique entre Méduse et ses deux sœurs immortelles[2].

Tout semble devenir clair de la sorte. L'histoire de la décollation de Méduse n'est qu'un mythe étiologique banal, destiné à expliquer l'existence du *gorgoneion*. De plus, il semble à première vue, pour le propos qui nous occupe plus spécialement ici, que le caractère du *gorgoneion* justifie suffisamment le mouvement de tête de Persée. L'interprétation du mythe pourrait, à ce point, être considérée comme terminée, et, en fait, les recherches se sont généralement bornées là[3]. Cependant, en bonne méthode, une question peut et doit même être posée : si, du côté Persée aussi, un élément a pu favoriser la rencontre avec le masque de la Gorgone ? Au lieu de réserver d'interminables développements à la nature du *gorgoneion*, on aurait pu consacrer quelque attention, aussi, à l'aventure proprement dite du héros et du monstre. On considère en général le mythe de Persée comme constitué par des éléments folkloriques courants[4]. A vrai dire, à y regarder de près, ces éléments se réduisent à assez peu de choses, dans l'épisode de Méduse : il s'agit essentiellement de la rencontre des Grées, avec l'obtention des armes et instruments merveilleux[5]. Encore faut-il remarquer que tout cet équipement n'est pas indispensable au héros pour l'accomplissement de son exploit. La *kibisis* lui permettra sans

---

1. On peut citer un exemple historique d'une telle évolution. Dans les murs de Saint-Marc de Venise se trouve encastrée la tête en porphyre rouge, aux traits expressifs, mais brutaux, d'un autocrate byzantin ; le peuple l'appelle « Carmagnola » du nom d'un condottiere *décapité* sur la place devant le dôme. Cf. Delbrueck, *Röm. Mitt.*, 1914, pl. 5-7, p. 71 sqq.

2. C'est Hésiode, *Theog.*, 270 sqq., qui distingue Méduse et ses deux sœurs immortelles. Cf. R. Hampe, *Sagenbilder*, p. 62, qui croit reconnaître celles-ci sur un sceau en ivoire d'Argos (*ibid.*, fig. 26) du premier quart du VII^e^ siècle. A vrai dire, le nombre primitif des Gorgones — si elles sont plusieurs : on notera qu'Homère n'en connaît qu'une — n'est peut-être pas plus fixe que celui des Euménides, Moirai, Néméseis, Charites, etc. On voit une Gorgone isolée sur une oenochoé de Florence avec l'inscription Σθένοι (Σθενώι), H. G. Payne, *Necrocorinthia*, p. 86 et p. 165, n. 33.

3. C'est le cas des études citées jusqu'à présent ; de même pour E. Kühnert, dans Roscher, *Lexikon*, *s. v. Perseus*, et J. L. Caterall, dans *Real-Enz.*, *s. v. Perseus*.

4. Le mythe de Persée a été soumis à une longue étude folklorique par E. S. Hartland, *The legend of Perseus* (1896) ; à sa suite M. P. Nilsson, sans donner d'autres détails, insiste sur le caractère folklorique de la légende : « The best instance of a folk-tale received into greek mythology » (*Myc. origin*, p. 40). Notons que l'étude d'Hartland repose essentiellement sur l'épisode d'Andromède ; les faits concernant la « sorcière » Méduse n'ont pas de rapport réel avec l'aventure de Persée.

5. *Real-Enz.*, *s. v. Gorgo*, 1637.

doute d'emporter la tête inquiétante ; cependant était-il besoin d'aller si loin pour trouver une vulgaire besace ? Quant au bonnet d'Hadès, il jouera un rôle seulement, quand — le forfait découvert par les deux sœurs — elles se mettront à la poursuite du meurtrier. La *harpè* même, cadeau des dieux, n'est pas beaucoup plus utile, ni d'ailleurs l'arme primitive du héros — le détail n'est pas mentionné dans le *bouclier* hésiodique (v. 221 : μελάνδετον ἄορ, simplement), et, sur les vases à figures noires, Persée se sert aussi bien d'une épée. On sent partout l'ajustement de données primitivement indépendantes. L'impression de disparate est, p. ex., particulièrement flagrante, encore, dans l'histoire de la poursuite. On a parfois noté que c'était là une aventure qui tournait court, tout bonnement, encore qu'elle ait joui d'une faveur manifeste auprès des artistes archaïques[1]. Mais, si l'on veut bien y prendre garde, c'est le caractère même de tout l'épisode des Gorgones. Combien mieux construite, quoique farcie d'éléments folkloriques, est l'autre aventure de Persée, la délivrance d'Andromède ! Car enfin, voici un jeune héros qui part pour une épreuve terrible, qui, grâce à la protection des dieux, est en mesure de se procurer un attirail spécial pour affronter le combat, et qui alors dérobe proprement la victoire ! La lutte pourrait être fatale — comment échapper en effet au regard mortel ? Or, Persée trouve ses ennemies réduites à sa merci, « endormies », selon certaines sources[2]. A la place d'un combat difficile avec un démon aux ressources multiples, aux armes terrifiantes, nous n'avons qu'une tuerie sans grand risque. Singulière manière de mettre en évidence la valeur d'un héros ! Sans doute les grands coups d'épée n'ont pas toujours été, au pays d'Ulysse, la seule manière de prouver sa vertu, mais nulle ruse subtile ne vient ici faire oublier leur absence[3]. D'autre part, on est bien obligé de considérer que ces détails étranges possèdent un caractère d'originalité qui doit pouvoir s'expliquer.

Une solution toujours possible est celle de l'emprunt à une civilisation antérieure ou étrangère, soit du mythe, en entier ou en partie, soit de la représentation. En fait, à la suite d'A. Furtwängler, nombre de savants ont essayé de prouver l'origine étrangère du *gorgoneion*,

---

1. Remarque faite par Wilamowitz, *Glaube der Hellenen*, I, p. 275. Pour l'épisode de la poursuite, cf. *Real-Enz., s. v. Gorgo*, 1638 et 1650. La scène est décrite dans le *Bouclier* d'Hésiode (v. 216) ; elle figurait aussi sur le fameux coffret de Cypsélos (Paus., V, 18, 3).

2. Le détail du sommeil n'est pas toujours littéralement attesté, ou ne l'est que tardivement (Eratosthène, I, 22 ; Apollod., II, 4, 2, 8 ; Ovide, *Métam.*, 666 ; dans Lucain, IX, 671, une partie des serpents reste éveillée) ; sur les monuments figurés, on ne voit Méduse endormie que d'après les vases à figures rouges, c'est-à-dire à l'époque où le visage de celle-ci s'humanise et où l'ensemble devient plus réaliste (A. Furtwängler, dans W. Roscher, *Lexikon, s. v. Gorgo*, 1722 ; R. Hampe, *Sagenbilder*, p. 67 ; Preller, II, 1, p. 228) ; auparavant la tête n'est qu'un *gorgoneion aux yeux largement ouverts*, mais il n'y a jamais trace de combat : les Gorgones sont donc réellement surprises et sans défense.

3. Le trait de l'ennemi surpris dans son sommeil ne semble pas se retrouver ailleurs. On connaît, au contraire, l'histoire du monstre vigilant qu'on endort au préalable à l'aide de quelque charme : Hermès et Argus, Jason et le dragon de la Toison d'or.

considéré comme l'élément central de la légende[1]. Mais il s'est révélé difficile, et de trouver, au delà de concordances de détail, des analogies fondamentales — sur ce point, on donnera maintenant sans peine gain de cause à H. G. Payne, qui soutient la création hellénique du masque — et aussi d'expliquer comment l'image d'une divinité étrangère a pu être ainsi introduite dans l'art et les croyances grecques, sans autre forme de procès, sans laisser de traces dans le mythe même. Le même principe d'interprétation a été appliqué encore assez

Fig. 3. — Cylindre du Musée du Louvre : D. 18.

récemment à l'épisode entier de la décapitation de Méduse. C. Hopkins a cru découvrir toute la scène dans l'illustration assyrienne du vieux mythe babylonien de la lutte du héros Gilgamesh avec le géant Houmbaba (Houwawa), dans la Montagne des Cèdres[2]. On entrevoit les difficultés. Il n'y a rien de commun entre la légende orientale, récit d'une lutte longue et tumultueuse, et la mise à mort sans histoire de Méduse ; il n'est guère possible, en particulier, d'expliquer le passage du Monstre mâle au démon femelle[3] ; la date tardive proposée pour cet emprunt (VII^e siècle) ne serait pas faite pour simplifier toute la question de la constitution de la légende. Enfin — et cette seule constatation risque d'être dirimante — aucune des représentations soumises à la comparaison ne comporte les deux détails reconnus comme caractéristiques du mythe : la tête détournée et l'attitude immobile[4].

---

1. Pour les différentes hypothèses proposées, cf. la bibliographie donnée par C. Hopkins, *Am. Journ. Arch.*, 1934, p. 344 et Chapouthier, *Mél. Glotz*, p. 200. On a vu dans le *gorgoneion* tour à tour le reflet d'un prototype égyptien, hittite, assyrien, avec des influences chypriotes, phéniciennes ou même phrygiennes.

2. C. Hopkins, *l. l.* à la n. 44, p. 341 sq. Pour la légende, Dhorme, *Textes religieux*, p. 233 sqq.

3. Les arguments philologiques invoqués (Houmbaba avec terminaison féminine pour un Grec) restent peu convaincants, d'autant que le nom du monstre ne se serait même pas conservé !

4. C. Hopkins, *l. l.*, fig. 4, 6, 12, 16. Un seul document cité offre le type requis (*ibid.*, fig. 5 = *Bull. corr. hell.*, 1898, p. 452, fig. 4, cylindre de Chypre) ; mais il s'agit déjà du mythe de Persée.

C'est du côté de l'Orient, pourtant, que nous nous tournerons pour demander au trésor iconographique des arts asiatiques certaines scènes qui ont pu jouer leur rôle dans la constitution de la légende de Persée et Méduse. Le thème déjà rapproché par C. Hopkins, et en quelque sorte classique, du combat de Gilgamesh avec le monstre, semble remplir les conditions demandées, mais il faut examiner non point les représentations les plus évoluées, les fins de série de l'époque assyrienne, mais bien au contraire les types les plus archaïques remontant aux temps de Sumer et d'Akkad. Voici p. ex. (fig 3) un cylindre du Louvre provenant de la mission Dieulafoy[1]. On distingue trois duels juxtaposés : d'un côté, deux groupes symétriques à peu près identiques, mettant aux prises le héros et le monstre tauromorphe, de l'autre, le héros en lutte avec un fauve. Quel que puisse être le sens de la scène en question[2], on peut être sûr au moins qu'on a affaire à des engagements mouvementés et sauvages. Aussi bien, on ne manquera pas d'être frappé, tout au moins surpris et étonné, du parti adopté par l'artiste mésopotamien. Déjà le combat avec le fauve présente des détails étranges : le personnage à apparence humaine se tient droit et calme devant son redoutable adversaire dressé, qu'il saisit par une patte et à la gorge ; aucune émotion, aucun mouvement ne traduit la violence de la lutte ; mais encore le héros affronte-t-il directement l'animal ! Plus étonnante, alors, paraîtra l'autre scène. On saisit au premier coup d'œil la similitude des attitudes ; on constate en particulier la même indifférence des deux antagonistes, accusée par l'allure presque dansante du taureau à tête humaine, cambré et la tête renversée. Mais surtout, cette fois, les adversaires paraissent si peu engagés dans une lutte fatale, que l'un et l'autre présentent le visage de face et ont l'air de s'intéresser davantage au spectateur qu'à leur combat.

Supposons un instant que ce cylindre soit tombé entre les mains de gens pour qui le mythe n'avait pas, ou n'avait plus, d'existence, qu'advenait-il de cette image ? Le sujet en lui-même restait clair et incontestable, surtout pour un esprit antique : il ne peut s'agir que de la lutte du héros avec le monstre ou le fauve. Mais aussi pour un œil non habitué, que de singularités, demandant explication ! La scène suggère, contrairement au mythe à coup sûr, l'idée d'une victoire sans combat. Et alors, on entrevoit la question : pourquoi n'y a-t-il pas de lutte ? Avec la réponse : le monstre est surpris et vaincu sans résistance (éventuellement même : le monstre dormait)[3]. Restait, surtout dans le cas du héros, le mouvement de la tête détournée, visage de face.

1. Delaporte, *Cat. cyl. or. Louvre*, I, pl. 50, n° 3 (D. 18).

2. Les orientalistes ne se montrent pas toujours très affirmatifs au sujet de l'identification de la scène avec le mythe de Gilgamesh — on notera la prudence dans le texte du *Catalogue* de Delaporte ; cf. aussi les remarques de L. Curtius, *l. l.* à la n. 53, p. 20, n. 1 ; le fait, on le verra, importe peu pour notre hypothèse.

3. Le détail de la tête tranchée peut avoir été suggéré par l'attitude des bras du héros ; on le voit les deux bras tendus vers le monstre : d'une main, il saisit en général une des pattes, l'autre passe derrière la nuque de l'adversaire ; sur ces points les représentations ne sont pas toujours très nettes.

Autre question, avec sa réponse : on ne pouvait regarder le monstre en face. On voit à quel point questions et réponses, suggérées ainsi par une contemplation naïve et directe de ces vieux cylindres orientaux, correspondent à l'énoncé même du mythe de la décapitation de Méduse ; on voit aussi combien les documents illustrant ce mythe sont proches de l'image orientale. Avec une restriction cependant : la ressemblance est totale avec les représentations plastiques, en fait peu nombreuses[1]. Sur les vases, l'attitude adoptée pour le mouvement de la tête du héros répond à une convention bien connue : la tête

Fig. 4. — Cylindre du Musée du Louvre : A. 103.

tournée de 180°, le visage dans l'axe même de la colonne vertébrale[2]. Mais, on l'aura compris, nous ne prétendons pas que, soit le sculpteur, soit le céramiste de l'époque archaïque, aient eu sous les yeux comme modèles des cylindres du genre de celui que nous avons présenté ; nous pensons seulement que l'un et l'autre donnaient forme, avec leurs moyens propres, à un mythe né de l'incompréhension ou de la mauvaise interprétation de ces mêmes cylindres[3].

Il reste à établir la possibilité d'une telle rencontre entre documents asiatiques et mythe grec. Le cylindre du Louvre envisagé n'est pas une pièce unique de son espèce ; il est même simplement un échantillon d'une série classique, qui s'étend des origines de la glyptique sumérienne jusqu'à l'époque d'Hammourabi, trouvant une sorte de sommet à l'époque d'Agadé. Très nombreux sont dans les musées ou les collections les cylindres montrant des scènes analogues ou voisines.

---

1. On ne peut guère retenir que deux documents : la fameuse métope de Sélinonte et un ivoire de Vathy (Samos) (cf. R. Hampe, *Ath. Mitt.*, 1936, pl. 99, 2). L'ivoire de Sparte (Dawkins, *Artemis Orthia*, pl. 106), est douteux comme l'indique R. Hampe (*ibid.*, sous le n° 6). Pour une critique de la liste donnée par ce dernier, cf. G. Rodenwaldt, *Korkyra*, p. 136, n. 4. La rareté de cette attitude de face explique sans doute que le rapprochement avec les cylindres orientaux n'ait pas été fait jusqu'ici.

2. Voir les documents cités par R. Hampe, *l. l.*, nos 9-11.

3. On pourrait relever parmi les cylindres quelques pièces montrant la tête tournée de 180° : p. ex. Delaporte, *Cat. cyl. or. Louvre*, I, pl. 49, n° 14, 15, 16 (?).

Dans une étude déjà ancienne, mais pleine d'aperçus[1], L. Curtius a pu montrer que ce type de la représentation statique des acteurs d'un drame épique, cette manière de figurer les personnages immobiles, le visage de face, doivent être considérés comme une des créations originales de l'art sumérien : on est en présence d'une des conventions principales de cet art essentiellement formulaire. Dès les premiers exemples, comme la bulle de Lougalanda[2], quand on isole un de ces groupes de combat de la série ornementale dans laquelle il se trouve littéralement enchevêtré, on distingue le type du héros, visage de face. A une période plus évoluée — qui, dissociant les groupes entrelacés, juxtapose simplement les figures — appartiennent les exemples les plus comparables à la scène de Persée achevant Méduse[3]. A la pièce déjà discutée, ajoutons à titre d'exemple, une autre encore du Louvre (fig. 4) ; on restituera sans doute sans erreur le héros visage de face, pour la figure centrale mutilée[4]. On notera que sur plusieurs exemplaires apparaît aussi le héros vu de profil. Peu à peu, on voit, mais ultérieurement seulement, la raideur abandonner les figures : les corps des fauves se tordent en une douleur hurlante, sous la poigne de leur adversaire[5] ; le héros, en un assaut définitif, pose un pied vainqueur sur l'ennemi abattu[6]. Enfin, le vieux schéma héraldique cède la place au type réaliste ; le mouvement reste acquis ; parfois, cependant, on trouve encore associé le motif du visage de face[7].

Dans quelles conditions ces cylindres ont-ils pu pénétrer dans le domaine de l'Égée, et peut-on admettre une influence de documents de cette espèce sur l'art de la région ? La manifestation même d'influences orientales les plus diverses dans l'Égée ne cause aucune difficulté, et il y a longtemps qu'on a trouvé sur le sol même de la

---

1. L. Curtius, *Sitz. ber. Akad. Munich*, 1912, 7, *Studien zur Gesch. altor. Kunst : I. « Gilgamisch » und « Heabani »*. Pour la définition de l'art sumérien, cf. p. 22 sqq. ; cf. aussi Contenau, *Manuel arch. or.*, I, p. 372-375.

2. Documents présargoniques de L. Curtius, *l. l.* p. 4. Bulle de Lougalanda, L. Curtius, *ibid.*, fig. 1 = *Encycl. phot. de l'art, Louvre*, II, p. 72, n° 36 ; L. Curtius, *ibid.*, fig. 4 et 7.

3. P. ex. L. Curtius, *l. l.*, p. 25 avec la fig. 12 ; p. 47, fig. 17 et 18.

4. Fig. 4 : Delaporte, *Cat. cyl. or. Louvre*, II, pl. 67, n° 8 (A. 83), comparable à L. Curtius, *l. l.*, fig. 18 ; fig. 5 : *Encycl. phot. de l'art, Louvre*, II, p. 75, n° 51 = = L. Curtius, *l. l.*, fig. 17.

5. *Encycl. phot. de l'art, Louvre*, II, n° 50, p. 75.

6. Pour les différents types, cf. L. Curtius, *l. l.*, p. 25 sq., p. 34-35 ; les exemples dans Delaporte, *Cat. cyl. or. Louvre*, I, pl. 49 et II, pl. 67, ainsi que J. Contenau, *Manuel arch. or.*, p. 610, 614, 686, 754, 814, 822, 847, 951, 996, 1027, 1313.

7. P. ex. le cylindre néo-babylonien, *Encycl. phot. de l'art, Louvre*, II, p. 95, n° 140. — On pourrait être tenté de pousser plus loin la comparaison avec les cylindres orientaux. Remarquons à quel point, sinon l'image, du moins la description de la tête du monstre tauromorphe présente des analogies avec celle de la Gorgone archaïque : yeux globulaires et largement ouverts, nez épaté, oreilles distantes, la barbe, sur les côtés de la tête, et parfois sur le front L. Curtius, *l. l.*, fig. 22), des boucles en coquilles assez analogues à des enroulements de serpent. A titre de curiosité, rappelons l'existence d'une Méduse thériomorphe sur un fameux pithos béotien du Louvre, *Bull. corr. hell.*, 1898, pl. IV et V = R. Hampe, *Sagenbilder*, pl. 38, 1.

Crète des cylindres babyloniens. L'un d'entre eux[1] — et c'est le plus ancien — un cylindre de lapis-lazuli trouvé à Cnossos, nous présente précisément l'homme-taureau, le visage de face, au milieu d'un groupe d'autres personnages : ce n'est sans doute que le hasard des fouilles qui nous a privés jusqu'ici de la scène proprement dite de Gilgamesh en lutte avec le monstre. De plus — et c'est un fait qu'il importe de souligner — ces documents orientaux ne sont pas restés sans influence sur l'art de la Crète. Dans une étude récente, P. Demargne, publiant une gemme crétoise[2], a montré comment un des motifs signalés, celui de Gilgamesh en lutte avec le fauve, avait servi de modèle direct, bien que non servilement copié, au type crétois du « Dompteur des fauves ». L'artiste minoen a témoigné de son originalité en isolant la figure du dieu, en simplifiant le schéma héraldique oriental, en un mot en faisant plus vrai — c'est cette même tendance à une vue plus réaliste que manifesterait l'interprétation de la scène Gilgamesh-monstre, telle que nous la supposons.

D'autre part, la date du document est révélatrice. P. Demargne le place au M. M. I., et il le considère comme un témoin remarquable de la « première poussée orientalisante » dans les pays égéens. La date plus précise serait la fin du III^e^ millénaire, ou selon les termes de Sir Arthur Evans : l'époque d'Hammourabi[3]. Or, c'est précisément la date à laquelle le type immobile, visage de face est tombé en désuétude[4]. La rencontre n'est sans doute pas fortuite. N'avons-nous pas supposé que le mythe de la décapitation de Méduse avait revêtu sa forme détaillée à la suite de l'interprétation abusive d'un document mal compris ? Or, en Crète même, les cylindres orientaux avaient quelque chance d'être interprétés à contresens et de recevoir une explication plus réaliste ; cela d'autant plus facilement que, dans leur pays d'origine, ces mêmes pièces n'étaient plus qu'une survivance en voie de disparition. Restait une scène figurée dépourvue de légende, donc susceptible de recevoir une nouvelle formule mythique. C'est dans ce cas, aussi, qu'on comprendra le mieux le passage du monstre mâle qu'est sans doute le taureau à tête humaine au démon femelle qu'est Méduse.

Si ces conclusions étaient exactes, on posséderait désormais une date précise pour la constitution de la légende : comme *terminus post quem*, il faudrait considérer en gros l'an 2000, époque de la première poussée orientale dans les pays de l'Égée[5] ; les derniers cylindres mésopotamiens du type envisagé donnent naissance au thème du

---

1. A. Evans, *Pal. of Minos*, IV, p. 423, fig. 349.
2. P. Demargne, *Mél. R. Dussaud*, p. 121 sq. ; pour les cylindres orientaux trouvés en Crète, p. 125, n. 3 et 4.
3. *Ibid.*, p. 125 et 126, n. 3.
4. Remarques d'A. Evans sur le caractère archaïque du cylindre de Cnossos (*l. l.*, à la n. 61) qui comporterait des réminiscences sargoniques et se placerait vers 2200 av. J.-C. La chronologie des cylindres m'a été fort aimablement confirmée par MM. J. Contenau et A. Parrot.
5. Il y a une seconde poussée orientalisante dans l'Égée vers l'an 1600 ; mais on ne saurait, on l'a vu, descendre avec nos cylindres orientaux jusqu'à cette date.

héros qui tue sans combat le monstre surpris sans défense. Une deuxième date est fournie par l'identification du héros avec Persée : on l'a vu, à notre avis, ce rapprochement n'a pu être réalisé qu'en Argolide ; on ne fera sans doute pas de difficulté pour l'admettre, dans la période mycénienne proprement dite, soit en gros la deuxième moitié du second millénaire[1]. Ces constatations, on le voit, dérivent d'un renversement dans l'appréciation de l'importance relative des figures de Persée et de Méduse : dans l'élaboration des hypothèses antérieures sur la naissance du mythe, on s'est laissé véritablement fasciner par le masque de la Gorgone considéré, plus ou moins explicitement comme le point de départ et le centre de la légende ; il y a lieu de penser, au contraire, que l'élément représenté par le *gorgoneion* n'est que le second, et n'a pris de l'importance qu'ultérieurement. Ce point, il est vrai, reste obscur, selon les données actuelles. Pour les cylindres orientaux déjà, on l'a montré, le visage de face du monstre pouvait donner lieu à la réflexion qu'il était dangereux de le regarder, ce que le héros évite de faire. Or, la gemme de Mallia citée ci-dessus (p. 66) comme premier document connu du masque apotropaïque, date elle aussi du M. M. I., donc de cette même période où déferla la première vague d'influences orientales. Il n'est pas impossible ainsi, théoriquement, que la rencontre des deux éléments se soit faite dès ce moment-là ; mais elle peut aussi bien s'être produite beaucoup plus tard, et, si les arguments que nous avons invoqués paraissent suffisants, elle doit se placer en Argolide encore ; on peut ainsi penser à l'époque où la Gorgone-*Potnia* au regard mortel a été rabaissée au rang de monstre infernal, capable de fournir une personnalité entière au masque apotropaïque, ce qui nous mènerait vers la fin de la période mycénienne. En tout cas, le mythe peut être considéré comme entièrement constitué à cette date-là.

Il reste à prévenir certaines objections ou des réticences. Le principe même de notre interprétation, la légende née de l'image, n'est-il pas sujet à caution ? A vrai dire, le fait en lui-même ne saurait guère être contesté ; on connaît suffisamment d'exemples de toute époque, attestant des explications, fantaisistes ou erronées, données à des représentations mal comprises[2]. De plus, il importe de le souligner, la solution proposée n'intéresse que le mythe proprement dit, les

---

1. M. P. Nilsson, *Myc. origin.*, p. 42, considère la légende de Persée comme mycénienne. Persée est reconnu comme héros argien par Kühnert, *Real-Enz.*, *s. v. Perseus*, 2018 et 2024.

2. Rappelons seulement un fait aussi bien connu que celui de la corde de Saint-Elme (Erasme) et de son rôle dans la constitution de la légende du supplice du martyr. Il y a déjà longtemps, Clermont-Ganneau, dans son *Imagerie phénicienne*, I (1880), a suggéré la possibilité d'une explication iconologique de certains mythes (cf. S. Reinach, *Cultes, mythes et légendes*, II, p. 159 sqq.). Dans le cas présent, il pensait le premier pouvoir identifier le *gorgoneion* avec la face d'Hathor, ce qui l'amena à voir, dans l'histoire de Persée et de Méduse, un reflet des légendes d'Isis-Horus ou de Kronos-El (cf. aussi id., *Horus et Saint-Georges*, *Rev. arch.*, 1876, II, p. 196 ; 372) ; explication qui a lieu de surprendre et qui paraît en contradiction avec la méthode proposée : il ne s'agirait plus que de la transmission pure et simple d'un mythe, et non d'un mythe né de l'image.

circonstances de l'exploit de Persée, et ne touche en rien aux personnalités mêmes du héros et de Méduse ; d'ailleurs, il ne s'agit là que de noms mis en relation pour des raisons diverses avec des thèmes légendaires déjà constitués[1]. Le seul point important qui se trouve tranché par l'interprétation proposée est celui de l'attitude de Persée : elle représente le souvenir d'une vieille convention artistique orientale, sans autre signification rituelle ou religieuse.

Si, maintenant, nous revenons à notre point de départ, au bas-relief de Budapest et aux représentations de Mithra, nous sommes amenés à penser que leurs analogies ne sont pas l'effet d'un caprice du hasard. Nous sommes fondés à croire, au contraire, que dans les deux cas, le type du héros, visage de face, s'explique par l'influence d'un prototype commun, dont les cylindres orientaux étudiés ci-dessus nous fournissent des exemples ; il n'y a guère de doute, en effet, que l'image de Mithra tauroctone reproduise à sa manière le vieux schéma oriental du « dompteur de fauves »[2]. Curieuse destinée que celle de cette représentation, qui, d'un côté, se perpétua en Asie jusqu'au moment où elle servira à illustrer l'exploit du dieu iranien, et, de l'autre, dans l'Égée, est venue fournir un thème à l'imagination d'hommes doués d'un goût précoce pour le mythe[3].

E. Will.

---

1. Posséderions-nous, avec Persée même, des traces de la manière dont le thème du tueur de monstres pouvait recevoir des développements mythologiques variés ? Dans le cas de la délivrance d'Andromède, le héros tue un monstre marin, dit simplement κῆτος (cf. p. ex. l'inscription du vase reproduit dans Roscher, *Lexikon, s. v. Perseus*, fig. 9). D'autre part, dans Hésiode, *Théog.*, 270, les Gorgones « qui habitent par delà l'Océan fameux » sont filles de Κητώ et de Phorcys, divinités marines.

2. Cf. p. 60 sqq.

3. Il faudrait se garder de penser que toutes les représentations de personnages au visage de face peuvent s'expliquer de la même manière. L'image même du *gorgoneion* montre assez que ce type peut correspondre à d'autres exigences, comme celle de posséder une puissance aussi pleine que possible. D'autres cas encore peuvent se présenter. Cf. sur ce sujet, les remarques de Saxl, *Mithras*, p. 14, n. 1, et de G. Rodenwaldt, *Korkyra*, p. 136, n. 4 et p. 139.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

HENRY DE GÉRIN-RICARD (1864-1944).

Marseillais de naissance, issu d'une vieille famille provençale, il resta toute sa vie attaché à sa ville où il s'éteignit le 18 septembre, dans la tragique solitude des journées de libération, après avoir été chassé des différentes maisons de campagne où il avait cherché un refuge.

Son activité scientifique fut considérable. Associé à de nombreuses sociétés locales — il fut membre de l'Académie de Vaucluse à 17 ans — il avait tour à tour été président de la Société de statistique de Marseille, de la Société archéologique de Provence, et directeur de l'Académie de Marseille, qui l'avait mis à sa tête en 1923. Il représentait cette élite éclairée de la province, qui se rattache directement aux Séguier, aux Calvet, aux Crosson, aux Bonnement, aux Fauris de Saint-Vincent, auxquels on doit, au XVIII[e] siècle, le premier inventaire de notre archéologie régionale. Dès sa jeunesse, il avait été en relations avec des maîtres qui lui étaient chers : Héron de Villefosse, Déchelette, C. Jullian, Mowat, E. Pottier, G. Radet, E. Espérandieu, pour ne citer que les disparus.

Malgré des occupations administratives qui l'avaient amené au secrétariat de la Compagnie des Docks — il avait été le chef du Service central de 1910 à 1915 — il fut l'animateur, bienveillant et modeste, de l'archéologie locale, toujours à la disposition des chercheurs et des érudits, qu'il encourageait et faisait bénéficier de sa connaissance du pays. Parmi les *oppida* de la Provence occidentale, il n'est pas un site historique qu'il n'ait étudié, prospecté ou fouillé. Depuis 1929, il donnait dans *Provincia*, organe de la « Société de Statistique », une chronique archéologique qui montrait sa parfaite information. Véritable apostolat, qu'illuminait une curiosité enthousiaste pour les vestiges du passé.

Il laisse une bibliographie de 188 numéros, que doit publier la « Société de Statistique ». La majeure partie en est consacrée à l'archéologie : en particulier à l'époque du Bronze et à celle du Fer, qui furent l'objet de ses recherches les plus passionnées et lui donnèrent en retour la joie des plus belles découvertes. Dès 1899, il avait publié une *Statistique préhistorique et proto-historique des Bouches-du-Rhône, du Var, et des Basses-Alpes* (*Répertoire des Trav. de la Soc. de Statistique*, t. 44) qui deviendra, trente ans après, sa magistrale synthèse *Préhistoire et Protohistoire*, publiée dans le t. I des *Bouches-du-Rhône* (1931).

C'est à lui que l'on doit la découverte de tous les *tumuli* de la vallée de la Durance et de la haute vallée de l'Arc : à Peynier (la Sérignane), au Plan-d'Aups, à Pourrières, à Saint-Savournin. Datant de l'époque hallstattienne, ils voisinent avec des exploitations de minerais de fer (*Relation des tumuli halstattiens à inhumation incomplète avec le travail du fer*, dans *Bull. Soc. Préhist. fr.*, 1924), ce qui amène l'auteur à noter les rapports étroits, déjà constatés au Néolithique, de la Provence littorale avec l'Europe centrale, par les voies terrestres. Il étudia les premières ébauches des statues anthropomorphes découvertes à Trets et à Orgon (*Mém. Ac. Vaucluse*, 1910 ; cf. *Rev. Ét. anciennes*, 1912) et tenta une *Généalogie des statues-menhirs de Ligurie et de France* (*Mémoire de la Società Lunigianese Capellini*, 1921).

Fig. 1. — H. de Gérin-Ricard.

Ses recherches marseillaises commencèrent dès 1899 par les fouilles de La Tourette (*Répert. Soc. Stat.*, 1901) — l'un des sites les plus riches en céramique grecque de la cité, que devait exploiter ensuite M. G. Daumas (*Provincia*, 1934) — face au Fort Saint-Jean que fouillera G. Vasseur en 1908. Cette exploration du sous-sol marseillais, où était apparu, au cours de travaux, un mur en grand appareil, dont la fouille demande à être reprise à la lumière des découvertes nouvelles (*Massilia : son enceinte en 49 avant notre ère*, en collaboration avec le comte de Gaudemaris, 1916 ; et *Le Mur grec : Promenades archéologiques dans Marseille*, 1917), l'avaient amené à délimiter le domaine de la civilisation massaliote. En 1906, il dénombrait les *oppida* des Salyens qui formaient une ceinture hostile autour de Marseille et de ses colonies littorales (*Congrès intern. d'Anthr.*, 1906 ; *Enceintes et habitats des environs de Marseille*, dans *Rev. Ét. anc.*, 1914 ; *Les Castella des Saliens*, dans *Mém. Ac. de Marseille*, 1927). Il étudiait et fouillait tour à tour l'habitat du « Pain de Sucre » (*Bull. Soc. arch. Provence*, 1907), l'oppidum de Constantine (*Mém. Ac. Marseille*, 1924) et les Baous Saint-Marcel, aux Caillols (*Provincia*, 1934), à quelques pas d'une maison de famille où il passait l'été.

S'il ne put, dans sa jeunesse, réaliser son projet de fouilles à Entremont, près d'Aix — capitale religieuse et politique des Salyens, et citadelle de la résistance gauloise en Provence, qu'avait anéantie C. Sextius Calvinus, le fondateur d'Aix en 122 av. J.-C. : ce sera l'objet de sa dernière communication, à l'Académie de Marseille, en 1943 — du moins fut-il assez heureux pour mettre au jour, à Roquepertuse, près de Velaux, un sanctuaire d'une importance capitale pour l'histoire religieuse et artistique du Midi de la Gaule, à la veille de la conquête romaine. Le *téménos*, aménagé dans l'hémicycle rocheux d'une colline, était clos par un portique à piliers quadrangulaires, véritables propylées, qui soutenait

une frise décorée de protomes de chevaux, gravés et peints. Les piliers eux-mêmes étaient ornés de peintures : feuillages dressés, faucille, poissons aux nageoires éployées, oiseaux volants, tête de cheval ; leur association évoque la vêture des tombes étrusques. Le sanctuaire abritait une importante statuaire : oiseau prêt à prendre son vol, hermès double, avec des fragments appartenant à de nouvelles statues de « dieux accroupis dans la pose bouddhique », semblables aux deux premières, qu'avait découvertes I. Gilles, dès 1860, sur le site.

Le sanctuaire de Roquepertuse avait succédé à un lieu de culte plus ancien dont la fouille permit de retrouver les vestiges : menhir et stèles ou bétyles arrondis ; il avait lui-même été sauvagement décoré, à une époque postérieure, de crânes d'ennemis vaincus, encastrés dans les alvéoles creusées sur la face antérieure des piliers, selon le rite des « têtes coupées », que les auteurs anciens attribuent aux Salyens (*Le sanctuaire préromain de Roquepertuse. Étude sur l'art gaulois avant les temps classiques*, dans le vol. du Centenaire de la Soc. de Statistique, 1927 ; cf. *Suppléments*, dans *Provincia*, 1928, et les *Mém. de l'Institut des Fouilles de Provence et des Préalpes*, 1, 1927-1929).

Art indigène ou art grec ? Les nouvelles découvertes d'Entremont, sur la voie d'Italie, où il signalait lui-même en 1943 un fragment de statue de « dieu accroupi », dans un site de peu antérieur à la conquête, viennent compléter fort heureusement le témoignage de cette école de statuaire indigène, à l'éclosion de laquelle n'est pas étrangère l'hellénisation marseillaise. Mais le « mirage marseillais » ne devait point l'entraîner à conclure à une influence des sculpteurs de la cité phocienne ; et il était lui-même trop averti des courants de civilisation protohistorique pour ne point rechercher des points de comparaison sur les voies terrestres, dans les contrées illyriennes : il a signalé des points de ressemblance de l'art d'Entremont et de Roquepertuse avec les découvertes faites dans la nécropole de Nesazio, près Pola (*Rapports entre l'arch. protohistorique de la Provence et de l'Istrie :* dans le *Bull. arch.*, 1934 [1939], et *Provincia*, 1937).

Sa curiosité l'avait entraîné à la prospection d'autres « hauts-lieux » de la Provence gauloise ; tel ce sanctuaire de haute montagne, à Châtelard-de-Lardiers *(B. A)*, dont les crevasses du rocher avaient reçu les offrandes des fidèles (*Un pèlerinage gaulois alpin avant et après la conquête romaine*, dans le *Bull. arch.*, 1913 ; et *Bull. Soc. arch. Provence*, 1914) ; ses remarques de fouilleur averti l'avaient mis sur la piste d'un rite extrêmement ancien, en liaison avec le caractère funéraire et religieux du cheval, rite dont il signale la continuité depuis l'âge du Bronze jusqu'à l'époque mérovingienne (*Étude sur le rôle des ossements de cheval dans les rites funéraires* : *Pro Alésia*, III, 1917).

La Provence romaine ne le laissa pas indifférent. Coopérant à des degrés divers à la *Forma Orbis romani* (Var, Bouches-du-Rhône, et Basses-Alpes), il publia de nombreux articles sur les monuments romains, dont il négocia maintes fois l'entrée dans un Musée, à Marseille ou à Aix.

Ses *Antiquités de la vallée de l'Arc*, publiées en 1907, avec la collaboration du chanoine Arnaud d'Agnel, ses *Monographies des communes de Peypin, La Destrousse, Belcodène, Gréasque, Saint-Savournin, Cadolive, la Bourine, Mimet et N.-D.-des-Anges, Fuveau (Archéologie et histoire)*, publiées dans les *Mém. de l'Académie de Vaucluse* (1899 et 1900), la *Revue historique de Provence* (1902) et la *Revue de Provence* (1903 et 1904) ; son étude consacrée aux *Sculptures, inscriptions, monnaies et autres antiques découverts dans la vallée de l'Huveaune* (*Bull. Soc. arch. de Provence*, 1906) lui avaient permis de réunir une foule d'observations et

de découvertes. Nous nous bornerons à signaler ses notes consacrées aux vestiges d'Olbia, près Hyères (*Bull. arch.*, 1911 et 1927), dont le nom put être identifié grâce à la découverte de l'inscription du *Génie du Castellum d'Olbia* (*Rev. des Ét. anc.*, 1910) ; ses *Recherches sur les dates extrêmes dans l'emploi des tombeaux romains en tuiles* (*Bull. Soc. arch. Provence*, 1916) ; *La Minerve de Rognac* (*Rev. Ét. anc.*, 1922) ; *Le temple octogonal de Saint-Pierre-les-Martigues* (*Provincia*, 1922) ; la *Plaque de plomb antique à sujets estampés de Saint-Auban* (*Bull. Soc. Scient. des Basses-Alpes*, 1926) ; les *Autels votifs de Rognac* et l'*Autel magique de Rognac* (*Provincia*, 1926 et 1929). Par sa thèse sur *La Camargue dans l'antiquité* (VII[e] Congrès du Rhône, 1933), il avait tenté d'identifier les lits anciens du Rhône et exposait le résultat de fouilles faites en collaboration autour de l'étang du Vaccarès. Les fouilles mirent au jour des bâtiments industriels avec bassins bétonnés, ceux-ci ne paraissant pas avoir été, comme il le supposait, des celliers, mais plutôt des cuves à salaisons de poissons, industrie qu'il avait signalée dès l'époque énéolithique (*Gisements énéolithiques au pays du sel*, dans *Rhodania. Congrès de Pertuis*, 1919).

L'activité de H. de Gérin-Ricard, consacrée à l'archéologie et à l'histoire de sa région, devait rayonner hors des limites de sa province ; elle avait attiré l'attention du monde savant sur ses recherches. Lauréat de l'Académie des Inscriptions 1928), il avait à deux reprises obtenu la mention honorable au Concours des Antiquités Nationales (1903 et 1927). Il avait reçu la médaille de vermeil de la Société française d'Archéologie (1932) et le prix Schlumberger de la Société Nationale des Antiquaires (1936). Il avait été chargé d'une mission archéologique en Italie (*Nouvelles Arch. des Missions*, XIII, 1905) et avait été nommé membre du Comité des Travaux historiques et scientifiques (1927), de la Commission des Monuments historiques (1937).

Il fut aussi attaché au Musée Borély, en qualité de conservateur suppléant, puis adjoint : fonctions qu'il exerça avec le plus pur désintéressement, de 1919 à 1932, faisant bénéficier le musée de ses découvertes et du produit de ses fouilles. Il avait été nommé, en quittant cette charge, chevalier de la Légion d'honneur (1933). Fernand Benoit.

L'ABBÉ LOUIS BARDON (1877-1944).

L'abbé Louis Bardon, curé de la paroisse de Collonges (Corrèze), est mort le 31 août 1944. Il fut, avec les abbés A. et J. Bouyssonie, au début de ce siècle, l'un des chercheurs qui contribuèrent avec succès à l'exploration des principaux gisements paléolithiques corréziens. Son nom restera attaché aux fouilles des abris de « Chez Serre » à Noailles, de la Coumba-de-Bouïtou, de la grotte Lacoste, de Font-Yves, de Font-Robert, de Pré-Aubert, de Bos-del-Ser, de la Chapelle-aux-Saints. Il a signé, avec les abbés Bouyssonie, maints articles et rapports de fouilles, publiés dans la *Revue anthropologique* et le *Bulletin archéologique de la* Corrèze. R. L.

LUCIEN CAYEUX (1864-1944).

Ce modeste et éminent géologue a fait, au cours de sa vie scientifique si laborieuse, une fois au moins, une besogne para-archéologique. On lui doit la *Description physique de l'île de Délos*, qui figure, comme t. IV, dans les séries de

l'*Exploration archéologique de Délos ;* publiée en 1911, cette « première partie » avait nécessité diverses missions de l'auteur ; elle appelait, d'autre part, une suite, attendue avec un vif intérêt. Mais aucune occasion ne fut donnée à L. Cayeux de revenir vers l'Égéide entre les deux guerres, bien qu'il y eût été convié volontiers par les directeurs de l'École d'Athènes. Son enseignement à l'École des Mines et ses travaux personnels absorbèrent toute son activité. Relevons cette phrase qu'il a écrite dans sa *Description*, p. 3 : « Il m'apparut évident qu'en se prêtant un mutuel appui, l'archéologie et la géologie pouvaient également concourir à la solution de problèmes intéressant, les uns, l'histoire de Délos, les autres le passé de notre planète ». C'est Maurice Holleaux qui, le premier, s'inspirant de ce qui avait été fait à Théra (Santorin) et ailleurs, hors de France, avait appelé Lucien Cayeux à Délos. Il est regrettable qu'il n'y soit pas revenu, et que toutes les fouilles de Grèce n'aient pas eu leur géologue[1]. Ch. P.

Ossuaire néolithique du Mont-Saint-Remi, à Bétheniville.

« Dans un champ, appartenant à M. Renard, de Bétheniville, au lieu dit Mont-Saint-Remi, j'ai exploré, les 25 et 26 novembre 1937, un ossuaire néolithique d'une superficie de 4 mètres carrés, recouvert par deux blocs de meulière de Moronvilliers, amenés sur cet emplacement, le sol de la commune étant uniquement composé de calcaire asturien et ne contenant pas de pierres. Le sol avait été creusé sur une profondeur de 0 m. 90 à 1 m. pour l'établissement de la chambre funéraire, séparée en deux compartiments par une étroite banquette, sur laquelle étaient posés des « bouquets » en meulière, qui devaient supporter les dalles de couverture. Les deux compartiments étaient remplis d'ossements humains, ayant appartenu à des individus d'âges différents, tous brisés et sans connexion entre eux. A l'Est, trois crânes avaient été déposés dans le sol.

Le mobilier funéraire est peu abondant : éclats de meulière, dont quelques-uns ont l'aspect de pointes ou de grattoirs ; une pointe losangique en silex brun, et un fragment de hache en silex, fendue dans le sens de la longueur ». J. Dupuis.

Labours et pâturages préhistoriques.

Deux stations du Jutland occidental ont révélé l'existence de très anciens abours exécutés à l'aide d'un araire très primitif, ayant traversé la couche d'humus en entamant le sous-sol de rayons à peu près perpendiculaires les uns aux autres et tracés dans deux directions. Des landes ont été défrichées et mises ainsi en culture à Alrum et à Fjand, où l'on a retrouvé les traces d'un bornage de l'âge de Fer.

L'étude attentive d'un type d'instrument de culture peut apporter de très intéressantes précisions à la reconstitution du paysage agricole. C'est ainsi que la faux, découverte à Uggerby, est pourvue d'un manche court. Elle n'a pu servir à la fenaison, mais à la récolte de plantes à graines utilisées pour la confection de bouillies, comme le prouve la découverte, sur la lame, d'une graine de renouée à feuilles pâles *(Polygonum lapathifolium)*. La serpette à crochet,

1. Sur L. Cayeux et son œuvre, cf. Ch. Jacob, *Public. Acad. Sciences*, 1946. Inauguration de la plaque commémorative apposée sur l'école où enseigna Lucien Cayeux, à Avesnes-sur-Helpe (Nord).

trouvée à Hjadstrup, en Fionie, a servi à la coupe des jeunes branches et des feuil lages pour la nourriture du bétail pendant l'hiver. Rapprochées l'une de l'autre ces deux découvertes indiquent que pendant l'âge du Fer scandinave, la végétation naturelle des prairies était constituée par un mélange d'arbres dispersés, de buissons, de plantes et d'herbes. La faux à long manche ne pouvait être alors utilisée pour la coupe des graminées, dans un pareil terrain. Ce n'est qu'après que le bétail eût contribué à la disparition de cette végétation et que l'homme eût coupé les buissons, que la prairie à feuillages se transforma en prairie dégagée et homogène, où l'on put désormais faucher le foin pour la nourriture hivernale du bétail. L'introduction de la faux à long manche en Scandinavie, au début de l'époque historique, paraît bien indiquer que l'établissement des prairies s'est accompli au cours de l'âge du Fer (Gudmund Hatt, *Forhistoriske plovfurer i Jylland,* dans *Aarbøger for Nordisk Oldkyndighed og Historie udgivne af Det kgl. nordiske Oldskriftselskab,* 1941, p. 155-165 ; Axel Steensberg, *ibid.,* 1939, p. 281-295.)

R. L.

Le Néolithique danois.

On doit à M. Therkel Mathiassen d'importantes études sur le Néolithique danois, publiées dans les *Aarbøger for Nordisk Oldkyndighed og Historie udgivne af Det kgl. nordiske Oldskriftselskab,* 1939, p. 1-198 ; 1940, p. 1-55. La station de Bundsø, dans un golfe desséché, sur la côte orientale du Jutland méridional, dans l'île d'Als, a été occupée, environ 2.000 avant J.-C., par une population d'éleveurs de bétail (Bœuf, Porc, Mouton, Chèvre, Chien), cultivant également le blé et l'orge. Les haches à dos épais et la poterie, décorée au peigne denté et au poinçon, rappellent les mobiliers des chambres des géants. Les restes d'animaux sauvages sont très rares dans les débris de cuisine.

Deux stations voisines, Havnelev, à l'intérieur, Strandegaard, sur la côte la plus élevée de la mer à Littorines, sont contemporaines, mais très différentes quant au site et aux mobiliers. La seconde, avec son outillage de lames et de tranchets, appartient à la civilisation d'Ertebölle, la seconde possède la hache et connaît la technique du polissage. Une seule explication est possible : Havnelev représente un établissement de nouveaux-venus, ayant apporté avec eux au Danemark l'agriculture, l'élevage, le polissage, et la construction dolménique. Mais les anciens occupants du pays n'ont pas disparu. Ils sont toujours installés sur la côte. Ce sont des chasseurs et des pêcheurs. La station d'Ordrup Naes, dans le Nord-Ouest du Seeland (C. J. Becker, *ibid.,* 1939, p. 199-280), représente un témoin attardé de la civilisation d'Ertebölle, mais où les formes caractéristiques de cette culture sont absentes.

Un point reste obscur : d'où sont partis des porteurs de la civilisation du nouvel âge de la pierre danois ? L'ensemble des découvertes ne permet plus, toutefois, de supposer l'existence d'un Néolithique indigène pré-mégalithique, comme le supposait Brönsted, qui aurait eu pour caractéristiques l'agriculture et l'élevage et, dans les mobiliers, la hache à dos mince et les vases cordés et à œillets.

R. L.

L'inhumation « ad sanctos » dans l'antiquité.

M. W. Vollgraff a abordé, il y a quelque temps, la vaste et importante question de l'inhumation en terre sacrée dans l'Antiquité grecque, lors d'une communi-

cation dont l'impression est en cours[1]. J'ai déjà présenté à ce sujet quelques remarques, tendant à faire remonter anciennement l'usage signalé[2]. On peut en effet l'observer déjà, semble-t-il, à l'époque préhellénique (tombe du roi-prêtre de Cnossos, sous une chapelle, Vierges hyperboréennes à Délos).

J'aurais dû rappeler aussi la tradition relative à l'ensevelissement secondaire d'Hésiode, dans Orchomène, sous l'Agora et près de la Tombe de Minyas : probablement la grande tombe à coupole qui a été découverte et qu'on désigne sous le nom de « Trésor » d'Orchomène. Il est sûr que les survivants du petit bourg d'Ascra, détruit par les Thespiens, furent recueillis à Orchomène. On aurait exhumé les cendres d'Hésiode sur l'ordre d'un oracle, pour les transférer à côté de la *tholos* du héros éponyme de la race minyenne, accordant au poète, comme οἰκιστής, les honneurs dus aux fondateurs de cités. Le fait, quoi qu'il vaille, avait été enregistré par Aristote, dans sa *Constitution d'Orchomène ;* cf. Proclos, 361, 25 = Aristote-fragmt 524, Rose. Il est relevé encore par Pausanias, IX, 38, 3.

Il convient de signaler, d'autre part, l'existence de l'usage chez les Égyptiens. Le vizir Ka-gemni, après avoir été premier ministre du roi Téti, fut enseveli dans un mastaba du cimetière de la Pyramide de Téti, auprès de Memphis où il avait résidé. Mais il fut divinisé sitôt après sa mort. On a découvert, autour de sa tombe, de nombreuses attestations d'exercices de piété : stèles, statuettes, dalles de naos, tables d'offrandes, *sarcophages*, etc., avec des inscriptions nommant le vizir comme un dieu, et prouvant même, en seize cas, la formation de noms théophores des dédicants, constitués avec l'élément *gemni ;* de plus, il a été établi archéologiquement que la plupart de ces documents-témoins proviennent de sépultures construites autour de la tombe du vizir-divinisé, et très près d'elle[3] : « On semble s'être groupé à Saqqara, autour du vizir à qui la dévotion s'adressait, un peu comme les *imakhous*[4] du roi venaient grouper leurs tombes autour de celles de leurs maîtres[5] ».

Le fait ne semble pas avoir été constaté jusqu'ici pour les autres personnages portés au rang divin en Égypte, soit vizirs (comme Imhotep, Isi), soit scribes royaux (comme Amenhotep, fils de Hapou). Peut-être apparaîtra-t-il aussi un jour. En tout cas, l'exemple de Ka-Gemni est sûr et significatif. Gunn a vu dans le culte adressé au vizir Ka-Gemni « une tradition de famille, limitée peut-être à ses descendants et à ses serviteurs pendant quelques générations[6] ». Quoi qu'il en soit, nous devons retenir l'usage ; et nous pouvons apporter aussi au passage un correctif à la théorie d'Hérodote (II, 50), selon laquelle les Égyptiens n'auraient rendu aucun culte à des héros (νομίζουσιν δ' ὧν Αἰγύπτιοι οὐδ' ἥρωσι οὐδέν)[7]. Hérodote était mal informé de ces formes de dévotion populaire ; car, pour Imhotep même, on a des monuments, déjà remontant à l'époque saïte ; le scribe Amenhotep

---

1. Académie des Inscr. et Belles-Lettres, le 7 janvier 1944 ; cf. *CRAI.*, 1944, p. 7 : tombeaux élevés à proximité de sanctuaires des dieux.
2. *CRAI., ibid.*, p. 7-10.
3. Firth-Gunn, *Teti Pyramid cemeteries*, 1926, I, texte, p. 129-130 ; M. Alliot, *Bull. Inst. franc. archéol. orientale*, 37, 1937, p. 93-160 (cf. p. 146).
4. J. Sainte Fare Garnot, *Éc. prat. Htes Etudes, Annuaire* 1942-1943, p. 5-32 (cf. p. 23-24, avec qq. réserves sur l'hypothèse).
5. M. Alliot, *l. l.* (ci-dessus, n. 3), p. 146.
6. *L. l.* (ci-dessus, n. 3), p. 130.
7. Le passage n'est pas critiqué par Ph.-E. Legrand, éd. Budé, l. II, 1936, p. 102.

a eu de son vivant un grand temple funéraire, retrouvé près de celui du roi Amenhotep III. La piété autour du tombeau de Ka-Gemni à Saqqara, ou de celui d'Isi à Edfou, retrouvés l'un et l'autre, a débuté pareillement plus ou moins de bonne heure. Tous deux, ces personnages avaient été vizirs de Téti[1]. Ch. P.

Une source homérique.

On a recherché et catalogué diligemment, déjà, à travers les poèmes homériques, les concordances qui peuvent être notées avec les arts créto-mycéniens. Il est admis qu'il y a eu, dans l'épopée primitive, utilisation de souvenirs de la peinture, de la glyptique. Je crois devoir rappeler ici l'attention sur un sceau crétois du M. M. III, une chalcédoine bleue[2], qui me paraît n'avoir pas été invoquée assez en témoignage, jusqu'ici, bien que fort instructive. Elle est signalée en dernier lieu par J. Pendlebury, *The archaeology of Crete*, 1939, p. 171, fig. 29 *a*[3] (ici, fig. 1).

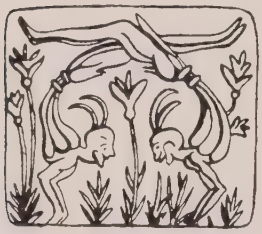

Fig. 1. — Les deux kybistétères de Cnossos (?) : chalcédoine du M. M. III.

L'intérêt du document est de nous montrer une paire d'acrobates opérant symétriquement, et face à face, leurs culbutes, dans un paysage agrémenté de fleurs et de tiges herbeuses : on croit reconnaître notamment des asphodèles stylisées, bien que Sir Arthur Evans se soit refusé à l'identification. Sir Arthur Evans *(l. l.)* a rapproché une intaille en forme de lentille (fig. 444), où l'on revoit encore les *deux* kybistétères, tête en bas, pieds en l'air, encadrant une sorte de haute plante grasse à trois tiges (p. 502-503).

Le *Palace of Minos* insiste justement sur l'intérêt des doubles plumes qui couronnent la tête des acrobates, et il marque le rapprochement avec les usages de la coiffure barbare en Égypte et Libye, déjà connus à l'époque prédynastique[4]. Mais personne à ma connaissance n'a assez marqué l'intérêt de ce qu'on pouvait, à ce sujet, relever parallèlement dans l'*Iliade* et l'*Odyssée ;* d'abord, sur la célèbre description du *Bouclier d'Achille* (*Iliade*, ch. 18, v. 590 sqq). Après avoir mentionné les jeunes gens et les jeunes filles qui participent au χορός[5], Homère ajoutait : « Et *deux* acrobates, parmi eux, pour préluder à la fête, font la roue au milieu du cercle »

δοιὼ δὲ κυβιστητῆρε κατ' αὐτοὺς
μολπῆς ἐξάρχοντες ἐδίνευον κατὰ μέσσους.

---

1. Pour Isi (cf. M. Alliot, *l. l.*), on a attendu deux siècles environ.
2. Trouvée peu avant 1935, à un mille au N. du Palais de Cnossos, par un Crétois.
3. M. F. Chapouthier en a fait état brièvement, à propos du kybistétère recourbé « en roue », qui décore le pommeau d'une épée trouvée par lui au Palais de Malia (cf. *Etudes crétoises*, 5, 1938, p. 54) ; la première publication du sceau est celle de Sir Arthur Evans, *Pal. of Minos*, IV, p. 501-502, fig. 443, et *Suppl. plate* 54, à la p. 501 (j.).
4. *Id.*, F. Chapouthier, p. 54 ; *ibid.*, cachet de Malia, fig. 23. — Le sceau ici étudié n'a point été reproduit dans les *Etudes crétoises*.
5. Sur l'*orchestra* de Cnossos : P. Mazon, *Introd. Iliade*, 1942, p. 288 ; cf. *Iliade*, ch. 18, p. 190. La description d'Homère signale à mon sens, que le

La correspondance est parfaite avec les deux acrobates du sceau du M. M. III. Elle ne peut pas être fortuite. Dans l'*Odyssée*, d'ailleurs (IV, v. 18-19), les deux kybistétères reparaissent, lors d'un festin chez Ménélas. L'édition V. Bérard, Coll. G.-Budé, a renvoyé ces vers au bas de la page. Mais le divertissement national des kybistétères crétois (Hésychius, *s. v.* ; Athénée V, 181 b) pouvait fort bien avoir passé des palais minoens aux cours achéennes, tout ainsi qu'on le retrouve, plus tard, en Étrurie[1].

Ch. P.

Lord ou Lady ?

En 1935, Sir Arthur Evans avait exprimé les premiers doutes sur l'identification de l'énigmatique tête dite du Lord d'Asiné[2], trouvée dans un sanctuaire submycénien, avec le fragment d'une coupe inscrite dont les signes ou grafittes ont suscité déjà beaucoup de commentaires (A. W. Persson, *Schrift u. Sprache im Alt-Kreta : Uppsala Universitets Årskrift*, 1930, *Progr.* 3).

Comparant l'écriture linéaire B avec les signes d'Asiné, Sir Arthur Evans[3] avait indiqué au passage, et le rapport du lieu de culte d'Asiné avec la chapelle de la Double-Hache à Cnossos[4], et la possibilité de voir dans la célèbre tête d'Asiné le reste d'une effigie *féminine*. Il comparait une tête de déesse de Cnossos, porteuse de curieux tatouages.

Voici que dans son livre de 1942, *The religion of Greece in prehistoric times*[5], M. A. W. Persson nous avertit lui-même qu'il accepte désormais la suggestion de l'éminent archéologue anglais. Il donne de nouveaux arguments, ajoutés à ceux d'Evans ; la peinture qui couvre le visage, à Asiné, est *blanche*, et c'est l'usage général pour les têtes féminines. Il allègue aussi la ressemblance marquée, *mutatis mutandis*, avec l'idole n° I de Gazi, dont la structure est non moins équivoque (Sp. Marinatos, *Ephem. archaeol.*, 1937, p. 278 sqq.).

Déjà on avait beaucoup exploité, dans le domaine de l'histoire religieuse, la découverte du Lord d'Asiné, qui a passé pour un Poseidon préhellénique, puis

---

χορός représenté était une double file constituée par les danseurs et les danseuses, formation que le public admiratif entoure (v. 603, où le mot χορός s'applique évidemment aux personnages représentés).

1. Signalons, à cette occasion, l'anneau de bronze trouvé dans une tombe de Cnossos encore inédite (*JHS.*, 1933, p. 292 et fig. 19 ; *A. A.*, 1933, col. 308, fig. 16) : à l'intérieur du dit anneau, un personnage, nu, prend appui sur le cercle, des pieds, des mains et de la tête. Je ne crois pas malgré B. Schweitzer (*Gnomon, 5*, p. 351), qu'il faille mettre en rapport le kybistétère (prophylactique), avec les deux animaux (lions ?) qui sont accroupis en haut de la circonférence, à l'extérieur ; je ne pense pas non plus, ainsi, qu'il s'agisse d'un motif relatif à la πότνια θηρῶν. — J'ai déjà marqué *(Rev. arch.*, 1939, I, p. 262-263 : *Kybistétères anciens et médiévaux)*, comment il fallait comprendre le symbolisme de la roue et les exercices des danseurs-acrobates crétois. Un passage de l'*Iliade*, XVI, v. 750 (mort de Cébrion tué par Patrocle, et qui était éjecté de son char) montre à la fois que l'usage des « faiseurs de roue » était bien connu dans les cours achéennes, et que les Troyens, continentaux, passaient pour n'avoir pas eu beaucoup la pratique de la mer. C'est cette seconde allusion qu'on a voulu surtout retenir, à propos des sarcasmes de Patrocle, chez les scoliastes. Elle n'était pas la seule intéressante.

2. A. W. Persson, *Asiné*, p. 308, fig. 211.

3 *The Palace of Minos*, IV, p. 755 sqq. (cf. p. 756).

4. Rapport reconnu aussi par M. P. Nilsson, *The Minoan and Mycenaean Religion*, Lund, 1929, p. xx-xxiii.

5. P. 100, n. 1.

ensuite pour un Zeus[1]. Il nous faut donc user de scepticisme, une fois de plus, et de réserve[2], sous peine de mésaventures qui n'amuseraient que trop les détracteurs de l'archéologie figurée. Ch. P.

A propos de la « Dame à la Licorne ».

L'Exposition de la Tapisserie française ouverte à Paris en juin-juillet 1946 a permis de revoir, avant la réinstallation complète du musée de Cluny, où l'on achève de remettre en état les grandes salles voûtées décorées de l'enblème du navire[3] — la suite allégorique des six tentures mystérieuses de la Dame à la Licorne, consacrées pour la plupart aux allégories des sens, nous dit-on. L'ensemble, — peut-être commandé par un seigneur de Chabannes dans la première décade du XVI^e s. — consacrait la célébrité de l'animal légendaire, symbole de pureté, qu'on voit ici porteur de la bannière aux armes des Le Viste, et accompagnant une dame : peut-être cette Claude Le Viste, veuve de Geoffroy de Balzac, que Jean de Chabannes-Vandenesse souhaitait conquérir à son tour.

On nous informe à cette occasion (*Catal.* de M. Pierre Verlet, p. 12-13, pour la Salle XVIII) que la Licorne « a vraisemblablement pour origine le narval ». Convenons que la corne de narval a eu grande renommée au Moyen âge, et que les défenses du cétacé rejetées à la côte ont pu passer alors pour « *pierre d'épreuve* », servant, paraît-il, à déceler et neutraliser le poison dans les mets. On avait exposé avec raison, dans la salle XVIII du Musée de la Tapisserie, la relique de l'Abbaye de Saint-Denis, immense, supposée provenir de la mer.

Du moins le type de la licorne, dont il est admis que le nom dérive du latin *unicornis*, l' « unicorne », ne permet aucun recours explicatif à la faune marine, et il est surprenant qu'on écrive, *l. l.* : « Cet animal légendaire... a vraisemblablement *pour origine* le narval ». Les *Bestiaires* d'Isidore de Séville et d'autres orientent tout autrement, vers les pays terrestres où Hérodote, Ctésias, Aristote, Varron, Juba II, Pline, Élien, Philostrate, ont signalé tour à tour l'*âne indien*, ou *âne blanc*, qui a passé pour « unicorne ». Dans l'imagerie asiatique et préhellénique, si l'âne à corne droite manque[4], il y a déjà des unicornes, du moins ; ainsi les démons dits « à carapace » qui présentent la libation à une déesse mère assise, d'après l'anneau de Tirynthe ; plus tard, est unicorne le griffon perse, comme P. Perdrizet l'avait déjà remarqué *(Bronzes Fouquet)*. La licorne du Moyen âge est venue d'Orient, comme tant de monstres employés dans la décoration par l'art religieux roman. Sur la tapisserie du château de Cluny, il s'agit d'un animal *blanc* composite, à la fois équidé et capridé, aussi irréel que l' « *âne indien* » ; quand l'Église chrétienne a admis que la licorne ne pouvait être capturée que par une vierge, elle revigorait inconsciemment certaine tradition païenne relative au lion fidèle de la Nymphe Cyréné, antécédent de celui de la Pucelle de Gand ; et même elle prolon-

1. Ce point de vue est celui de M. P. Nilsson, dans sa précieuse *Gesch. d. griech. Religion*, 1941.

2. Jusqu'ici les comparaisons se faisaient, de la tête d'Asiné, exclusivement avec des têtes masculines (*BCH.*, 68-69, 1944-1945, p. 40 sqq. : cf. p. 41).

3. P. M. Duval, *CRAI.*, 1946, p. 209 sqq.

4. Cf. *RE., s. v. Esel ; Dict. Ant., Asinus.* — P. Amandry, *BCH.*, 68-69, 1944-1945, p. 60, rejette justement l'interprétation d'unicorne, pour le bovidé à longue corne droite d'un support de bronze archaïque, orientalisant, trouvé à Delphes en 1941.

geait involontairement jusqu'aux temps modernes les pouvoirs de l'antique *Potnia théron*, une Vierge-mère. Sur les tapisseries de Cluny, la Dame à la Licorne — qui, d'ailleurs pourrait avoir été une veuve, comme on nous dit — a pour escorte, outre l'unicorne, un lion. Ch. P.

Un « bouclier » du type de l'Ida trouvé à Delphes.

La découverte d'un petit dépôt d'objets de bronze, de fer, et de terre cuite dans l'*Hiéron* de Delphes, aux parages du Bouleutérion[1], nous vaut de posséder désormais les fragments d'un nouveau bouclier, du type de ceux qu'avait livrés la grotte sacrée de l'Ida, et qu'a réétudiés E. Kunze, dans ses *Kretische Bronzereliefs*.

Comme l'observe justement M. P. Amandry, c'est le premier document de la série qui soit découvert hors de Crète, à part un petit fragment de Dodone dont l'appartenance au groupe des boucliers crétois n'était que probable (*l. l.*, p. 45). On notera du moins que le lieu de trouvaille, en plein sanctuaire apollinien, n'est pas sans intérêt. Non seulement il « atteste les rapports de la Crète avec Delphes, à l'époque du haut archaïsme », comme l'écrit justement M. P. Amandry[2] ; mais on pourrait trouver là de quoi valider plus ou moins l'attribution du fragment dodonéen à la série représentée en Crète. Zeus pouvait, certes, avoir attiré ses Courètes à Dodone ; à Delphes, même si on ne les reconnait plus au tympan Est du temple des Alcméonides (A. Plassart, *Mél. Radet*, 1940, p. 293 sqq.), nous savons par une inscription qu'ils étaient honorés (F. Courby, *La terrasse du temple*, 1927, p. 80, n. 7 ; Inv. 1087 : associés à Dictynna). Ces présomptions peuvent être notées, quoi qu'on veuille en tirer pour apporter une réponse, d'après le document de Delphes, au problème de la destination des boucliers de la série : armes ou instruments rituels, ou ex-voto consacrés[3].

On notera la forme curieuse, carrée, aplatie, des têtes de sphinx qui ornent toute une zone, entre deux torsades à œil central. Le sphinx, qui apparaît ici pour la première fois dans un défilé, était bien à sa place dans le sanctuaire oraculaire, non loin de l'ex-voto naxien : la correspondance — de l'allure, de la forme des ailes, du placement des queues — avec ce qu'on voit pour les griffons « perses »[4] du bouclier crétois 54 (E. Kunze, *l. l.*, pl. 42) me semble pouvoir être invoquée au bénéfice d'une influence orientale inspiratrice, compte tenu de l'adaptation des formes, due à l'atelier grec qui a battu au marteau cette pièce nouvelle. Ch. P.

---

1. P. Amandry, *BCH.*, 68-69, 1944-1945, p. 36 sqq. : fouilles 1939.
2. Comment chiffrer et dater ce « haut archaïsme »? M. G. Lippold, dans l'article *Toreutik*, du P.-W. *(RE)*, rabaissait, en 1937, les propositions d'E. Kunze, ramenant le lot de l'Ida au VII^e^ siècle au plus tôt, en rapport avec les prototypes assyriens, dit-il (E. Kunze eût fait débuter la série au IX^e^ s.). — Le débat reste ouvert : cf. S. Benton, *BSA.*, 39, 1942 (non cité). P. Amandry, *l. l.*, p. 48, n'opte pas entre les chronologies haute et basse.
3. Cf. E. Kunze, *l. l.*, p. 43-47, sur cette question. Le « bouclier » de Delphes n'avait que 0 m. 40 au plus de diamètre, dimension plus convenable à un tympanon qu'à une arme.
4. E. Kunze, suivi par P. Amandry, a parlé de « lions ailés ». Mais le lion ailé, très rare, est, en fait, un griffon « perse », à tête léonine, par opposition au griffon à tête de rapace. La reconstitution de la figure 8 ne montre pas l'œil de la torsade (cf. fig. 9).

Têtes dédaliques.

Dans le *Journal of Hellenic Studies* de 1940 (p. 22 sqq.), M. J. D. Beazley a décrit et reproduit des lampes archaïques dont plusieurs sont ornées de masques « dédaliques » en relief. A les examiner de près, on ne peut s'empêcher de regretter que ces masques n'aient pas éveillé l'attention de M. R. J. H. Jenkins, au temps où il publiait ses *Dedalica* (1936). Quelques-uns en effet, qui sont tout à fait ronds, et même bouffis (*JHS, l. l.*, fig. 1 ; pl. V ; pl. VI, 4) échappent complètement à ses classifications : le « dédalisme » a donc produit certains types très différents de ceux que M. Jenkins tentait de définir et de répartir en séries. D'autres au contraire s'insèrent comme d'eux-mêmes dans ces séries ; mais c'est sur la chronologie des *Dedalica* qu'ils contribueront à jeter quelque doute.

Considérons le spécimen n° 270 de Palerme (*JHS, l. l.*, fig. 2 et 3, pl. VI, 1-3). La face « trapézoïdale » — elle n'est plus effilée, ni ovale, mais elle n'est pas encore carrée — les tempes presque parallèles, le contour obliquement tendu des joues, le menton bien dégagé, anguleux et osseux, marqué de la double bossette si remarquable chez la « Dame d'Auxerre » par exemple, tout céla répond, trait pour trait, aux caractéristiques du « Middle Dedalic » ; tout au plus pourrait-on hésiter entre le « groupe 2 » (Auxerre) et le « groupe 3 » (« métope » de Mycènes). Si l'on acceptait les classements et les dates de M. Jenkins, c'est donc vers 640 que l'on situerait la lampe de Palerme[1].

Cependant elle provient de Sélinonte, dont la fondation, comme chacun sait, remonte à 627 seulement ; et d'après le lieu de trouvaille, il ne semble pas que l'objet appartienne aux tout premiers vestiges de l'occupation. Quoi qu'il en soit, il ne saurait être antérieur au dernier quart, peut-être même à la dernière décade, du VII^e^ siècle.

De tels petits faits, bien nets, montrent que les classements de M. Jenkins étaient trop rigides, et sa chronologie trop haute. On s'en était aperçu déjà[2] ; on s'en apercevra encore, sitôt que l'on entreprendra (ce serait urgent) une revision, méthodique et objective, des principaux documents « dédaliques ».

Pierre DE LA COSTE-MESSELIÈRE.

Histoire et archéologie : sur les dates des Cypsélides.

Étudiant dans la série des publications de l'Université de Californie une belle hydrie attique de la Collection William Randolph Hearst, à San Siméon[3], M. H. R. W. Smith a été amené à remettre en cause les dates traditionnelles de la dynastie des tyrans Cypsélides, à Corinthe. L'hydrie Hearst, qui présente des traces de corinthianisme, mais ne doit pas être appelé « attico-corinthienne » pour

1. Pour le style, on songera plutôt aux séries crétoises qu'aux corinthiennes : cf. notamment la bouche, courte et petite, quoique épaisse, et proéminente comme si le visage faisait la moue ; le bandeau frontal décoré rappelle d'ailleurs celui des déesses de Gazi.

2. Cf. *REG*, 1937, p. 158 sqq. (Ch. PICARD) ; *BCH*, 1938, p. 322 sqq. (P. AMANDRY).

3. *The Hearst hydria, an Attic foot note to Corinthian history*, 1944 ; *University of California publications in classical archaeology*, I, n° 10, p. 241-290, pl. 33-37. Je rends compte de la partie archéologique de ce travail dans la *Revue de philologie*.

autant (cette expression étant, dit l'auteur, dénuée de sens), ne doit pas avoir été de beaucoup antérieure au milieu du VI^e^ s. (560-550). C'est un produit de la période où l'on a commencé à concurrencer au dehors, en l'imitant, la production corinthienne. La céramique dite chalcidienne, en fait, a commencé aussi vers 550.

Or, à cette date, et d'après la chronologie traditionnelle, la chute des Cypsélides se serait produite déjà depuis plus d'une trentaine d'années[1]. Comment l'entendre, et croire ainsi que Périandre, dont la grande politique maritime — de l'Adriatique à Milet — a dû conditionner, déterminer, l'expansion des ateliers de céramique corinthiens, ait fini sa vie dès 585 ou 582, ainsi que l'admettent nos livres ?

Il est temps, nous dit M. H. R. W. Smith, de réconcilier archéologie et histoire, les résultats de l'archéologie corrigeant à point les hardiesses modernes de l'histoire[2]. M. H. R. W. Smith veut nous affranchir des inquiétudes qui tourmentaient encore H. Payne, lorsqu'il a écrit ses *Nekrokorinthia*, aboutissant à une chronologie décalée par rapport aux dates adoptées pour les Cypsélides. C'est l'archéologie qui doit, en fait, avoir eu raison[3]. La chute des Cypsélides serait à placer seulement *vers* 550 : quand décline le prestige de la céramique de la Cité des deux-mers, quand apparaît l'hydrie Hearst. Le meurtre du neveu et successeur de Périandre aurait ruiné l'amitié précieuse de Milet ; la piraterie des Samiens, toujours hostiles à Corinthe, aurait mis un terme aux entreprises commerciales poussées vers le S.-E. de l'Égée. Mêmes obstacles de la part de rivaux, du côté de l'Adriatique et de Corcyre (meurtre de Lycophrôn).

Tout cela ne se comprend, nous dit-on, qu'*au milieu du VI^e^ siècle*, et Beloch l'avait bien soupçonné déjà. Voici donc les dates proposées, en correspondance avec l'évolution céramique connue et jalonnée, en accord aussi avec les récits d'Hérodote : Cypsélos, 622-621/592-591 : à l'époque du « Corinthien ancien » de Payne : 625-600.

Périandre, le « Sage » : 592-591/552-551 : à l'époque du « Corinthien moyen » (600-575) et du premier Corinthien tardif, dernière phase des figures noires (575-550).

Enfin viendrait le court principat de Psammétichos, assassiné trois ans après la

---

1. En fait, Glotz et Cohen, *Hist. gr.*, donnent la date de 582 pour la chute des Cypsélides ; K. Schefold, *Bildnisse*, 1943, accorde aussi à Périandre d'avoir vécu entre 625 et 585.

2. Notons au passage que ces hardiesses ne sont pas seulement chronologiques. Quand on lit dans l'*Histoire grecque* de G. Glotz et R. Cohen, I, p. 320, le récit des événements relatifs à la mort de Mélissa, femme de Périandre, on est étrangement surpris de la différence constatée avec le témoignage d'Hérodote, qui est la seule source (V, 92). Même en faisant la part des violences oratoires — intéressées — de Sosiclès, et aussi, si l'on veut, de la « malignité d'Hérodote », se résoudra-t-on bien à voir Périandre « dans l'ostentation de sa douleur, *demander* à toutes les femmes de Corinthe leurs vêtements de luxe et leurs bijoux, pour les faire brûler comme offrandes funèbres » ? Le savoureux récit d'Hérodote présente les choses tout autrement, d'une manière moins pompeuse, mais sans doute beaucoup plus vraisemblable. Il est difficile que tout ne soit là qu'invention ; l'archéologie actuelle donne souvent gain de cause à Hérodote, contre ceux qui l'interprètent ou l'oublient. Il pourrait bien marquer ici un point de plus, même si l'on admet que l'histoire de Mélissa, jusque dans l'au-delà, se ressent, *Herodoto auctore*, des effets de la déformation folklorique populaire, et de la raillerie traditionnelle contre un représentant qualifié des « Sept sages ».

3. On n'oubliera pas trop, au vrai, que les dates de H. Payne ne sont pas assurées au point où on l'admet souvent.

mort de Périandre : de 552-551 à 549-548. — On retiendra ces dates nouvelles, car on suit avec intérêt l'exposé des considérations historiques qui tendent à les justifier[1]. Ch. P.

L' « inauguration » du théâtre antique de Fourvière.

Cette « inauguration » est célébrée par la presse (cf. *Arts*, n° 76, 12 juillet 1946 ; *Figaro*, 29 juin 1946).

On la redoutait, et voici qu'on la déplore. — Encore un théâtre dénaturé, pour des exhibitions qu'il n'était nullement indispensable de faire à cette place ! Il a fallu déverser des tonnes de ciment armé[2] pour convertir la ruine en salle de spectacle. Elle n'y gagne nullement, et l'on ne peut pas dire que les finances publiques n'y aient pas beaucoup dépensé.

La punition de cette profanation est à rechercher dans les articles mêmes des journaux. M. André Warnod écrit *(Figaro, l. l.)* : « Les gradins étaient libérés[3] de la terre qui les avait recouverts si longtemps, et aussi le dallage rose et vert qui recouvre le parterre. On avait dégagé aussi les colonnes effondrées, et même des appareils de machinerie. Le grand travail qui restait à faire était la construction d'un plancher de scène. Enfin, aujourd'hui, tout est prêt pour la représentation ».

Évidemment. — Pourrait-on mieux expliquer qu'on a travaillé d'abord et surtout pour les spectacles ? Nous regrettons, quant à nous, l'ancien théâtre romain de Lugdunum, qui serait bien plus émouvant dans sa dislocation, si on l'avait respecté, quitte à transporter *Britannicus*, avec la troupe de la Comédie-Française, n'importe où ailleurs — dans un théâtre moderne, par exemple, à l'abri de la pluie. — Quant à jouer les *Perses* dans le décor des laides maisons modernes qui s'imposent de partout sur les pentes aux regards, quel non-sens cruel pour la pièce d'Eschyle ! Quand voudra-t-on bien se souvenir qu'un drame antique était avant tout une cérémonie du culte *hellénique ?*

Il reste, à Lyon, un théâtre gâché couvrant une ruine qui eût pu être sincère[4]. Ch. P.

Bévues sur le bouclier de la Parthénos.

Depuis que les reliefs néo-attiques immergés jusqu'en 1935 dans le port du Pirée attendent une publication, d'impatients auteurs ont déjà donné leurs avis, avec plus ou moins de compétence, sur les rapports possibles de ces pièces et du

---

1. Si M. H. R. Smith a eu raison, on verra peut-être levée, accessoirement, une difficulté concernant l'époque de Rhoecos, Théodoros et Teléclès. Pline les plaçait longtemps avant l'expulsion des Bacchiades de Corinthe, ce qui pouvait intriguer. Mais du moment où les dates, de Cypsélos — avec la fin des Bacchiades — pourront être descendues, il y aura moins d'objections à opposer à la chronologie de Pline. Il faut bien reconnaître aussi que Périandre gagne à être situé, dans le temps, plus près de son co-équipier Solon, dans la pléiade des Sept Sages.

2. Cf. seulement les photos anciennes, *Annales de l'Ec. des H^tes Etudes de Gand, Etudes d'archéologie romaine*, 1937, p. 127 sqq., pl. IV-V ; on jugera de l'ampleur des reconstructions. Elles sont fort laides, hélas ! et l'on nous permettra de ne jamais avoir changé d'avis sur ce point.

3. Il s'agit du temps de l'occupation allemande.

4. Qu'est-ce qu'on pourra désormais publier ? L'état actuel, ou la ruine ?

décor du Bouclier de la Parthénos[1]. Cette hâte n'était peut-être pas la plus sage.

En 1940, les documents tirés de la mer n'avaient encore été que partiellement triés, comme je l'ai vu, au musée du Pirée. Certains fragments étaient alignés par terre, dans une salle de fond du bâtiment ; mais il en restait dehors, renversés et pêle-mêle, qui commençaient à s'enterrer, et que la végétation allait recouvrir[2]. On entend bien que la guerre, depuis lors, et les bombardements, n'auront guère permis d'arranger les présentations.

On n'en continue pas moins à vouloir traiter la question au fond, avant même d'avoir bien regardé les documents. De même, on se prononce sur les répliques du Bouclier de la Parthénos avant qu'ait paru la publication promise par M. Miliadis pour les nouveaux fragments, si essentiels, de Patras. Notre maître Salomon Reinach avait parlé jadis avec une souriante ironie de cette « course à la priorité dans l'erreur ».

En voici déjà, sur un point, entre autres, les effets. On sait qu'H. Schrader[3], en 1937, pour déterminer les rapports, jugés par lui directs, de l'Amazonomachie du Bouclier et des plaques sculptées du Pirée, avait particulièrement utilisé l'*Amazone poursuivie* du Bouclier Strangford, *fig.* A. — Voulant prouver que, sur le document du British Museum (*l. l.*, pl. 18, L), certains groupes ont été arbitrairement dissociés, que des motifs originaux d'une étrangeté et d'une beauté plastique émouvante ont été transformés et banalisés, il ne pouvait choisir meilleure pièce de comparaison, qu'il a d'ailleurs assez insuffisamment reproduite dans la *Corolla L. Curtius* (pl. 17, 1)[4]. L'Amazone poursuivie — sur la plaque du Pirée, qui a été ainsi mise en cause — mais rappelons que le thème a été repris au moins trois fois, dans le lot repêché en mer, selon mes observations et mes notes — s'élance impétueusement dans le vide de l'abîme, la courbe harmonieuse de son corps *suivant encore celle du Bouclier d'Athéna :* ce qui apporte le certificat d'origine cherché. Au contraire, sur le Bouclier Strangford, elle tombe médiocrement à genoux, et cela détruit tout le pathétique.

Mais l'un des auteurs des plaques du Pirée[5] a voulu ajouter un « fond » à la scène qu'il utilisait : elle se passerait, grâce à lui, devant une muraille de ville, en appareil isodome. Indice intéressant pour la date de la plaque néo-attique, car, je le montrerai ailleurs, il détermine des comparaisons chronologiques assez décisives. — On n'en a rien tiré, jusqu'ici, à ce sujet ; or, d'autre part, plusieurs auteurs rivalisent déjà pour nous annoncer que derrière l'enceinte, il y aurait eu ici un temple. On en dénombre les chapiteaux, « ioniques », sans d'ailleurs s'accorder, comme on attendait bien : six pour Arnold von Salis, quatre seulement pour Mlle S. Ras, qui n'a pas vu que l'état mutilé du marbre, derrière la tête de l'Amazone, permettrait certainement à M. A. von Salis d'avoir raison pour le chiffre. — Mais réconcilions ces points de vue : il n'y a pas le moindre chapiteau ionique sur la plaque de Pirée ; rien que *des merlons,* traditionnels au-dessus d'une courtine[6] ;

---

1. En tout dernier lieu : A. von Salis, *Arch. Jahrb.*, 57, 1940, p. 90-169 ; Suz. Ras, *BCH.*, 68-69, 1944-1945, p. 163-205.
2. Un certain nombre de ces morceaux n'ont pas été vus, même par H. Schrader.
3. *Corolla L. Curtius*, 1937, p. 81-88, pl. 17-21.
4. On se refère à cette reproduction sans assez regarder l'original.
5. L'autre plaque relativement bien conservée n'a qu'un fond utopique. La troisième plaque, très endommagée, ne conserve guère que les jambes des deux personnages.
6. L'usage, bien connu dans la fortification de Messène, p. ex. (*Dict. Ant.*,

ne voit-on pas bien commencer cette courtine fortifiée à la tour de gauche, qu'on serait embarrassé de situer à l'Acropole d'Athènes, soit du côté de la face Est de l'Érechtheion (*sic*, A. von Salis[1]), soit du côté de l'entrée Ouest et du Pyrgos d'Athéna Niké (*sic*, Suz. Ras[2]).

En regardant le document du Pirée, — et non pas la médiocre vignette de la *Corolla Curtius* — les deux auteurs se seraient épargné une double bévue, divergente, au-dessus de laquelle ils ne résistent point l'un et l'autre à échafauder des conclusions erronées : « Comment ne pas évoquer l'Acropole, spécialement la pente au pied du Pyrgos et les quatre colonnes du temple d'Athéna Niké » ? s'écrie Mlle S. Ras ? Elle oublie qu'elle eût pu tout aussi bien, pour un peu, nous proposer de reconnaître le haut du Porche Nord de l'Érechtheion, au-dessus du mur de Thémistocle. Elle oublie aussi qu'on devrait compter six « colonnes » en tout et que, d'aucun point de vue, le temple d'Athéna Niké n'eût paru coupé aux regards, à cette hauteur, par le Pyrgos. Mais que n'oublie-t-elle pas, avant de « confirmer la localisation du combat sur l'Acropole et ses pentes » ?

Bien entendu, on ferait d'autres objections analogues à M. A. von Salis. On les lui fera ; car tout cela mérite, exige, d'être repris attentivement. J'ai conseillé en attendant, à l'un de mes anciens élèves, de cataloguer d'abord et de publier, si possible, les sculptures repêchées au Pirée. Peut-être M. Miliadis nous donnera-t-il d'autre part, quelque jour, les nouveaux fragments du Bouclier de Patras ? On serait alors en mesure de discuter et conclure. *Primum monumenta*, disait en 1942, l'archéologue allemand à qui est dédiée la *Corolla L. Curtius*[3]. Ch. P.

Le dieu au torques de Rodez.

Vers le milieu de l'année 1938, des travaux de terrassements furent effectués, pour la construction d'un nouveau pavillon, dans l'enceinte de l'Hospice de Rodez.

Ces fouilles mirent à découvert des fragments, très épars, de *tegulae* et d'amphores de types gallo-romains.

Il n'y avait pas de couche archéologique bien définie, mais un remaniement complet des terres, suite d'un remblayage plus ou moins ancien.

Murus, fig. 5187), etc., est traditionnel, surtout dans l'art décoratif, à l'époque des plaques du Pirée. Il suffirait pour s'en convaincre, de feuilleter les planches du *Répertoire des reliefs* de Sal. Reinach, III, p. 77, 1 (casque de Pompéi) ; p. 146, n. 3 ; rencontre d'Alexandre et de Diogène ; sur ce relief, M. A. von Salis et Mlle S. Ras eussent pu voir comment on a représenté aussi à l'occasion, les temples au-dessus d'une muraille de ville. L'entablement est partout représenté, sauf quand il y a lacune de la plaque (Apothéose de Dionysos, *BCH.*, 68-69, 1944-1945, p. 250). Le haut du temple apparaissait là sur la corniche.

1. *Arch. Jahrb.*, 1940, p. 138. M. A. von Salis met au compte du copiste un anachronisme (la représentation de l'Erechtheion sur le Bouclier de la Parthénos). Faisons-lui grâce de cette accusation.

2. *BCH.*, 68-69, 1944-1945, p. 202.

3. *RM.*, 57, 1942, p. 91. — Visitant récemment à Rome, grâce à l'amabilité de M. Paribeni junior, les réserves du Musée des Thermes, j'y ai remarqué une grande plaque que doit publier M. Annibaldi. Avec son encadrement mouluré, et plus complète, elle correspond exactement à l'une de celles du Pirée : quatre figures *et un arbre ;* trois femmes qui dansent en se tenant par un pan de leur vêtement (cf. S. Reinach, *Rép. rel.*, III, p. 284, 1 ; base triangulaire du Latran, pour le mouvement des danseuses). La présence de ce document inédit à Rome pose des problèmes importants, qu'on peut pressentir déjà.

C'est dans ce milieu, à une assez faible profondeur, que fut trouvé le dieu au torques, objet de la présente note. Il fut offert à la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, par l'entrepreneur des travaux, M. Briguiboul[1], et se trouve présentement au Musée Fenaille, à Rodez, Salle de Préhistoire.

M. l'abbé Bousquet donna lecture, lors de la séance du 20 avril 1939 de la

Fig. 1. — Le dieu au torques, Rodez.

Société des Lettres, d'une note sur cette sculpture gauloise ; elle n'a pas été encore publiée.

La statuette mesure 0 m. 56 de haut sur 0 m. 28 de large et 0 m. 20 d'épaisseur maximum. Elle est en grès grossier gri-rosâtre. Des carrières de grès se trouvent à 2 ou 3 kil. à l'Ouest de Rodez, près de Caissiols ; l'analyse comparative n'a pas encore été faite pour confirmer la provenance.

La sculpture, très barbare, représente la figuration classique du dieu accroupi tenant un torques.

La tête trop grosse, disproportionnée, repose sur un cou massif. La face est aplatie, très maladroitement représentée : nez large, simplement silhouetté, yeux en amandes sans iris, moustaches retombantes des deux côtés d'une petite bouche, pommettes légèrement marquées.

La chevelure, rassemblée à l'arrière en une sorte de chignon étalé, dégage bien le cou et des oreilles épaisses. Les boucles sont curieusement marquées par de grandes volutes stylisées du type comme sur certaines monnaies gauloises, rappelant l'ornementation en « S » de la Tène. Une natte de cheveux,

1. *Proc.-verb. Soc. des Let. Sc. et Arts Aveyron*, XXXIII, 1940, p. 368.

roulée, aussi en volute, se détache de la coiffure sur le côté droit du dos et descend jusqu'au bas de l'omoplate.

Le corps était revêtu d'une tunique collante, révélée seulement par une échancrure en pointe sur la poitrine.

Les membres supérieurs sont repliés, les avant-bras ramenés sur l'estomac, le gauche un peu plus haut que le droit. La main gauche est refermée sur un torques massif que la droite semble appuyer du bout des doigts contre le corps ; le geste est assez naturel, mais l'exécution fort grossière.

La partie inférieure de la statuette est plus difficile à décrire :

Le tronc se termine en une sorte de prisme quadrangulaire, légèrement irrégulier, nettement plus large que le reste du corps : 0 m. 28 contre 0 m. 25 aux épaules.

A première vue, cette base semble énigmatique : elle paraît taillée en gros tenon comme pour être fixée dans un socle ou une seconde pièce. Le plan de sustentation pourrait d'ailleurs le faire croire, car il est incliné vers l'avant et non perpendiculaire à l'axe de la statuette : le sujet posé sur sa base ne peut ainsi tenir debout et tombe du côté de la face.

Mais si nous examinons la série des dieux accroupis décrits par M. Raymond Lantier dans son étude sur le dieu celtique de Bouray[1], nous trouvons une explication fort vraisemblable : l'artiste a voulu représenter les « *jambes repliées* ».

La maladresse de l'ouvrier, la disproportion des membres et l'usure du grès, rendent toutefois la figuration peu apparente.

La photographie du dieu accroupi des Crots (près Néris, Allier)[2] est très suggestive. La comparaison est encore plus frappante si nous nous reportons à la figure donnée dans le *Recueil* d'Espérandieu[3], où la même divinité est représentée de trois quarts. Ce n'est pas d'ailleurs la seule comparaison possible : notons en particulier la même disposition des bras.

Nous proposant simplement de signaler ici cette découverte, nous n'insisterons pas davantage sur les rapprochements possibles. Il faut cependant rappeler, en raison de la rareté du cas, que des boucles en « S », qui ont une certaine ressemblance, se remarquent sur une tête sculptée, gallo-romaine, trouvée près de Plestan, dans les Côtes-du-Nord[4].

Nous avons dit que la statuette avait été trouvée dans un milieu archéologique assez mal défini. Précisons toutefois que, sur la colline qui sert de socle à Rodez, des vestiges gallo-romains ont été mis au jour en grand nombre[5]. A 5 ou 600 m. à l'O.-N.-O. du lieu de la découverte, des terrassements ont révélé récemment deux puits funéraires[6]. Nous y recueillîmes, en même temps que de nombreuses amphores, des fragments de poteries de La Tène des types indigènes, ibériques et campaniens, à l'exclusion de tout tesson de la Graufesenque (qui abondent dans tous les milieux du 1er siècle en Aveyron) et une virole en cuivre ornée d'un

---

1. R. Lantier, *Le dieu celtique de Bouray* (*Mon. et Mém. de l'Acad. des Insc. et Belles-Lettres, Fondation Piot*, t. XXXIV, 1934).
2. *Id.*, fig. 12.
3. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, n° 1566.
4. L.-F. Jehan, *Plestan, histoire d'une paroisse bretonne*, Paris, Durand & Pedone-Lauriel, s. d., p. 15 et pl.
5. Voir la série des *P. V.* et *Mémoires de la Soc. des Let. Sc. et Arts de l'Aveyron.*
6. Louis Balsan, *Fouilles archéologiques*, 1942 (*P. V. Soc. Let. et Arts Aveyron*, séance du 28 janvier 1943).

« triscèle » classique. C'est à ce milieu pré-romain qui doit appartenir notre statuette.

Si l'Aveyron a déjà donné vingt-trois statues-menhirs que, vraisemblablement, nous devons rapporter à l'âge du Bronze, notre dieu au torques est la première divinité de La Tène qui figure à son panthéon. Louis Balsan.

Acrotères de fontaines antiques, païennes et chrétiennes.

A partir d'un texte de la *Vita Constantini*, souvent cité depuis qu'il avait été signalé à l'attention par Ch. Bayet et Rossi (III, 49) : Εἶδες δ'ἂν ἐπὶ μέσων ἀγορῶν κειμέναις κρήναις τὰ τοῦ καλοῦ ποιμένος σύμβολα... τόν τε Δανιὴλ σὺν αὐτοῖς λέουσιν, ἐν χαλκῷ πεπλασμένα, χρύσου τε πετάλοις ἐκλάμποντα », M. Ch. Picard a montré ce qu'il y avait à tirer[1] de la découverte récente d'un Nymphée païen à Byblos. Au couronnement de cet édifice appartenait, *comme acrotère*, un motif en marbre ajouré, Orphée charmant les animaux, qui a été partiellement retrouvé, mais dont la place architectonique n'avait pas été reconnue par l'auteur des fouilles (J. Lauffray, *Bullet. Mus. Beyrouth*, 4, 1940, p. 7 sqq. : cf. pl. 5, à g.).

Or l'acrotère du Nymphée de Byblos — œuvre, semble-t-il, de certain Tatianos, qui a signé en grec à la clé de voûte de l'arc de la fontaine, directement au-dessous du motif — est comparable à d'autres acrotères du même type, qu'on avait pris fâcheusement, depuis Strzygowski, pour des cippes funéraires. Trois autres reprennent le thème de l'Orphée charmant les animaux. Il y en a un, le plus complet, au Musée byzantin d'Athènes (provenance : ancien Musée d'Égine) ; un autre à Stamboul ; on ajouterait un fragment d'Aquilée, celui qu'avait signalé Strzygowski. Leur destination architectonique commune n'avait pas été encore soupçonnée. Du moins, à propos de l'Orphée de Stamboul, G. Mendel avait eu le mérite de remarquer le parallélisme de la représentation avec les motifs chrétiens du Bon Pasteur, représentés aussi dans les collections des musées nationaux turcs, et qui furent eux-mêmes utilisés, ainsi qu'on voit désormais, comme acrotères.

Dès lors, apparaît le rapprochement à faire entre le texte de la *Vita Constantini*, III, 149, et le décor du monument giblite : une fontaine publique. Avec plus de luxe — employant parfois des bronzes dorés — l'imagerie chrétienne avait repris la suite des décors païens, établis au type du Charmeur d'animaux. Les Bons Pasteurs ont prolongé les Orphées, aux mêmes places. — Les décors terminaux de fontaines publiques, à en juger par les documents, *tous similaires*, que G. Mendel a eu à cataloguer pour le musée de Stamboul, étaient traditionnels. Les thèmes furent très variés ; on avait adapté aussi, comme acrotères, des groupes de Séléné et d'Endymion, des Dionysos, des Aphrodites, des Eros et des Nikés, au-dessus de fontaines païennes; des Daniels aux lions, des Jonas à la baleine, des Saint-Georges au dragon, sur les édifices chrétiens. A.

Un nouveau type de boucle de ceinture burgonde.

Sous ce titre, M. Ed. Pelichet publie dans *Ur-Schweiz*, IX, 1945, n° 4, p. 98-100 et fig. 56 (ici, fig. 1) une boucle de ceinture, trouvée dans une tombe de femme du cimetière burgonde de La Feuilleuse, à Bassins-sur-Nyon. Elle se compose d'une

1. Communication faite à l'Association des Etudes grecques (9 janvier 1947); l'étude paraîtra dans les *Mélanges* offerts au R. P. G. de Jerphanion.

plaque, d'un anneau et d'un ardillon en fer, plaqué d'argent. L'originalité de la pièce est de ne porter aucun décor, gravure ou damasquinure et de présenter cinq

Fig. 1. — Boucle de ceinture burgonde.

rivets, au lieu de trois, dispositif classique des boucles plaquées d'argent. Cette trouvaille enrichit d'un modèle nouveau le répertoire des orfèvres burgondes.

R. L.

Opinions téméraires.

Extrait de *Ici Paris : Hebdo*, 5e année, n° 12, 29 août-5 sept. 1945.

«La tiare de Saïtapharnès vendue par un habile imitateur au British Museum... La supercherie ne fut reconnue que de longues années plus tard par un Français, M. de *(sic)* Clermont-Ganneau. » Cela paraît sous le titre : *Émule des Fradin, de Clozel (sic)*.

Sous le titre : « Dans une gorge de la Vézère, des enfants ont découvert cette peinture, faite 25.000 ans avant J.-C. », *France-Dimanche*, feuille du 12 janvier 1947, publie l'information suivante relative à une découverte qui remonte à plus de sept ans : « Près de Montignac, dans la vallée de la Vézère, des enfants ont découvert une gorge souterraine, le couloir de Combarelles, qui passe sous le village de Lascaux. Dans cette gorge, se trouvent des caveaux et des peintures préhistoriques, les plus belles qui soient au monde. Les peintures datent de l'âge de la pierre, il y a 25.000 ans. Elles ne sont cependant jamais naïves. Dans une grande salle souterraine, une fresque que l'œil ne peut saisir d'une seule fois représente un combat d'hommes contre des vaches et des buffles. Un homme a tué une vache et un buffle d'un coup de javelot. Le buffle gît sur une table de rocher, la gorge tranchée, tandis que d'autres buffles chargent l'homme qu'ils finiront par tuer. A l'extrémité de la fresque, un troupeau de chevaux sauvages tente de franchir une rivière qui déborde. En étudiant ces fresques, les archéologues ont conclu que les hommes préhistoriques étaient beaucoup plus évolués physiquement et moralement qu'on ne le croyait généralement. On avait admis qu'à cette époque l'homme était encore très proche du singe. On pourra sans doute affirmer dans quelques mois que c'est inexact, et que l'homme simiesque est beaucoup moins récent ».

Que de progrès dans la science!

BIBLIOGRAPHIE

J. Vandier, *La famine dans l'Égypte ancienne* (Publications de l'Institut français d'archéologie orientale. Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire, t. VII) ; in-4°, xv-176 p. Le Caire, 1936. — La fertilité de son sol n'a pas jamais mis l'Égypte ancienne à l'abri du fléau de la disette : tout le monde évoque à ce sujet l'épisode des sept années de famine dans l'histoire de Joseph et, pour descendre jusqu'au Moyen-Age, les détails horrifiques de la célèbre narration d'Abdallatif. Pourtant si, pour plus ample informé, on s'adresse aux égyptologues, ils ne trouvent guère à renvoyer qu'à deux textes égyptiens : la grande inscription du tombeau d'Améni, à Béni-Hassan, mentionnant les mesures prises par ce monarque de la XII^e^ dynastie pour nourrir sa province pendant des années de famine ; l'inscription rappelant sept années de disette, gravée sur un rocher de Sehêl, dans la cataracte d'Assouan, à l'époque des Ptolémées, et reproduisant, au moins en substance, un document remontant au roi Djéser, de la III^e^ dynastie. Maspero, dans sa grande *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* (I, p. 339, n. 3), ne cite pas d'autres références, et la bibliographie du sujet ne s'est pas enrichie depuis lors.

Le livre de M. J. Vandier, thèse présentée par lui à la section historique et philologique de l'École pratique des Hautes Études, comble excellemment cette lacune. L'auteur y rassemble tous les textes et toutes les indications, mêmes les plus ténues, qui ont rapport de près ou de loin à la question de la famine dans l'ancienne Égypte. Il les commente, et il en tire une synthèse qui constitue la somme de tout ce que l'on peut dire actuellement à ce propos, et de ce que l'on dira sans doute longtemps encore, car ce n'est que rarement et incidemment que les textes égyptiens ont fait allusion à ce genre de catastrophe, généralement peu glorieux pour l'administration du pays, on s'en convaincra en lisant ce livre. Précisément parce que la matière de son étude était assez ténue, M. J. Vandier a dû l'utiliser à fond, étendre son enquête aux entours, et même incorporer, de-ci de-là, dans son mémoire des éléments qui sembleraient des hors-d'œuvres en toute autre matière. Ici ils ne sont pas inutiles, car, en bouchant certains trous dans la documentation, ils ont permis de présenter le sujet étudié comme un ensemble cohérent et, en définitive, en meilleure valeur.

Dans une première partie, historique, M. J. Vandier trace à grands traits, mais suivant un dessin continu, l'histoire de l'Égypte, en y incorporant à leur place les divers témoignages de famines fournis par les documents, qu'il traduit presque tous *in extenso*. C'est un résumé historique très exact dans sa simplicité, qui, même abstraction faite du sujet du livre, fixera de façon fort heureuse les idées de bien des lecteurs. Un chapitre spécial résume les enseignements de l'histoire,

d'abord sur les causes de la famine en Égypte, puis sur les moyens préventifs employés pour les combattre. Parmi ceux-ci, M. J. Vandier compte les prières extraordinaires faites par les rois pour « éloigner de leur pays la ruine », et il cite la requête du roi Djéser à Chnoum d'Éléphantine pour « faire cesser » une famine de sept années. Ce ne sont guère là, je crois, des mesures préventives. M. Vandier aurait pu consacrer un chapitre spécial aux mesures prises pour remédier à la famine, où ces détails auraient mieux trouvé leur place. Quant aux causes de la famine, M. J. Vandier met très justement en lumière que la principale a toujours été la désorganisation de l'administration du pays, résultat de la guerre civile.

Dans la seconde partie, philologique, M. J. Vandier passe en revue et étudie les expressions employées par les anciens Égyptiens pour désigner la famine, en propre, par synecdoque, par métonymie, par métaphore et par antiphrase. L'étude est poussée à fond, avec tous les exemples souhaitables, et elle apporte une contribution importante à la traduction de toute une série de mots du vocabulaire égyptien. On se demande seulement pourquoi certaines phrases égyptiennes citées sont traduites et d'autres ne le sont pas, sans que rien paraisse justifier cette inégalité de traitement. Un paragraphe spécial poursuit les termes désignant la famine jusque dans le dernier stade du parler égyptien, la langue copte.

L'ouvrage se termine par un recueil de tous les textes anciens utilisés, disposés par ordre chronologique et munis, au moins par référence au corps du livre, de leur traduction avec commentaire philologique. Les index d'usage complètent le travail.

Les traductions de M. J. Vandier sont en général excellentes. Je reprocherais cependant à quelques-unes d'entre elles de n'être pas assez travaillées, soit que l'auteur ait adopté de confiance la solution de quelque éminent devancier, soit qu'il se soit contenté d'une explication trop superficiellement satisfaisante, ou qu'il soit resté dans l'à peu près.

La traduction qu'il donne, p. 5, du passage 6, 1 des *Admonitions : Les hommes mangent de l'herbe, ils la lavent dans l'eau,* est de M. Gardiner. N'empêche qu'elle est étrange et qu'un détail de ce genre détonne dans l'accumulation pressée de traits catastrophiques qui constitue ce passage. Laver son herbage avant de le manger est, malgré tout, un petit raffinement. En réalité le sens obvie du verbe *sâm m* est « engloutir, se gaver de ». Il faut traduire de toute évidence : *Voici qu'on mange de l'herbe, qu'on se gorge d'eau,* — parce qu'il n'y a rien d'autre ni à manger, ni à boire. Et Dieu sait si dans l'Égypte ancienne on appréciait la bière et le vin !

De même la traduction, p. 149, texte I : *Ô Horus vivant* (il s'agit, notez-le, du roi) ... ... *qui fécondes les vaches pour qu'il n'y ait pas d'années de famine,* est bien celle de M. Roeder. Elle laisse rêveur. Heureusement le mot *sour* est bien connu — le décret de Canope le traduit par αὔξειν « augmenter » — et, si l'on se reporte à la planche de la publication de Roeder, c'est en vain qu'on cherche à reconnaître spécifiquement une vache dans le bovidé qui sert de déterminatif au mot suivant. On doit donc traduire : *qui accrois le cheptel pour qu'il n'y ait pas d'années de famine.* Voilà une mesure préventive contre la disette que M. Vandier aurait pu honnêtement faire figurer dans le chapitre qu'il consacre à cette question.

Il y a quelque chose qui échappe, même aux égyptologues, dans la traduction que M. J. Vandier cite, à la p. 46, du texte des Pyramides, § 2068, d'après Moret : *Tu te renouvelles comme dieu, troisième ordonnateur des offrandes* (il s'agit du roi, à qui ces paroles s'adressent). Le secret de cet inexplicable troisième — qui n'est justement pas le roi — est livré par le texte complet, qu'il aurait fallu reproduire

en entier sans faire de coupures, et qui s'adresse d'abord à Osiris : *Tu te laves les mains, ô Osiris. Tu te laves les mains, ô Néferkérê, et tu te rajeunis comme dieu, Votre troisième est le Génie-qui-dispense-le-Bonheur.* Le roi, ses ablutions faites, va s'asseoir à table en compagnie d'Osiris, avec, en tiers, le convive apprécié qu'est le Plaisir.

A la page 141, fin du texte H qui commence à la page précédente, la traduction : *les bras des Shémaou ne sont pas violents (?)* est insuffisante. Il y a bien un signe mutilé dans le texte hiéroglyphique, mais après le mot *des* la restitution du couteau-déterminatif s'impose ; *khe* qui le précède est bien connu dans les textes de basse époque comme une graphie de *kher* « sous, avec ». Le sens est donc : *Les mains des Shémaou ne portent pas de couteaux*, ce qui signifie que les esprits destructeurs n'ont pas la possibilité de nuire.

A la p. 148, la traduction du texte A commence ainsi : *Les ancêtres de Rê qui ont créé les habitants de l'horizon...* Voilà du nouveau en mythologie. Si l'on se reporte au texte hiéroglyphique, p. 147, on constatera que le mot *akhti* est au singulier. Force est donc de le traduire par *Celui qui est à l'horizon*, désignation de Rê lui-même. Et de fait, dans la théologie d'Hermopolis, les quatre couples de dieux ancêtres du Soleil n'avaient d'autre rôle que de préparer, au sein du chaos, la naissance de l'astre.

Pour la bonne mesure, ajoutons à ces petites critiques de détail deux lapsus : *wenige Jahre* n'est pas à traduire *quelques années* (p. 67), mais *peu d'années ;* à la p. 82, dans la traduction du texte de Ménephtah, il faut mettre *Rois du Nord* à la place de *Rois du Sud*, et inversement.

Mais c'est surtout l'inscription du roi Djéser, dont J. M. Vandier donne de larges extraits (p. 138-139), qui présente une traduction trop peu soignée. Au début (p. 133), la tournure : *Il lui fut apporté un ordre royal : j'étais dans la tristesse...* n'offre qu'une approximation du sens véritable : *Il lui fut mandé : Ce rescrit royal* (est) *pour le faire savoir que j'étais dans la tristesse...* Les propositions qui suivent sont exactement traduites ; mais pourquoi, à la fin de la note 4 de la p. 133, détacher le dernier signe du mot *ouret* pour en faire, par équivalence, un auxiliaire *iou*, qui ne peut pas commander l'autre auxiliaire *oun*, exprimé comme pseudo-participe au milieu de la phrase suivante ? Pourquoi vouloir, p. 134, contre toute possibilité, que le « morceau de chair » remplace le signe de la narine, alors que sa valeur *f*, normale à cette époque, donne la traduction satisfaisante : *privé de sa respiration ?* Dans la même page, la traduction *assis à terre, les bras croisés* est une trompeuse adaptation moderne. Le texte égyptien porte : *les mains à l'intérieur*, posture facile à imaginer si l'on observe, simplement dans les hiéroglyphes, l'attitude de l'homme malade ou découragé : il laisse pendre ses bras, la paume des mains tournée vers le corps. *C'est le lit du Nil*, p. 135, est amphibologique pour le lecteur français : *c'est le berceau du Nil dans lequel il est enfant* aurait été meilleur. Passons sur quelques autres négligences du même genre, qui n'affectent pas la valeur générale de la traduction de M. J. Vandier, en signalant toutefois que la documentation d'exemples qu'il a rassemblée aurait dû lui inspirer, p. 137, la traduction précise : *Il n'y aura plus d'années où l'inondation manquera à toute terre.*

Il y a en particulier un passage (p. 136-137) dont M. J. Vandier a méconnu le sens. C'est au début du discours de Chnoum. Le dieu, apparu en songe au roi, commence, pour se faire reconnaître de lui et le mettre en confiance, par parler de ses bienfaits passés. Seigneur de la cataracte et des déserts environnants, il lui a livré des pierres de luxe dont on ne connaissait pas, soi-disant, l'usage avant son règne : les granits,

Fig. 1. — Relief de Sakkarah : la famine au temps d'Ounas.

les basaltes, les diorites, pour bâtir des temples ou renouveler les anciens édifices en briques qui étaient ruinés, et même ces filons de quartz laiteux ou translucide dans lesquels — sous le règne de Djéser probablement, car sa statue trouvée à Sakkarah en est jusqu'à présent le plus ancien exemple — les Égyptiens commencèrent à tailler des yeux qui, incrustés dans les visages des statues, leur prêtaient l'apparence parfaite de la vie : *Je t'ai livré pierres de luxe après* (mot à mot *sous*, parce que, dans la carrière, souterraine ou à ciel ouvert, les blocs viennent s'ajouter aux blocs à mesure qu'on creuse) *pierres de luxe, ...* (lacune) *... auparavant, dont on n'avait pas encore fait de travaux, pour bâtir des temples, pour renouveler ce qui était ruiné, pour garnir d'incrustation les orbites* (mot à mot *les niches*) *des yeux de leur possesseur*. Ce dernier pronom *f* représente un mot au duel, car le duel, en néo-égyptien, a eu de plus en plus tendance à être traité comme un singulier. (Cf. Erman, *Neuaegyptische Grammatik*, § 155-156.) Tout le passage semble bien s'inspirer de la tradition, encore vivante au temps de Manéthon, que Djéser avait été le premier roi sous le règne duquel on ait construit des édifices en pierre. Qu'en réalité, comme les fouilles de Sakkarah l'ont récemment prouvé, Djéser ait bâti exclusivement en calcaire, peu importe : la légende, en romançant sa vie, à fait de lui un roi bâtisseur à l'image des souverains des époques suivantes qui allaient demander leurs pierres de luxe aux carrières situées dans le domaine du dieu Chnoum.

Malgré la variété de leur répertoire, les scènes figurées sur les monuments égyptiens n'avaient jusqu'à présent fourni aucune illustration pour le genre de textes rassemblés par M. J. Vandier. Il ne pouvait donc pas avoir l'idée de réserver dans son livre un chapitre à l'iconographie de la famine : il n'aurait eu, tout au plus, que la ressource de se référer aux quelques images des bouviers faméliques de Méïr (Newberry, *The rock Tombs of Meir*, II, pl. XIX et XX) ; encore ceux-ci, de l'avis de l'éditeur de ces documents (*id.*, I, p. 29), venaient-ils de chez les Bédjas, tribus sur lesquelles, à en juger par leur extrême maigreur, la famine régnait à l'état endémique, dans les déserts situés aux confins de l'Égypte. Mais depuis l'hiver 1940 les fouilles de Sakkarah ont commencé à combler cette lacune. On y a découvert, le long de la chaussée montante du temple funéraire d'Ounas, un bas-relief provenant de sa décoration murale ; il représente une famine dans les parages de l'Égypte, peut-être, à se fier au type racial, chez les mêmes Bédjas. En attendant la publication définitive, je me fais un plaisir de donner la primeur de ce curieux document à la *Revue archéologique* (fig. 1).

Le bloc en calcaire qui porte cette représentation provient de la partie supérieure de la muraille, et ne livre par conséquent que le haut d'une scène plus ample. Sous ses deux registres, on remarque des hiéroglyphes de grande taille, qui surmontaient des personnages, à présent disparus, dessinés à plus grande échelle : *domestiques du feudataire du Palais — archiviste du Palais — Feudataire du Palais — domestiques du ...* (lacune) *... du Palais*. Une série de personnages appartenant à la Cour d'Ounas constituait la décoration principale de cette paroi. Au-dessus, en proportions moindres, on avait représenté, suivant les conventions de la composition égyptienne, les environs immédiats de la scène, le milieu où elle se passait.

Un coup d'œil permet d'en saisir le caractère. La maigreur extrême des personnages, leurs côtes saillantes, leurs joues émaciées, leur attitude prostrée, tout fait reconnaître le tableau d'une population en train de périr de faim. Les détails en rivalisent avec ceux de la description d'Abdallatif. Au registre inférieur,

à commencer par la droite, une femme aux seins flétris, assise par terre, se livre à une opération dont seule la découverte du bloc voisin pourrait donner l'explication. A côté d'elle, une autre femme, accroupie, pose la main sur sa tête dans le geste traditionnel de la souffrance : elle passe la langue sur ses lèvres sèches. Puis c'est un groupe : un vieillard à la barbiche en pointe, du type bédja, essaie de se maintenir sur son séant en appuyant par terre un bras qui fléchit ; un homme plus jeune, qu'il empoigne par le cou, et une femme, assis à ses côtés, lui viennent en aide. Plus loin, une femme cueille des poux dans sa chevelure, et elle les croque. Au-dessus, les douleurs atteignent leur paroxysme : deux groupes sont occupés à maintenir de force des hommes qui délirent et dont l'un veut se lever. A gauche, un homme semble alimenter — on ne sait avec quoi, car l'angle de la pierre est dégradé — un autre personnage : en même temps il tourne la tête vers un garçonnet qui semble demander de la nourriture. Tous ces figurants sont assis par terre, parce qu'ils n'ont plus la force de se tenir debout.

Ces épisodes tragiques servaient vraisemblablement de fond de tableau à une distribution de blé envoyé par le roi Ounas pour secourir une tribu de Bédouins décimée par la famine. La scène ne se passe pas en Égypte, c'est entendu, mais l'artiste qui l'a composée dans la nécropole de Memphis n'a pu le faire qu'en matérialisant une vision des horreurs de la disette, telle qu'elle hantait les esprits des Égyptiens sous la V^e^ dynastie. A ce point de vue, le bas-relief de Sakkarah est à ajouter à la documentation si excellemment recueillie et commentée par M. J. Vandier. Étienne Drioton.

P.-S. — Depuis la rédaction de cette notice, le bas-relief de Sakkarah a été publié dans le *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, t. XXV (1942-1943), p. 45-54.

Entre temps il est entré au Musée Égyptien du Caire un autre document relatif à la famine en Égypte : une stèle funéraire de la fin de l'époque ptolémaïque, qui porte, en hiéroglyphes, un poème sur les fêtes de Bouto, rédigé à la manière d'une épitaphe grecque. On y lit : *Ô gens de Bouto, qui entrez et sortez pour baiser la poussière dans le Temple du Silence devenu une antichambre du tombeau, tandis que le roi monte vers la Glorieuse, en temps de famine, lorsque les pèlerins descendent vers Min et vont en procession vers Celui qui préside à la campagne, et qu'ils récitent un appel à Min pour que tous les blés poussent, que les plantes s'épanouissent au moment de leur floraison et que le destin du scorpion Petet soit celui de l'Ennemi !* (*Bulletin de l'Institut d'Égypte*, t. XXV, p. 11.)

Voilà qui vient utilement corroborer le chapitre sur le recours à la prière publique, dont M. J. Vandier (p. 57) n'avait pu qu'établir le cadre, en invoquant les exemples de Djeser et de Taharqa. Le nouveau texte montre que l'ancienne Égypte avait, contre un fléau sans cesse menaçant, une liturgie prête à entrer en action, et il donne un aperçu de ses cérémonies. E. D.

J. Sainte Fare Garnot, *L'Appel aux vivants dans les textes funéraires égyptiens, des origines à la fin de l'Ancien Empire* ; in-4°, XVI-142 p. Le Caire, 1938. — Ce livre constitue le tome IX des *Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire publiées sous la direction de M. Pierre Jouguet*, dans les collections de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire. C'est l'édition de la thèse présentée par M. J. Sainte Fare Garnot à la section des Sciences religieuses de l'École pratique des Hautes Études pour l'obtention de son diplôme.

Le sujet tire ses matériaux d'inscriptions gravées dans les sépultures de grands

seigneurs, soit dans les nécropoles royales de Sakkarah et de Guizeh, soit dans les nécropoles provinciales de Déchacheh, Méïr, Deir-el-Gebraouï, Akhmîm, Dendérah, Edfou et Assouan. Dans l'ensemble, de telles inscriptions, à l'époque choisie par M. Sainte Fare Garnot, se composent d'énumérations de titres, de formules définissant les destinées d'outre-tombe et même de notices biographiques, placées là pour être lues par les visiteurs, mais sans s'adresser explicitement à eux. Dans le nombre, il existe toutefois un petit groupe de formules, de types apparentés entre eux, qui interpellent le visiteur, directement ou indirectement, pour empêcher certains abus de sa part ou solliciter de lui un service positif. Les textes de ce genre ont reçu depuis longtemps le nom d' « Appels aux vivants », mais aucune étude approfondie n'a jamais été publiée à leur sujet. M. J. Sainte Fare Garnot, qui se propose de poursuivre l'histoire de leur développement d'un bout à l'autre de la civilisation pharaonique, traite dans ce livre de la période la plus ancienne, et la plus importante, puisqu'elle est celle des origines, l'Ancien Empire : depuis la V^e^ dynastie, qui vit l'apparition de ces formules, jusqu'au début du Moyen Empire, c'est-à-dire de 2563 à 2242 environ avant notre ère.

Les documents rassemblés par M. J. Sainte Fare Garnot sont au nombre de vingt-deux et épuisent tout ce qui est accessible dans ce genre, à ce jour. Dans une première partie, analytique, l'auteur les classe chronologiquement, en établit le texte exact, le transcrit, le traduit et fait, chemin faisant, toutes les remarques qu'il est possible de formuler à leur sujet. C'est comme un passage au tamis, des plus consciencieux et quasi-définitif. Dans une seconde partie, celle de la synthèse, M. J. Sainte Fare Garnot met en œuvre les éléments ainsi dégagés, pour déterminer les idées et les sentiments qui ont inspiré les formes de l'Appel aux vivants et pour écrire l'histoire de leur développement. Quatre index terminent l'ouvrage et recueillent commodément pour les travailleurs toute la substance, fort riche, de cette belle étude. Le dernier et le plus abondant, l'index grammatical, correspond à la préoccupation marquée par M. J. Sainte Fare Garnot, dans tout le cours de son travail, de noter et d'expliquer par le menu les moindres particularités philologiques des textes qui servent de base à son mémoire. Il le fait dans un esprit didactique, et avec l'intention, plusieurs fois marquée, d'initier les « étudiants » qui utiliseront son travail. Ce souci, dans une thèse destinée à provoquer le jugement de ses maîtres, est significatif. Personne ne prétendra que M. J. Sainte Fare Garnot n'est pas un professeur-né.

Grâce à cette enquête de M. J. Sainte Fare Garnot, l'histoire du texte de l'Appel aux vivants est définitivement acquise. Ce fut au début ou au milieu de la V^e^ dynastie (voir p. 117, la rectification à apporter à la datation du texte n° I) qu'on vit apparaître parmi les textes funéraires des interpellations aux visiteurs de la tombe : le défunt leur demandait alors de prier pour lui et de respecter sa chapelle funéraire, aussi bien en n'y occasionnant pas de dégâts matériels qu'en n'y entrant que dans les conditions de pureté requises. En échange de quoi il leur promettait son appui auprès du tribunal du Grand Dieu, dans l'autre monde. Avec la VI^e^ dynastie, l'Appel aux visiteurs changea de caractère : le défunt se mit à réclamer des offrandes alimentaires et offrit en échange la faveur du roi régnant et l'affection des dieux, sources de tous les biens. A la même époque, mais seulement dans la tombe des plus grands personnages, une formule complémentaire apparut, par laquelle le mort adjurait les employés de la nécropole et les desservants du culte funéraire de remplir correctement leurs devoirs à son égard. M. J. Sainte Fare Garnot la nomme l'Appel aux spécialistes. Cette formule disparut vers le début

du règne de Pépi Ier, en même temps que l'ancien Appel aux visiteurs changeait de caractère, amplifiait sa portée et devenait réellement l'Appel aux vivants. Il s'adressait désormais à tous les hommes pour leur demander, non plus d'apporter des offrandes réelles, mais de réciter une prière qui devait, par sa vertu magique, procurer *ipso facto* au bénéficiaire tous les biens dont il avait besoin dans l'au-delà.

Ce schéma historique est solidement établi sur les résultats de l'analyse rigoureuse à laquelle M. J. Sainte Fare Garnot a soumis les textes et les idées. On ne peut, tellement son travail est mûri, que lui donner raison, aussi bien dans les conclusions que dans les détails de ses démonstrations.

Il est désormais impossible, par exemple, après son étude approfondie, de placer le tribunal du Grand Dieu, tant de fois évoqué dans les textes, ailleurs que dans l'autre monde. S'agit-il du tribunal de Rê, comme l'a prétendu Breasted ? de celui d'Osiris, comme le voulait Sottas ? de celui du roi défunt, comme MM. Gardiner et Sethe l'ont récemment proposé ? M. J. Sainte Fare Garnot ne se prononce pas. Pour ma part, je crois, avec Breasted, qu'il s'agit en principe du tribunal de Rê héliopolitain, dont le culte fut si largement diffusé par les rois de la Ve dynastie. Seulement, comme cela se produisit souvent en Égypte, les formules traditionnelles furent employées pour couvrir de leur autorité des doctrines divergentes et parfois contraires. Pour reprendre des exemples dont M. J. Sainte Fare Garnot fait état dans son article de la *Revue de l'Histoire des Religions* (t. CXVI, p. 32, n. 1) auquel il renvoie dans sa thèse (p. 9, n. 3), l'expression *le Grand Dieu, maître du ciel* désigne Rê, avec une glose que j'appellerais orthodoxe ; *le Grand Dieu, maître de l'Occident* est une adaptation de la même expression à la théologie d'Osiris. C'est de la même façon que j'interpréterais la phrase, jusqu'à présent sans autre exemple, de la formule X *a* (p. 46) de M. J. Sainte Fare Garnot, *Désirez-vous... ... obtenir la condition de féaux auprès du Seigneur de vos pères dans la nécropole ?* qui vient en variante de : *Désirez-vous... ...obtenir la condition de féaux auprès du Grand Dieu ?* (VII *c*, p. 35 ; X *b*, p. 49 ; X *c*, p. 50). Le *Seigneur de vos pères dans la nécropole* est évidemment Osiris, substitué au *Grand Dieu*, qui était la désignation traditionnelle de Rê dans les textes funéraires dont il s'agit.

Dans son commentaire, M. J. Sainte Fare Garnot ne laisse que fort peu de points sans les élucider, et il les indique du reste avec franchise. Ses solutions des difficultés, par ailleurs, sont excellentes, et la critique la plus attentive trouve à peine à s'y exercer.

Pourtant, dans deux cas, je crois que M. J. Sainte Fare Garnot a perdu de vue que le mot placé à la fin de la proposition égyptienne peut être pris adverbialement et que, dans ce cas, il affecte le sens de la phrase entière. C'est certainement la solution de la difficulté qu'il signale dans l'ordre des mots d'une phrase du texte VII *a*, dont il esssaie de rendre compte p. 30, n. 6, et de nouveau p. 122. Que l'on comprenne : *Jamais aucun rite magique ne me fut caché* — *absolument*, et tout s'éclaircit. Ailleurs, c'est en remontant l'incidence de l'adverbe que je modifierais la traduction : *Je serai jugé avec eux à ce sujet par le Grand Dieu, à l'endroit où, véritablement, l'on juge,* qui me semble comporter un non-sens, en : *Je serai jugé avec eux à ce sujet par le Grand Dieu à l'endroit où l'on juge, — en vérité* (Texte n° II, p. 6).

Comme autre méconnaissance des possibilités grammaticales, je relève la traduction de la phrase du texte n° X *a* (p. 46-47) : *Enseignez à vos enfants, au jour de s'approcher d'ici pour me servir, la formule de la cérémonie « peret-kherou » à mon intention,* sur laquelle M. J. Sainte Fare Garnot revient à la p. 125 ; c'est

pour déclarer que cette traduction — ainsi que des autorités le lui ont fait remarquer — est un défi aux règles syntactiques les plus sûres et qu'il vaudrait mieux y renoncer, mais qu'il n'en voit pas d'autres à proposer. Il n'aurait pas fallu s'hypnotiser sur la présence d'une circonstancielle en dépendance du mot « jour », mais prendre bonnement ce mot pour le premier de deux compléments directs juxtaposés : *Enseignez à vos enfants le jour de me visiter et la formule de la « peret-kherou »* à *mon bénéfice*. Les jours où les prêtres funéraires devaient célébrer le culte de tel ou tel défunt étaient fixés par des stipulations particulières. Il fallait donc, pour que le service ne fût pas interrompu, que les prêtres en exercice en instruisissent leurs successeurs, et qu'en même temps ils leur indicassent, en fin de la formule convenue de la *peret-kherou*, la prononciation exacte des noms propres des titulaires et de leurs parents, dont l'écriture hiéroglyphique ne notait pas la vocalisation.

Je ne sais pourquoi p. 13, n. 3, M. J. Sainte Fare Garnot, écarte de prime abord la possibilité d'un sens final pour la proposition du texte n° III qu'il commente. Une interprétation : *Ce sera l'ami d'Anubis, tout homme qui entrera ici afin qu'il prie Dieu pour moi*, est pourtant limpide. Sa simplicité aurait dispensé M. J. Sainte Fare Garnot de chercher à cette phrase des origines rédactionnelles un peu trop compliquées.

Le soin apporté par M. J. Sainte Fare Garnot à l'édition et à la présentation de ses textes a pourtant laissé passer quelques erreurs matérielles. Par exemple il a oublié, en fin du texte n° II (p. 6), de restituer, entre crochets, le mot égyptien signifiant « grand », dont il fait état dans sa transcription et dans sa traduction, mais sans indiquer non plus qu'il s'agit d'une restitution. Dans la même inscription il indique la séparation des lignes du texte original jusqu'à la ligne 7, mais il omet d'indiquer le début de la ligne 8.

Une coquille ennuyeuse pour la consultation dépare la p. 32 : le texte est numéroté VI *b*, au lieu de VII *b*.

Il faut considérer comme un lapsus, à la p. 37, l'assertion que les « glorifications » pouvaient être faites une fois pour toutes, « comme cela se passe dans le cas des sacrements de l'Église catholique romaine ». C'est évidemment « de certains sacrements » que M. Sainte Fare Garnot a voulu dire.

Enfin, p. 73, n. 1, M. Blackman est accusé, par inadvertance, d'une inadvertance qu'il n'a pas commise. Sa traduction incriminée ne suppose pas d'inversion, *medou* signifiant bien « parleur » et *maâ* « véridique ». Elle est donc soutenable et même, étant donné le parallélisme avec la proposition suivante, plus vraisemblable que celle de M. J. Sainte Fare Garnot.

Ce ne sont là, on s'en rend compte, que de menues critiques, qui ne diminuent en rien la valeur générale de l'ouvrage. Ce que M. J. Sainte Fare Garnot a écrit est excellent. Pourtant il saute aux yeux que son travail est avant tout celui d'un philologue. Nul ne songerait à le lui reprocher, s'il n'avait voulu, par endroits, faire œuvre d'archéologue et d'historien. Ce sont ces endroits qui appellent de véritables réserves.

Le lecteur, tout d'abord, est satisfait de la méthode archéologique de bon aloi avec laquelle M. J. Sainte Fare Garnot tire de l'écran de serdab de Kaihersetef (texte n° I) des données utiles à sa thèse, — encore qu'il ait omis d'indiquer de quelle nécropole ce monument provient et dans quelle collection il est conservé. L'inscription de Ti (texte n° II) est entourée de tous les renseignements archéologiques indispensables. Mais à partir de là — dès que des textes plus abondants sollicitent ses commentaires — M. Sainte Fare Garnot cesse de s'intéresser, si ce

n'est par intermittence, aux détails d'ordre archéologique, qui pourtant auraient complété la signification de ses textes, et fourni en tous cas des éléments utiles de discussion : nécropole d'où ils proviennent, place dans le dispositif funéraire, titulature exacte des dédicants. On cherche en vain, par exemple, dans son livre, quelle nécropole a livré les nos VI, X et XVI ; dans quelle partie du tombeau, et en quelle situation, ont été gravées les inscriptions nos III, IV, V, VIII, IX, X, XI, XV, XVI, XVII et XVIII ; quelle était la situation sociale des titulaires des nos IV, VII, VIII, IX, XI, XVI, XVIII ; où se trouvent actuellement les nos I, X, XII, XIV. Un souci constant de documentation archéologique sérieuse aurait recueilli sans défaillance tous ces détails et les aurait fait servir à la discussion, mieux que M. J. Sainte Fare Garnot ne l'a fait.

Mais ce qui fait encore plus défaut dans l'étude de M. J. Sainte Fare Garnot, ce sont de véritables conclusions historiques : je veux dire la mise en place des résultats positifs de son remarquable travail, au milieu de ce que l'on sait des événements et des tendances de l'époque, en essayant d'établir les relations de cause à effet. Le motif de cette déficience, je crois, est un attachement trop exclusif aux méthodes et aux résultats de la philologie, qui n'a pas laissé à M. J. Sainte Fare Garnot la liberté d'entrer avec aisance dans d'autres points de vue. Je le comparerais à quelqu'un qui ferait d'intéressantes découvertes au microscope sur l'objet soumis à son étude, mais qui, parce qu'il n'a pas lâché à temps son instrument, ne s'est pas du tout rendu compte de ce qui se passait aux entours.

L'étude au microscope de M. J. Sainte Fare Garnot, je le répète, est admirablement conduite. Non seulement les mots sont scrutés à fond, au point de vue de la grammaire et de la syntaxe, mais les idées qu'ils recouvrent sont analysées avec minutie. Les rouages psychologiques de l'Appel aux vivants sont démontés, vérifiés, comparés entre eux, étiquetés. Leur engrenage est scrupuleusement déterminé. M. J. Sainte Fare Garnot se trouve ainsi capable d'écrire, « de l'intérieur » dirais-je, une histoire psychologique du développement qui, d'un service de provisions en nature, assuré par un sacerdoce d'État sous la IVe dynastie, a abouti, en fin de la VIe, à une récitation magique confiée au bon vouloir de tous les passants.

Selon lui, il n'y a pas eu dégradation d'une institution, mais au contraire perfectionnement, « évolution dirigée » dans le sens de la sécurité et de l'économie. A l'en croire, les Égyptiens, pour parer aux défaillances éventuelles de leur système d'alimentation après la mort, auraient eu simultanément recours, au début de la VIe dynastie, à un « procédé de renforcement » par l'Appel aux spécialistes, et à un « procédé de substitution » par l'Appel aux visiteurs, perfectionné plus tard en Appel aux vivants : le tout établissait une sorte d'assurance contre les risques à courir. La défiance et « une vue pessimiste sur les hasards de la destinée » suffisent, prétend-t-il, à expliquer ce développement, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une influence de faits extérieurs. « Les faits historiques et la suite des événements n'ont sans doute exercé qu'une faible influence sur la destinée des formules. En particulier les modifications apportées au contenu des demandes sont sans rapport avec l'affaiblissement du pouvoir royal sous Pepi II. »

C'est là, je crois, qu'il faut cesser d'être d'accord avec M. J. Sainte Fare Garnot. Il est possible, il est indispensable même, d'isoler pour l'étude un groupe de phénomènes et de déterminer leur connexion entre eux. C'est d'excellente méthode, et comme une expérience poursuivie en vase clos. Mais, l'analyse faite, en réintégrer les résultats dans l'histoire sans se soucier de les raccorder de tous côtés

avec l'ambiance dont on a détaché l'objet global de l'analyse, voilà qui me semble proprement abusif.

Du reste, l'explication par la seule évolution interne, préconisée par M. J. Sainte Fare Garnot, n'en est pas une, en définitive, et n'importe quel historien ne se sentira satisfait que lorsqu'il aura déterminé quels chocs de circonstances extérieures en ont déclanché le mécanisme à tel moment de l'histoire plutôt qu'à tel autre. Dans le cas en question, pourquoi, après tant de siècles de fonctionnement régulier des institutions funéraires dans les nécropoles royales, au cours desquelles le besoin de semblables précautions ne s'était pas fait sentir, voit-on surgir, vers le milieu de la V^e^ dynastie, des adjurations de ne point commettre de déprédations ou de sacrilèges dans les tombes ? C'est, répondra le bon sens historique, parce qu'un affaiblissement de la police funéraire amenait à redouter ces attentats. Pourquoi, au début de la VI^e^ dynastie, s'avisa-t-on de composer des Appels aux spécialistes pour leur demander d'accomplir des devoirs qu'ils avaient remplis jusqu'alors sans avoir besoin de pareil encouragement ? C'est que les services visés menaçaient de tomber en carence, faute de personnel, ou faute d'organisation, ou faute de rétribution suffisante. Pourquoi, en même temps, commença-t-on à suggérer aux visiteurs d'apporter eux-mêmes des offrandes, sinon parce que les rations officielles devenaient insuffisantes ? Pourquoi enfin, au milieu de la même dynastie, le système des distributions réelles d'aliments tendit-il à être remplacé par des récitations magiques confiées à tout venant, sinon parce que l'institution même, telle qu'elle avait été établie sous la III^e^ dynastie avec la création des nécropoles royales, était sur le point de faire faillite et entrait déjà en liquidation ? Toutes ces explications, que suggère le sens historique, prennent corps et deviennent des certitudes si on les rapproche simplement du fait reconnu, de l'affaiblissement en pouvoir et en richesse de la monarchie memphite, qui aboutit à son effondrement à la fin de la VI^e^ dynastie. Avec la monarchie, toutes les institutions qu'elle soutenait périclitèrent, et il serait étonnant que, seule d'entre elles, l'organisation de la nécropole, domaine posthume de Pharaon, eût échappé à ce déclin. C'est donc bien le contre-coup de la dissolution des services royaux sur l'idéologie égyptienne des conditions de la survie que M. J. Sainte Fare Garnot a mis en lumière par son analyse psychologique, tout en croyant dégager l'évolution interne d'une croyance développant, sans sollicitations extérieures, ses propres possibilités.

A cette théorie historique — qui est la mienne et que j'ai exposée à l'École du Louvre en y expliquant, à mon cours d'épigraphie égyptienne, les textes d'Appels aux vivants, plusieurs années avant que M. J. Sainte Fare Garnot, à qui j'ai communiqué mes notes, songeât à sa thèse, — M. J. Sainte Fare Garnot oppose en quelques lignes une argumentation qu'il juge péremptoire : « Les tombes qui nous ont transmis, soit l'Appel aux vivants, soit l'Appel aux spécialistes, appartenaient presque toutes à de grands personnages. Or, c'est au profit de ces derniers que s'est accompli l'amoindrissement de l'autorité centrale. Les fondations établies par le Roi n'eurent point à souffrir des secousses qui ébranlèrent l'État, mais elles en furent une des causes. Les difficultés rencontrées par les derniers souverains memphites vinrent en effet de ce qu'ils tenaient leurs engagements » (p. 110).

C'est confondre les donations, funéraires ou autres, exemptes d'impôts, par quoi la monarchie memphite s'appauvrit au profit de ses serviteurs, avec le service même des nécropoles, qui resta une institution royale jusqu'à la fin de l'Ancien Empire. Si, faute de salaire servi par le roi, la désorganisation s'était installée dans la confrérie des desservants, si les rites étaient irrégulièrement accomplis, si les

rentes alimentaires n'étaient plus distribuées que par intermittence, la richesse des particuliers ne leur était d'aucun secours au milieu de la ruine des institutions. Les grands seigneurs morts en souffrirent comme les autres, et, comme les autres, ils pensèrent remédier à la situation en formulant des Appels. Tant il est vrai, que même la classe sociale qui tire profit d'une désorganisation de l'État ne peut se mettre elle-même à l'abri des maux que cette désorganisation entraîne pour tous après elle. Étienne Drioton.

Paul Bobrovsky, *Collection of antiquities, purchased in Syria and Egypt,* with the collaboration of **V. Vikentiev.** Paris, P. Geuthner, s. d. (1937) ; gd in-8°, 19 p., 10 pl. dont 3 en couleurs, 56 fig. — Cette plaquette est consacrée à une collection d'amateur, formée, nous dit-on, en Égypte et Syrie, et que la présentation veut faire considérer comme devant servir à élucider le problème des relations artistiques entre Syrie et Égypte. Puisqu'il s'agit d'un catalogue, on est surpris de voir apparaître dès l'introduction (de V. Vikentiev) la reproduction d'ivoires du musée d'Alep, dont le lien avec la collection P. Bobrovsky n'est pas direct. — Les documents sont divisés selon la provenance : antiquités acquises en Syrie (22 pièces), puis en Égypte (19 pièces). La statuette « panthéistique » (provenance : Syrie) n° 1, a les honneurs de planches en couleur ; il y a une collection de scarabées et d'imitations de scarabées. Pour l'Égypte, signalons les n^{os} 18 et 19, pectoraux de faïence et de bois peint ; des têtes, des statuettes, des amulettes constituent le reste du lot. Tout cela devra être revu de près par les spécialistes. X.

Ch. Maystre, *Les déclarations d'innocence (Livre des Morts,* chapitre 125), (Publications de l'Institut français d'Archéologie orientale. Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire, t. VIII), Le Caire, 1937, in-8°, 163 p. — L'auteur, dans un bref avant-propos, définit son livre : un essai d'histoire et d'exégèse religieuses. Ces termes sont exacts si on les entend dans le sens étroit que la critique indépendante des deux Testaments leur a pratiquement imposé, surtout outre-Rhin. Mais, pour ceux qui ne sont pas rompus à ces méthodes ni enfermés dans ces points de vue, c'est simplement un essai de critique textuelle. Essai du reste bien conduit et dont les résultats sont indiscutables.

Le texte envisagé est une section du chapitre CXXV du Livre des Morts, celui qui porte le titre de *Livre d'entrer à la Cour du Justicier et de se disculper des péchés qu'on aurait pu commettre, pour voir le visage de tous les dieux,* et qui est souvent illustré par la vignette de la pesée du cœur devant Osiris, nommée assez improprement Psychostasie. Si l'on songe que cette croyance au jugement d'outre-tombe s'est d'abord développée dans la religion solaire, puis qu'elle a été annexée par la religion d'Osiris, — que, conçue d'abord sur le plan social à l'usage des fonctionnaires royaux, elle s'est ensuite adaptée au plan individuel et moral et a finalement reçu une interprétation magique —, on ne s'étonnera pas si le chapitre qui la représente dans le Livre des Morts a été l'objet de bien des retouches successives, ni même si sa composition n'est que la juxtaposition de textes d'âges et d'origines diverses.

Parmi les morceaux cousus bout à bout qui le constituent, il en est deux qui depuis longtemps ont attiré l'attention par l'élévation de leur morale et la singularité de leur forme : les « Confessions négatives », que M. Maystre préfère désigner

par le terme plus approprié de « Déclarations d'innocence ». Elles constituent le centre du discours que le défunt doit tenir à la Cour de Justice des dieux. L'une par rapport à l'autre, elles font en quelque sorte double emploi. La première est une disculpation de trente-six délits, énumérés à la file ; la seconde une déclaration d'innocence au sujet de quarante-deux péchés, qui ne sont pas exactement les mêmes que deux de la première liste, et pour chacun desquels le mort interpelle une divinité différente. Ce sont ces deux morceaux, qui s'isolent d'eux-mêmes dans le contexte, que M. Maystre a choisis comme terrain d'expérience de sa méthode de critique textuelle.

Il l'applique à la perfection et avec toutes ses exigences. Dans une première partie, M. Maystre réunit les variantes de tous les manuscrits connus, de la XVIII^e^ à la XXI^e^ dynasties, les compare à l'aide de notations arithmétiques, enregistre le classement mathématique qui en résulte et parvient ainsi à déterminer différentes familles de versions. La méthode est rigoureuse, objective, uniquement basée sur la forme matérielle. Ce travail accompli, M. Maystre passe à ce qu'il appelle l'exégèse de chacune des deux déclarations. Cela consiste à distinguer les divers éléments qui sont intervenus dans la rédaction du texte, pour arriver en fin de compte à déterminer quel est le document original et par quelle succession d'additions le texte actuel a pris sa forme définitive.

Dans le préambule de la première déclaration, M. Maystre décèle des traces rédactionnelles, qui trahissent un effort d'adaptation à la croyance osirienne ; puis, sous forme de mention des quarante-deux dieux, un procédé pour la relier à la seconde, lorsqu'elle vint à lui être soudée. Cette première déclaration, qui s'apparente aux brèves affirmations d'innocence que l'on trouve déjà sur les stèles de l'Ancien et du Moyen Empires, a été vraisemblablement composée aussitôt après la fin de la XII^e^ dynastie, comme l'indiquerait assez la substitution d'Osiris à Rê dans la présidence du jugement. Elle se termine par une proclamation « Je suis pur ! », à laquelle on ajouta plus tard — sans doute lors de la rédaction finale — un développement mythologique inspiré par la théologie héliopolitaine. A ce propos, M. Maystre note avec pénétration, mais sans insister, que la mention de la fête de la Plénitude de l'Œil, au 30 mékhir, relève de la croyance à un titre de béatitude éternelle acquis par l'assistance aux mystères liturgiques de certains sanctuaires. Il y en a d'autres exemples dans le Livre des Morts, et, sans chercher bien loin, dans ce même chapitre CXXV, vers la fin, quand le défunt doit prouver, avant d'être admis en présence d'Osiris, qu'il a réellement pris part aux mystères d'Abydos.

La seconde déclaration invoque pour la disculpation de chaque péché une divinité spéciale mise en relation avec une ville d'Égypte. M. Maystre a eu l'heureuse idée de rassembler ces indications sur la carte. Il constate alors que les localités citées appartiennent en grande majorité à la région située à la pointe du Delta, à proximité d'Héliopolis. Il en conclut que la déclaration a été composée dans le milieu théologique de cette cité. Rédigée après la première, elle porte à quarante-deux le nombre des délits dont le défunt doit se disculper. Ce chiffre est fortuit et M. Maystre fait justice de l'opinion, trop accréditée depuis Brugsch, qui le met sans raison valable en relation avec les quarante-deux nomes de l'Égypte ayant existé aux dernières époques de l'histoire pharaonique. Les délits mentionnés reproduisent en partie ceux de la première liste, mais une partie d'entre eux en diffère ; il s'agit alors dans la plupart des cas de transgressions qui relèvent de défauts de caractère. Les conclusions de M. Maystre sont que cette

seconde déclaration a été rédigée, pendant l'époque intermédiaire entre le Moyen et le Nouvel Empires, par un auteur appartenant au milieu d'Héliopolis et au courant de sa théologie, dans le dessein de compléter la première déclaration. Ce serait la même main qui, la suture accomplie entre les deux documents, aurait retouché le préambule du premier pour mettre le tout en harmonie.

Ces conclusions semblent justes, et on ne peut que louer M. Maystre d'avoir appliqué, pour la première fois, aux textes religieux égyptiens les méthodes de critique textuelle qui ont fait leurs preuves dans l'étude des deux Testaments, et en particulier dans celle du Pentateuque. Il est à souhaiter que cette tentative fasse école. Il faudrait commencer, bien entendu, par une série de monographies du même genre qui ouvriraient des voies de pénétration dans un domaine dont l'immensité est, à première vue, décourageante.

Toutefois cette méthode de critique textuelle doit, pour ne pas être trop exclusivement mécanique, aller de pair avec une exégèse sérieuse du texte lui-même. J'entends par exégèse la seule qui réponde à l'étymologie de son nom : celle qui s'empare du texte lui-même, le pénètre aux entrailles, en étale le sens et en explique les expressions. Or c'est précisément ce qui manque au travail de M. Maystre. La traduction qu'il donne de son texte égyptien est correcte, mais quelconque, et, au contraire de ce que l'on attendrait d'une monographie, elle ne fait pas progresser d'un pas dans son intelligence. Elle se base uniquement sur les données du *Wörterbuch* de Berlin, excellentes en général, mais qui, dans une science en formation comme l'égyptologie, sont simplement dans bien des cas des estimations prudentes, qui attendent leur précision de travaux ultérieurs. Ainsi par exemple la phrase 28 de la deuxième déclaration (p. 89) est traduite par M. Maystre : *O Ta-Red, qui sors à l'aurore, le cœur de N n'a rien tenu secret !* Le mot à mot en est : Le cœur de N n'a rien *avalé*, et pour cette expression le *Wörterbuch* donne le renseignement (I, p. 184) : a. *Le cœur avale quelque chose* = = *garder quelque chose secret* ; b. *avaler son-cœur* = *se repentir*. M. Maystre a choisi la première interprétation, et il s'en est tenu là, sans effort d'adaptation ni commentaire. Pourtant il est évident que cela ne peut être le sens véritable, car ne rien tenir secret est partout un défaut, et l'était particulièrement dans l'Égypte ancienne où les papyrus moraux proposaient aux fonctionnaires un type de perfection qu'ils appelaient « le Silencieux ». Il aurait fallu faire un effort pour pénétrer plus avant, en cherchant à l'aide d'autres textes quel sens péjoratif — peut-être simplement celui d'*être sournois* — l'expression a revêtu en ce cas. Bien d'autres traductions de M. Maystre sont également faites à coups de *Wörterbuch*, et l'on se demande quelle exégèse sérieuse, autre qu'une exégèse purement formelle, aurait pu en effet s'appuyer sur une pénétration aussi superficielle du texte.

C'est sans doute la raison pour laquelle les remarques de M. Maystre sur le caractère probable des auteurs des déclarations d'innocence (ce genre de devinettes est très à l'honneur en exégèse biblique) manquent d'originalité, puisqu'elles ne peuvent jaillir d'une compréhension personnelle et approfondie du texte lui-même. M. Maystre se contente (p. 117 et 135) de rééditer des jugements que j'avais produits à ce sujet il y a vingt-deux ans. Je suis le dernier à devoir m'en offusquer, mais j'assure que j'aurais pourtant préféré que M. Maystre allât, dans une monographie, au delà de ce que j'avais pu énoncer dans un article d'allure générale.

Enfin il aurait mieux valu, puisque le chapitre CXXV du Livre des Morts est une complication qui se présente comme un tout, que M. Maystre ait exploré

les entours des morceaux qu'il en a extraits, quitte à limiter ensuite son essai de critique textuelle à la section de son choix. D'abord son commentaire, à peu près inexistant, y aurait certainement gagné dans le détail. Mais surtout, à scruter les autres compositions qu'un sort commun a amalgamées dans ce chapitre, il n'aurait pas manqué de découvrir, quelques colonnes d'hiéroglyphes plus loin, le véritable point de départ littéraire de ses déclarations d'innocence : la formule héliopolitaine, antérieure aux textes osiriens, qui a inspiré les expressions des stèles de l'Ancien et du Moyen Empires dans lesquelles M. Maystre trouve le témoignage du « courant qui a abouti naturellement à la création de 125 A », c'est-à-dire de la première des déclarations d'innocence (p. 122). Ce texte, qui fut la formule la plus ancienne pour le jugement des morts, a été supplanté par la suite par les déclarations d'innocence, et relégué dans le rôle de formule à utiliser après la séance, au sortir de la Cour de Justice. Son contenu d'ailleurs ne s'accorde pas avec cet emploi :

Salut à vous, ô ces dieux ! Je vous connais et je connais vos noms. Puissè-je ne pas tomber sous vos coups ! N'allez pas rapporter que je suis mauvais à ce dieu dont vous composez la suite, et que mon procès ne soit pas introduit à cause de vous, mais dites la vérité à mon sujet devant le Maître de l'Univers ! Car j'ai fait la justice en Égypte, je ne me suis pas opposé au dieu (c'est-à-dire au roi) *et l'on ne m'a pas intenté de procès.*

Salut à vous, dieux qui êtes dans votre Cour de Justice, qui n'avez point de mensonge dans votre ventre, mais qui vivez de la Justice dans Héliopolis et qui vous repaissez de vos excréments[1] *devant Horus qui est en son Disque ! Sauvez-moi de Babi, qui vit des entrailles des nobles en ce jour du Grand Jugement ! Voici que je viens vers vous sans injustices, sans péchés, sans méfaits, sans témoins à charge, sans qu'il y ait personne à qui j'aie nui. Je vis de la justice et je me nourris de l'équité. J'ai fait ce dont les hommes parlent et les dieux se réjouissent, et j'ai contenté le dieu* (c'est-à-dire le roi) *en ce qu'il voulait. J'ai donné du pain à l'affamé, de l'eau à l'assoiffé, des vêtements à qui était nu, une barque à celui qui ne pouvait pas traverser. J'ai fait des revenus alimentaires aux dieux et des rentes funéraires aux mânes. Sauvez-moi, ô vous ! Protégez-moi, ô vous ! Ne portez pas plainte contre moi devant le Grand Dieu ! Je suis un homme pur de bouche et pur de mains, à qui il est dit « Oh, viens ! oh, viens ! » par ceux qui l'aperçoivent.*

Il est vraisemblable qu'il y a là deux formules successives, la seconde n'étant qu'un développement et une amplification de la première. Il est aussi probable qu'il y a lieu de dégager leur texte d'une certaine gangue rédactionnelle. Mais ce qui est indiscutable, c'est que, dans leurs parties essentielles, ces textes sont de religion solaire, composés pour des nobles, correspondant aux expressions des stèles de l'Ancien et du Moyen Empires. On regrette que, rapprochées des Déclarations d'innocence par les Égyptiens eux-mêmes dans leur compilation du chapitre CXXV du Livre des Morts, elles en aient été disjointes par M. Maystre. Il aurait dû en faire état, ne fût-ce que pour éclairer et élargir les conclusions de son essai critique.

Étienne Drioton.

---

1. Expression très crue qui veut exprimer, en tirant les conséquences extrêmes de cette vérité, que, puisque ces dieux se nourrissent de la Justice, tout ce qui est dans leur ventre est pur, et même les déchets en sont bons.

Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale, t. XXXVII, Le Caire, 1937-1938, in-4°, 167 p., 8 pl. — Cet épais cahier débute par un article de M. Cahen, *Quelques chroniques anciennes relatives aux derniers Fatimides*, dans lequel il essaie de déterminer et de classer les sources, aujourd'hui perdues, des compilations très postérieures par lesquelles on connaît l'histoire de cette période.

M. Piankoff, *Sur une statuette du dieu Bès*, publie, malheureusement avec une planche insuffisante, une curieuse statuette représentant un joueur de double flûte portant sur ses épaules le nain grotesque de la mythologie égyptienne qu'est le dieu Bès. Comme les représentations analogues, le groupe exprime que le dieu inspire le musicien. A propos de Bès, M. Piankoff a réuni dans cette note un ensemble de renseignements utiles, mais dont il ne tire pas des conclusions bien nettes.

Suivent deux articles de M. Černý : *Deux noms de poissons du Nouvel Empire* et *La constitution d'un avoir conjugal en Égypte*. M. Černý, qui est un des meilleurs spécialistes pour la lecture des textes hiératiques, apporte toujours dans ses études des renseignements de première main, tirés de documents inédits auxquels les égyptologues eux-mêmes ont difficilement accès. Dans son premier mémoire, il retrouve en égyptien un nom du poisson synodonte qui est le prototype incontestable du mot *châl*, qui sert aujourd'hui encore à le désigner en Basse-Égypte ; puis, en observant les graphies successives du nom d'un autre poisson, il arrive à préciser le moment où, à la fin de la XIX^e^ dynastie, ce mot a changé en *dj* l'articulation antique *tch*. L'observation est d'importance pour l'histoire de la phonétique égyptienne, car, faute de témoignage, on n'osait encore faire remonter au delà de l'époque saïte ce changement depuis longtemps noté en copte.

On sait d'autre part quelle importance prennent, du fait de leur rareté, les textes qui peuvent apporter quelques précisions sur la question du mariage dans l'ancienne Égypte. M. Černý revient, dans son second article, sur un document qu'il avait publié en 1927 en collaboration avec le regretté P^r^ Peet, un contrat de mariage de la XX^e^ dynastie. Il réexamine le texte original à la lumière des observations que sa première publication avait suscitées dans le monde savant, et il apporte des précisions nouvelles. Il est désormais indiscutable que les nouveaux époux constituaient un avoir commun, pour lequel le mari contribuait de deux tiers, et la femme d'un tiers seulement. En cas de répudiation, chacun des ex-conjoints rentrait en possession de sa mise, avec le bénéfice des acquêts pour la femme, si la clause en avait été insérée au contrat.

M. Chaîne publie *Trois nouveaux feuillets du Recueil sahidique des Apophtegmes des Pères*, conservés à la Bibliothèque nationale de Vienne. C'est une contribution appréciable à la reconstitution de ce précieux codex, qui fut partagé par ceux qui mirent la main sur lui au XVIII^e^ siècle, et dispersé au hasard des ventes.

M. Sainte Fare Garnot étudie ensuite *Une graphie fautive du verbe zbi*. Il s'agit d'un mot qui se trouve trois fois dans une inscription funéraire de la VI^e^ dynastie découverte à Gizèh par Reisner, mais là seulement. La démonstration de M. Sainte Fare Garnot est conduite logiquement. Les philologues prendront note du résultat auquel elle aboutit, en attendant ce qui sera la preuve par neuf de cette opération : la découverte du mot dans un autre contexte.

Dans un genre totalement différent, M. Sainte Fare Garnot publie un excellent article d'histoire de l'art sur *Le lion dans l'art égyptien*. Ce n'est qu'un essai, les jalons en quelque sorte d'une étude d'ensemble sur le sujet. Cinq figures carac-

téristiques de lions, bien datées, appartenant à cinq époques différentes, sont étudiées avec beaucoup de pénétration et de finesse. C'est d'heureux augure pour la monographie que l'auteur nous laisse espérer. Après les déviations dans l'étude de l'art égyptien auxquelles nous avons assisté ces dernières années, en Allemagne surtout, il faut se réjouir qu'un jeune savant, doublé d'un homme de goût, ramène cette étude dans des voies saines.

Il n'y a pas lieu d'être aussi satisfait du mémoire de M. Alliot, *Un nouvel exemple de vizir divinisé dans l'Égypte ancienne*. L'article débute par un recueil de traductions des textes publiés dans le Rapport de M. Alliot sur la campagne de fouilles de 1933, à Edfou. Il faut donc se référer à ce Rapport pour les contrôler. Mais alors on s'aperçoit que les textes hiéroglyphiques, tels qu'ils sont édités, renferment une forte proportion de singularités suspectes qu'il est à peu près impossible de vérifier, car les planches qui reproduisent les monuments eux mêmes ont été préparées sans soin, alors qu'il aurait été si facile de s'assurer à une échelle convenable, de bonnes photographies des documents. Où l'on peut arriver à repérer l'original d'un texte douteux, on s'aperçoit en général qu'il s'agit d'une formule courante méconnue par M. Alliot. Ainsi le fameux « Dad qui renouvelle la vie » (inscription n° 30, p. 113, note 2), sur lequel M. Alliot revient complaisamment dans son commentaire (p. 143 ; p. 147, note 1), n'est, vérification faite, que le « doux souffle de vie », *tchaou nedjem en ânkh*, bien connu dans les inscriptions ; ce qui laisse sans fondement la théorie échafaudée. On comprend que dans de telles conditions, M. Alliot ait pu voir la définition « des attributions d'un *semsou-hayt* dans un grand temple d'Égypte sous la XIII^e^ dynastie » (p. 140) où il n'y a en réalité rien d'autre qu'un auto-panégyrique vague et banal à souhait. Disons à la décharge de M. Alliot que c'était une gageure que de prétendre faire une étude de textes sur une édition qu'il avait aussi mal établie.

D'ailleurs, même pour les textes sûrs, les traductions de M. Alliot sont vagues et nullement raisonnées. Il est permis d'adopter la théorie qu'on jugera la meilleure sur le sens de la fameuse expression *hetep di nesout*, la formule la plus fréquente et la moins élucidée de l'épigraphie égyptienne. Mais il est impossible de traduire indifféremment, comme le fait M. Alliot à quelques pages de distance : « Que le roi donne l'offrande avec Osiris » (p. 95, 96, 97, 100, etc.) ou « Que le roi fasse offrande à Osiris » (p. 98, 99, 102, etc.), parce que cela suppose deux conceptions religieuses différentes. Aussi il n'y a rien d'étonnant, avec un tel à peu près dans la méthode, que M. Alliot ait passé à côté du véritable sens à donner aux titres de son héros. Son « Saint Vizir » est certainement une expression d'allure édifiante, digne de servir de titre à une image du quartier Saint-Sulpice, mais elle ne rend nullement l'épithète *sâh tchati* « aristocrate et vizir », qui est le qualificatif officiel d'Isi, exprimant son excellence par la naissance et par la fonction. Quant au prétendu titre « dieu vivant », inconnu par ailleurs de la terminologie égyptienne, il est, de quelque façon qu'on l'entende, absolument hors de proportion avec la mince personnalité du héros local divinisé, puisqu'il semble affirmer, en définitive, qu'il est plus vivant que n'importe quel autre dieu. En réalité *neteri ânkh* « divin de vie » est une épithète du même type que *ouhem ânkh* « renouvelé de vie », *nedjem ânkh* « heureux de vie » : elle signifie qu'Isi a été introduit dans la vie des dieux, qu'il en jouit. C'est exactement ce que nous entendons par le terme *divinisé*.

Ces réserves faites, il n'en reste pas moins que, dans l'ensemble et si l'on ne s'arrête pas aux détails, l'étude de M. Alliot est instructive. Il a réellement décou-

vert à Edfou le tombeau d'un nomarque de la VI[e] dynastie, Isi, héroïsé par la suite dans un culte local. Cet Isi est jusqu'à présent, comme il le démontre, le plus ancien dignitaire connu de la cour des pharaons memphites qui ait fait souche en province, et il est vraisemblable, comme il s'efforce de le prouver que Qar-Pépinefer, nomarque d'Edfou deux règnes plus tard, était de sa lignée. Tout cela est bien établi par M. Alliot, et c'est en somme l'essentiel. D'autres, mieux armés que lui, reprendront l'édition et l'étude philologique de ses textes.

Une courte notice de M. Pochan appelle l'attention sur les ruines de *La Pyramide de Seila (au Fayoum)*, inexplorée jusqu'à présent. Comme directeur du Service des Antiquités, j'en prends bonne note pour des jours meilleurs.

Étienne Drioton.

Michalowski, *Tell-Edfou* 1938 (Fouilles franco-polonaises, Rapport II), 1[er] fasc., Le Caire, 1938, in-4°, VIII-174 p., 49 pl. et 5 plans h.-t. — Ce volume est l'œuvre du P[r] Michalowski, de l'Université de Varsovie, en collaboration avec MM. de Linage pour le catalogue des objets découverts et Manteuffel, professeur à l'Université de Lublin, pour les papyrus et ostraca grecs. M. Sainte Fare Garnot, chargé de cours à l'École pratique des Hautes-Études, a préparé un chapitre sur la nécropole pharaonique, qui fera l'objet d'un second fascicule, à paraître.

Le sujet en est l'exposé des résultats de la campagne de fouilles de 1938 sur le site d'Edfou, en Haute-Égypte. Le site est connu, non seulement par son temple, mais aussi, pour les archéologues, par le kôm qui domine le temple du côté Ouest et représente l'accumulation des débris des villes successives. Depuis 1941, l'Institut français d'archéologie orientale y avait travaillé, dans les couches supérieures, en explorant l'un après l'autre les niveaux arabes, coptes, et romains et en découvrant de nombreux objets et des papyrus. En 1934, l'Institut français passa un accord avec l'Université de Varsovie pour la continuation de la fouille dans de nouvelles conditions. La mission franco-polonaise commença ses travaux en 1937.

Elle avait un programme de travail parfaitement défini. Si imposant qu'il soit resté, le kôm d'Edfou n'est plus qu'un îlot central qui a résisté à la destruction progressive résultant de la prise de *sebakh*, ou terre d'engrais, faite de tous côtés par les paysans. Au Sud, leur industrie, en abaissant le kôm jusqu'au ras de la plaine, a fait apparaître, il y a quelques années, une nécropole de mastabas d'Ancien Empire. Il était du devoir de la mission de prendre en mains le déblaiement systématique de ce dernier quartier ainsi révélé à l'archéologie, pour l'explorer méthodiquement et pour faire cesser les déprédations. Ce fut son premier objectif. Le second fut, en décapant par le sommet ce qui subsistait du kôm, de rendre à la lumière et d'étudier les couches de la ville antique, non plus par tranches verticales comme on l'avait fait jusqu'alors, mais par tranches horizontales pour obtenir des résultats d'ensemble.

La campagne de 1938 a avancé la réalisation de ce programme en libérant certains secteurs de la couche gréco-romaine contigus aux quartiers découverts dans la campagne précédente. M. Michalowski en expose les résultats généraux dans le premier chapitre. Dans le secteur exploré, au centre du kôm, il existait au début de l'époque ptolémaïque — en relation avec le mur d'enceinte de la ville, très voisin, dont la date se trouve ainsi reculée, car on l'avait jugé jusqu'à présent d'époque byzantine — plusieurs constructions en briques crues, assez

clairsemées parce qu'elles étaient sans doute entourées de cours ou de jardins. La plus septentrionale, importante entre toutes, offre un ensemble de belles salles voûtées (reconstitution, p. 10). M. Michalowski y reconnaîtrait volontiers les chambres d'une habitation privée, converties plus tard en magasins puisqu'on y a trouvé six grandes jarres-tonneaux en terre cuite. C'est assez douteux, pour la simple raison qu'il n'existe pas de porte sur l'extérieur au niveau de ces chambres et qu'on doit y accéder par un escalier descendant. Il est évident que c'est une cave.

Vers le début du second siècle de notre ère, le même espace fut nivelé et on y aménagea une sorte de marché construit, à portiques couverts, entouré de boutiques. Puis l'endroit resta longtemps abandonné et ce ne fut qu'au VI^e^ siècle qu'un monastère s'y établit, dont les substructions subsistaient au sommet du kôm.

Tous ces résultats encore partiels, mais qui doivent, par addition, permettre de reconstituer un jour le plan de la ville aux différentes époques, sont exposés clairement par M. Michalowski avec photographies et relevés à l'appui. Les hypothèses sont avancées honnêtement, avec leurs raisons et leur degré de probabilité. Les indices chronologiques sont minutieusement recueillis. Chemin faisant, l'auteur ne manque jamais de profiter d'un résultat acquis pour rectifier la datation de certains éléments antérieurement découverts.

Le chapitre II est le catalogue des objets ramassés au cours des travaux, classés par matières et décrits avec indications d'époque et de lieu de trouvaille. Peut-être, dans certains cas, cette dernière indication aurait mérité d'être plus développée : il n'est pas indifférent de savoir si, dans une chambre, un objet a été recueilli sur le sol où il avait été abandonné, ou dans le remblai qui s'y est amassé postérieurement. Ainsi les objets n^os^ 503 à 506 (p. 105 et pl. XXXIII, 12 à 20), mentionnés comme « aiguières » sont en réalité des *lampes à gouloł*, comme on s'en convaincra par la comparaison avec Petrie, *Roman Ehnasya*, Londres, 1905, p. 13 et pl. LXIX ; mais Petrie leur attribue en général une date très tardive, du IV^e^ au VII^e^ siècle de notre ère. MM. Michalowski et de Linage, au contraire, les font remonter aux époques ptolémaïque et romaine. On aimerait savoir sur quoi se base cette opinion qui intéresse toute une catégorie d'objets, et si, d'après la place de la trouvaille, on peut l'accepter comme une évidence archéologique. Dans le même ordre d'idées, pourquoi le fragment de poisson en schiste gris n° 39 (p. 36 et pl. XII, 4), reste d'une cuiller à fard, est-il déclaré « saïte », alors qu'on ne connaît pas encore ce genre d'objets pour cette époque ? De plus, il me semble que le mot « copte » est employé souvent à l'aveuglette. Ainsi le sceau en calcaire n° 94 (p. 45, fig. 23), qui porte figuration de deux serpents dressés, coiffés, semble-t-il, l'un de la couronne du Sud et l'autre de la couronne du Nord, n'est certainement pas copte, quel que soit le sens, même abusif, dans lequel on soit disposé d'entendre ce mot. Il n'y a de copte en réalité que ce qui relève de la civilisation de l'Égypte chrétienne à partir du moment où elle commença à employer la langue vulgaire dans sa liturgie, c'est-à-dire de la fin du IV^e^ siècle. Ce changement linguistique alla de pair, on le sait, avec beaucoup d'autres changements dans tous les ordres. Un objet d'époque antérieure peut être post-hellénistique ou romain, païen ou chrétien : il n'est pas copte.

L'instrument en cuivre numéroté 159 (p. 52, fig. 28) avec la désignation « couteau ou rasoir (?) » est en réalité une tige à friser. On en trouve une vingtaine d'exemples dans Petrie, *Tools and weapons*, Londres, 1917, p. 48-49, n° 136 et pl. LXI, n^os^ x, 1-20 ; les plus anciens remontent à la X^e^ dynastie.

Le sceau n° 725 (p. 134 et pl. XLV, 40), authentiquement copte celui-ci, porte un nom propre écrit en monogramme qu'on peut déchiffrer sur la planche. Il doit se lire *Pistos*, précédé d'une croix.

Le fragment de stèle n° 31 (p. 35 et pl. X, 2) livre un nom de dédicant fort curieux, en écriture syllabique de la XIX^e^ dynastie. C'est un nom étranger, peut-être hittite : Abroul (?) ou Abiloullou (?).

Le chapitre III, écrit par M. Manteuffel, édite les textes grecs, papyrus et ostraca, découverts au cours des fouilles. Le seul papyrus de quelque importance, datant des III^e^-II^e^ siècles avant notre ère, est une page appartenant à la correspondance officielle d'un certain Théogène, et relative à la perception des impôts. Elle a été trouvée près du mur d'enceinte, dans les installations ptolémaïques dont il a été question plus haut. Les ostraca proviennent surtout d'un sondage pratiqué plus au Sud pour préparer la campagne de l'année suivante. Les plus nombreux d'entre eux, d'époque ptolémaïque, sont de reçus pour versements d'impôts effectués soit en blé, soit en numéraire ; d'autres, d'époque romaine, complètent la série d'ostraca juifs découverts l'année précédente, qui sont des récépissés de l'impôt spécial imposé aux Juifs depuis Vespasien jusqu'à Trajan. L'édition de ces textes est excellente, mais il est regrettable qu'elle ne comporte pas une traduction à l'usage de ceux qui ne sont pas spécialistes en la matière.

Étienne Drioton.

G. Nagel, *La céramique du Nouvel Empire à Deir el-Médineh* (Documents de fouilles publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, t. X), in-4°, Le Caire, 1938, XVI-222 p., 18 pl. — En archéologie égyptienne, la céramique proprement dite est traitée plus mal qu'en parente pauvre. On la passe purement et simplement sous silence.

A vrai dire, c'est un peu de sa faute. Alors que, dans d'autres civilisations, les vases en céramique furent de véritables œuvres d'art, faisant même souvent figure d'objets précieux, l'Égypte ancienne, plus riche, n'utilisa pour sa vaisselle de luxe que les roches dures, l'albâtre, les métaux et la fritte émaillée. La vulgaire terre cuite ne lui servit que pour ses ustensiles utilitaires, qui ne valaient pas la peine d'être ornementés. On n'y trouve de vases décorés à la cuisson que dans les restes de l'époque prédynastique, et leur industrie n'eut pas de lendemain. Les vases peints d'époque thébaine ne le furent qu'à la détrempe, comme des fantaisies à la conservation desquelles on n'attachait pas d'importance.

Il n'y eut donc pas dans l'Égypte ancienne de céramique de qualité dont les collections se disputent les exemplaires, et dont le décor, ne serait-ce que sur des fragments, serve d'indication chronologique. Les innombrables tessons, dont l'amas forme les kôms sur les sites des villes antiques, sont tous de la même terre cuite anonyme, et c'est à peine si les formes des ustensiles complets sont différents d'une époque à l'autre, du moins à première vue.

Pourtant, à y regarder de près, certaines périodes ont eu, en ce qui concernait leurs modestes instruments de cuisine, de cellier ou de table, des préférences pour certaines argiles ou certains modèles, ou peut-être le développement de certains centres d'artisanat les leur imposèrent. Quoi qu'il en soit, la question mérite d'être traitée à fond, et avec précision, car une telle étude peut dégager d'une matière ingrate des indices précieux pour l'archéologie pratique. Mais il faut

l'aborder par des monographies, sous peine de s'égarer au milieu de l'abondance des matériaux.

C'est une monographie de ce genre que présente le livre de M. Nagel. Sa participation aux fouilles de Deir el-Médineh a permis à l'auteur de recueillir des notes sur des ensembles de poteries trouvés dans des tombeaux datés de la XIX^e^ à la XXI^e^ dynastie. Dans une première partie, il décrit soigneusement ces ensembles, avec dessins à l'appui, et il fournit ainsi à chaque type de vase qui s'y trouve un « contexte » à peu près complet. Puis il reprend l'étude de chacun des types au point de vue de la forme, des dimensions, de la matière, de la décoration s'il y a lieu, et de l'emploi. Un recueil de planches richement fournies illustre excellemment sa classification.

Le livre de M. Nagel n'est pas précisément un livre de lecture, mais il sera un nouvel instrument de travail fort apprécié par les archéologues, qui y auront souvent recours. Puisse-t-il susciter d'autres études du même genre, aussi soignées et aussi complètes, qui permettront d'utiliser de plus en plus un matériel archéologique jusqu'à présent trop dédaigné par les égyptologues !

Étienne Drioton.

Maystre et Piankoff, *Le Livre des Portes* (Mémoires de l'Institut français du Caire, t. LXXIV), I, Texte (1^er^ fasc.), Le Caire, 1939, in-4°, XVI-135 p. — Le Livre des Portes, dont cet ouvrage commence la publication critique, est une des grandes compositions religieuses du début du Nouvel Empire, bien connues parce qu'elles décorent les parois des hypogées royaux dans la Vallée des Rois, à Thèbes. Elles se rapportent toutes à la course du Soleil dans l'autre monde. L'illustration n'y est pas un accessoire épisodique, mais elle est continue et d'un seul tenant du commencement jusqu'à la fin. Elle est une sorte d'armature figurée dans laquelle les textes, écrits en colonnes, trouvent place au-dessus des scènes. Ces textes du reste sont explicatifs des images : *ce dieu, cette porte, ce vantail,* etc., disent-ils à chaque instant. Ce ne sont donc pas des livres proprement dits, de structure littéraire, mais de véritables atlas de l'au-delà dont les cartes sont illustrées par les scènes qui s'y passent, à la manière de certains portulans de la Renaissance.

En ce qui concerne le Livre des Portes, la carte qui lui sert de base, et qui a la forme allongée du rouleau de papyrus sur laquelle elle fut composée (comparez la Table de Peutinger), est entourée par une bande portant la couleur des sables : la région qu'elle figure est en effet à l'intérieur de la terre. C'est le tunnel qui rejoint l'Occident à l'Orient, servant de passage au voyage nocturne du Soleil. A une extrémité le Soleil y pénètre entre deux montagnes ; à l'autre il est tendu hors de l'Abîme par les bras gigantesques du dieu Nouou. Entre ces deux points onze divisions se partagent l'espace, séparées pour la plupart d'entre elles par des portails monumentaux, d'où le livre a tiré son nom chez les modernes. Ces régions sont celles des onze heures de la nuit, celle de la douzième étant située en dehors du monde souterrain. Dans chacune de ces régions la barque du Soleil est halée sur une ligne médiane, qui représente le fleuve infernal. Les registres du haut et du bas portent l'image des habitants qui occupent les pays traversés. Un texte constant accompagne les figurations.

C'est de ce texte que MM. Maystre et Piankoff ont entrepris de donner une édition définitive, en disposant en colonnes synoptiques les recensions les plus

anciennes : soit, après celle du tombeau d'Horemheb, celles des XIX^e^ et XX^e^ dynasties. Avant chaque division par heure, un paragraphe fournit tous les éclaircissements désirables sur la place des divers témoins du texte dans les tombeaux d'où ils sont tirés, leur illustration et même leur coloris. Ce premier fascicule renferme les légendes du tableau initial et des deux premières divisions du Livre des Portes.

Les auteurs, dans la préface, annoncent la préparation d'un second tome qui fournira la traduction du Livre des Portes, avec commentaire. On ne saurait trop les louer de ce projet et les encourager à l'exécuter. Étienne Drioton.

Pierre Montet, *Le drame d'Avaris, essai sur la pénétration des Sémites en Égypte.* Paris, P. Geuthner, 1940 ; 0,235 × 0,19, 224 p., 60 fig. dans le texte, 16 pl. — Ce que M. P. Montet, l'éminent fouilleur de Tanis (Avaris) appelle « le drame » d'Avaris, dans sa précieuse synthèse historique, commence avec le temps de la légende ou de la préhistoire. Le meurtrier d'Osiris, Seth, était seigneur d'Avaris au temps de sa victoire, et quand il eut été vaincu à son tour par le fils de sa victime, quand il eut perdu toute l'Égypte, il gardait encore son fief. Les dieux ont ouvert la route ; marins et négociants ont suivi, car si le corps d'Osiris a été entraîné par une force surnaturelle jusqu'à Byblos, d'où Isis le ramena en Égypte, la voie maritime ainsi définie n'est pas seulement mythique ; elle est restée commerciale. — Il y a toujours eu des échanges, et des rivalités entre les Égyptiens du Delta, et leurs voisins du N.-E. D'abord tolérées, les infiltrations sémitiques devaient mettre en péril la civilisation du pays du Nil, à l'époque des Hyksos. La XVIII^e^ dynastie, qui s'ouvre avec Amosis vers 1555, réussit à reprendre Avaris, à pénétrer à son tour en Judée, à rétablir l'autorité pharaonique des cataractes à la mer ; mais bientôt après, le péril a reparu sous une autre forme. On vit alors, deux siècles durant, en Égypte, régner des dynasties plus sémites que locales, les Séti et les Ramsès. — Cette période n'est pas médiocre ; du moins, la rivalité des Thébains, qui ne pouvaient consentir au déplacement du centre politique et social, en Égypte, vers l'Orient du Delta, devait provoquer un renversement des dynasties étrangères, non sans convulsions sanglantes. Quand l'Égypte sortit de ces conflits prolongés, elle était exsangue et retomba sous la domination de l'étranger avec les Chechanq et les Osorkon.

On voit l'amplitude des questions posées : c'est une chance pour la science historique que le « drame d'Avaris » ait été étudié par un égyptologue de chez nous, qui a eu l'heureuse fortune — hautement méritée — de fouiller successivement, et avec un même succès, à Byblos et à Tanis : dans les deux cités ainsi, qui servent de pivot, pourrait-on dire, à la longue aventure des rivalités ouvertes entre le monde sémitique et les pays du Nil. Non seulement, P. Montet apparaît comme le savant le plus informé de cette querelle ethnique, mais c'est grâce à lui, par ses fouilles, que nous pouvons la connaître. Il a posé et prouvé l'équivalence Tanis-Avaris. Son livre expose d'un bout à l'autre de l'histoire directe et toute fraîche, qu'il a remuée de ses mains, et recréée avec un rare bonheur, sur les traces de Renan et de Mariette.

Nul besoin d'en dire plus pour marquer l'importance d'une synthèse dont il faut réserver aux spécialistes l'étude critique détaillée. Du moins pouvons-nous louer ici l'auteur, sans réserves, et de la clarté de son exposé, ouvert même aux profanes, et de la perspicacité de son entreprise, et enfin de la célérité avec laquelle,

dès 1940, loin de sa bibliothèque et de toutes les autres, il a voulu informer le public de ses trouvailles, de leurs conséquences historiques, assurément capitales[1].

Ch. P.

Harald Ingholt, *Rapport préliminaire sur sept campagnes de fouilles à Hama en Syrie* (1932-1938). Copenhague, chez Ejnard Munksgaard *(Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab : archaeologisk-kunsthistoriske Meddelelser)*, 1940 ; in-8°, 154 p., 7 fig. dans le texte et XLVIII pl. (composites). — Le site de Hama, historiquement attesté aux anciennes périodes, domine hautement l'horizon au-dessus de la plaine de l'Oronte naissant. On ne s'étonne pas qu'il ait requis l'attention des archéologues, et qu'il ait paru recéler les promesses de révélations importantes. La Fondation danoise Carlsberg y a mené huit campagnes, la première en 1931 (Harald Ingholt, *Rapport préliminaire, sur la 1re campagne des fouilles de H.*, 1934), les autres de 1932 à 1938. Ce sont ces dernières qui ont motivé le deuxième rapport préliminaire, publié comme on voit avec une exemplaire diligence. Les fouilles ont été menées avec un personnel nombreux et qualifié ; elles n'ont pas été exemptes de difficultés sur un site encore habité, fortifié et très peuplé (pl. I, pl. XXVII), où il a fallu glisser prudemment les tranchées de sondage entre les zones habitées d'une citadelle, et satisfaire à de nombreux tabous indigènes, religieux et sociaux, à l'aide de précautions diplomatiques. — On est heureux, surtout aujourd'hui, de constater que la besogne a pu être menée à terme, malgré tant d'obstacles ; c'est ce dont il faut tout d'abord féliciter l'équipe des chercheurs, et bien entendu, l'animateur, surtout, de la recherche. Nous devons à la ténacité de nos confrères danois, sinon le déblaiement — impossible — d'un site qui gardera encore, forcément, beaucoup de ses mystères, sinon de ses trésors, du moins une étude stratigraphique très méthodique et très précise, poussée de haut en bas à travers les couches sucessives de *douze* niveaux de civilisation. — On commence avec l'âge néolithique et peut-être le cinquième millénaire, pour aboutir à l'histoire arabe de Hama entre 950 et 1400. — M. H. I. s'est contenté sagement, dans ce travail « préliminaire » de définir les strates, que des lettres désignent commodément de

---

1. P. 94 sqq., la conquête d'Avaris par Ahmosis vers 1555 suscitera spécialement l'intérêt des pré-hellénistes ; cf. déjà, A. W. Persson, *The new tomb of Midea*, 1942, p. 179 sqq., p. 3-130, pour la hache d'apparat d'Ahmosis ; cf. aussi *ibid.*, p. 192-193, pour la question des Hanebou, et de leurs rapports (de mercenaires ?) avec le fondateur de la XVIIIe dynastie. Il faut sans doute faire remonter jusqu'au temps d'Ahmosis les premières relations des « Mycéniens » et de l'Égypte, artistiques et militaires. — P. 134-135, l'orientation du bekhen de Ramsès II, sur la route de Syrie, d'après le texte qui met chacun des quatre côtés sous la protection d'un dieu, annonce les tablettes de fondation qu'on a découvertes récemment au Sérapeion d'Alexandrie, et qui datent des Lagides (*CRAI.*, 20 déc. 1946). — P. 146 sqq., on retiendra l'explication possible du nom de Moïse (et peut-être aussi de celui de Myriam), par l'égyptien. — P. 158 sqq., l'histoire de la destruction d'Avaris-Pi-Ramsès-Tanis, l'une après l'autre réduites aujourd'hui à un indescriptible chaos, constitue une importante leçon pratique pour les archéologues, et une nouvelle validation des renseignements fournis par Hérodote, touchant l'emplacement des tombes royales de Tanis dans l'enceinte du temple ; sur le nom dernier de la ville « la Venteuse », Djâni, dont la transcription en Τάνις est grecque, cf. p. 188. Tanis a été fondée après 1110 et avant le début de la XXIe dynastie sur les ruines d'Avaris et de Pi-Ramsès (cf. la carte de la fig. 30, p. 57). — P. 209-213, M. P. Montet a donné un précieux résumé chronologique du « drame d'Avaris ».

M à A, M étant, au fond, le niveau néolithique, par où commence le rapport, qui remonte le cours des âges. La pl. II montre les superpositions des couches, d'après le sondage qui est allé le plus en profondeur, sous le radier d'une citerne.

Si M. H. I. s'en tient ici volontairement à l'*inventaire* des trouvailles, niveau par niveau, il ne s'est pas interdit les comparaisons, tirées d'autres sites, de la Palestine à l'Euphrate, éclairant ainsi à la fois la stratigraphie d'Hama et l'histoire même d'autres habitats du Proche-Orient. On tirera grand profit, historiquement, de ces rapprochements multiples.

La méthode employée fait ressortir les périodes de prospérité du haut-lieu d'Hama, et corrobore ce que nous savions par l'histoire générale. Au point de vue des découvertes, s'il n'y a pas eu de grand chef-d'œuvre récupéré, on verra aisément que les monuments importants ne sont pas rares : pl. XVII, char de terre cuite avec son conducteur ; jarres cinéraires, pl. XXI-XXII ; statuette de dieu cornu assis, en bronze, recouvert d'une feuille d'or, pl. XXXVIII ; on accueillera notamment avec plaisir le beau gobelet d'ivoire de la pl. XXIV, malheureusement endommagé, avec son anse formée par le corps et les cornes d'un bouquetin. Pl. XXVI, est reproduite la très importante stèle de basalte du niveau F. On énumérerait bien d'autres trouvailles très heureuses. Les bâtiments les plus importants ont été rencontrés au niveau E, à la fois sur la colline et dans la ville : cette couche a donné aussi, en un seul quartier, plus de 400 urnes cinéraires d'époque « géométrique »[1] (S. O. de la ville). Le bâtiment I correspond à l'entrée monumentale de la citadelle, avec les traditionnels lions gardiens. Les murs étaient en brique crue, avec orthostates de protection (cf. aussi les lions du bâtiment III, pl. XXIX, 3). Le bâtiment n° 5 pourrait avoir été un palais ; il a attiré d'ailleurs spécialement les flèches des archers assyriens ; il y a à ce niveau des ivoires, des sculptures en basalte ; un trône (de divinité) était flanqué de deux sphinx (p. 108). Était-ce, comme on le dit, pour une divinité « quelconque » ? Le trône orné de sphinx est connu — jusqu'au sanctuaire punique de Sousse (Tunisie) — pour celui même de Baal (fouilles Cintas, 1946 : stèles puniques avec représentation du dieu assis). Cette couche E, araméenne, révèle les traces de nombreux incendies, et de destructions volontaires : on peut penser aux violences du conquérant assyrien Sargon, qui ruina Hama en 720. — On ne retrouve, au-dessus, que la couche hellénistique (avec anses d'amphores rhodiennes), quand la ville ressuscitée de ses cendres, après un long effacement, s'appelait Épiphanie, du nom d'Antiochos IV Épiphane. La vie avait alors abandonné plus ou moins l'Acropole-citadelle, et elle était surtout concentrée dans la ville proprement dite, où subsistaient aussi les principaux restes des périodes postérieures ; en tout cas, le niveau C, romain[2], témoigne que la reprise de prospérité déterminée par les Séleucides s'était maintenue après eux. Aux temps byzantins (niveau B), les riches ont même dû rétablir leurs demeures sur la colline. Ch. P.

Mededeelingen van het nerderlandsch historisch Instituut te Rome. Twede reeks, deel X, 1940. — P. 1-24, H. M. R. Leopold, *Problèmes de préhistoire italienne. Les terramares et Rome primitive :* au sujet de la publication de l'ouvrage de

1. Avant 720 : R. D(ussaud), *Syria*, 24, 1944-5, p. 258.
2. Il a fourni quelques sculptures, notamment une curieuse statue de femme, en calcaire : pl. XLI.

M. Saeflund, sur les terramares des provinces de Modène, d'Émilie, de Parme, et Piacenza, l'auteur insiste sur les difficultés d'accepter les théories de Pigorini sur ces établissements et, en particulier sur la prétendue ressemblance entre les stations de l'âge du Bronze et la Rome primitive. Les récents travaux sur le peuplement de la Sicile, de P. Mingazzini (*Studi d'arch. e d'arte*, I, 1939, p. 48 sqq.), tendent à prouver que, depuis la fin du Paléolithique jusqu'au Bronze, la population de l'Italie continentale et de la Sicile devait être peu nombreuse et qu'une immigration, vraiment importante, n'a pu se produire avant le milieu du IIe millénaire avant l'ère. — P. 25-27, H. G. Beyen, *L'influence de la Rome antique sur l'évolution de l'art occidental :* le rôle de Rome dans le domaine artistique a été double : propagation de l'idéal classique en l'adaptant à des exigences nouvelles, préparation des voies aux tendances nouvelles du Moyen âge, opposées à l'idéal classique. En architecture, on doit à Rome non seulement le type du temple romain, devenu classique, mais une conception nouvelle de l'espace architectural, de l'intérieur monumental qui apporte une modification profonde à la mentalité gréco-romaine, à partir du premier siècle avant l'ère et qui constitue l'une des raisons du niveau alors atteint à Rome par cet art de « l'intérieur ». L'extase religieuse et un hédonisme naïf ont remplacé dans les esprits les doctrines prédominantes de l'époque hellénistique, qui prêchaient la résignation à la vie. L'homme de cette époque, désillusionné et déséquilibré, éprouve le besoin de se créer un lieu où il puisse s'évader de la vie quoditienne et se donner l'illusion de vivre en paradis sur la terre. Il cherche un refuge dans l'intimité des sanctuaires, s'abandonne aux délices que sont ces édens terrestres, théâtres, amphithéâtres, et surtout thermes, qui enferment dans leurs murs de véritables intérieurs. De là encore, l'épanouissement de l'illusionisme dans le décor. Cette évolution prépare les voies à la création du temple chrétien. L'architecture romaine a exercé une grande influence sur la forme de la basilique, et l'édifice à coupole, de forme circulaire, à caractère funéraire. Dans la sculpture romaine, on peut aussi distinguer l'apparition du maniérisme mouvementé dans le bas-relief historique, parallèlement à un style sévère, car certaines statues du premier siècle de notre ère annoncent la sévérité des formes et l'étirement des proportions de la plastique byzantine. Les peintures murales de la partie occidentale de l'Empire ont exercé leur influence sur les enlumineurs mérovingiens et carolingiens. Sur ces vestiges de la tradition classique, les artistes de la Renaissance ressusciteront une peinture nouvelle à motifs architecturaux. R. L.

Der römische Limes in Oesterreich, Heft XVIII, publication de l'*Akademie der Wissenschaften in Wien*, 1937. Wien et Leipzig, Hölder-Pichler-Tempsky ; in-4°, 163 p., 69 fig., 1 plan. — La série des publications relative aux antiquités des sites du *Limes* romain en Autriche, commencée en 1900, comptait en 1933, déjà, 17 cahiers, indispensables pour l'étude de Carnuntum, de Lauriacum, et autres gisements archéologiques de la ligne fortifiée. En 1937, le 18e fascicule a paru, dont la *Rev. arch.* n'a pu rendre compte plus à temps. — Cette publication est digne des précédentes.

Elle débute (p. 1-22) par une notice importante de R. Noll sur quelques objets d'art industriel, provenant de Carnuntum, conservés au Kunsthistoriche Museum de Vienne (p. 1-22). Ils contribueront à renforcer l'impression que le poste étudié n'était pas seulement militaire, mais que, dans les périodes de tranquillité, une vie civilisée, plus spirituelle, y avait cours. Ils portent la trace d'importations de gens

de goût, qui n'ignoraient pas l'art de l'Empire, voire celui des parties Sud, hellénisées, de l'Italie. — R. Noll signale d'abord un couvercle d'encrier, diam. 0,048, en bronze, décoré circulairement de rameaux de lierre, entre deux zones avec l'ornement dit « chien courant » (au pourtour, et vers l'intérieur) : au centre, une ouverture à bouton, avec opercule à charnière basculant, permettait de puiser l'encre. Un encrier de Terlizzi, au musée de Naples, qui est assez complet, avec son couvercle, nous renseigne sur le dispositif d'utilisation. Le couvercle de Carnuntum est décoré d'incrustations, et niellé ; il est à rapprocher d'autres, dont M. R. Noll a voulu dresser la liste, décrivant sommairement d'abord dix-sept exemplaires, dont plusieurs inédits ; à la fin de son étude, p. 22, il en rajoute trois autres. Parmi cette vingtaine d'exemplaires, comptent ceux du Musée de Saint-Germain, n° 5, de Lambèse (Alger) n° 7, et de Volubilis, n° 14, qui avaient été publiés comme *pyxides* (cf. E. Albertini, *Mon. Piot*, 31, 1930, p. 39 sqq., et *Bull. Soc. nat. Antiquaires France*, 1931, p. 181 sqq.); les pièces sont toutes étroitement apparentées et la nouvelle identification (encriers) ne fait plus de doute. Trois exemplaires, l'un de Saalburg, deux autres de Cologne (Wallraf-Richartz Museum) se classent à part, appartenant à une fabrique (peut-être locale ?) du IIIe s. On arrive à préciser les dates, grâce à l'exemplaire de Pompéi (n° 2, inédit), assez complet, qui est antérieur à 79 de notre ère ; pour l'exemplaire de Trieste, n° 8, d'un petit enclos funéraire, le « contexte » de la sépulture donne aussi une date, dans le dernier quart du Ier s. après J.-C. L'ensemble serait de la deuxième moitié de ce même siècle, en gros, ou du début du siècle suivant. L'hypothèse d'E. Albertini rattachant la production à l'Italie méridionale, si elle n'est pas prouvée, reste possible. — En outre, M. R. Noll a publié un bandeau de bronze de Carnuntum (Wien, même Musée) à niellures d'or et d'argent : le décor est composé de feuilles de vigne (or) et de grappes de raisin, sur deux rameaux d'argent entrelacés en 8 dans le sens de la longueur ; des feuilles de lierre en or s'y mêlent, qualifiant un décor d'intention *dionysiaque*, ce qui nous rapproche du décor de l'encrier de Lambèse-Alger. M. R. Noll compare une œnochoé de Berlin avec incrustation de cuivre, d'argent, des niellures, etc. (début du IIe s. apr. J.-C.). On évoquerait aussi, maintenant, le gobelet d'argent d'Alexandrie, dit des Amours vendangeurs. — A la suite est signalé une strigile de bronze, de Carnuntum, à décor géométrique piqueté ; enfin, un manche de couteau en ivoire, du type du félin couché (lionne, plutôt que lion) ; le commentaire rappelle la scolie au vers 231 de la *Lysistrata* d'Aristophane, dont P. Jacobsthal a repris l'étude à propos des râpes à fromage (article non signalé des *Ath. Mit.*, 57, 1932, p. 1-5). — A. Betz et Mlle H. Kenner ont exposé les nouvelles fouilleset trouvailles à travers le cimetière du camp de Carnuntum (p. 23-98). A. Betz a fait connaître, ainsi, de nombreuses inscriptions funéraires de soldats ; Hedwig Kenner, le matériel des tombes et les petites trouvailles. L'épitaphe funéraire de Primigenia, de Carnuntum, formée de cinq distiques, a été restituée et commentée par Egon Braun (p. 101-106) : un portrait de la morte, dans un cadre cintré, surmontait l'épitaphe (milieu du Ier s. apr. J.-C.; A. Hekler, *Bildniskunst d. Griech. u. Römer*, pl. 209 sqq., p. XXXVII). — A leur tour, E. Polaschek et A. Seracsin ont fait connaître les pierres inscrites nouvellement connues de l'*ager Carnuntinus* (p. 107-128) : bornes, stèles funéraires, certaines sculptées avec des figurations ; celles-ci sont parfois mythologiques ; on voit, fig. 63, un Priam suppliant Achille, et, fig. 64, peut-être une scène empruntée à l'Αἴας μαστιγοφόρος (avec des changements); il y a des ex-voto et des autels. — La carte qui constitue la planche jointe à l'ouvrage se rapporte à l'important mémoire de feu

E. Nowothny, p. 128. — A. Barb a essayé de reconstituer, enfin, ce qu'a été le prétendu camp fortifié des Romains à Ulmus (p. 153-158), en expliquant la genèse des erreurs commises anciennement sur la date. Ch. P.

Constantin Daicoviciu, *La Transylvanie dans l'antiquité.* Bucarest, 1938, extrait de *La Transylvanie ;* in-8°, 95 p. ; 8 pl. recto-verso, dont 2 en couleurs. — Cette étude, dont nous n'avons que trop tardé à rendre compte, porte visiblement, à sa date, la marque des tendances politiques et diplomatiques qui l'ont dictée ; il serait injuste — autant qu'inutile — de lui en demander raison. Bornons-nous à tenter d'apprécier ce qu'elle apporte, même ainsi, à la connaissance historique. L'exposé est mené avec soin et précaution, depuis les temps proto-historiques (*La Transylvanie avant les Romains,* p. 4 sqq.) jusqu'à l'arrivée des Slaves ; l'auteur, bon patriote, avait voulu prouver jusque-là l'existence et la persistance d'une « romanité » en Dacie. Pour l'histoire de la Thrace antique, la contribution est intéressante, même après les travaux du regretté V. Pârvan. La mise au point archéologique a été faite avec succès, et l'on pourra y recourir ; contre certaines assertions d'A. Alföldi, dont le caractère tendancieux est sensible, la contre-offensive est menée avec assez de discrétion pour que le ton de la polémique ait pu être évité. On ne reprochera pas, au passage, à M. C. Daicoviciu d'avoir pris trop à la lettre, peut-être, les déclarations d'Hérodote (IV, 93) sur les vertus essentielles des Thraces « ἀνδρειότατοι καὶ δικαιότατοι », encore que ces éloges portent assez visiblement le vif effet d'un entraînement calculé, les hommes du Nord ayant dû bénéficier un jour, aux yeux des pessimistes, d'un préjugé favorable, comme s'ils avaient hospitalisé les divers mérites chassés de Grèce propre. On ferait une étude amusante de cette déformation, qui se classe dans la série des paradoxes anciens et modernes sur la bonté et la morale des non-civilisés. Quand il arrive à l'étude de la Dacie romaine (p. 32 sqq.), M. C. Daicoviciu fait preuve de relative sérénité ; on regrette qu'il n'ait pu tenir compte à temps, dans sa chronologie, des éléments historiques que lui apportaient les *Fasti ostienses,* avec les commentaires d'A. Degrassi, p. ex. (*Atti della Pontificia Accad. romana di archeologia, Rendiconti,* 12, 1936, p. 179-184). Le livre ouvre, en tout cas, sur divers centres industriels comme Apulum, Sarmizegetusa, après la conquête romaine, des perspectives utiles. Arts et religions de la province apparaîtront expliqués comme ils le méritaient[1]. Quand, dans le chapitre sur *La Dacie après l'abandon* (Aurélien), M. C. Daicoviciu fait procès à F. Lot, pour ses *Invasions barbares* qui auraient trop simplifié le problème de la « romanité » après l'évacuation officielle, on voit qu'il invoque le témoignage des fouilles et souhaite de nouvelles explorations. Nous ne saurions trop nous associer à ce vœu, pour des temps meilleurs[2]. Mais combien faudra-t-il attendre ? Ch. P.

R. C. Goldschmidt, *Paulinus' Churches at Nola, Texts, Translations and Commentary.* Amsterdam, 1940 ; in-8°, 203 p., 1 fig. — Il y aurait le plus grand intérêt à recueillir en une sorte de *Corpus* les textes grecs et latins où sont décrits, dans

1. Le travail est écrit en français, ce qui ne va pas sans entraîner quelques fautes. Quand M. C. Daicoviciu parle du « chevalier » thrace (sans citer, d'ailleurs, les études capitales de G. Kazarow), on ne saurait lui être sévère. Le nombre de fautes n'est pas trop fâcheux, dans l'ensemble.

2. La tasse d'argent d'Apulum, décorée d'un perroquet, notamment (pl. VII, fig. 22 en bas) mérite une attention particulière ; mais c'est un objet d'importation.

leur ensemble ou partiellement, pour l'architecture ou pour le décor, les édifices cultuels aujourd'hui détruits ou mutilés des premiers siècles chrétiens. A côté de textes déjà bien connus, mais pour lesquels il serait nécessaire de faire le point des travaux récents, comme les descriptions des basiliques de Tyr et du Saint-Sépulcre par Eusèbe, de la basilique eudoxienne de Gaza par Marc le Diacre, de Saint-Serge et de Saint-Étienne de Gaza par Choricius, des Saints-Apôtres par Mésaritès, on aurait l'occasion de rassembler quantité de témoignages littéraires ou épigraphiques[1], instructifs par leur rapprochement même et leur classement géographique et chronologique, instructifs aussi par leur vocabulaire pour l'étude de la terminologie si complexe des diverses parties de l'édifice cultuel. La comparaison avec les textes liturgiques, pour la plupart aisément accessibles dans des ouvrages comme ceux de Brightmann ou de Quasten, serait souvent suggestive. Et si, en appendice à ce recueil, on reproduisait les principaux monuments figurés montrant des églises ou des parties de l'église[2], on mettrait les archéologues à même de mieux interpréter souvent, en tout cas de compléter, les résultats acquis, grâce aux fouilles qui se sont multipliées dans ce domaine depuis le début du siècle.

Il faut accueillir avec gratitude, comme préliminaire nécessaire à ce *corpus* idéal, toute édition, toute étude consacrée à l'un quelconque de ces précieux textes : tel est le cas de l'édition, traduction (anglaise) et commentaire de la description des églises de Nola, en Campanie, par Paulin, que vient de donner R. C. Goldschmidt. On sait que Paulin est ce Bordelais élève d'Ausone, immensément riche, consulaire de Campanie, qui vers l'âge de quarante ans, dans les dernières années du IVe siècle, renonça au monde. Il se retira à Nola (il en devint évêque en 409). Là, se trouvaient, sur des domaines faisant partie du patrimoine de sa famille, le tombeau et le sanctuaire d'un saint d'origine orientale, Félix, à la protection de qui Paulin pensait avoir dû son salut dans des circonstances difficiles de sa vie. Il restaura les bâtiments existants, et fit construire, en l'honneur du saint, une basilique nouvelle, inaugurée en 403. Il y avait donc à Nola un ensemble de constructions suburbaines (à un kilomètre environ de la ville, dans la nécropole), d'époques diverses, qui avaient pour caractère — et par là il faut bien les distinguer d'une basilique urbaine ordinaire, qui répond à un autre objet et à un autre programme — de se grouper autour du tombeau miraculeux d'un saint, et d'abriter à certaines époques de l'année la foule des pèlerins. Or, par une rencontre exceptionnelle, nous sommes renseignés sur ces

---

1. Il y faudrait comprendre des textes tels que la lettre de Nil à Olympiodore (Nil, *Ep.* IV, 61 : *PG*, 79, 577 sq.), la lettre de Grégoire de Nysse à Amphilochios (cf. J. Strzygowski, *Kleinasien*, p. 79 sq.), et la description de l'Octogone de Naziance par Grégoire de Naziance (cf. *ibid.*, p. 94) ; le procès-verbal de saisie de l'église de Cirta (*PL*, VIII, 731), des fragments du Dittochaeon de Prudence, des fragments des Itinéraires et de la *peregrinatio Aetheriae*, des parties du Code Théodosien (par ex. IX, 45 : édit. de 431 sur le droit d'asile) et du Code Justinien (par ex. l. II, tit. 12), des inscriptions (par ex. l'inscription de Laodicée reproduite par DACL, *s. v.* « Eugène de Laodicée »), etc. — Déjà V. Schultze, dans son *Archäologie der altchristlichen Kunst* (München, 1895), a réuni de nombreuses citations très utiles, sinon toujours correctement interprétées.

2. Je cite au hasard, et à titre d'exemples, la lipsanothèque de Pola, la mosaïque de Madeba, certaines parties des mosaïques de Saint-Apollinaire *in classe*, la patène de Riha, la mosaïque tombale de Thabarca, le lampadaire d'Orléansville, le reliquaire de Limbourg, la sculpture d'une porte de Sainte-Sabine figurant une basilique à tours, etc.

monuments à la fois par la tradition littéraire — les écrits de Paulin — et par les fouilles faites dans la nécropole de Nola depuis 1933. Pourquoi faut-il donc que les fouilles, qui pouvaient justement apporter aux textes et tirer de ceux-ci des compléments et des vérifications décisives, aient été insuffisantes, ou du moins mal publiées ? A ma connaissance — et s'il n'a point, sur ce sujet, paru en Italie pendant la guerre des études ignorées en France — on doit encore se reporter aux comptes rendus sommaires donnés par G. Chierici dans les *Atti del IV Congresso nazionale di studi romani* (Rome, 1938, II, p. 236-243) et dans la *Rivista di archeologia cristiana* (XVI, 1939, p. 59-72), ainsi qu'aux brèves indications de l'article *Nola* dans l'*Enciclopedia Italiana*. Or tout ce que l'on peut, à distance, tenir d'après cela pour assuré, c'est l'existence de deux édifices principaux, la vieille basilique funéraire de Félix, orientée Ouest-Est (à double abside ?), et la basilique nouvelle construite par Paulin et orientée Nord-Sud. Mais le détail du plan des deux monuments, et des nombreuses annexes, qu'il serait si important d'examiner de près et d'identifier, est encore très mal connu. Nous ne savons rien, autant que j'en puis juger, de ce baptistère, dont la mention et la description par Paulin, près d'une basilique funéraire, sont fort intéressantes. Et on ne saurait, dans ces conditions, étudier avec fruit le problème, depuis longtemps posé, des rapports possibles entre le complexe de Nola et celui du Saint-Sépulcre.

Quant aux textes de Paulin, ce sont essentiellement des fragments de l'épître n° 32, adressée à Sulpice Sévère, et des poèmes n^{os} 27 et 28. On devait jusqu'ici les consulter, soit dans la Patrologie latine (t. LXI), soit dans le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* dit Corpus de Vienne (t. XXIX et XXX, éd. Hartel), où ils ne sont pas l'objet d'une attention particulière. On les utilisera désormais dans l'ouvrage de R. C. Goldschmidt, où ils sont détachés du contexte et commentés pour eux-mêmes. Ce travail est manifestement celui d'un philologue, qui n'a pas voulu d'aventures — on le comprend — dans les redoutables problèmes que pose l'archéologie paléochrétienne. Mais il est scrupuleux, attentif, et partant fort utile. L'introduction traite surtout de la chronologie : l'auteur accepte l'ordre traditionnel pour les poèmes 27 et 28, et la date de 403 pour le premier, 404 pour le second ; il considère que l'épître 32 peut elle-même être placée, mais sans certitude absolue, dans la première moitié de 403. L'édition du texte, qui vient ensuite (p. 31-91), repose sur une étude minutieuse de la tradition manuscrite, grâce à laquelle l'auteur a pu corriger souvent le texte reçu : cela me semble la partie la plus neuve et la plus utile de son travail, intéressante pour l'ensemble de l'œuvre de Paulin, et point seulement pour les fragments édités. Une traduction anglaise est en regard du latin : je n'ai d'ailleurs pas vu citée la traduction allemande des mêmes textes donnée autrefois par A. Zestermann (*Die antiken und die christlichen Basiliken*, Leipzig, 1847, p. 146 sq.). Le commentaire, enfin, occupe les pages 93-195. C'est une série de remarques qui suivent simplement l'ordre du texte. Celles, qui concernent les faits de langue, la lexicologie surtout, sont précieuses. Celles moins nombreuses, et la plupart du temps assez sommaires, qui intéressent l'archéologie reposent souvent sur une documentation insuffisante ou vieillie : par ex., p. 108, le commentaire de *prospectus* et la note sur l'orientation des églises ; p. 109, le commentaire de *conchulae* et les indications sur la prothèse et le *diakonikon* (référence à F. X. Kraus !), etc. On peut regretter qu'il n'y ait aucun essai d'interprétation, de reconstitution, ou d'étude comparative des monuments décrits par Paulin, et que l'auteur n'ait pas eu l'occasion de visiter les fouilles de Nola et de les confronter avec ses textes. On peut regretter que son information sur la basilique

chrétienne s'arrête à quelques ouvrages généraux et parfois périmés. Il serait, encore une fois, fort injuste de lui en faire le reproche, puisqu'il a voulu faire essentiellement œuvre d'éditeur. Il n'en reste pas moins que la véritable étude à laquelle doivent conduire les textes de Paulin, et à laquelle nous invite le choix même des passages édités, est encore à faire[1]. P. LEMERLE.

Jeanne Villette, *L'Ange dans l'art d'Occident, du XII^e au XVI^e siècle,* Paris, éd. Laurens, 1941 ; in-4°, 384 p., 56 pl. hors-texte. — Cet ouvrage traite des problèmes que la représentation de l'ange pose à l'artiste. En effet, l'ange est un esprit, il n'appartient pas à la terre. Comment, sans l'alourdir, donner un corps à cet être de rêve ? Le faire agir, penser, sentir, devant nos yeux sans que nous nous méprenions sur sa véritable nature ? Comment, avec des matériaux terrestres, créer un monde céleste ?

Il ne s'agit donc pas d'un inventaire des œuvres où l'ange paraît, ni même de montrer l'ange dans tous ses rôles, mais de voir comment son image est née dans l'art, comment et sous quelles influences elle s'est transformée, adaptée aux actions et aux sentiments que l'homme lui a fait accomplir et éprouver ; comment aussi l'artiste s'en est servi pour créer de la beauté.

Pas de considérations théoriques, ni de développements abstraits. C'est par l'analyse des œuvres elles-mêmes, en essayant de suivre la route suivie par les artistes, que l'auteur répond à la question posée.

Récits sacrés ou légendaires qui livrent les anges à l'imagination des hommes ; précurseurs de l'art chrétien dont le souvenir pèse sur elle ; spectacle de la vie quotidienne dont les gestes se gravent dans les yeux de l'artiste, atmosphère spirituelle dans laquelle il vit et dans laquelle son œuvre éclôt ; exigences du client, du cadre, de la matière employée, qui imposent leur goût, leur forme, leur technique et les effets qui lui sont propres ; influence des œuvres les unes sur les autres ; par-dessus tout, le tempérament personnel de l'artiste créateur : autant d'éléments qui se combinent et se croisent et se reflètent sur le visage des milliers d'anges créés par l'art. Et les nuances se multiplient à l'infini. Car si le rang de l'ange dans la hiérarchie des êtres exigeait pour son image les qualités les plus hautes, sa personnalité mystérieuse n'imposait à l'artiste aucune forme précise, elle laissait le champ libre à l'imagination. Aussi chaque temps, chaque pays, chaque famille d'âmes, pourrait-on dire, sinon chaque artiste, a inventé « son ange » ; mais rares sont ceux qui ont su montrer à la fois toutes les qualités que son nom seul évoque. Pour les uns, sa nature spirituelle semble être l'élément essentiel. Tout : lignes, formes, attitudes, couleurs, converge vers la recherche de l'immatérialité. D'autres voient surtout dans l'ange un habitant du ciel, et c'est le merveilleux qui les attire. Pour certains, il est le serviteur parfait de la divinité, c'est un idéal moral qui les guide, une conception mystique. A l'autre pôle, c'est la spontanéité, la grâce et l'harmonie d'une vie qui s'épanouit sans effort qui donne à l'ange son caractère ; un idéal esthétique dirige l'imagination de l'artiste. Anges graves et sévères, anges joyeux, anges-enfants, anges-bébés même, toute innocence et pureté, chacun porte en lui une pensée nouvelle, traduit une conception particulière de sa personne.

Même variété, même richesse dans la représentation de sa vie, qu'il s'agisse

1. Cf. maintenant P. FABRE, *Essai sur la chronologie de l'œuvre de Paulin de Nole,* févr. 1947, Strasbourg.

de fonctions officielles ou d'actions inventées par les hommes. Et chacun des aspects de cette vie est, pour l'artiste, l'occasion de vaincre une difficulté, d'illustrer une pensée, un sentiment, par le choix des gestes, des attitudes, des expressions qu'il prête à l'ange. Anges qui adorent ou servent le Seigneur comme leur roi, anges guerriers, défenseurs de la cité céleste, anges justiciers ; l'archange Gabriel, ambassadeur de Dieu auprès de la Vierge ; anges qui se mêlent à la vie de l'Enfant-Dieu ; anges qui veillent sur les hommes, inspirent l'écrivain sacré dans son labeur, marchent sur l'humble terre, s'inclinent sur les tombeaux et conduisent les âmes au paradis ; anges qui tout simplement, expriment les sentiments de l'homme en face des mystères sacrés ou dont l'artiste se sert uniquement pour la beauté de son œuvre ; anges descendus sur terre, anges qui volent en plein ciel — une des conquêtes de l'art qui a coûté de longs siècles d'effort — ils passent devant le lecteur. On peut apprendre ainsi comment les artistes composent leurs œuvres ; la nature de leur imagination et les besoins de leur œil ; surtout leur effort poignant pour dominer la matière, la spiritualiser, la faire oublier en s'en servant pour évoquer un monde inconnu, exprimer l'ineffable ; « Ce que l'œil n'a point vu », ce que les âmes seules connaissent, ce qu'elles aiment, ce qu'elles désirent. Car l'ange, dans l'art, nous parle de l'homme, aide à le mieux connaître.

Le traité vise à étudier l'évolution des types principaux des anges à travers quatre siècles, en France, en Flandre, en Italie, et en Allemagne. A.

Claudie Marcel-Dubois, *Les instruments de musique de l'Inde ancienne.* Paris, Presses Universitaires de France, 1941 ; in-4°, 252 p., 56 pl., photos et dessins (par **Jeannine Auboyer**), bibliographie et index. — Le sujet traité par Mlle Claudie Marcel-Dubois est tout à fait neuf ; jamais, en effet, on n'avait encore publié d'étude uniquement consacrée aux instruments de musique de l'Inde ancienne. Seule une musicologue doublée d'une archéologue pouvait entreprendre un tel travail. Grâce à un patient examen des documents qu'il lui a été permis d'utiliser, tant à Paris qu'à Londres, Mlle C. M.-Dubois a pu donner non seulement des détails fort importants sur l'organologie musicale de l'Inde ancienne, mais encore contrôler l'évolution chronologique proposée jusqu'ici pour l'archéologie indienne.

Mlle C. M.-Dubois commence par indiquer, dans son introduction, la place très importante que tenait la musique dans la pensée indienne ; puis elle étudie chacun des types d'instruments figurés sur les reliefs et les fresques, en étayant souvent sa description sur les données de l'ethnographie actuelle ; un chapitre est ensuite consacré aux attributs musicaux des divinités : pour certains d'entre eux, on constate une archaïsation très nette. La partie la plus longue du livre concerne les divers aspects de la vie musicale de l'Inde ancienne, telle qu'elle est révélée par l'iconographie ; on y décrit les occasions dans lesquelles la musique se trouvait employée et on y étudie la composition des divers orchestres utilisés. Nous voyons ainsi revivre les scènes musicales de gynécée, les orchestres des processions religieuses et royales, ceux des danses de palais, les orchestres guerriers, etc. ; l'auteur, en outre, insiste sur le rôle de la musique céleste et de ses traductions plastiques, variables au cours des siècles. Dans un dernier chapitre enfin, Mlle C. M.-Dubois retrace les étapes principales de l'expansion des instruments de musique indiens dans le reste de l'Asie ; elle signale les échanges qui ont modifié l'aspect du matériel instrumental de l'Inde au long de son histoire ; elle fait appel également à des comparaisons prises dans le domaine extra-asiatique.

A travers ces migrations, on perçoit d'une manière précise la pérennité de l'influence artistique de l'Inde dans les contrées extérieures à l'Inde.

Cet ouvrage est donc tout aussi important pour l'archéologue que pour le musicologue. Il dénote une méthode de travail heureuse, où rien n'est laissé au hasard, mais soigneusement contrôlé et qui, appliquée à d'autres thèmes que celui des instruments de musique, devra être fructueuse ; elle permettra aussi de dénouer l'écheveau souvent fort embrouillé de la chronologie indienne.

Jeannine AUBOYER.

Ernst Kühnel, *Meisterwerke der archaeologischen Museen in Istanbul,* herausgegeben Von M. Aziz Ogan, Band III, *Die Sammlung türkischer und islamischer Kunst in Tschinili Köschk.* Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter u. C°, 1938 ; gd in -4°, 46 p., 40 pl. (Le titre et le texte sont répétés en langue turque[1].) — Commencés sous la direction d'Halil Edhem qui a vu la publication des t. I et II (les sculptures grecques et romaines, puis la collection d'anciennes porcelaines chinoises du Vieux-Sérail), les *Meisterwerke* se sont augmentés en 1938 d'un troisième tome, consacré à Tchinli-Kiosk et à ses merveilles.

Il n'est personne, connaisseur ou profane, qui n'ait admiré l'édifice où sont réunies les collections islamiques et turques. Le volume donne le plan du pavillon (fig. 1), et il en retrace l'histoire de 1466 à nos jours (p. 7-13). Puis, viennent quarante planches, très sobrement commentées par le savant directeur du département islamique des Musées d'État à Berlin. La mise au point de l'ouvrage a duré dix ans ; il avait été commencé du vivant d'Halil Edhem, qui attachait grande importance aux richesses du Pavillon « des faïences » ; il me les fit visiter un jour avec un enthousiasme justifié. La beauté architecturale de l'édifice, la richesse des documents conservés méritent, certes, ce tribut d'admiration.

Le Dr E. Kühnel a présenté son travail selon un plan rationnel, signalant tour à tour, parmi les *Meisterwerke,* les documents en pierre, en stuc, en bois ; puis la céramique, les verreries, les objets de métal, les tapis et les livres. — Les inscriptions ne sont pas étudiées ici en elles-mêmes, et on nous prévient que le *Répertoire chronologique d'Épigraphie arabe,* de G. Wiet, a servi à les classer à leur place dans le temps. L'imagerie humaine et animale n'est pas absente de ce recueil d'art décoratif. On notera, par exemple, pl. 5, le sphinx seljoucide du XII[e] s., les fragments seljoucides du même temps, pl. 6 ; pl. 10, les stucs de Konia étudiés par Sarre, les griffons et la femme accroupie aux jambes ouvertes, stylisée, de la porte en bois de Karaman (pl. 11). Le grand vase d'argile mésopotamien de la pl. 20, dont les parties hautes sont toutes conservées, montre à l'épaule une frise de bouquetins. On n'ose pas regretter, pour ces pièces, et pour les faïences, les verres, les tapis, à la suite, l'absence de représentations en couleur; mais elles eussent fait valoir, plus encore que les excellentes photographies reproduites, la merveilleuse variété du décor. Le dernier document, un écritoire incrusté avec son matériel date de 1722, et porte la signature d'un artiste d'Eyoub. Ch. P.

1. Texte allemand, p. 1-26 ; texte turc, p. 27-45.

Le gérant : P.-J. ANGOULVENT.

1947. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 21448 Dépôt légal : 2-1947 IMP. N° 11097

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES DE CHYPRE

I. — Découverte d'une ville du Bronze a Enkomi

Réputé depuis un demi siècle pour l'abondance de ses découvertes, et, en particulier, la richesse des bijoux en or retirés des tumuli et caveaux funéraires de l'âge du Bronze, le site d'Enkomi a été prospecté pendant de longues années par les indigènes, puis exploré, il y a quarante ans, par une mission anglaise sous la direction d'A. S. Murray[1]. Après deux tentatives entreprises, avec peu de résultats, en 1913 par le Musée de Nicosie, et en 1927 par R. Gunnis, les recherches, à Enkomi, furent reprises, en 1930, par une mission suédoise dirigée par E. Gjerstad[2].

Les fouilleurs anglais et suédois ont mis au jour environ cent vingt tombes dont le contenu, en certains cas très riche, est décrit avec précision dans leurs publications. Selon la classification adoptée par la mission suédoise[3], les tombes sont datées : les plus anciennes, à la fin du Bronze moyen *(Middle Cypriote III C)*, entre 1750 et 1600, la majorité au Bronze

1. A. S. Murray, A. H. Smith and H. B. Walters, *Excavations in Cyprus*, London, 1900, p. 1-54. — J. L. Myres, *A Catalogue of the Cyprus Museum*, Oxford, 1899, p. 183-186 ; du même, *Excavations in Cyprus*, 1913, dans *Ann. Brit. School at Athens*, XLI (paru en 1947), p. 68.

2. *Swedish Cyprus Expedition*, vol. I, Stockholm, 1934. Le rapport sur Enkomi, p. 467 à 575, est signé d'E. Sjöqvist. — Voir aussi E. Sjöqvist, *Problems of the Late Cypriote Bronze Age*, Stockholm, 1940.

3. E. Gjerstad, *Studies on prehistoric Cyprus*, Uppsala, 1926, p. 335. Le volume IV de la *Swedish Cyprus Expedition*, consacré à l'exposé de la typologie et de la chronologie, n'a pas encore paru.

récent *(Late Cypriote I A-II C)*, entre 1550 et 1200, et les plus récentes au début du Fer *(Late Cypriote III)*, entre 1200 et 1000 environ[1].

En ce qui concerne le second objectif de leurs recherches, la découverte de la ville, sans doute importante, dont faisait partie la riche nécropole d'Enkomi, les deux missions devaient enregistrer un échec. Murray se demandait si la ville contemporaine des nombreuses tombes découvertes par lui n'avait pas disparu sous les alluvions de la rivière Pediæos, qui rejoint, non loin d'Enkomi, la baie de Famagouste[2]. Le fouilleur anglais avait bien noté, dans le terrain de la nécropole, des vestiges de constructions. Mais il les considérait comme postérieurs aux tombes et les attribuait aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles de notre ère. Cette opinion semble avoir influencé les fouilleurs suédois. Se référant à Murray, E. Sjöqvist déclare ces mêmes vestiges de l'époque byzantine[3]. Il ajoute qu'ils sont disposés en deux niveaux distinctement superposés, indiquant une habitation pendant deux périodes successives.

Tel était l'état de nos informations sur le site d'Enkomi, lorsque l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres me chargea, en 1932, d'une mission archéologique dans l'île[4] (pl. I).

Je ne reviendrai pas sur la découverte par la mission française de dix-neuf nouvelles tombes et sur la contribution que leur étude apporte à la chronologie du Bronze, à la question des rapports de l'île avec la Syrie d'une part, de l'autre avec le monde créto-mycénien et l'Asie Mineure. Certains de ces problèmes ont été traités dans mon rapport préliminaire[5]. Je

---

1. Dans *Problems*, p. 195 et 197, E. Sjöqvist fixe le *terminus ante quem* des tombes les plus récentes d'Enkomi vers 1075.

2. A. S. Murray, *l. l.*, p. 1 et le plan servant de frontispice.

3. *Swedish Cyprus Expedition*, p. 467 ; J. L. Myres, dans *Ann. Brit. Sch. Athens*, XLI, p. 7.

4. Mission exécutée l'année suivante au retour de mes fouilles à Ras Shamra et achevée, en 1934, à l'aide d'une subvention du Conseil des Musées Nationaux. Cf. C. F. A. Schaeffer, *Missions en Chypre*, Paris, 1936, p. VII.

5. D'après l'esprit de la Fondation Fontane dont les arrérages ont permis la publication de *Missions en Chypre*, le volume (cf. p. 68, n. 1) devait être une relation de l'ensemble de mes voyages et recherches en Chypre entre 1932

les reprendrai dans la publication définitive et au chapitre V, consacré à la chronologie de Chypre, dans mon ouvrage actuellement sous presse, sur *La stratigraphie et la chronologie des sites du Bronze en Asie Occidentale*[1]. Je n'expose ici que le résultat de mes recherches relatives à l'emplacement de la ville, recherches commencées en 1934 et reprises en 1946 : un arrêt fut imposé par mes fouilles en Syrie, puis par mon service à la Marine de la France Libre pendant la guerre. Sur deux cents sondages exécutés, en 1934, à travers le site d'Enkomi[2], près de la moitié révélaient des tronçons de murs ou de fondations. La céramique en contact avec ces constructions était généralement du Bronze moyen et récent, plus rarement du début du Fer. J'acquis rapidement la conviction qu'il s'agissait d'habitations, dans certains cas d'ateliers pour bronziers et autres artisans, ateliers contemporains des tombes.

Les moyens dont je disposais pour les fouilles à Enkomi en 1934 ne m'ont pas permis de dégager toutes ces constructions. Je dus me contenter de fouiller l'une d'elles. Encore se révéla-t-elle si vaste que ses limites n'ont pu être atteintes. Dans mes *Missions en Chypre*[3], j'ai décrit cette belle construction aux murs extérieurs en pierres de taille à joints vifs, dont certaines atteignent 3 m. de longueur. L'aménagement intérieur en avait subi plusieurs remaniements, indices d'une longue utilisation. Les fouilleurs clandestins ont endommagé la construction et percé les murs, ou prélevé des pierres. Tel qu'il se présentait et faute d'un dégagement complet, le plan était difficile à interpréter[4]. Dans la partie Sud fut découverte une cachette, remplie d'objets en bronze attribués au XII^e^ siècle, parmi lesquels une table basse de dimensions exceptionnelles,

---

et 1935. Nous n'avons pas pu y donner les détails de nos découvertes à Enkomi. Ceux-ci paraîtront dans la publication définitive après l'achèvement des fouilles actuellement en cours.

1. *Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie occidentale*, 2 vol., Oxford University Press, à paraître en 1947.

2. Cf. le plan dans nos *Missions en Chypre*, fig. 28.

3. P. 83-93.

4. *Missions en Chypre*, p. 86 et fig. 46.

Fig. 1. — Table de pierre renversée : Maison des Bronzes (Enkomi, 1946).

Fig. 2. — Enkomi, 1946. Dégagement du niveau du XIII[e] s.

ce qui m'a fait nommer cette construction, la *Maison des Bronzes*[1].

Les nouvelles fouilles[2] entreprises en 1946 ont confirmé nos premiers résultats. Fondée au début du Chypriote récent 2 (1450 et 1350) à en juger d'après la céramique, la *Maison des Bronzes* fut ravagée vers la fin de cette période par une catastrophe qui a causé l'incendie, ébranlé les murs, disjoint ou renversé les grands monolithes et une pesante table de pierre, disposés dans deux de ses salles (fig. 1). De toute évidence, il s'agit là des témoins d'un désastre d'origine sismique. Après restauration, la *Maison* a été utilisée jusqu'à la fin de l'époque mycénienne. Une nouvelle destruction étant survenue au cours du XIII^e^ s., la *Maison* a été réaménagée et divisée en des habitations plus modestes. Entièrement différents par rapport à la période précédente, la céramique, les objets en pierre, os, ivoire, bronze et fer retirés des ruines, sont exactement les mêmes que ceux trouvés en 1934 dans les tombes submycéniennes, attribuées à la période qui va de 1250 à 1050 avant notre ère (fig. 2). En ce qui concerne les

1. *L. l.*, p. 87 sqq.

2. Instituée à la Direction Générale des Relations Culturelles en 1946, en vue de l'organisation des recherches archéologiques françaises à l'étranger, la Commission des Fouilles a immédiatement mis à la disposition de la Mission d'Enkomi les fonds nécessaires pour la reprise des fouilles. Celles-ci ont eu lieu en septembre et octobre 1946. La Direction des Antiquités de Chypre a bien voulu renouveler pour deux ans notre concession de fouilles à Enkomi, concession accordée en 1933. Je remercie ici M. Megaw, directeur des Antiquités de Chypre et M. Dikaios, conservateur du Musée de Nicosie, de l'appui prêté à la Mission française : il a contribué à notre succès. Le personnel scientifique et technique de la mission se composait de M. P. Pironin, l'architecte éprouvé des fouilles de Ras Shamra, et de M. E. Coche de La Ferté, assistant au Département des Antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre, tous deux rentrés de captivité en Allemagne. Le Musée de Nicosie a mis à ma disposition comme chef de chantier M. Georgios Anastasiou, qui m'a déjà secondé pendant mes fouilles en 1934, ainsi que deux préparateurs. Les ouvriers indigènes, au nombre de 150 au milieu de la campagne, furent recrutés parmi les habitants des villages d'Enkomi, Styllos, Limnia et Hagios Sergios. L'endurance de mes collaborateurs et des ouvriers fut mise à rude épreuve, l'été de 1946 se prolongeant au delà de sa période normale. A la fin de septembre encore, nous avons subi une chaleur torride. Mais je dois signaler qu'aucune défaillance n'a retardé les enquêtes sur le terrain.

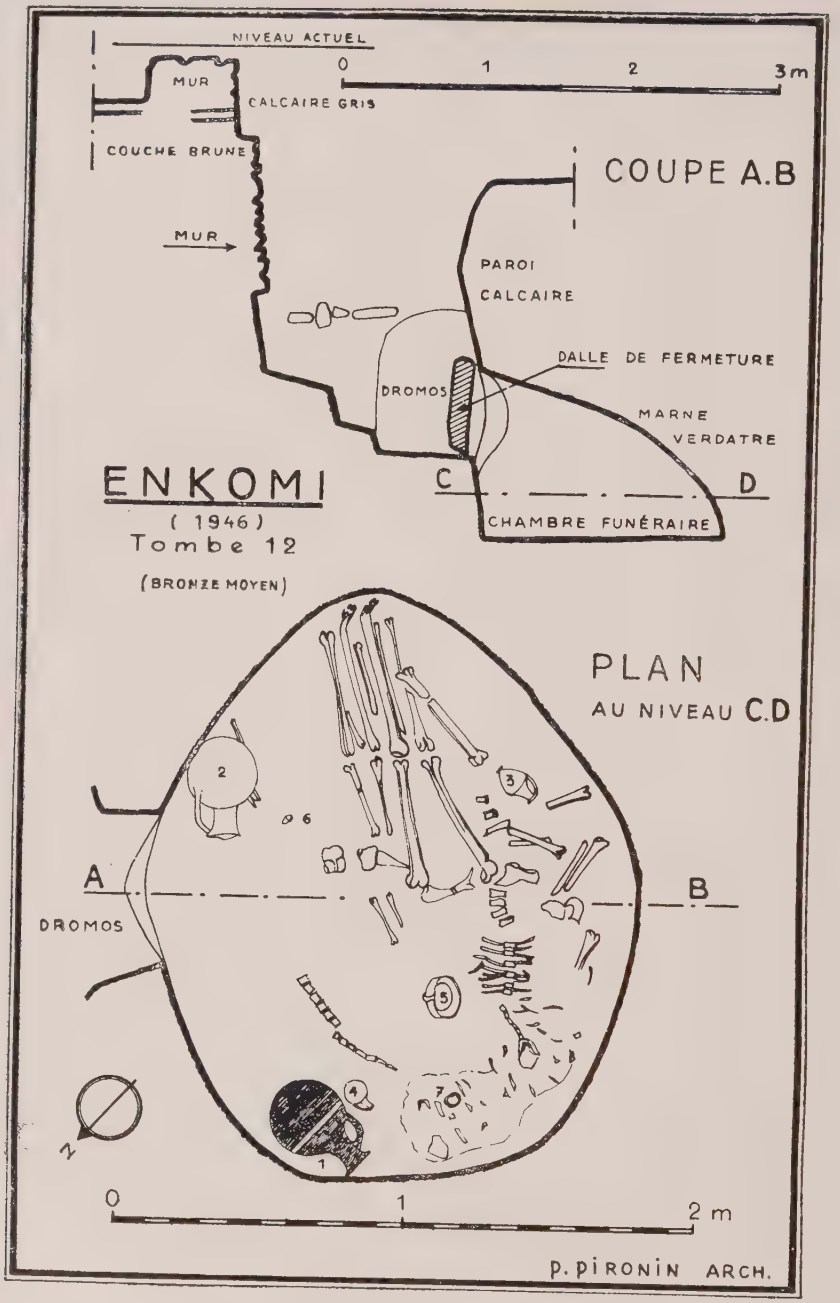

Fig. 3. — Une tombe nouvelle d'Enkomi.

causes de l'arrêt général de l'occupation à Enkomi au début du Fer, nous n'avons jusqu'ici pu découvrir aucun indice décisif.

Les constructions repérées au voisinage, dont l'une nous a donné un cylindre de pur style créto-mycénien[1], ont partagé le sort de la *Maison des Bronzes*. Elles montrent la même division stratigraphique et chronologique en trois niveaux et périodes, deux de l'époque mycénienne et une période finale du début du Fer. En outre, dans un vaste creux du banc crayeux formant le sous-sol, nous avons mis au jour ici, vers 3 m. de profondeur, les vestiges d'une quatrième ville séparée des trois installations situées au-dessus par une zone de désolation. Celle-ci constitue une rupture nette de la séquence stratigraphique. Elle correspond à la période comprise entre 1700 ou 1650 et 1550, pendant laquelle (nous le savons déjà par des indices relevés en 1934) l'île tout entière a été sévèrement éprouvée, comme d'ailleurs tous les pays voisins de l'Asie Occidentale, y compris l'Égypte.

A en juger d'après la céramique, les bronzes, scarabées et autres objets, les constructions situées sous la zone de désolation peuvent être attribuées avec certitude à la période 1900-1750 ou 1700 avant notre ère. C'est le temps du Moyen Empire égyptien, si brillant à Ras Shamra-Ugarit et dans toute la zone syro-palestinienne.

Après la découverte, en 1934, des premiers éléments de constructions à Enkomi, j'ai admis que la ville avait empiété sur la nécropole[2]. Je dois rectifier cette hypothèse maintenant : en réalité, ville et nécropole constituent topographiquement une unité. Servant de caveaux de famille, les tombes (fig. 3) avaient été installées dans le sous-sol des habitations selon une tradition répandue au deuxième millénaire dans bien des villes en Orient, et, notamment, à Ras Shamra-Ugarit, en face d'Enkomi sur la côte syrienne. Comme à Ras Shamra, à Enkomi aussi, le caveau a été construit en même temps que l'habitation, ou du moins, son emplacement était prévu dans

1. *Missions en Chypre*, p. 89 et fig. 48-49.
2. *Missions en Chypre*, p. 107.

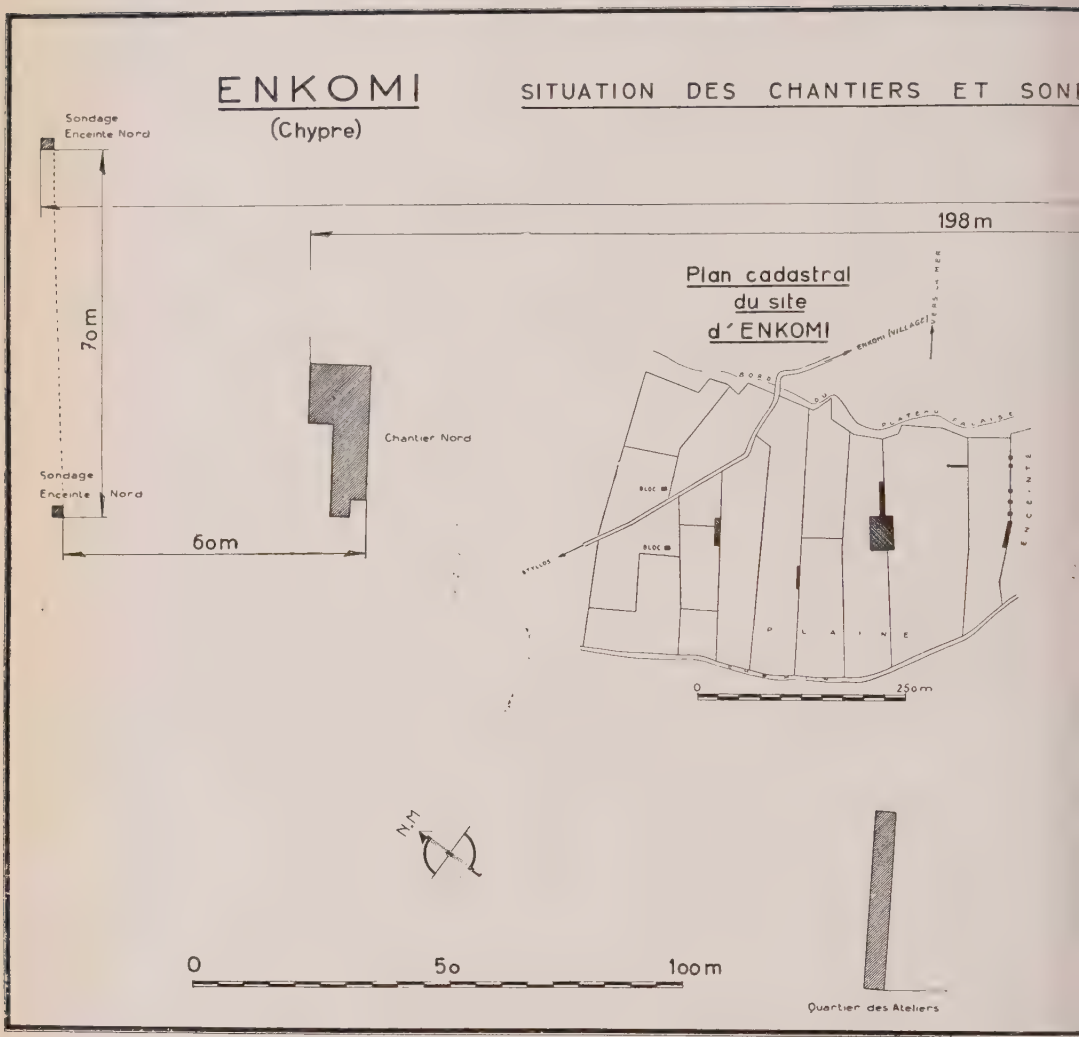

Pl. I. — Le site d'

le plan. Les puits d'accès, et les *dromoi* sont généralement situés dans l'angle d'une pièce du rez-de-chaussée, orientés exactement comme celle-ci. Après une inhumation, la dalle monolithe fermant le caveau était remise en place, calée, et

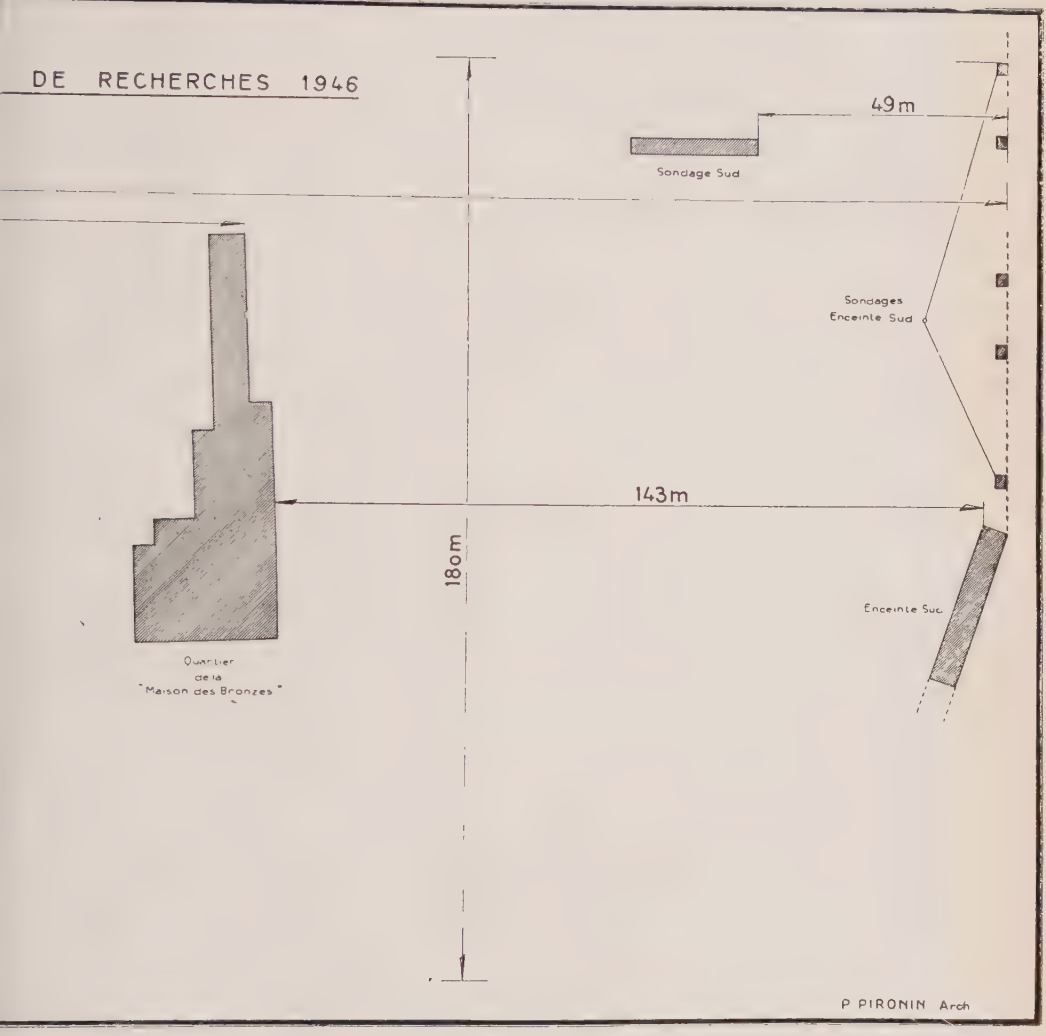

les chantiers.

les interstices soigneusement obstrués (fig. 4). Puis le *dromos* était recomblé, et le sol en terre battue rétabli par-dessus. Dans un climat sec comme celui de Chypre, où les longs étés produisent un effet momifiant (on peut le constater dans

les cimetières modernes), ces précautions étaient suffisantes pour éviter tout inconvénient qui eût pu résulter ailleurs d'une pareille pratique.

L'arête rocheuse qui borde le plateau d'Enkomi et de Salamine constitue la limite orientale de la ville. Située en contre-bas par rapport à ce plateau, la ville se trouvait ainsi

Fig. 4. — Blocage intact de tombe (XIVe s.).

soustraite à la vue de qui l'approchait du côté de la mer. Pour plus de sécurité, elle s'était ceinturée d'un rempart du type cyclopéen, dont nous avons découvert et dégagé divers tronçons à la périphérie Sud (pl. I et fig. 6), ou au Nord.

Il s'agit d'un ouvrage remarquable, consistant en une rangée d'énormes dalles épaisses d'un mètre et demi, détachées de la falaise voisine ayant servi de carrière. Dressées sur la tranche comme des orthostates, soigneusement calées par des blocs de section triangulaire, ces dalles, dont certaines ont 4 mètres de diamètre, forment la base externe de l'enceinte. La face interne est constituée par des blocs moins pesants, contre lesquels butent des constructions dont le

caractère à l'état actuel du dégagement n'a pas encore pu être déterminé (fig. 5).

Seule la limite occidentale de la ville, vers l'intérieur, reste encore à retrouver. Si nous admettons qu'elle était formée ici par un ancien bras du Pédiæos maintenant comblé, nous pouvons évaluer la surface bâtie à plus de 16 hectares.

Fig. 5. — Dégagement des fondations de l'enceinte d'Enkomi, 1946.

Déjà quelques amorces de ruelles et d'impasses nous permettent d'apercevoir la topographie, et l'orientation générale de la ville, choisie en vue de capter la brise rafraîchissante soufflant du Nord.

Enkomi était donc une cité importante et certes, très populeuse à en juger d'après la densité de ses quartiers, constatée partout aux cours de nos fouilles et sondages. Ceci n'est pas surprenant, étant donné la situation géographique générale. Constituant le débouché oriental de la vaste plaine centrale de l'île, la Mesaora, le grenier de Chypre, Enkomi se trouve placé au fond de la baie bien abritée de la côte orientale, d'où partaient les navires à destination du continent

asiatique. Sur la côte voisine de Syrie, tout juste visible par temps clair depuis Chypre, le port réceptionnaire était Ugarit, la riche métropole du royaume du même nom dont les ruines ont été découvertes à Ras Shamra.

Précédant la Salamine grecque et le Famagouste de nos jours, la ville encore anonyme, maintenant localisée à Enkomi, constitue, certes, un objectif archéologique de premier ordre. Je ne cache pas que son dégagement représente un travail de longue haleine, techniquement assez difficile. Étroitement superposés et pour ainsi dire télescopés aux endroits où le sous-sol rocheux affleure la surface, les vestiges des quatre villes jusqu'ici identifiées à Enkomi forment une séquence de sept niveaux archéologiques. Divisée horizontalement par au moins deux couches de destructions générales et, plus bas, par une zone de désolation occupant le sommet des couches du Bronze moyen, cette accumulation de sept niveaux est traversée par les fondations des habitations, serrées les unes contre les autres, et un nombre invraisemblable de puits.

Il s'agit, d'une part, de puits creusés à grande profondeur pour capter l'eau de la nappe souterraine, et de l'autre, de puits plus superficiels ; enfin, des *dromoi* servant d'accès aux caveaux funéraires. A cela s'ajoutent les galeries extrêmement nombreuses dues à l'activité des chercheurs modernes : boyaux étroits d'un tracé capricieux pour éviter les murs creusés par les villageois, antérieurement aux fouilles méthodiques ; on voit enfin des sections nettes, faites au cours de multiples sondages par les missions archéologiques ; ils coupent impitoyablement à travers les murs et fondations dont l'ancienneté n'a pas jusqu'ici été reconnue.

Plus bas encore, la roche crayeuse et la marne verdâtre située au-dessous, abritent les nombreux caveaux funéraires qui ont rendu le site fameux. Remaniés parfois eux aussi, et pourvus de chambres et de *dromoi* accessoires, selon les besoins d'une utilisation de plusieurs siècles, ces caveaux sont souvent si rapprochés les uns des autres qu'ils forment comme les alvéoles d'une ruche gigantesque, ne laissant subsister entre eux que des parois minces de séparation.

Étant donné la complexité de la stratigraphie du site, seul un décapage systématique par tranchées juxtaposées, larges d'au moins 4 m. environ, avec relevé minutieux de chaque témoin ou de chaque élément de construction rencontrés *in situ*, comme nous avons commencé à le faire l'automne dernier, permet d'identifier les niveaux et d'établir les coupures stratigraphiques et chronologiques. Quant aux trouvailles, il faut avouer qu'à part la céramique, quelques outils en bronze, et les menus objets : scarabées, perles, cylindres, peu de chose a subsisté parmi les ruines des quartiers jusqu'ici sondés. Après chaque destruction, les ruines ont dû être scrutées par les habitants, venus récupérer tout ce qu'il pouvait y avoir de précieux ou d'utilisable. Restées à découvert après l'abandon définitif, ces ruines ont servi finalement de carrière à la Salamine grecque, comme c'est encore l'usage de nos jours au bénéfice des villages voisins[1].

Ajoutons qu'aucun monument épigraphique ne nous a encore révélé le nom ancien de la ville. Pourtant, il est permis d'escompter telle découverte au cours des recherches futures. Car la fréquence des graffites en caractères chypriotes, gravés sur les anses où parfois peints sur les vases, atteste que l'usage de l'écriture était répandu.

En résumé, voici l'image et l'histoire de cette ville jusqu'ici inconnue, Enkomi, pour ce qu'on peut restituer après la première campagne de fouilles consacrée au dégagement.

A la suite d'une installation préhistorique non encore localisée, dont l'existence est révélée par des fragments de vases du Chypriote ancien, de la fin du III^e^ millénaire, il s'est développé à Enkomi, au Bronze moyen, une cité contemporaine du Moyen Empire égyptien. Elle exportait le cuivre chypriote et d'autres produits de l'île vers la Syrie. Nous avons effectivement retrouvé des témoins de cette activité commerciale,

1. Nous avons dû engager un gardien et le faire appuyer par des rondes de la police montée, pour éviter que les villageois ne viennent arracher les murs mis au jour, qu'ils considèrent, au dire des vieillards, comme leurs carrières traditionnelles.

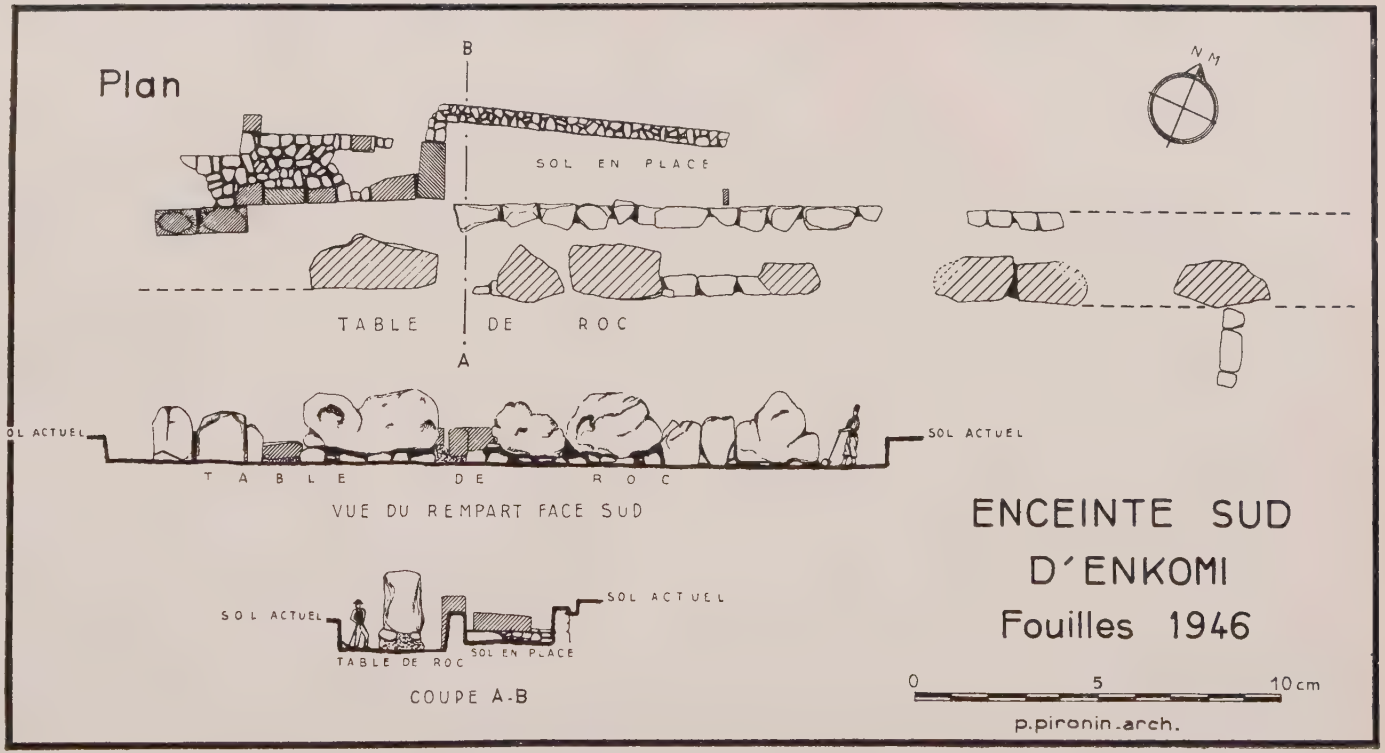

Fig. 6. — Tronçon de l'enceinte d'Enkomi.

parmi les nombreuses découvertes de Ras Shamra, le port syrien le plus proche de Chypre, en face d'Enkomi.

Les vestiges de la ville du Bronze moyen n'ont été atteints jusqu'ici à Enkomi qu'à de rares endroits. Mais la céramique, les bronzes et les scarabées récupérés nous permettent de les attribuer avec certitude à la période comprise entre 1900 et 1700 avant notre ère. La fin de cette première cité ne semble pas avoir été violente ni soudaine. Tombées en ruines, les habitations abandonnées ont été enfouies sous une couche de désolation, stérile en vestiges archéologiques, et correspondant à un hiatus qui s'étend en chiffres ronds de 1700 ou 1650, à 1550 avant notre ère. Cette couche stérile sépare très nettement à Enkomi les vestiges du Bronze moyen de ceux du Bronze récent. Seuls aux emplacements où le sous-sol rocheux se trouve près de la surface, les ruines du Bronze moyen viennent en contact direct avec celles du Bronze récent. Mais l'orientation entièrement différente des murs prouve, là aussi, qu'il y avait rupture stratigraphique et chronologique.

Je dois ajouter ici, par parenthèse, que sur certains sites syriens et palestiniens, cette rupture n'a pas été décelée ou n'a pas pu l'être. Les fouilleurs ont ainsi été amenés à interpréter le contact stratigraphique des vestiges de la fin du Moyen Empire égyptien et de l'époque hyksos avec ceux du début de la XVIII[e] dynastie, comme l'indice d'une continuité normale de l'une à l'autre de ces périodes.

Ainsi à Jéricho par exemple, M. Garstang a admis que la ville du Bronze moyen et sa nécropole se sont prolongées sans interruption jusqu'au Bronze récent[1]. En réalité, ce site fameux présente aussi une rupture stratigraphique et chronologique à la fin du Bronze moyen. Elle se manifeste dans le stratum intermédiaire *b* qui recouvre les couches de la fin du Moyen Empire ; il est si pauvre en vestiges archéologiques que le fouilleur a renoncé à son classement chronologique.

---

1. Publiés dans *Annals of arch. and anthropol.* — Liverpool, notamment vol. XXI, 1934, p. 101 sqq. — les résultats sont examinés dans notre ouvrage déjà cité : *Stratigraphie comparée*, I, p. 129 à 149.

Une confusion plus grave risque d'être causée par une interprétation non moins erronée des données stratigraphiques obtenues dans les niveaux contemporains de la fin du Moyen Empire et de l'époque hyksos, à Ras Shamra et d'autres sites archéologiques en Syrie.

Dans la séance du 20 juillet 1945, M. R. Weill a exposé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres[1] une théorie qui tend à resserrer, presque jusqu'à sa suppression, l'intervalle jusqu'ici admis par les historiens, entre la fin des dynasties XII-XIII, et l'avènement de la XVIII[e] dynastie au début du Nouvel Empire Égyptien. Exception faite des réserves exprimées immédiatement par M. R. Dussaud qui soulignait la gravité des propositions de M. R. Weill[2], la réaction, en particulier de nos égyptologues, à la suite de cette importante amputation de la chronologie égyptienne, ne s'est encore manifestée, autant que je sache, que par une note exprimant des doutes formels de la part de M. Vandier[3]. On nous dira sans doute si, oui ou non, il n'y a de disponible pour la période hyksos, entre l'extinction de la XII[e] dynastie et le début de la XVIII[e], que quelque 30 ans et probablemen moins encore, comme le pense M. R. Weill[4], au lieu des deux siècles que nous proposait la chronologie courte généralement admise d'après le comput d'Édouard Meyer.

Mais puisque M. R. Weill a cru devoir appuyer ses propositions par mes résultats de Ras Shamra[5] et que le même problème se pose à Enkomi, je dois saisir cette occasion pour déclarer qu'il s'agit là d'une interprétation personnelle qui n'est pas acceptable. Peut-être dois-je assumer une partie de la responsabilité ; mon rapport préliminaire dans *Syria*[6] n'était sans doute pas assez clair, ni assez explicite. Cependant, je crois

1. *CRAI*, 1945, p. 369-376.
2. *Ibid.*, p. 349.
3. É. Drioton et Jacques Vandier, *Les Peuples de l'Orient Méditerranéen*, II, *L'Égypte*, 2[e] éd., 1946, p. 634.
4. *Ibid.*, p. 373.
5. *Ibid.*, p. 369 sqq.
6. *Syria*, XIX, 1938, p. 199 sqq.

avoir démontré nettement que le contact stratigraphique entre les dépôts du niveau II, contemporains de l'époque hyksos, et ceux du niveau I au-dessus, qui commence avec le Nouvel Empire, est accidentel. Il ne signifie point contiguïté chronologique, contrairement à ce que pense M. Weill[1]. Dans les cas, qui sont d'ailleurs l'exception, où pareil contact a été observé, en particulier dans les caveaux de famille du Moyen Empire et de l'époque hyksos réutilisés au temps du Nouvel Empire[2], les indices d'une rupture chronologique sont des plus clairs : les traditions funéraires subissent des changements ; une transformation profonde s'observe parmi le style et l'origine des objets composant le mobilier funéraire, en particulier la céramique. Les armes, si fréquentes parmi les offrandes de la fin du Moyen Empire, reflétant l'insécurité des temps, font complètement défaut dans les dépôts du Nouvel Empire situés au-dessus. Non moins significatives sont les transformations structurales subies par les caveaux, et les déplacements de leur contenu au moment de la réutilisation, sur lesquels nous avons expressément attiré l'attention. Dans certains cas, les corps avaient été introduits par une ouverture de fortune pratiquée dans le plafond des chambres funéraires, parce qu'on ignorait, au temps du Nouvel Empire, l'emplacement du *dromos* et de la porte primitive des tombes construites antérieurement. Les squelettes et le mobilier funéraire des premiers occupants ont parfois été enfouis sous le sol du caveau ; plus souvent, on les a poussés dans un coin sans aucun souci de piété, si on ne les a pas jetés simplement dans des trous creusés en dehors de l'enceinte du caveau.

En un mot, la stratigraphie des couches de la période de transition entre le Moyen Empire et le début de la XVIII[e] dynastie à Ras Shamra, loin de pouvoir fournir un appui à la démonstration hardie de M. R. Weill, la contredit formellement. Et l'on aboutit au même résultat quand on examine sous le même angle l'organisation stratigraphique de

1. *CRAI*, 1945, p. 370.
2. *Syria*, XIX, 1938, p. 254.

tous les sites correctement observés dans la zone syro-palestinienne et même au delà[1]. Entre la fin de la période du

Fig. 7. — Mur d'un bâtiment d'Ougarit (Ras-Shamra), avec section centrale déplacée par un choc latéral (tremblement de terre de 1365 av. notre ère).

Moyen Empire et la reprise au début du Nouveau, il s'intercale partout un hiatus, interruption caractérisée par une

1. Cf. nos observations réunies dans *Stratigraphie comparée*, § 229.

pauvreté extrême des vestiges archéologiques, ou par leur absence complète.

Le *terminus post quem* de cet arrêt, d'ailleurs variable selon les sites, se situe entre 1750 et 1650 avant notre ère. Il est marqué en Égypte septentrionale par la venue au pouvoir des princes hyksos. Son *terminus ante quem*, même sur les sites syro-palestiniens les plus précoces, ne tombe jamais avant 1550 environ. Généralement, la reprise est même plus tardive, par rapport à celle de l'Égypte au début du Nouvel Empire. Ainsi à Beit Mirsim, Jéricho, Mégiddo et Lachish, elle ne s'est produite que du temps de Thoutmosis II et d'Hatshepsout, ou même seulement sous Thoutmosis III.

Le fait vient d'être confirmé une fois de plus par nos observations stratigraphiques, à Enkomi. Là aussi, aucun des bâtiments de la seconde ville, postérieure à l'interruption, ne remonte au delà de 1550 environ. Les vestiges de cette période initiale du Bronze récent, s'ils se distinguent par une exécution technique exceptionnellement soignée, sont cependant relativement rares, comme déjà l'étude du mobilier des tombes d'Enkomi a permis de le constater[1]. Il semble donc qu'après l'éclipse, entre 1700 et 1550, la ville n'avait recouvré que graduellement son ancienne prospérité. Mais dès 1500 avant notre ère, elle était de nouveau en pleine activité.

Correspondant au Chypriote récent 2, cette période si brillante dans l'ensemble des pays de l'Asie occidentale et en Égypte, fut interrompue un siècle et demi plus tard par un violent tremblement de terre. Le sinistre avait ravagé toute la zone côtière syro-palestinienne. J'ai déjà signalé[2] les indices de cette catastrophe observés à Ras Shamra, sous forme de bâtiments incendiés, aux murs fissurés ou écroulés et aux fondations déviées par la violence des chocs latéraux (fig. 7). Ils confirment le rapport envoyé par Abimilki de Tyr à Aménophis IV, retrouvé à Tell el Amarna ; ils expliquent la référence à

1. *Mission en Chypre*, p. 70 sqq.
2. *Ugaritica*, I, p. 35 sqq.

Ugarit restée énigmatique[1] : *la ville (ou « forteresse ») du roi a été anéantie par le feu, la moitié en a été brûlée, l'autre moitié n'est plus là.*

Les effets d'un tremblement de terre d'une exceptionnelle violence, survenu au milieu du XIV^e^ siècle environ, ont aussi été observés parmi les ruines de Jéricho par Garstang[2], et par Macalister[3] à Gezer. Mais, en raison de l'imprécision de la chronologie, on ne s'était pas rendu compte qu'il s'agissait là de la même catastrophe. Celle-ci, nous le montrerons ailleurs[4], avait affecté un grand nombre d'autres centres urbains en Syrie et en Palestine. Nous voyons maintenant qu'elle avait atteint aussi la côte asiatique de Chypre, comme c'était le cas, selon les sismologues, pour les tremblements de terre si nombreux au Levant observés aux temps historiques[5].

Selon la mention faite dans le texte de Tell el Amarna, le désastre a dû survenir entre 1370 et 1360 ; disons vers 1365 avant notre ère. Nous obtenons ainsi, pour la stratigraphie et la chronologie d'Enkomi, un jalon d'une rare précision, planté au milieu des couches du Bronze récent.

Ses blessures pansées, la ville continua sa carrière au cours de la seconde moitié du XIV^e^ siècle et au début du XIII^e^. En fait, le niveau et les tombes de cette période reflètent une nouvelle prospérité. C'est la période de l'abondante céramique mycénienne, et des grandes hydries et cratères peints avec scènes de chars, probablement fabriqués dans les ateliers céramiques si actifs de l'île[6].

---

1. L'éditeur du texte a cependant déjà émis l'hypothèse qu'Ugarit avait été victime d'un tremblement de terre. Cf. J. A. KNUDTZON, *Die El-Amarna-Tafeln*, p. 1017.

2. *Annals of Arch. and Anthropol.*, Liverpool, XXI, 1934, p. 132.

3. R. A. S. MACALISTER, *The Excavations of Gezer*, I, p. 117.

4. *Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie Occidentale*, p. 122 et suiv.

5. F. DE MONTESSUS DE BALLORE, *Les tremblements de terre*, Paris, 1906, p. 9 ; B. GUTENBURG, *Handbuch der Geophysik*, IV ; *Erdbeben*, par A. SIEBURG, p. 551 sqq. ; PERREZ, *Mémoire sur les tremblements de terre ressentis dans la péninsule hellénique et en Syrie*, dans *Mém. Acad. Roy. de Belgique*, XXIII, 1850.

6. *Missions en Chypre*, p. 75 sqq. — E. SJÖQVIST, dans *Problems of the late Cypriote Bronze Age*, p. 29 et 93 sqq., après des hésitations, adopte finalement notre point de vue.

La fin du Bronze et de l'époque mycénienne est survenue à Enkomi vers le milieu du XIII^e s., et non pas seulement vers 1200, comme on l'a admis pour le même événement dans la plupart des sites de l'Asie Occidentale. Si l'on relie à cet événement le mouvement des Peuples de la Mer et la chute de Troie, ce serait une nouvelle raison de douter avec MM. Jean Bérard et Ch. Picard[1] de l'exactitude de la date couramment admise pour la ruine d'Ilion : 1180.

Après cette catastrophe, qui est marquée à Enkomi par des couches bouleversées au sommet du niveau du Bronze final, la ville a vécu sa dernière période. Ce fut certainement sous de nouveaux maîtres : ce dont témoignent les rites funéraires, différents par rapport à ceux antérieurement pratiqués dans l'île ; en outre, de nouveaux types d'architecture, une céramique inconnue jusque-là en Chypre ; enfin, l'apparition d'objets usuels en fer[2]. Ce qui caractérise aussi cette ultime période d'Enkomi, c'est la fréquence des amulettes et parures de style égyptien, ainsi que le style de certains objets et bijoux, qui rappelle nettement la fin du Mycénien. Les nouveaux arrivants s'étaient donc laissé contaminer par la civilisation mycénienne et égyptienne, dont Enkomi, comme toute la zone syro-palestinienne voisine, était saturée.

Puis, ce fut, là aussi, l'arrêt définitif. Nous en ignorons encore la date précise, qui tombe entre 1250 et 1100 avant notre ère, et ne connaissons pas non plus les causes de la disparition de la vieille cité. Ce sont là des questions qu'avec d'autres problèmes, nous espérons pouvoir résoudre au cours des futures recherches à Enkomi.

Claude F. A. Schaeffer.

---

1. Dans la séance du 1^er mars 1946, *CRAI*, p. 121-122, M. Ch. Picard a suggéré à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres que la date de la chute de Troie pourrait être remontée ; cf. là-dessus, Jean Bérard, *ibid.*, p. 519 sqq.

2. Cf. *Missions en Chypre*, p. 80 sqq., p. 115.

DIOSÈMIAI[1]

« *Ab Iove principium* », ont toujours opiné plus ou moins les historiens des religions antiques, et ils ont scruté avec prédilection la figure du maître de l'Olympe. Cependant, après tant d'excellentes études, il était réservé à un éminent *scholar* de Cambridge, M. A. B. Cook, directeur expérimenté de la célèbre collection des *Melhuens Handbook*, d'élever au maître des dieux et des hommes un monument digne de sa grandeur suprême. Monument olympien, en effet, si l'on songe que sur le thème de « *Zeus, a study in ancient religion* » se succèdent, heureusement conduites à terme et réparties en trois tomes — en fait cinq volumes — 3.696 pages illustrées de 2.523 figures, auxquelles s'ajoutent encore 172 planches hors-texte, dont certaines en couleurs[2]. C'est là, depuis 1907, l'œuvre magnifiquement tenace d'une existence studieuse : l'ouvrage, dont le premier tome parut dès 1914, n'a été achevé qu'à l'aube d'une nouvelle guerre mondiale[3] : ce que l'auteur

1. A. B. Cook, *Zeus, a study in ancient religion*, III : *Zeus god of the dark sky ;* I, Text and notes ; II, Appendices and index ; in-8°, xxix-1.299 p., avec 83 pl. hors-texte, 931 fig. dans le texte ; Cambridge, University Press, 1940.

2. Les deux tomes précédemment parus étaient, sous le titre général *Zeus, a study in ancient religion : I. Zeus, god of the bright sky* (1914), xliii + 885 p. + + 42 pl. + 569 fig. — II. *Zeus, god of the dark sky (thunder and lightning)* (1925), xliii + 1.397 p. + 47 pl. + 1.023 fig. (en 2 volumes, renfermant, le premier le texte et les notes, le second des appendices et l'index).

3. Les deux guerres qui ont suivi la parution des tomes I et III de l'ouvrage de M. Cook ne lui ont peut-être pas permis d'avoir partout le retentissement qu'il méritait. Les préfaces datées des 22 juillet 1914 et 22 juillet 1939 peuvent apparaître tristement elles-mêmes comme des sortes de *diosèmiai*, signes avant-coureurs de la colère du ciel.

appelle lui-même « les commotions de notre temps » aurait pu décourager tout autre historien des dieux.

Le monument est d'une ampleur telle, d'autre part, que le lecteur risquerait fort d'être décontenancé, si un fil d'Ariane secourable ne venait le guider au sein de cette prolifération architecturale. Comme on nous le rappelle, p. 943 du t. III, selon M. A. B. Cook, la Grèce est partie de la conception primitive d'un ciel animé, doué de vie *(an animate sky)*. Mais, dès les temps préhomériques les plus reculés, Zeus, de ciel animé qu'il était d'abord, serait devenu le dieu du ciel conçu comme le souverain maître des manifestations du temps. Se fondant sur les résultats de la philologie comparée des langues indo-européennes, A. B. Cook voit dans le nom de Zeus la lumière, la clarté, et il a commencé son *opus magnum* par l'étude de Zeus « le lumineux » : « *the Bright One* » (t. I : *Zeus god of the bright sky*). Il y exposait ce qui, touchant le dieu du ciel, a trait à la lumière, à l'éther conçu comme la région pure et sereine où réside Zeus, au-dessus de l'*aer* nuageux, et aussi, puisque à l'époque hellénistique Zeus est pris dans le mouvement du syncrétisme, ses rapports avec le soleil, la lune et les étoiles.

Dans le tome II *(Zeus god of the dark sky)*, le Maître du Ciel supérieur a été considéré comme le dieu de l'éclair et de la foudre. Le ciel, en effet, n'est pas toujours serein, il peut être obscurci[1]. Zeus le « lumineux » continue cependant d'y régner, il s'y manifeste toujours ; il y fait toujours sentir son action. Dans le ciel sombre, obscurci par l'orage, le « lumineux » éclate et brille : c'est l'éclair regardé parfois comme l'éclat destructeur du dieu, plus souvent comme son arme irrésistible : double hache, lance, épée, fourche en forme d'éclair ou foudre.

A Zeus, qui envoie ainsi l'éclair et le tonnerre, il était

---

1. L'œuvre porte en exergue ce vers de Théocrite, 4, 43 :

Χώ Ζεὺς ἄλλοκα μὲν πέλει αἴθριος, ἄλλοκα δ' ὕει.

« Zeus tantôt est serein, et tantôt fait pleuvoir. »

naturel d'attribuer aussi la pluie, la neige ou la grêle. Les phénomènes météorologiques devenaient, dès lors, des *Diosèmiai* (διοσημίαι), des « signes de Zeus » tenus pour présages. C'est à ces *Diosèmiai* que M. A. B. Cook consacre son tome III, en s'attachant aux relations du pouvoir de Zeus avec une série de phénomènes cosmiques et météorologiques : séismes, nuages, vents, rosée, pluie et météorites.

***

Cependant, à l'instar des deux tomes qui l'ont précédée[1], la dernière partie du *Zeus* de M. A. B. Cook, que nous allons ici analyser[2], apporte bien autre chose que la simple justification des idées directrices de l'auteur. L'ouvrage est de ceux qu'on ne saurait réduire à un schéma doctrinal. Il renferme beaucoup plus — peut-être trop, serait-on parfois enclin à penser.

Cette abondance pléthorique que d'aucuns pourraient considérer comme une faiblesse, le savant anglais l'érige toutefois, et consciemment, en système. Dans la préface de son t. III (p. VII et VIII), prenant une comparaison, il avoue en effet « trouver une carte routière moins utile qu'une carte d'État-Major ». — « La première peut simplifier les choses et nous permettre d'aller plus rapidement à destination ; mais la deuxième nous invite à explorer le voisinage, elle indique les sentiers, met en place les courbes d'altitude, marque en couleurs les ruisseaux, et imprime en lettres gothiques les antiquités locales ». *Time is lost, but knowledge is gained* — « on perd du temps, mais on gagne en connaissance » —; tout est bien si le voyageur revient content de ces détours instructifs. — « Aussi, écrit A. B. Cook, ai-je délibérément

1. Ils ont été l'objet de comptes rendus élogieux, notamment de la part de M. Otto Weinreich (*A. f. RW.*, 34, 1937, p. 137-139) et, pour le tome II, de M. Ch. Picard (*RHR.*, XCIII, 1926, p. 65-94).

2. M. Fr. Cumont a déjà attiré l'attention du monde savant sur cette contribution capitale à l'étude de la religion antique (*L'Antiquité classique*, XI, 1942, p. 165-169) ; cf. aussi, entre autres, A. Diès, *Rev. philol.*, 69, 1943, p. 202-207.

choisi la méthode la moins directe *(the more devious method)*, et je puis seulement me retrancher derrière le motif invoqué par Hérodote : « Mon sujet, dès le début, exigeait des digressions ». Ce fut précisément ce besoin de m'étendre qui m'a conduit à élargir le titre *Zeus* en ajoutant le sous-titre *Une étude sur la religion antique*. C'est pourquoi j'ai déroulé longuement des notes au bas des pages et ajouté une frange d'appendices ».

Zeus est, en effet, pour l'auteur, comme un point de repère dans une étude générale de la religion antique. La méthode de M. A. B. Cook est en quelque sorte, *mutatis mutandis*, celle de Sainte-Beuve dans son *Port-Royal* ou, mieux encore, ce serait, à l'exemple de *Chateaubriand et son groupe littéraire*, si l'on veut, l'étude de Zeus au milieu de sa divine troupe.

Chaque fois, d'ailleurs, qu'au cours de son voyage aux multiples dérivations et aux flâneries aventureuses, M. A. B. Cook aperçoit un site mal exploré ou un paysage attrayant, il s'empresse de l'étudier, avec le souci non seulement de confier au lecteur son point de vue personnel, mais encore d'indiquer les solutions de ses prédécesseurs. Souvent, il résume les travaux dont il fait état plus qu'il ne les mentionne. Emporté par sa science et ses fiches, il se laisse aller jusqu'à en donner une analyse très détaillée, minutieuse même, toujours précieuse certes, car elle oriente la recherche ; mais ce n'est pas sans nuire parfois à l'équilibre de l'ouvrage.

En principe, on ne saurait qu'approuver M. A. B. Cook de faire appel, au cours de son enquête, à toutes les disciplines : philologie, archéologie et histoire de l'art, sociologie, ethnographie, folklore, science comparée des religions. Mais, bien souvent, il s'attarde à la fontaine, il étudie de plus près sa source, explore les environs, bat les buissons voisins, appelle à son aide tous les exemples que sa vaste expérience peut lui remettre en mémoire ; ainsi, une petite monographie se glisse, à côté de bien d'autres, dans le corps de l'ouvrage. Le gros volume bourré de digressions, d'incidentes, de remarques enchaînées selon un ordre discursif très proche du désordre, fait au lecteur submergé l'effet, bien plutôt, d'un fichier d'une

inestimable richesse et d'une exceptionnelle exactitude que d'un livre construit.

Cette démesure a sa rançon dans les bibliographies, vraiment exhaustives encore que disparates[1], dans le fourmillement d'illustrations qui font du livre un véritable *Bilderatlas zur Religionsgeschichte*[2] (d'autant plus que M. A. B. Cook joint souvent aux reproductions photographiques des dessins où les détails se trouvent précisés) ; dans les *Index* enfin, qui, loin d'être de simples auxiliaires, sont la clef de l'œuvre, et dont la présentation matérielle est remarquablement soignée. — Ainsi peut-on manier avec plus de commodité et d'agrément cette Somme sur la religion antique qu'est le *Zeus* : « *De Iove deo... et quibusdam aliis* », écrirait-on assez volontiers.

*
* *

Parmi les *Diosèmiai* qu'il entend étudier, l'auteur assigne la première place aux tremblements de terre, si fréquents en Grèce. Pour justifier son affirmation, il n'hésite pas à invoquer les maîtres livres de la séismologie, et il ne nous a pas épargné une statistique des principaux tremblements de terre, au cours du XIX^e^ s., selon les grandes régions de la Grèce ! L'éclosion d'un abondant « folklore séismologique, » est donc chose naturelle dans un tel pays, et M. A. B. Cook ne manque pas de lui consacrer quelques pages. — Il s'attache plus particulièrement aux conceptions des Anciens qui attribuaient l'origine de ces cataclysmes à Briarée, à Encelade, ou d'autres géants, parfois à Athèna ou à Dionysos, surtout à Poseidôn, ainsi que le montrent un passage de l'*Iliade* (*20*, 56-65) et, selon l'auteur, une monnaie de Mytilène publiée ici pour la première fois[3]. (Le volume contient, en effet, à nouveau, des

1. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, qu'une bibliographie impressionnante sur la plaine de la Crau dans l'antiquité se trouve rassemblée dans les notes des pages 482 et 483.

2. O. Weinreich, *l. l.*, p. 138.

3. Cette monnaie (pl. I et fig. 1, p. 6) reproduite en médaillon sur la couverture) porte au revers ΘΕΟΙ ΑΚΡΑΙΟΙ | ΜΥΤΙΛΗΝΑΙΩΝ. La scène représente,

documents inédits.) Les épithètes de Poseidôn apportent une autre preuve : n'est-il pas dit ἐνοσίχθων, ἐννοσίγαιος, ἐννοσίδας, ἐλασίχθων, ἐλελίχθων, σεισίχθων, γαιήοχος enfin : « celui qui porte la terre-mère »[1] ?

Et Zeus, dira-t-on ? A la p. 20, il n'a encore paru qu'épisodiquement. Mais il faut savoir que l'auteur avait tenté d'établir en plusieurs points, au cours de ses deux tomes antérieurs, que Poseidôn n'était qu'une forme particulière de Zeus et que son trident était originellement la fourche en forme d'éclair du dieu de l'orage. En outre, prétend l'éminent savant anglais, il subsiste des traces de cette idée que les tremblements de terre étaient en définitive causés et contrôlés par Zeus. Dans l'*Iliade* (*I*, 528), Zeus remue la tête, il secoue ses cheveux, et la masse de l'Olympe se met à trembler. Or, de nos jours encore, lors d'une secousse sismique, les paysans de l'île de Zakynthos disent : « Dieu bouge la tête vers la terre » ou « Dieu est en train de secouer ses cheveux ». Au reste, au cours des siècles, Poseidôn perdit de l'importance au profit de Zeus, et les tremblements de terre furent mis de plus en plus au compte du maître de l'Olympe. En 464 av. J.-C., les Spartiates avaient placé à l'origine du fameux séisme qui détruisit leur ville le sacrilège par eux commis lorsqu'ils massacrèrent des Hilotes suppliants, réfugiés dans le sanctuaire de Poseidôn au cap Ténare. En 387 av. J.-C., les Spartiates qui envahissent l'Argolide sous les ordres d'Agèsipolis I chantent encore un péan à Poseidôn qui s'est manifesté par un tremblement de terre. Mais à la même époque, dans le théâtre attique, Zeus

selon M. A. B. Cook, Poseidôn (sur la gauche) frappant le sol avec son trident, tandis que sur la droite Hadès, ayant dans la main un objet curieux (baguette ou sceptre), bondit de son trône sous l'effet de la terreur ; au centre, Zeus, tenant son sceptre, lève la main pour apaiser le tumulte. La monnaie commémorerait un tremblement de terre historique. Cette interprétation de M. A. B. Cook semble discutable. Car il peut s'agir ici simplement de la scène classique de la réunion des trois Cronides, familière à la fois à la littérature (*Iliade*, 15, 187, éd. P. Mazon, t. III, p. 72, n. 1) et à l'art.

1. Des vases nombreux nous montrent Poseidôn portant sur son épaule une île (cf. pl. II et III). Dans l'appendice P (p. 975 sqq.), l'auteur étudie spécialement « les îles flottantes ».

se substitue à Poseidôn : dans le *Prométhée enchaîné* (v. 1080), c'est lui qui annonce sa volonté par un tremblement de terre, et dans les *Oiseaux*, Pisthétère, considéré comme un nouveau Zeus, provoque un séisme (v. 1750). Postérieurement, la puissance sismique de Poseidôn décline nettement : au IIe s. apr. J.-C., les survivants du désastre d'Antioche sur l'Oronte (115 apr. J.-C.) ignorent Poseidôn, ils élèvent un temple de Zeus Sôter à Daphné, et en 178, après un tremblement de terre, Smyrne fait à Zeus Sôter le sacrifice public d'un bœuf. Mais cette intéressante évolution, si elle est indéniable, confirme-t-elle bien, pour autant, l'idée première de M. A. B. Cook : à savoir que Zeus était primitivement le dieu des tremblements de terre ? Elle enseigne simplement qu'il a, sur ce point, usurpé les fonctions de Poseidôn. De même, M. A. B. Cook n'emportera peut-être pas l'adhésion de tous ses lecteurs, lorsqu'il prétend, contrairement aux anciens scholiastes et aux commentateurs modernes, que c'est au dieu du ciel, et non à Poseidôn, qu'il faut rapporter les expressions impersonnelles, comme : ἔσεισε « il a secoué » (Thuc., 4, 52), ou ἔσεισε ὁ θεός « le dieu a secoué » (Xén., *Hell.*, 4, 7-4 ; Aristoph., *Lysistr.*, 1142 ; Paus., I, 29-8 ; 3, 5, 8...). De ce chapitre, où tout n'est pas convaincant, se dégage l'impression que Zeus le Céleste, le *God of the sky*, cher à M. A. B. Cook, n'a eu guère à gagner en descendant sur terre.

***

Après cette intervention peu décisive dans la séismologie, c'est avec plaisir que l'on voit Zeus regagner — non pas l'Olympe — mais les nuages, ou plutôt les « Nuées », terme consacré par l'usage. M. A. B. Cook a divisé son exposé sur « Zeus et les nuées » de façon assez peu logique : il étudie d'abord les nuages dans la littérature, puis dans l'art, et après une visite détaillée de la *Néphélococcygie*, avec Aristophane pour *cicerone*, il termine sur les « nuages personnifiés dans le culte et le mythe ».

Dans ce domaine, le rôle de Zeus est bien établi : une des

épithètes favorites du dieu n'était-elle pas νεφεληγερέτα « l'assembleur de nuées », ainsi que l'appellent Homère (vingt-six fois dans l'*Iliade*, huit fois dans l'*Odyssée*) et Hésiode ? M. A. B. Cook déduit de cette *épiclèsis*, considérée par lui comme préhomérique, que Zeus était primitivement un magicien « faiseur de pluies » *(rainmaker)*. Rapprochant son hypothèse des faits consignés par Frazer dans son *Golden Bough*, il suppose que le « faiseur de pluies » primitif, drapé dans une peau de mouton pour imiter les vapeurs floconneuses (il s'agirait donc d'un rite de magie sympathique), gravissait quelque hauteur voisine et faisait de son mieux pour attirer les nuages bienfaisants. Ce qui expliquerait pourquoi au jour le plus chaud de l'année, une procession de gens vêtus de peaux de moutons gagnait, au sommet du Pélion, le sanctuaire de Zeus Aktaios[1]. Ce qui expliquerait aussi, par une transposition du magicien humain à la divinité, l'appellation de Zeus Mèlôsios, c'est-à-dire enveloppé d'une peau de mouton (μηλωτή). M. A. B. Cook note d'ailleurs qu'à l'époque homérique, νεφεληγερέτα avait déjà beaucoup perdu de son sens ancien et ne possédait plus qu'une signification mi-religieuse, mi-pittoresque ; au v^e^ s., Cratinos pourra même, parodiant « l'assembleur de nuées », appeler Périclès κεφαληγερέτης « l'assembleur de têtes », selon la suggestion nouvelle de M. A. B. Cook (p. 33 et n. 1). Quant à l'expression κελαινεφὴς Κρονίων (le fils de Cronos aux sombres nuages), son origine est différente. Ce titre particulier, insistant sur la filiation constamment marquée avec Cronos, aurait été attaché à Zeus aux temps homériques en tant que successeur du dieu minoen de l'orage : Cronos. Chez Pindare, Zeus est appelé ὀρσινεφής : « celui qui soulève les nuages », ὑψινεφής : « celui des nuages élevés », πολυνεφέλας « le très nuageux » (dans Pindare, *Ném.*, 3, 16-17, que M. A. B. Cook lit : οὐρανοῦ πο | λυνεφέλᾳ κρέοντι θυγάτηρ). Désormais, le thème poétique est

1. Le Zeus du Pélion (*G. G. M.*, I, 107 (Müller), *Fr. H. Gr.*, II, 262, fragment attribué à tort à Dicéarque) devrait être appelé non pas Aktaios, mais Akraios (*I. G.*, IX², n^os^ 1103, 1105, 1108, 1109, 1110, 1128).

lancé : les nuages sont associés au dieu du ciel, et Stace (*Theb.*, 12, 650) parlera de « nubilus Juppiter ».

Pour préciser la situation de Zeus par rapport aux nuages, M. A. B. Cook retient un vers d'Homère (*Iliade*, *15*, 192) qui lui est particulièrement cher (il l'avait déjà utilisé, t. I, p. 25, n. 5) :

Ζεὺς δ' ἔλαχ' οὐρανὸν εὐρὺν ἐν αἰθέρι καὶ νεφέλῃσιν.

(« Zeus a eu pour lot le vaste ciel, en plein éther, en pleins nuages » : trad. P. Mazon). De ce texte, le savant anglais conclut qu'il faut distinguer deux régions : dans la partie supérieure « l'éther » ; au-dessous, les nuages qui sont le domaine de l' « *aer* ». Il s'ensuit que pour accéder près de Zeus, trônant dans l'éther, au sommet de l'Olympe, il faut traverser les nuages, et c'est ainsi que, dans l'*Iliade* même (*5*, 748 sqq.), les Heures ouvrent à travers la couche nuageuse un passage pour Héra et Athèna qui rendent visite à Zeus. Et si, dans l'*Iliade* encore (*14*, 342), c'est au sein même des nuages que se déroule, entre Zeus et Héra, une scène toute intime, c'est que d'impérieuses raisons obligent le maître des dieux à se soustraire aux rayons indiscrets d'Hèlios. Les fresques de l'époque impériale permettent d'illustrer la conception courante du séjour de Zeus au milieu des nuages. M. A. B. Cook cite une fresque d'Herculanum (maintenant au Musée de Naples), où le dieu est accoudé sur des nuées ; un long sceptre dans la main gauche, dans la droite un foudre en forme de lotus, il contemple un spectacle digne d'intérêt qu'un Éros lui indique du doigt[1]. Sont invoqués encore des plafonds de la *Domus Aurea* de Néron, des camées montrant Zeus entre Junon et Minerve, assis au milieu des nuages, des

1. M. A. B. Cook suppose que le dieu regarde Ganymède ou quelque autre de ses favoris. L'attitude grave du dieu nous détournerait, quant à nous, de cette interprétation (d'ailleurs M. A. B. Cook note lui-même : « his face expresses serious thought »). Quant au motif de l'Éros indiquant du doigt un spectacle, l'auteur l'étudie plus spécialement dans son appendice Q (pp. 1016-1025), sous le titre *The prompting Eros*.

monnaies des rois Kushâṇa de la vallée de Kaboul au 1er s. apr. J.-C., sur lesquelles les princes, par imitation de Zeus, émergent au milieu des nuages ou sont assis sur eux, les jambes croisées.

***

Après avoir repris sur la *Néphélococcygie* une étude qu'il avait publiée antérieurement[1], M. A. B. Cook, sans quitter Aristophane, abandonne les *Oiseaux* pour les *Nuées*. Il consacre nombre de pages aux légendes concernant Néphélè personnifiée ; il traite au passage le thème fameux de la naissance de Dionysos issu de la cuisse de Jupiter, et en vient aux rapports de Zeus avec les vents.

Selon l'auteur, la pensée primitive voyait dans les vents les âmes des ancêtres, errantes après l'inhumation. Mais à cette conception se serait substituée une notion supérieure qui en faisait des forces atmosphériques contrôlées par un dieu du ciel. De même qu'ils admettaient les pouvoirs du *rain-maker* sur les nuages, les Grecs auraient primitivement reconnu à certaines personnes une autorité sur les vents. C'est ainsi qu'à Athènes les *Heudanemoi* ou « vents d'accalmie », qui avaient un autel près du Métrôon, semblent avoir été un clan tirant son origine d'un éponyme : « Heudanémos ». Éleusis possédait aussi son autel d'Heudanémos et il existait, à Corinthe, un clan similaire des *Anemokoitai* : « ceux qui couchent le vent ». Empédocle d'Acragas avait été surnommé *Alexanemas*, « celui qui détourne les vents » ou *Kolysanemas*, « celui qui arrête les vents », pour avoir capté les souffles qui dévastaient les moissons, en disposant autour des collines et aux sommets des montagnes, disait-on, des sacs en peau d'âne. Pythagore et Épiménide avaient pu, eux aussi, contrôler les vents. Ces performances individuelles et locales ne faisaient pas oublier l'existence d'un Gardien des vents établi par Zeus : Aiolos Hippotadès, que l'*Odyssée* (10, 1 sqq.) nous

1. Étude publiée dans les *Essays and Studies presented to William Ridgeway* (Cambridge, 1913).

montre comme le souverain d'une île flottante, l'Éolie, où il retient ses vagabonds sujets. Or, le nom d'Éole serait en rapport avec l'anglais *Soul :* « âme ». Il s'ensuit que l'île d'Éole serait une île des âmes, une île des Bienheureux. Éole serait donc à la jonction de la conception primitive et de la conception évoluée des vents ; il ne ferait d'ailleurs qu'un avec l'ancêtre éponyme des Éoliens, grand chef de tribu qui, après sa mort, fut considéré par son peuple comme vivant dans son île des âmes.

Cette liaison supposée des vents et des âmes[1] est encore marquée avec les *Tritopatores* ou *Tritopatreis*, sur le culte desquels les fouilles du Céramique et celles de Délos nous ont fourni certaines indications. M. A. B. Cook rapproche ces *Bisaïeuls* des *Lares Compitales* de Rome ; il voit dans les uns comme dans les autres des esprits ancestraux veillant sur leurs descendants. Or, l'auteur de la *Physique orphique* nous apprend qu'ils étaient également les « gardiens des vents ». Cette double fonction fut aussi attribuée aux Tritons, grâce à la confusion qui s'établit entre Trĭto (exprimant la succession de trois générations) et Trīto (radical signifiant vraisemblablement « eau », appliqué à des divinités marines ou lacustres)[2].

La multiplicité des génies des vents semble donc reléguer Zeus au deuxième plan. Cependant sa puissance dans ce domaine est attestée par ses épithètes : *Ourios :* « la bonne brise », *Ikmenos :* « vent favorable » (« celui qui suit notre sillage »), *Euanemos :* « celui qui donne le bon vent », *Boreios*, enfin : « le dieu du vent du Nord ». Peut-être s'agissait-il d'une autorité supérieure agissant par délégation ? M. A. B. Cook croit pouvoir préciser les relations d'Éole et de Zeus. Le héros, en Éolie, devint dieu, et les successeurs du puissant

1. Dans son *Symbolisme funéraire des Romains*, 1942, pp. 110, 149 et Add., M. Fr. Cumont montre aussi dans les *Tritopatreis* les esprits des ancêtres conçus comme aériens.

2. Par un contresens parallèle, Athèna Tritogéneia, l'arrière-petite-fille (avec la triple succession Zeus, Cronos, Ouranos), serait devenue ensuite la déesse « née sur les bords du Triton ».

chef de tribu furent à un moment regardés comme les incarnations humaines de Zeus. Éole l'avait peut-être été lui-même dès l'origine. Tout cela reste obscur, avouons-le, et un peu incertain. En outre, une telle évolution tendrait à signifier que Zeus tiendrait de seconde main son autorité sur les vents, et que leur véritable roi aurait été Éole.

***

La rosée, à l'exemple de phénomènes atmosphériques plus importants, avait chez les Grecs une certaine valeur religieuse. On relève fréquemment d'ailleurs, dans le folklore, la croyance aux vertus extraordinaires de la rosée, recueillie certains jours (1er mai, 24 juin). Des croyances analogues expliqueraient à Athènes le rite mystérieux des *Arrhèphoria* que nous a décrit Pausanias dans sa *Périégèse* (I, 27, 3), à la suite de sa description de l'Érechtheion. Le nom d'*Arrhèphoroi* (dans les inscriptions archaïques *Errhèphoroi* ou *Ersèphoroi*) qualifierait, en effet, les « Porteuses de rosée » *(ersè* ou *hersè)*. On sait qu'il s'agissait de quatre jeunes Athéniennes de noble famille, dont deux étaient choisies pour mettre la première main au péplos d'Athèna. Ces fillettes, âgées de 7 à 11 ans, avaient des privilèges spéciaux. Elles logeaient près de l'Érechtheion, avaient à leur disposition sur l'Acropole une sorte de « court de tennis », la « *sphairistra* », et étaient nourries de gâteaux fabriqués spécialement pour elles. — Quant aux Arrhèphoria, ce serait, d'après M. A. B. Cook qui reprend ici les idées de Miss Harrison (*Themis*, p. 266-275), une cérémonie analogue aux *Thesmophoria :* dans l'un et l'autre cas, il doit s'agir, nous dit-on, de rites de fertilité. Pausanias (I, 27, 3) a signalé que de nuit, la prêtresse d'Athèna remettait aux Arrhèphores un récipient sacré dont le contenu n'était connu, ni de celle qui le donnait, ni de celles qui le recevaient. Celles-ci descendaient sur le plan Nord de l'Acropole et gagnaient le sanctuaire d'Aphrodite « dans les Jardins ». Elles y déposaient leur charge, et reprenant un autre fardeau, non moins enveloppé et mystérieux, elles le rapportaient. — Selon M. A. B. Cook, les

deux « porteuses de rosée » portaient ainsi symboliquement la semence du dieu du ciel dans le sein de la Terre Mère. Le fruit de cette union momentanée, c'était le nouveau-né Érichthonios, que les deux Arrhèphores rapportaient avec elles. Ainsi les *Arrhèphoria* « fêtes de l'apport de la rosée » constituaient un rite destiné à la fécondation de la Terre-Mère.

Il reste à montrer la relation du dieu du ciel et de la rosée qui serait sa semence (rapprochement contestable de ἄρρην : « mâle » et de ἔρση : « rosée »). A ce sujet, M. A. B. Cook a étudié très soigneusement le thème de la naissance d'Érichthonios. Les textes étant silencieux, il lui a fallu faire parler les monuments (vases et terres cuites). Or tous, dit-il, représentent la Terre, Gê, tendant l'enfant à Athèna ; mais Zeus, qui est d'abord le protagoniste masculin, aurait été dépossédé peu à peu de son rôle par Hèphaistos. Selon M. A. B. Cook, la figuration du mythe hellénique de Gê et Érichthonios dut faire place, aux VI^e^ et V^e^ siècles, à des personnages hérités des cultes préhelléniques : Hèphaistos et Athèna. Aussi Gê, la mère originelle, dut-elle tendre l'enfant nouveau-né à Athèna comme à une mère nourricière, tandis que Zeus Olympios, le consort naturel de Gê Olympia, était remplacé par le partenaire primitif d'Athèna, Hèphaistos.

Cette théorie ingénieuse autant que hardie est pour l'auteur l'occasion d'introduire une digression particulièrement intéressante sur le couple Athèna-Hèphaistos. L'Athèna de l'Acropole était en effet chez elle, à Athènes, de temps immémorial. C'était une déesse primitive, comparable à la « déesse aux serpents » de la Crète. Ses serpents, son hibou, son olivier, ses rapports avec le roi-prêtre Érechthée : autant de preuves d'un établissement ancien. A l'époque même de Périclès, la célèbre Parthénos de Phidias se présentait avec un serpent à son côté, d'autres autour de sa taille, l'égide bordée de multiples reptiles sur les épaules ; avec le pilier soutenant sa main, c'étaient là autant de survivances d'un prototype minoen. Athèna était très étroitement associée à Hèphaistos, non seulement par une similitude de fonctions, puisque tous deux étaient préposés aux arts et métiers, mais parce qu'ils

durent former un couple à une époque reculée. Aux temps historiques encore, ils semblent avoir été associés lors de la fête des *Chalkeia*, ainsi qu'à l'Hèphaisteion, dans un groupe cultuel, œuvre probable d'Alcamène (fig. 136, p. 214) ; là, Hèphaistos était représenté à côté même d'Athèna Hèphaistia. Primitivement, selon l'hypothèse de M. A. B. Cook, ils furent le Ciel-Père et la Montagne-Mère des Pélasges ou Tyrsènes, races dont l'habitat primitif était en Asie Mineure. Ainsi, M. A. B. Cook établit (?) la « stratigraphie » des cultes attiques : le plus ancien aurait été celui du couple Hèphaistos-Athèna, pélasge ou tyrsène, venu d'Asie Mineure ; puis apparaîtrait Poseidôn, Ionien, replié de Béotie, sorte de forme secondaire de Zeus ; enfin Zeus lui-même, le dieu de l'orage, Attique, issu d'Éleusis.

Attiques encore les trois sœurs, Aglauros, Pandrosos et Hersè, filles de Cécrops, dont les rapports avec la rosée sont évidents : Aglauros, c'était la « scintillante » ; Pandrosos, « la toute couverte de rosée » ; Hersè enfin, simplement et typiquement la « rosée ». La triade semble s'être constituée peu à peu ; des trois « sœurs », Aglauros (ou Agraulos) fut sans doute l'aînée et la plus vénérable. Son enceinte sacrée se trouvait au-dessous de la pente Nord de l'Acropole, et les jeunes Athéniens y prêtaient le serment fameux, si difficile à expliquer, de défendre leur pays et de conserver la terre fertile. Pandrosos avait aussi son sanctuaire, le Pandroseion, sur le côté Ouest attenant à l'Érechtheion. Hersè, enfin, personnification de la rosée, était relativement récente, et si les jeunes Athéniens juraient par Agraulos, ou parfois par Pandrosos, ce n'était jamais par Hersè, qui, quoi qu'en dise Ovide, ne possédait aucun sanctuaire. Aglauros, Pandrosos et Hersè, peut-être noms successifs de la Terre-Mère elle-même, étaient en rapport avec Zeus, car leur mère était la fille d'Aktaios, nom qui est une *épiclèsis* de Zeus. Alcman appelle Hersè fille de Zeus, et s'il n'y eut pas, semble-t-il, de Zeus Pandrosos (comme le prétendait O. Gruppe), le maître des dieux avait un autel dans le Pandroseion.

Enfin, Zeus était plus directement en rapport avec la

rosée par ses qualificatifs. Il était appelé, en effet, Zeus *Errhos* ou *Ersaios* (« de la rosée »), Zeus *Ikmaios* (« qui répand l'humidité »), Zeus *Aphrios* (M. A. B. Cook rapproche le nom de celui du mois thessalien Aphrios ; il suppose que Zeus *Aphrios* fut primitivement un dieu thessalien de la pluie ou des nuages). Zeus *Thaulios* enfin serait le « dieu de la rosée » par excellence, si c'est avec raison que M. A. B. Cook croit reconnaître sous l'épithète le radical de l'allemand *Tau* et de l'anglais *Dew*.

***

Les rapports de Zeus et de la pluie font l'objet de la partie la plus importante du tome ici analysé, puisqu'elle comporte près de 600 pages[1]. Il est vrai qu'on y rencontrera un peu de tout. M. A. B. Cook, partant des rites magiques relatifs à la pluie qui restent en vigueur dans la Grèce moderne, étudie les témoignages relatifs à des croyances et des cérémonies analogues dans l'antiquité. Il fait donc reparaître le « *rain-maker* » primitif, et veut retrouver, à son tour, dans le rituel d'Éleusis, une allusion à de semblables pratiques avec le « ὗε κύε », exhortation cultuelle que nous rapportent Hippolyte et Proclus : ὗε (« pleus ! ») s'adresse au ciel et κύε (« conçois ! ») à la terre. Cette formule rituelle aurait un sens agraire. Dans le culte même de Zeus, la magie de la pluie avait place et on la trouve en plusieurs lieux saints : en Arcadie, en Thessalie, et sur l'Acropole d'Athènes. En Arcadie, le prêtre de Zeus Lykaios faisait régulièrement pleuvoir pour les habitants des entours, comme on peut le déduire d'un passage de Pausanias (VIII, 38, 4). En Thessalie, outre la procession en l'honneur de Zeus Aktaios[2] sur le Pélion, il faut signaler l'usage des gens du Krannon, qui, en temps de sécheresse, agitaient leurs chars de bronze et priaient le dieu d'envoyer la pluie. Ce dieu, affirme M. A. B. Cook, était certainement Zeus. Sur l'Acropole d'Athènes enfin, le culte de Zeus Polieus comportait un rite

1. De la p. 284 à la p. 881.
2. Ou plutôt Akraios (cf. p. 157, n. 1).

de magie caractéristique : aux *Dipolieia*, les Hydrophores versaient de l'eau sur une hache et un couteau.

Que Zeus envoyât la pluie, des expressions comme : « Zeus pleut », « Zeus bruine », « l'averse de Zeus », « l'eau de Zeus » le prouvent abondamment. Il reste toutefois à préciser comment l'on concevait les relations de Zeus et de la pluie. On regardait celle-ci parfois comme l'enfant de Zeus ou comme ses pleurs, très souvent comme de l'eau tombant de la main du dieu. M. A. B. Cook retient aussi un vers d'Aristophane (*Nub.*, 373), exprimant une conception qui lui paraît particulièrement intéressante :

καίτοι πρότερον τὸν Δί' ἀληθῶς ὤμην διὰ κοσκίνου οὐρεῖν.

« Moi, jusqu'ici, je croyais bonnement que Zeus pissait à travers un crible » (trad. Van Daële). Le propos étant placé dans la bouche de Strepsiade, campagnard de l'ancienne école, un peu naïf, ce n'est pas là une simple boutade aristophanesque, mais la trace de croyances populaires. La conception primitive selon laquelle la pluie provient de la miction des dieux, M. A. B. Cook la retrouve à travers la mythologie et le folklore des peuples primitifs de l'Europe et de l'Asie. (Yakoutes, Bouriates, Arabes, Grecs modernes, défilent dans les notes.) Quant à la mention du tamis, il note que, de nos jours encore, les Grecs disent : « Cela tombe à verse par le crible », ou : « Le crible de dieu a de grands trous. » Comme au XI^e^ s., Michel Psellos a rapporté, pour s'en gausser, des conceptions identiques, on peut dire qu'il y a eu là, en Grèce, une tradition ininterrompue depuis l'Antiquité. A son origine, le savant anglais place un rite de magie, consistant à verser de l'eau à travers un tamis ou même à travers n'importe quel récipient troué, afin de provoquer la pluie. C'est le thème du « récipient troué » *(the holed vessel)*, que M. A. B. Cook étudie à travers le monde antique... et ailleurs, s'attachant surtout à l'Égypte[1] et à la Grèce : il rattache à ce principe magique,

1. Au « récipient troué » en Égypte, M. A. B. Cook consacre seize pages (338-354). Comme nombre d'autres spécialistes, les égyptologues devront donc avoir

le tonneau des Danaïdes, la punition dans l'Hadès des non-initiés, qui étaient contraints de porter de l'eau dans des pots brisés ou dans un tamis pour la verser ensuite dans un pithos percé, enfin l'usage des loutrophores qu'on utilisait à la fois dans les cérémonies nuptiales et funéraires[1], peut-être, comme le suppose Sir G. Frazer, parce qu'après la mort les personnes non mariées trouvaient l' « âme-sœur » dans l'au-delà.

De même que la rosée, la pluie était considérée comme la semence de Zeus *(the seed of Zeus)*. C'est sous forme de pluie que Zeus descendait pour fertiliser la terre : conception grecque qui se réflète souvent, en de beaux passages d'Eschyle ou des *Géorgiques* (II, 323 sq.), de Lucrèce (I, 250 sq.). Mais l'expression la plus célèbre de cette croyance serait, selon M. A. B. Cook, le mythe de Danaè, dont la plus ancienne version est celle de Phérécyde d'Athènes et que nous connaissons bien par les peintures de vases et les fresques[2], sinon la statuaire.

C'était Zeus, enfin, qui envoyait les pluies merveilleuses ; celles que les Anciens regardaient comme des avertissements du ciel. M. A. B. Cook dresse à ce propos le catalogue des pluies de sang et des pluies de pierre. Il étudie aussi les pluies de nourriture, qui s'intercalent entre la « manne » céleste des Hébreux et le « Pays de Cocagne » des contes médiévaux, ainsi que les pluies providentielles, grâce auxquelles Zeus

---

au besoin recours au *Zeus* d'A. B. Cook (ils trouveront ainsi, pp. 302-306, une étude sur Osiris agraire) ; cet intérêt de l'ouvrage a été signalé par J. Sainte Fare Garnot, *RHR.*, 128, 1944, p. 106.

1. Une belle série de ces vases est reproduite par A. B. Cook (pl. XXXV, fig. 243-247).

2. Cf. les fig. 293, 297, 300 et 301. L'interprétation selon laquelle le mythe de Danaè développe le thème des *rain-charm* a été combattue par ceux qui, trouvant la « pluie d'or » mentionnée en termes explicites, non pas dans les textes grecs, mais seulement dans les auteurs latins, n'ont voulu voir là, à l'origine, qu'un tabou de puberté (cf. *e. g.* M. Delcourt, *Légendes et culte des héros en Grèce*, I, 1942, p. 5, n. 1). Cependant, le cratère à figures rouges de l'Ermitage étudié par M. A. B. Cook (p. 456-8 et fig. 293-294), et pour lequel il accepte la date de 490-470 a. J.-C., présente des taches brunes allongées tombant dans le giron de Danaè, expressément nommée.

éteignait les bûchers et sauvait la vie de victimes auxquelles il accordait sa faveur. Par exemple, dans une des versions de la légende d'Alcmène, Amphitryon, aidé d'Anténor, s'apprête, pour châtier l'épouse infidèle, à mettre le feu au bûcher ; Alcmène implore alors Zeus, qui envoie une pluie secourable[1].

D'après ce qui précède, rien d'étonnant à ce que le dieu ait été appelé *Ombrios :* « celui de l'averse »[2]. Quant à Zeus *Hyetios*, le « pluvieux », le *Jupiter Pluvius* des Latins, son culte était aussi très répandu, car c'est en son honneur, par exemple, que se faisait à Didymes, près de Milet, la « conduite du bœuf » (Βοηγὸς παρὰ Δία Ὑέτιον). A la différence de B. Haussoullier, qui avait cherché des rapprochements dans les cités voisines[3], M. A. B. Cook met en rapport cette cérémonie avec les *Bouphonia* athéniennes, fête au cours de laquelle on abattait un bœuf à Zeus *Polieus*. Il est ainsi amené à étudier le rituel des *Dipolieia* de l'Acropole, puis les rapports de Zeus et d'Athèna, déesse à laquelle il consacre plus de deux cents pages au cœur même du livre. Les dimensions de cet excursus[4], qui sont celles d'un ouvrage complet, interdisent malheureusement d'en aborder ici l'analyse en détail.

La grêle fait une transition assez naturelle entre la pluie et les météorites. Elle donnait lieu, elle aussi, à de nombreuses pratiques de magie. Les paysans de l'antiquité avaient recours, contre elle, à des recettes plus ou moins saugrenues, dont le

---

1. De même, dans l'histoire de Crésus : Hérodote attribue la pluie extinctrice à Apollon, mais Bacchylide — à plus juste titre, selon M. A. B. Cook — fait jouer ce rôle à Zeus. Selon un procédé parallèle, sainte Thècle, dans les *Actes* de Paul, est sauvée du martyre par une pluie providentielle.

2. Zeus Ombrios avait un sanctuaire chez les Éléens (en rapport avec la légende du sacrifice de Molpis), un autel sur le Mont Parnès en Attique et sur l'Hymette ; à l'Agora de Corinthe, on lui avait consacré une base, avec un couplet élégiaque le célébrant. Enfin, des dieux étrangers pourvoyeurs de pluie, de Phrygie, de l'Inde, de Palestine, étaient identifiés avec Zeus Ombrios.

3. Des cérémonies cariennes étaient célébrées en l'honneur de Zeus Polieus et Zeus Machaneus à Cos, Zeus Askraios à Halicarnasse, Zeus Labrandeus à Stratonikeia et près de Pedasa.

4. De la page 659 à la page 873.

souvenir nous a été conservé par Pline dans son *Histoire naturelle*, et surtout par les *Géoponika*, recueil d'extraits sur l'agriculture, rassemblés à la demande de l'empereur byzantin, Constantin VII Porphyrogénète (912-959), à partir de la compilation d'un érudit du VI^e^ s., Cassianus Bassus[1]. En outre, il existait des professionnels, les *néphodiôktai*, qui savaient, à l'aide de formules adéquates, mettre en fuite les nuages. Sénèque (*Nat. quæst.*, 4, 6 ; 7, 2) nous apprend aussi qu'à Cleonai, en Argolide, on avait recours à des gardiens officiels contre la grêle : les *Chalazophylakes*. Plusieurs divinités étaient en relation avec ce phénomène atmosphérique : on a trouvé, à Amasie sur le Pont, une dédicace à l'*Aither Alexichalozos*, « celui qui détourne la grêle » ; Apollon de Thèbes, à qui l'on donnait l'*épiclèsis* de *Chalazios*, était aussi un dieu de la grêle ; ainsi que Zeus enfin, ce dont témoigne une stèle de marbre blanc, trouvée à Mahmun Keui, portant sur l'architrave *Zeus Chalazios Sôzôn :* le « dieu de la grêle qui donne la délivrance ». Le maître des dieux semble donc jouer ici un rôle relativement moins important — en tant que partagé — que dans les averses.

***

Quant aux météorites, c'étaient les plus étonnants et les plus terrifiants des phénomènes célestes, aux yeux des Anciens ; aussi entourait-on d'un culte ces pierres tombées du ciel, qu'on se représentait comme des morceaux de la voûte solide du firmament. On sait que les Sémites vénéraient sous cette forme certaines de leurs divinités. Or, une inscription de Doura-Europos, trouvée sur un autel quadrangulaire dans le sanctuaire des dieux palmyréniens, est une dédicace faite par un légionnaire syrien, Aurelius Diphilianus, à Zeus *Betylos* (III^e^ s. apr. J.-C.). Mais cela implique-t-il que le Zeus grec ait été adoré ici sous la forme d'un bétyle ? N'avait-il pas plutôt

1. Ces textes ont été commentés par E. Fehrle, *Antiker Hagelzauber, Ein Kapitel der Geoponiker* (in *Alemannia*, Freiburg in Brisgau, 1912) ; et *Studien zu den griechischen Geoponikern* (1920).

succédé à quelque divinité sémitique du type bethel[1] ? De même, Zeus était assimilé à Dousarès, dieu arabe, particulièrement honoré à Petra, et adoré sous la forme d'une pierre noire[2]. De tels cultes n'étaient d'ailleurs pas ignorés en Grèce même, puisque, selon Pausanias (3, 22, 1), il existait à Gythion, le port de Sparte, une pierre grossière appelée Zeus *Kappotas*. M. A. B. Cook suppose que ce vocable signifiait en laconien « le tombé » et que c'était là un météorite. Grâce au culte rendu à ces pierres, l'auteur revient à son point de départ ; si elles incarnaient Zeus, c'est qu'elles étaient détachées de sa personne divine, un ciel animé.

***

Une pareille œuvre, dressée selon un plan aussi vaste, embrassant des questions si variées, et utilisant une telle masse de documentation, eût peut-être mérité de se clore par des pages de synthèse magistrales. Mais M. A. B. Cook, parvenu au terme de son enquête, se contente sous le titre « *Conclusions générales concernant Zeus, dieu du ciel sombre* », de donner un résumé rapide de son livre. Il a préféré s'attarder à une longue monographie du Zeus Olympios de Phidias[3] ; après avoir essayé de reconstituer la statue du dieu et son trône d'après la description de Pausanias et les monnaies impériales d'Élis, l'auteur a étudié avec finesse les réactions de plusieurs Anciens : un homme de guerre, Paul-Émile ; un philosophe d'école, Cicéron ; un réformateur religieux, Apollonios de Tyane ; un « Ancien moyen », Quintilien ; un moraliste éclectique, enfin, Dion de Pruse. Selon le savant anglais, l'hostilité (?), quasi unanime, envers le chef-d'œuvre de Phidias

1. M. A. B. Cook discute en cet endroit le point de savoir si et comment le mot grec *baitylos* a pu être la transcription de l'hébreux Bēthēl (« maison du dieu »).

2. Allusions dans Clément d'Alexandrie, Maxime de Tyr, Arnobe, Suidas et Épiphanios, évêque de Constantia de Chypre au IVe s. L'image aniconique du dieu figure sur les séries monétaires.

3. P. 954-973, pl. LXIX. M. A. B. Cook s'était déjà arrêté à cette question dans son tome II, pp. 757 sqq.

serait due, non à des raisons esthétiques (la couronne touchait, en effet, le plafond, et le temple aurait été défoncé si le dieu, assis, avait pris fantaisie de se dresser debout), mais à des motifs d'ordre religieux : le sculpteur avait omis de donner au dieu son attribut principal, le symbole même de sa toute-puissance, son foudre.

C'est seulement au hasard de deux pages — îlots modestes au sein de cette mer d'érudition — que M. Cook nous livre son opinion sur la signification essentielle du maître de l'Olympe, et cherche à dégager le sens profond de son message. Les Pères de l'Église prenaient argument de la « chronique scandaleuse » du dieu et de ses successives chasses amoureuses pour attaquer l'époux volage d'Héra. M. Cook découvre là au contraire, non sans originalité, la preuve de la vertu du dieu[1]. C'est qu'en effet, à travers toutes les liaisons de Zeus, se réalise l'union légitime du dieu du ciel et de la déesse-terre : tandis que cette dernière revêt des noms divers et se disperse sous des formes variées — déesse le plus souvent, mais parfois aussi simple mortelle —, le dieu du ciel, lui, s'affirme magnifiquement dans une présence constante et unitaire, principe de permanence en même temps que symbole de perpétuelle adaptation à des conditions sans cesse changeantes. C'est sur cette stabilité que repose, selon A. B. Cook, le caractère moral de Zeus : elle a fait de lui le dieu du mariage par excellence, présidant en vertu de son propre *hiéros gamos* à toutes les unions légitimes ; elle l'a consacré comme le patron reconnu de la loi et de l'ordre : époux de Gê, Zeus est le père de Thémis.

Dieu moral, Zeus l'est encore et surtout par sa propre nature ouranienne. Tout culte céleste tend nécessairement à élever l'esprit des hommes et à le hausser de la terre vers les régions élevées de la spiritualité[2]. Dieu du ciel, Zeus a été pour l'âme grecque une force merveilleuse d'élargissement[3] et

1. P. 948.
2. P. 944-945.
3. M. A. B. Cook aurait pu rappeler ici le caractère de concentration d'un

d'élévation ; précurseur qui frayait les voies de celui qui devait l'éclipser[1], Zeus fut, selon la belle expression de R. Browning, une « auguste anticipation »[2].

***

Ayant ainsi mené Zeus au terme de sa carrière, M. A. B. Cook s'est-il rendu compte que deux éléments essentiels pourraient paraître manquer encore à la colossale monographie qu'il avait consacrée au maître de l'Olympe ? Évolution chronologique du dieu, analyse de sa nature et de ses fonctions divines ; les deux questions n'ont-elles pas été un peu négligées par l'auteur ? Des indications fragmentaires dispersées au cours de l'ouvrage — *rari nantes in gurgite vasto*[3] — ne permettent que très difficilement d'apprécier les enrichissements successifs du personnage divin et ses métamorphoses, au travers de civilisations et d'époques très différentes : Zeus Crétagénès, dont le culte agraire se trouve relégué au second plan par les divinités d'un peuple de marins, suzerain achéen de l'Olympe trônant au milieu de sa troupe de divins vassaux, maître des dieux de l'époque classique, régnant, solennel, sur les vastes sanctuaires du panhellénisme, dieu suprême enfin, dieu « Très-Haut » *(Hypsistos)* du syncrétisme hellénistique et romain qui trouvera son apogée dans le monothéisme solaire d'un Aurélien, autant d'avatars de Zeus. Or sans avoir échappé à l'auteur, ils ne semblent pas toujours avoir été replacés par lui dans les cadres généraux d'un développement chronologique. On cherche en vain aussi une classification des fonctions essentielles du dieu (dieu du foyer

---

tel culte. Par opposition aux cultes chthoniens, qui s'éparpillent entre des divinités multiples, les cultes célestes tendent à prendre un caractère monothéiste.

1. En fait, semble-t-il, le Christ fut bien souvent modelé à l'image de Zeus (cf. p. 1196, add.). La tête de Zeus trouvée à Mylasa, que M. Cook a fait reproduire sur le couvre-livre, n'annonce-t-elle pas déjà, par exemple, telle figure de nos porches médiévaux ?

2. Cité par A. B. Cook, p. 952.

3. C'est ainsi qu'on rencontre en plein cœur du livre (p. 739-747) quelques pages sur la « mise à la retraite » du dieu *(The superannuation of Zeus)*.

et dieu de la cité, dieu du *cosmos* vivant et dieu des morts, etc.), ainsi que la détermination de son caractère central et de ses attributs secondaires, envisagés dans leurs rapports mutuels. Les problèmes historiques, tout autant que les aspects fonctionnels du dieu, ont été tenus au second plan, et l'on regrette — étant donnée la compétence si extraordinaire de l'auteur — de ne pas trouver sur ces questions essentielles quelques chapitres de synthèse.

Ainsi, même après le gros ouvrage, pourtant si riche et si intéressant de M. A. B. Cook, il reste encore des sujets d'étude dans le développement de l'histoire du dieu ; il reste aussi à analyser, selon un plan méthodique, l'organisation de ses différents pouvoirs. Cela n'empêchera pas du moins les historiens des religions antiques et tous les érudits d'exprimer leur vive reconnaissance à M. A. B. Cook ; ils auront désormais constamment recours à cette Encyclopédie consacrée au maître des dieux ; car ce ne sera jamais en vain qu'ils ouvriront les index si abondants et si clairement disposés de cette vaste Somme de la religion antique, œuvre titanesque... au service de Zeus.

Jean Leclant.

A TRAVERS LES MUSÉES ET LES SITES DE L'AFRIQUE DU NORD

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES : I. MAROC

Les multiples découvertes de bronzes faites récemment encore à Volubilis ont attiré l'attention, déjà, sur la richesse artistique des sites antiques en Maurétanie Tingitane. Elles ont donné lieu aussitôt à des publications soigneuses[1], et elles ont permis certaines remarques[2].

On voudrait ici, à la suite d'un récent voyage d'études au Maroc[3], rassembler et présenter diverses observations archéologiques sur quelques sites et sur quelques trouvailles.

I. — Sur la date de la Maison des Bustes, Volubilis.

Le point de départ de ces recherches est fourni par la découverte des deux grands bustes-portraits de Volubilis, exhumés en 1944 ; ils ne doivent point être considérés comme de simples pièces de musée, mais — puisque la chance le

1. En dernier lieu, p. ex., R. Thouvenot, *CRAI.*, 1945, p. 592-605, pour les bustes-portraits et la statuette de vieillard, trouvés en 1943-1944. Il faut remercier l'auteur, et de ces belles découvertes et de la rapidité avec laquelle il les a signalées. Elles vont être publiées par ses soins dans les *Monum. Piot.*

2. Ch. Picard, *CRAI.*, 1946, p. 60-81, p. 662-676.

3. Ce voyage m'a été facilité par M. H. Terrasse, Directeur des Antiquités au Maroc, et par M. R. Thouvenot lui-même, qui m'a mandé et accueilli avec bonne grâce, mettant à ma disposition ses moyens de transport, m'ouvrant avec libéralité ses registres et ses vitrines de musées. Je lui dois, outre une hospitalité très cordiale, la documentation dont je puis disposer ici, texte et images.

permet — examinés en rapport avec les lieux mêmes où ils ont reparu au jour. On peut espérer accéder par cette voie à

Fig. 1. — Le Caton de Volubilis.

certaines constatations d'un intérêt plus général (fig. 1-2).

Une des questions qui se posent à Volubilis, municipe de la lointaine Tingitane, est celle de l'abondance des bronzes d'art de toutes dates, rendus successivement par les ruines

d'une ville qui n'apparaissait pas devoir bénéficier nécessairement d'un tel avantage. Nulle part ailleurs en Afrique du

Fig. 2. — Le buste de prince hellénistique (Hiéron II).

Nord, même à Cherchel, le sol antique n'a été aussi riche : en bronzes, du moins. Leur découverte prend parfois à Volubilis l'aspect d'une bonne fortune, d'une aubaine inespérée. L'éphèbe dionysiaque, haut de 1 m. 40, qu'avait publié

Ét. Michon[1], trouvé le 1er janvier 1932 dans une maison proche de l'Arc de triomphe, gisait allongé à 0 m. 20 seulement au-dessous d'une médiocre tombe, peut-être chrétienne. Si la fouille entreprise jadis pour confier à la terre le cadavre qui fut déposé là avait été poussée à peine un peu plus en profondeur, nous n'aurions pas revu sans doute le chef-d'œuvre du musée.

Pour le buste-portrait inscrit, le Caton, M. R. Thouvenot a fait observer comment, au moment de la trouvaille, le document était encore presque en place sur « le petit pilier de briques adossé au mur » qui lui donnait — notons-le — la forme approximative de certains hermès pompéiens[2] : « Le sommet de la tête arrivait à quelques centimètres de la surface du sol actuel », ajoute l'auteur de la découverte. C'est merveille que des pièces aussi peu protégées, dans des ruines quasi arasées, aient pu nous être conservées, et cela dans une cité abandonnée plus ou moins, de bonne heure, notamment lors du repli de l'administration romaine vers Tanger, déjà, sous Dioclétien. La quête du métal n'a jamais cessé de se poursuivre à Volubilis au cours des siècles, et elle a beau-

1. *Mon. Piot*, 33, 1933, p. 119-134, pl. 12-13. La découverte a été une des plus heureuses — mais des dernières — qui aient été dues à M. L. Chatelain, auteur du *Maroc des Romains*, 1944 (cf. p. 215 sqq., pour l'Éphèbe). On est heureux de rendre hommage ici à M. L. Châtelain pour tout ce qu'il a fait en Mauritanie Tingitane, dans des conditions souvent si difficiles.

2. Je pense ici par exemple au L. Cæcilius Jucundus de Naples, trouvé à Pompéi ; le cou était encastré dans la gaine d'un hermès de marbre, dont le pilier de briques de Volubilis a pu vouloir restituer économiquement l'aspect ; cf., pour L. Cæcilius Jucundus, K. Kluge et K. Lehmann-Hartleben, *Die Gross-Bronzen*, t. II, p. 2 sqq., et t. III, pl. 7 (le bronze pompéien est daté, par les archives de la maison où il a été trouvé, de l'époque flavienne ; peu avant la destruction, vers 62 av. J.-C.) ; même encastrement déjà pour le C. Norbanus Sorex, du temple d'Isis à Pompéi (deuxième quart du Ier s. av. J.-C. : *Die Gross-Bronzen*, t. II, fig. 1, p. 4 ; ou vers 50 ap. J.-C., selon F. Goethert, *Zur Kunst d. röm. Republik*, 1931, p. 23). O. Waldhauer (*Arch. Jahrb.*, 45, 1930, p. 196 sqq.) tient pour la date haute, ainsi que Robert West. M. Fr. Poulsen adopterait une position intermédiaire : *REA.*, 35, 1933, p. 335 ; cf. aussi Id., *Probleme der römischer Ikonographie*, 1937, où l'auteur semble revenir à la date syllanienne ; la place chronologique de l'œuvre reste ainsi discutée : Ch. Picard, *REL.*, 16, 1938, p. 362, n. 1.

coup nui aux édifices, d'où l'on retirait même les scellements.

Deux points de vue très différents sont nés de l'observation des conjonctures archéologiques spéciales à Volubilis.

M. J. Carcopino, qui a proposé le premier de voir, dans cette cité, la capitale de Juba II en Maurétanie Tingitane, — point de vue assez généralement accepté, déjà — a considéré qu'il fallait reconnaître en général dans les meilleurs bronzes d'art de Volubilis, ainsi d'ailleurs que dans les principales trouvailles précieuses faites parmi les ruines, le reste des apports dus, soit à Juba II lui-même, prince lettré, épris d'art hellénique, soit à sa famille.

M. R. Thouvenot n'accède pas volontiers à ces présomptions. Récemment encore, exposant la découverte des trois bronzes si importants qu'il venait de recueillir aux parages d'une grande maison ruinée, il insiste sur le fait que le propriétaire même de la maison était le collectionneur, conscient, des bronzes d'art retrouvés chez lui. Riche personnage[1], il aurait été, de plus, un adepte du stoïcisme ; adepte qui, dit-il, « a placé bien en évidence dans une des plus belles chambres de son aristocratique demeure le portrait le plus honoré du Portique »[2]... Dans la publication provisoire de M. R. Thouvenot, le prince hellénistique diadémé, qui était devenu à Volubilis le compagnon de Caton d'Utique, n'a pas reçu de nom et restait sans identification. Mais « anonyme ou pourvu d'un état civil », nous dit-on, « il donne une haute idée des goûts artistiques du propriétaire qui l'abritait dans sa villa avec ses autres trésors ». Nul n'en disconviendra ; pourtant, il est assez curieux que M. R. Thouvenot lui-même, dans la même étude, et à propos précisément du prince diadémé, ait évoqué la galerie iconographique de la Villa des Pisons, à Herculanum : « Si l'on veut chercher des points de comparaison, c'est dans les bustes d'Herculanum que nous les trouvons le plus volontiers : portraits d'orateurs, de philo-

1. R. Thouvenot, *CRAI.*, 1945, p. 592.
2. Id., *ibid.*, p. 597.

sophes ou de rois hellénistiques[1] ». Il y avait là une indication propre à mettre sur la bonne voie. Mais la maison du Caton ayant livré un autre bronze important — cette fois, une statuette haute de 0 m. 66, presque complète, qui représente un vieillard, maigre et déjeté, au visage réaliste — M. R. Thouvenot répète encore ses remarques antérieures[2] : « Il est intéressant de constater que ces objets d'art ont été trouvés très probablement à leur place originelle, ou tout à côté. La maison qui les abritait leur constituait un cadre digne d'eux, avec ses mosaïques aux sujets mythologiques : cortège marin de Vénus ou Amphitrite, Hylas, Actéon, Amours, Bacchus et les Saisons ; avec ses bassins, où un jeune dieu-fleuve de marbre présidait au jeu des eaux ; son mobilier, dont il ne reste qu'un support de lampe et des ornements de lits d'apparat ». — Écartant l'hypothèse selon laquelle il pourrait s'agir de la demeure d'un fonctionnaire romain, qui, sous Dioclétien, eût eu, ès qualités, le temps de déménager à loisir, M. R. Thouvenot s'arrêterait plutôt à l'idée que les trois nouveaux bronzes de Volubilis ont reparu au jour chez quelque riche collectionneur « berbéro-romain ». La trouvaille témoignerait du degré de prospérité et de culture auquel avaient atteint certains habitants de Volubilis[3].

La découverte qui a été faite, fort méritoire, pourrait toutefois, je le crains, engager les archéologues sur une fausse route, si l'on devait accorder en bloc de telles conclusions. Je dois, certes, à M. R. Thouvenot lui-même d'avoir pu réviser un tel jugement sur place, en examinant le détail architectonique et la décoration de la maison si heureusement remise au jour. Il n'est que juste de remercier ici de sa libéralité scientifique le fouilleur qui a mis à ma disposition, personnellement, sa connaissance parfaite des lieux et l'aide matérielle de son équipe. Grâce à ces concours, nous avons pu faire reparaître le 20 avril dernier l'inscription apposée sur la grande mosaïque

1. Id., *ibid.*, p. 599-600.
2. Id., *ibid.*, p. 605.
3. *Ibid.*

principale de la maison en cause : décor du *triclinium*, signalé par M. R. Thouvenot comme le « Cortège marin de Vénus ou Amphitrite ». Il m'a été permis d'autre part de vérifier par de rapides sondages l'implantation de piliers-hermès symétriquement retrouvés dans les deux petites salles parallèlement adjacentes au *triclinium*, là où se trouvaient le Caton et, originairement, le prince hellénistique[1].

De même que « *les monnaies trouvées dans la maison fouillée en* 1943-1944 *s'échelonnent de la fin du* II^e *s. au milieu du* III^e*, de Sévère à Philippe, comme dans tout le quartier* »[2], il n'y a aucun doute à garder sur le caractère *homogène* de la décoration de la Maison des Bustes. Elle date dans l'ensemble du même temps que les trouvailles de numismatique, et plutôt de la première moitié du III^e s., ainsi, que de la fin du second. Quand M. R. Thouvenot publiera l'*Hylas capturé par les Nymphes* (Salle du Caton) et la *Surprise de Diane par Actéon* (Salle contiguë, ornée du pilier-hermès du prince hellénistique), on verra clairement que de telles compositions, si médiocrement habiles, ne remontent pas avant le temps des Sévères[3].

On eût pu davantage hésiter sur la place chronologique à attribuer à la mosaïque principale, celle du Cortège marin du *triclinium*. Mais la question me paraît résolue, par l'inscription inédite que j'ai pu faire mettre au jour du côté de l'entrée : elle avait échappé au nettoyage depuis 1944, un bâtis provisoire ayant dû venir en hâte recouvrir toutes les bordures de

---

1. Sur les circonstances de la découverte, cf. R. Thouvenot, *l. l.* Le buste du prince hellénistique n'était plus en place, et il avait été rejeté, au delà d'une étroite ruelle, dans une maison toute voisine. Mais il n'y a aucun doute sur la place temporaire du bronze dans la maison du Caton. La symétrie des deux piliers mis là en place, en décide, et leur construction identique.

2. Observation de M. R. Thouvenot, consignée dans *CRAI.*, *l. l.*, 605, n. 1.

3. La surprise de Diane est assez caractérisée pour qu'on n'hésite pas sur l'interprétation du personnage à considérer comme Actéon ; on le voit épier d'assez loin la chasseresse au bain et ses compagnes. Ce n'est pas tout à fait le thème primitif. De plus, Actéon est représenté avec des sortes de cornes de satyre, au lieu de la ramure naissante d'un cervidé, ce qui pourrait surprendre à première vue, mais s'explique sans doute par des transformations de goût africain. Le document sera à ajouter au dossier d'étude réuni par P. Jacobsthal, *Aktaions Tod*, in *Marburger Jahrb. für Kunstwissenschaft*, t. V.

la grande mosaïque, dont la restauration exigera partout des soins délicats et prolongés[1].

Ce texte donne en latin le nom, apparu pour la première fois, à Volubilis, d'un *Vincentius-Enicesas*, qui, dans la large bordure de la mosaïque[2], a fait disposer les deux éléments de l'inscription, haut et bas, en encadrement par rapport à la représentation d'un grand félin bondissant lancé de droite à gauche au-dessus d'une ligne de terre : tigre, ou panthère, plutôt, qui porte à l'épaule un léger harnachement rouge. S'agit-il là d'une sorte d'épisème, dont on ne sait s'il correspondrait à l'indication d'une patrie ? Ou d'un emblème dionysiaque ? Si le personnage honoré nommément avait été un Oriental[3], on eût pu songer à des rapports qu'il aurait eus avec l'une des villes de la région mésopotamienne du Tigre, mais Vincentius est un prénom connu à l'Occident, de l'Ibérie du Nord à l'Afrique, précisément à l'époque des Sévères.

L'inscription apparaissant, j'avais d'abord escompté la possibilité d'une mosaïque signée, qui eût été la première à Volubilis[4] ; le Cortège marin eût mérité cet honneur, en raison de ses dimensions exceptionnelles : sinon pour l'exécution, qui est malhabile[4], du moins grâce au choix du sujet.

---

1. Les mosaïques de la Maison des Bustes ont été exécutées par des artisans locaux, à même le sol, technique évidemment décadente. Sous la grande mosaïque du *triclinium* (Cortège marin), il y a un mur cruciforme qui a soutenu certaines parties de la décoration, en croix ; le reste s'est boursouflé dangereusement en quatre compartiments. Il faudra déposer et reposer l'ensemble.

2. Lettres noires sur fond blanc, haut. 0 m. 05 à 0 m. 06.

3. J'avais été d'abord tenté de le croire, la Maurétanie Tingitane ayant reçu des auxiliaires syriens, dont certains ont dû s'installer sur place. Mais il ne s'agit pas d'une signature d'artiste, ce qui diminuait les raisons de penser à l'Orient (des Syriens émigraient à Délos, p. ex., pour y exécuter des mosaïques, d'un art expert, tel l'Asclépiadès d'Arados, dont le nom se lit à la Maison des Dauphins). Le nom de Vincentius est celui d'un martyr *espagnol* (sous Dioclétien), dont le culte fut très répandu en Afrique ; en 1935, on connaissait déjà une demi-douzaine de personnages de ce nom ; il est vrai qu'il y eut aussi un autre Vincentius, *Africain*, et martyr (P. Massiéra, *Ier Congrès Fédér. Soc. Sav. Afrique Nord*, 1935, p. 165 sqq.). On connait aussi un Vincentius à Rome (prêtre de Sérapis, peintures de la catacombe de Prétextat).

4. Les inscriptions nominales sur mosaïques sont rares, partout, encore qu'on en connaisse, de noms illustres. On en rencontre, même hors d'Égypte, un peu

C'est précisément la négligence de la technique qui peut détourner de croire au nom d'un signataire. Eût-il pris plaisir à se rendre responsable d'un bien médiocre travail, pour la préparation technique de son sujet ? D'autre part, l'inscription est à l'entrée du *triclinium*, place ordinaire des acclamations, qui sont traditionnelles en Afrique, et se font au nom du propriétaire. En définitive, j'inclinerais à croire que Vincentius était le commanditaire de la mosaïque et le maître de maison. Le félin bondissant, harnaché, et l'énigmatique ENICESAS[1], pour lequel je n'ai pas trouvé d'explication décisive, auraient trait à ce Volubilitain amateur d'art.

En effet, on prêtera grande attention au fait que la panthère servait d'attelage au char de Dionysos et était un familier du dieu. Il doit s'agir d'un *signum*, propitiatoire et confessionnel à la fois. Pour ENICESAS, on pourra penser peut-être[2] à quelque rappel en grec, par à peu près (cf. Νικήτας, Νικήτης, Νικασίς, Νίκασος), du nom de Vincentius ; il y aurait eu là une allusion, tout au moins, à l'idée de Victoire, que l'appel-

---

partout, dans l'Afrique du Nord. On en citerait d'assez nombreuses, ici et là, en Tunisie, en Algérie (cf. p. ex. *Invent.*, pl. 133 : mosaïque d'Actéon, avec inscription latine) ; une autre mosaïque de Lambèse (181-204), porte le nom d'un *Aspasios*, en caractères grecs (il doit s'agir là d'un artiste) : ΑCΠΑCΙΟΥ·Κ· Η. La composition (cortège de Néréides) est très belle. Au Maroc même, M. R. Thouvenot vient de découvrir, depuis mon voyage, les lettres S. FONT. sur une mosaïque de Banasa. Il doit s'agir du propriétaire de la maison, le pavement n'étant pas assez élegant pour justifier une signature. Les inscriptions en grec ne manquent pas ; l'une d'elles m'est signalée à Cyrène, par M. Fr. Chamoux : ΕΠΑΓΑΘΩ dans la maison de Tiberius Claudius Jason Magnus, décorée à la fin du IIe s. Il s'agirait d'une signature. Il est à croire, selon M. Fr. Chamoux, que le même artiste, d'après son style, ait été l'auteur aussi, à Cyrène, de certaine mosaïque où la tresse enroulée aboutissait symboliquement, au centre, à un médaillon représentant une Néréide sur monstre marin ; les angles étaient décorés de l'image, symbolique aussi, des quatre Saisons, successivement traversées au cours de la vie humaine.

1. On peut sans doute rapprocher l'inscription ENICESAS (<ἐ>νικήσας) de formules comme λαβὲ τὴν νείκην (*CIL.*, VIII, 2, 10480) ; *Isgunte, nica* (St. Gsell, *Inscr. lat. Algérie*, I, nº 25). St. Gsell, *l. l.*, renvoie pour des inscriptions de ce genre, sur mosaïques, à F. de Pachtère, *Invent.*, nos 291-292 ; P. Gauckler, *Invent. mosaïques Tunisie*, nº 205.

2. M. Ch. Virolleaud m'avait donné un avis en ce sens, ce dont je le remercie amicalement.

lation latine recélait (ἡ νικήσας ?). On en conclurait — si l'interprétation était fondée — que cette transposition ajoutait à la valeur prophylactique du symbole dionysiaque ; d'où le placement au-dessous de la panthère. On en déduirait aussi que le mosaïste qui a travaillé pour Vincentius savait le grec plus ou moins, et n'était pas fâché peut-être d'attester ses affinités — de naissance ou autres — avec l'Orient.

Mais quel contraste, en tout cas, des tendances du sujet de la mosaïque centrale, et du *signum*, avec les sentiments qui auraient pu faire placer dans cette même maison un Caton, par exemple, pour s'en tenir au portrait de bronze inscrit et dûment identifié ! M. R. Thouvenot présentait le propriétaire de la maison comme un stoïcien. Mais ce « stoïcien » avait choisi pour *emblema* de la décoration de son *triclinium*, exécuté sous ses yeux, sur place — car il n'a pas été rapporté et encastré après coup[1] — un thème aussi voluptueux que symbolique, bien digne des hédonistes du troupeau d'Épicure : la navigation de Vénus nue, escortée, conduite par les Amours et les Grâces[2]. Ainsi marquait-il sa dévotion exceptionnelle à une déesse favorite en Afrique, honorée à Volubilis sans doute au S.-E. de la place du Capitole[3].

La grande mosaïque du *triclinium* est inédite, et il appartient à M. R. Thouvenot de la faire un jour connaître. Je marque seulement ici provisoirement le caractère alexandrin de la composition, pour autant que j'ai pu en étudier le détail dans l'état précaire où la salle se trouve. Le vaisseau sacré d'Aphrodite domine au centre, la déesse nue trônant au-dessus de quelques gradins, dans une θαλαμηγός d'apparat, à haut bord, telle que celles qui devaient circuler jadis, lors des fêtes, symbole du voyage rédempteur aux Iles des Bienheureux, d'Alexandrie vers Canope. L'embarcation divine du *navigium Veneris* porte des médaillons d'épotides, en trompe-l'œil,

1. Il n'y a aucune trace de motifs de choix encastrés à part, ni au centre (cortège marin), ni pour les *emblemata* décoratifs secondaires, trois d'entre eux séparant la bande de bordure avec l'inscription latine du grand carré central.

2. Une autre mosaïque décorée d'Amours orne encore la même maison.

3. L. Chatelain, *Inscr. latines du Maroc*, 1942, p. 15, n° 48 (autel en albâtre).

comme ceux qui ont été remarqués aussi sur la coque des grandes barcasses peintes récemment découvertes sur la rive droite du Tibre, aux murs de chambres (funéraires ?), le long de la Via Portuensis, dans la région des jardins de César[1]. Or, sur l'un des médaillons d'épotides dans la mosaïque de Volubilis, on reconnaît un jeune personnage bacchique, sinon Dionysos lui-même ; ce qui contribue à bien fixer, et l'origine du carton central, et le sens de son décor[2].

Trois grandes figures féminines, les Charites, semble-t-il, associées de longue date à la déesse de l'Amour[3], tenaient les avirons dans la thalamège d'Aphrodite ; là encore, on pourra déceler certaines influences venues de Cyrénaïque et d'Égypte. Tout autour de la déesse et de ses belles rameuses, des Amours voltigeaient dans la mâture ; en mer Néréides et Tritons, accourus, accompagnaient en troupes ordonnées le cortège voluptueux[4]. L'ensemble de la figuration, certes, a une valeur

---

1. La découverte a été annoncée en Allemagne dès 1940 ; cf. *Arch. Jahrb.*, 55, 1940, *Anz.*, col. 482 sqq. ; cf. aussi, plus tard, G. Jacopi, *Monum. antichi*, 39, 1943, p. 178 sqq. *(Scavi in prossimita del Porto fluviale di S. Paolo, localita Pietra Papa)* ; Ad. Bruhl, *CRAI.*, 1945, p. 491-495. Quelques tombes ont été trouvées à proximité des bâtiments mis au jour. Sur les peintures, les barques représentées ont des noms, *Niké, Lakena ;* c'est la barque dite *Lakena* qui est ornée d'une représentation de la triade alexandrine : Sérapis trônant au centre avec Cerbère, entre Isis et Harpocrate ; à la poupe, un génie ailé. Dionysos est figuré en personne sur une troisième embarcation. M. H. Fuhrmann, dans la notice des *AA.* (ci-dessus), n'avait pas manqué de souligner le caractère alexandrin de ces figurations divines.

2. M. A. Merlin et L. Poinssot, dans les *Actes du V^e^ Congrès international d'archéologie* (Alger, 1930), publiés par la Soc. hist. algérienne, en 1933, ont donné (p. 235, n. 6), une liste de bronzes figurés ayant appartenu au décor de bateaux, à propos de trouvailles de médaillons en bronze, faites près de Mahdia. Ces médaillons à effigies en relief ornaient à l'occasion des monuments votifs en forme de proue de navires (cf. J. Marcadé, *Rev. arch.*, 1946, II, p. 147 sqq.) : les épotides de bronze repêchées en mer près de Mahdia (tête de Dionysos et d'Ariadne, *l. l.*, p. 240) ont dû, d'après leurs dimensions, appartenir à cette classe de monuments : elles pouvaient provenir d'un ex-voto athénien, et sans doute du sanctuaire de la Galère Sacrée, qui fut pillé lors du siège de Sylla. Longtemps après, sur la mosaïque de Volubilis, le médaillon à visage dionysiaque, au flanc du *Navigium Veneris*, évoque toujours la même coutume pieuse et prophylactique.

3. Pausanias avait vu à Elis (VI, 24, 5) des statues des Grâces portant les attributs d'Aphrodite.

4. En avant de la barque, plusieurs Néréides émergent de l'eau, une tenant

symbolique ; dans un *triclinium*, on l'a dit, il annonçait aux convives les joies futures des Iles Bienheureuses. Retenons surtout que l'esprit de cette composition n'a rien eu de *stoïcien*. Nul doute que le maître de maison ait choisi lui-même ce décor. Dès lors, quant aux bustes de bronze remis en place sur les piliers de briques, dans les deux salles voisines, je ne puis douter pour ma part que le propriétaire de la demeure, à sa date, les ait pris ailleurs et réutilisés un peu au hasard.

D'où venaient-ils ? Pour le rechercher, j'ai regardé de près leurs socles de carreaux rectangulaires, construits un peu comme des piliers d'hypocauste. Ces supports atteignent environ 0 m. 38 de saillie, 0 m. 50 de largeur ; ils sont l'un et l'autre un peu écrêtés à la partie supérieure[1]. Ils ont été construits

---

une corbeille ; un Éros apparaît vers leur droite, et semble conduire en laisse un animal marin. Puis le cortège tourne vers l'angle ; une autre Néréide enlace de son bras le cou d'un taureau marin. On revoit des Tritons dans l'eau, avec sur leur épaule des cordes de halage ; ils semblent tirer ainsi le *Navigium Veneris*. Des dauphins sont figurés aussi bondissant dans la mer, le cortège marin entourant de partout la grande barque sacrée. Le thème traité à Volubilis, avec une ampleur si remarquable, a-t-il eu des equivalents, ailleurs, en Afrique du Nord ? L'interruption si fâcheuse de l'*Inventaire des mosaïques* ne permet pas d'en décider facilement. A Utique, une Vénus en barque a été signalée, conduite par des Amours (cf. D'HÉRISSON, *Mission en Tunisie*, p. 188 ; *Cat. somm. Louvre*, 1801). Si Aphrodite a les honneurs du *triclinium* dans la Maison des Bustes, on retrouve ailleurs encore, dans la même demeure, les Amours qui font partie de son cortège (ci-dessus, p. 182, n. 2). Près des deux salles aux bustes, deux Éros sont représentés (Éros et Antéros ?) sur une même mosaïque, se faisant face, environnés d'oiseaux et de fleurs.

1. Nous ne pouvons plus connaître ainsi, avec certitude, leur hauteur et l'arrangement primitif, du moins en tête. Mais les circonstances de la découverte du Caton (R. THOUVENOT, *l. l.*) montrent que le fût des piliers-hermès ne devait pas se prolonger très au-dessus de la partie conservée (1 m. 25). Le pilier qui portait, semble-t-il, le buste du prince hellénistique, est le plus détérioré par le haut et ainsi actuellement le plus bas. Je ne suis pas sûr qu'il y ait eu un piédouche en bois ou en quelque autre matière putrescible, qui, interposé, aurait disparu, comme l'indique M. R. THOUVENOT (*CRAI.*, *l. l.*, p. 592). Les bustes pouvaient être ajustés plus ou moins directement, avec un stucage, sur la brique des piliers. A Pompéi, la tête de L. Cæcilius Jucundus (Mus. Naples), en bronze, d'époque flavienne, est encastrée directement dans un hermès de marbre ; cf. K. KLUGE et K. LEHMANN-HARTLEBEN, *Die Gross-Bronzen*, III, pl. 7 ; t. II, p. 23 sqq. Or, le buste de Caton est découpé en bas comme celui de la Livie de Naples (*Gross-Bronzen*, t. II, p. 20 sqq. ; t. III, pl. 6), bronze d'époque julio-claudienne,

— et c'est ce qu'il importe le plus de faire noter — *en même temps qu'on exécutait les mosaïques d'Hylas et des Nymphes, de la Surprise de Diane ;* la briqueterie n'a pas empiété ici et là sur les mosaïques, qui contournent les bases, ainsi que j'ai pu m'en assurer[1]. Donc tout le travail est contemporain ; les bustes ont été apportés et installés là tardivement, au moment même où l'on a exécuté l'ensemble du décor des pavements de la maison : pas avant la fin du IIe s., ou le début du IIIe.

Mais de quand dataient les bustes ? Étaient-ils eux-mêmes tardifs ? Pour l'un des deux, il n'y a pas de discussion possible ; il s'agit d'un portrait hellénistique. M. R. Thouvenot s'est prononcé pour le Caton, qu'il croirait seulement « d'époque flavienne » ; l'appréciation comporte, certes, une part d'appréciation fort subjective, dans l'état actuel de nos connaissances sur la technique des grands bronzes romains. Précisément, MM. K. Kluge et K. Lehmann-Hartleben qui ont jusqu'ici examiné de plus près, en tentant de les classer chronologiquement, les œuvres d'art de ce type, suggèrent certaines comparaisons propres à donner au Caton de Volubilis, à mon sens, une date bien plus haute, plus ou moins rapprochée de la mort tragique de l'adversaire de César. Son buste se présente, en fait, à Volubilis, avec un découpage assez proche de celui de la Livie de Naples, du Pseudo-Sénèque (dit Lucrèce ou Aristophane), du Norbanus Sorex. Rien n'empêche donc de croire — et d'ailleurs M. R. Thouvenot y avait

---

sans doute encastré. Il est possible que le Caton ait été présenté dans son premier état comme le Norbanus Sorex du temple d'Isis à Pompéi, qui semble dater du second quart du Ier s. av. J.-C. : *Cambridge anc. hist.*, t. IV, *Planches :* pl. 162 b (cf. aussi *ibid.*, 162 a). On remarquera encore des correspondances de forme avec le Pseudo-Sénèque (Lucrèce, ou, selon d'autres, Aristophane).

1. M. R. Thouvenot (*CRAI., l. l.*, p. 592-593) écrivait : « Autant qu'on peut s'en rendre compte, le support de briques couvre la bordure de la mosaïque, et lui est donc postérieur. » J'ai constaté, pour ma part, que les piédestaux n'ont pas été rajustés sur la mosaïque. Ils seraient donc plutôt postérieurs eux-mêmes. Si l'on admet que tout a été installé en même temps, l'observation porte déjà assez gravement contre la thèse qui supposerait un emploi initial des bustes dans la maison.

pensé lui-même — à une « *imago* » exécutée à la suite de la mort ou directement d'après le buste funéraire. La vivacité d'expression du portrait n'y contredit pas. C'est là l'opinion à laquelle je m'étais attaché dès que le buste a été révélé[1]. Je m'y tiendrais encore aujourd'hui, n'ayant trouvé aucune raison, matérielle ou autre, d'abaisser la date initiale du Caton jusqu'après le temps d'Auguste. Bien avant le temps de Sénèque, quand on avait fait de Caton d'Utique une manière de saint du stoïcisme, ses traits devaient être diffusés sous la forme où nous les avons revus à Volubilis.

Pour l'autre buste-portrait, il ne peut y avoir de doute concernant l'origine hellénistique. M. R. Thouvenot l'accorde volontiers. J'ai présenté divers arguments[2] pour faire reconnaître Hiéron II de Sicile, mort en 215, et pour identifier l'auteur du bronze avec l'Athénien Micon, fils de Nicératos.

En définitive, nous nous trouvons en présence de deux portraits de bronze qui, d'après leurs dates, ont parfaitement pu figurer l'un et l'autre dans la galerie des portraits de Juba II. Leur présence, côte à côte, et leur rapprochement, m'avaient intrigué dès novembre 1945. Ayant, depuis lors, examiné sur place la maison où ils figurèrent, je ne vois qu'une explication possible, et que tout me paraît accréditer. Nous avons bien là les *membra disjecta* d'une collection d'art destinée à orner un cabinet d'érudit, analogue à celui de la Villa des Pisons à Herculanum[3]. Le fait même que le Caton porte inscrit en toutes lettres, grâce à des lamelles d'argent incrustées sur son buste, son identité, confirme qu'il s'agit d'une œuvre de galerie iconographique, et non, proprement, d'un bronze d'art décoratif. Le riche Volubilitain, héritier, au début du III^e^ s. ou avant, de cette épave austère prise dans la décoration documentaire qui, jadis, parait la *Regia Jubae*, n'a certainement osé lui-même aucun des raisonnements que j'avais suggérés en novembre 1945[4]. Ce n'est pas lui qui

1. *CRAI.*, 1945, p. 590-591 ; cf. aussi, *ibid.*, 1946, p. 665, n. 1 (p. 666).
2. *CRAI.*, 1946, p. 60-81.
3. H. Marrou, *Annales École de Gand*, 1937 p. 81 sqq.
4. *CRAI.*, 1945, p. 591.

songeait « à mettre en parallèle sous la forme de ces bustes symboliques la sagesse hellénistique et la philosophie romaine » Non, certes ! Mais au compte de Juba II lui-même, tout s'explique désormais comme j'ai pu l'indiquer en identifiant Hiéron II. Il n'y a rien à ajouter ni à changer aux raisons que j'avais données pour le rapprochement des deux personnages dans la bibliothèque d'un prince lettré, devenu par diplomatie vassal dévoué des Romains, comme Hiéron II, et à qui Caton rappelait d'autre part la fin, désespérée, tragique, mais orgueilleuse, de son propre père.

Je ne pourrais comprendre au contraire — et de moins en moins — la présence et la réutilisation concertée des deux bustes, aux yeux déjà évidés, dans une maison décorée au début du IIIe s. de notre ère, sans passer par l'explication ici proposée sous sa forme complète. Le Volubilitain qui se délectait en dînant à la vue du *Navigium Veneris* et de son galant cortège, n'aurait eu aucune raison profonde de s'intéresser personnellement, ni à Caton, ni à Hiéron II. Il les hospitalisa à titre de reliques précieuses, objets d'art et d'antiquité.

II. — La dispersion des œuvres d'art de Juba II a Volubilis

Je me suis occupé de réétudier à Volubilis, en raison des avis contradictoires qu'il soulève[1], le problème important de la dispersion des œuvres d'art de Juba II : celles qu'on peut supposer avoir été apportées d'Orient et de Grèce, vers le temps d'Auguste, en Maurétanie Tingitane, et qui auraient survécu, partagées ici et là — peut-être encore sous la terre — lors de la disparition et du pillage de la *Regia Jubae*, quand s'installa l'autorité romaine après le meurtre de Ptolémée II. Là aussi, il faut faire intervenir et appliquer une règle de sagesse que St. Gsell avait suggérée pour les documents d'art de

1. En dernier lieu, J. Carcopino, *Le Maroc antique*, 1943, p. 254 sqq.

Fig. 3. — Plan de Volubilis (état des fouilles).

l'autre capitale, celle de la Maurétanie césarienne, Cherchel (Caesarea). Juba II n'avait certainement pas agi en « collectionneur » moderne, ou en conservateur de musée[1]. S'il faisait, en Grèce et ailleurs, des achats ou des commandes, c'était pour décorer, soit son palais, soit d'autres édifices, mais surtout des temples de sa capitale, en Tingitane comme ailleurs (fig. 3).

Cherchel a eu surtout les marbres. Volubilis révèle de plus en plus qu'il avait obtenu surtout les bronzes. Sans doute des raisons pratiques de transport ont-elles réglé ce partage[2]. Les bronzes étrangers voyageaient plus facilement, car ils résistaient mieux aux à-coups. La prodigalité avec laquelle Volubilis les livre a déjà de quoi émerveiller, d'autant que les chances de conservation au Maroc n'étaient pas celles des villes tragiquement ensevelies, mais ainsi miraculeusement conservées pour nous, de la Campanie vésuvienne. A Volubilis, ce qu'on a retrouvé déjà, atteste, en proportions, de riches trésors, car la ville a dû être déménagée systématiquement et à loisir, lors du repli de l'administration romaine sous Dioclétien ; ensuite, elle est restée ouverte à tous les pillages jusqu'à nous. Une autre recherche s'impose. Quelle est la part à faire, à Volubilis, de l'importation et du travail local ? Pour les bronzes, on s'assure aisément que le meilleur est venu du dehors ; je croirais du moins qu'il y a eu des pierres taillées sur place et des ateliers indigènes, car nous avons en marbre, des statues inachevées — par exemple, un Bacchus —, qui correspondent d'ailleurs au goût voluptueux de la religion locale, principalement occupée, soit de Vénus, soit du thiase du dieu du vin et de la résurrection.

Il ne semble pas téméraire de penser que la *Regia Jubae* a fourni, soit aux maisons où on les trouve dispersés, soit à toute l'étendue de la ruine, le principal des bronzes de meilleur style. J'y compte le grand Éphèbe dionysiaque, le chien, le

1. St. Gsell, *Promenades archéologiques aux environs d'Alger*, 1926, p. 29.
2. En Palmyrène, les statues de bronze étaient brêlées sur le paquetage des chameaux de caravane, équilibrées deux par deux.

petit éphèbe archaïsant dit « cavalier », etc. Pour l'Éphèbe dionysiaque, E. Michon, bien qu'il l'eût étudié trop à distance[1], sentait déjà qu'il ne pouvait guère avoir été prévu originairement pour le pauvre décor de la maison assez tardive où il a été fortuitement retrouvé. Sa taille même (1 m. 40) en fait plutôt un ex-voto de temple, tout au moins. Du point de vue des dates, E. Michon s'était avisé du contraste qui s'établit entre l'œuvre — de façon hellénistique, habile et soigneuse, inspirée par les modèles praxitéliens surtout — et la relative grossièreté des chapiteaux de la maison volubilitaine, où la tradition classique est déjà déformée par un schématisme timide et peu sûr de ses moyens techniques[2]. On pourrait tenter de contester de telles observations, jugées subjectives, encore qu'il n'y ait pas de doute sur la date assez basse de la Maison de l'Éphèbe. Mais les circonstances de la découverte sont significatives. Dissimulé, couché sur le dos dans une arrière-boutique, l'Éphèbe oublié avait été recouvert par un mort. Une tombe, peut-être chrétienne, a été installée jadis à 0 m. 20 seulement au-dessus de lui. Cela pourrait suffire à témoigner des longues perturbations subies par les ruines de la ville antique, et du désordre historique dans lequel nous sommes aujourd'hui contraints à retrouver ses parures d'art[3]. M. L. Chatelain n'a-t-il pas fait constater de son côté,

1. *Mon. Piot*, 33, 1933, p. 119 sqq., pl. 12-13.

2. *Mon. Piot*, *l. l.*, p. 131 (cf. la fig. 14).

3. C'est, comme on sait, dans la maison de l'Éphèbe dionysiaque aussi, entre l'Arc de triomphe de Caracalla et la Porte dite de Tanger, qu'ont été retrouvés, de 1932 à 1936, pour la plupart, les beaux médaillons romains que M. R. Thouvenot a publiés en 1937 (*CRAI.*, 1937, p. 326-333) : « Sept sur huit étaient dans la maison à l'Éphèbe, dans la même petite pièce où gisait la statue de l'Éphèbe couronné. » (R. Thouvenot, *l. l.*, p. 326.) Il y a là, comme on sait, quatre sesterces appartenant à des émissions régulières de la monnaie romaine, et quatre médaillons de grand module qui furent frappés pour des événements exceptionnels. Avec ce trésor, on a trouvé aussi une centaine de monnaies des IIe et IIIe s. M. R. Thouvenot a supposé une enveloppe de cuir ou de bois, bourse ou coffret ; mais rien n'en a été retrouvé ; d'autre part, le fait que la Maison de l'Éphèbe est à peu près certainement celle d'un civil — fait indiscutable — ne prouve à peu près rien, car le dépôt a été enterré, on ne sait quand ni comment. On peut du moins donner pleinement raison à M. R. Thouvenot (*l. l.*, p. 326, n. 1), lorsqu'il indique que les médaillons retrouvés n'ont certainement pas été fixés à la hampe

dans un petit *Guide sommaire* de Volubilis[1], que « plusieurs des objets conservés au musée, notamment la tête de mule et la Vénus, ainsi que différents emblèmes votifs, ont été exhumés lors du dégagement de plusieurs bastions de l'enceinte la plus récente ». Il s'agit pour la « tête de mule » du décor de chevet d'une *kliné* en bronze, de modèle dit « délien », œuvre hellénistique[2] ; et pour la Vénus, de celle, en marbre, qui domine pauvrement la vitrine centrale du Musée ; médiocre dérivation du type de la Vénus Médicis, traitée provincialement, avec une froideur significative ; un Amour joufflu, à son côté, chevauche un dauphin, rappelant ainsi le motif qui accompagne l'Auguste de Prima Porta.

On peut, je crois, donner raison à M. J. Carcopino[3], au moins pour l'essentiel, lorsqu'il a parlé des « cachettes » de Volubilis et lorsqu'il a réuni, déjà — pour l'Éphèbe verseur, moyen bronze du Musée, pour le chien, etc. — des indices d'enfouissement concerté ; dans tout le monde antique, l'approche des catastrophes militaires, le danger des pillages, provoquèrent semblables réactions de la peur et de l'intérêt. On peut se demander si, lorsqu'on a utilisé certaines maisons pour y dissimuler des objets précieux, elles n'étaient pas déjà parfois en ruine : il aurait fallu pouvoir constater plus précisément, au moment des découvertes, si les statues ou les monnaies retrouvées portaient directement ou non sur un sol antique ; nous manquons de ces renseignements, qui rendraient les recherches moins vaines, et le problème ainsi s'est compliqué.

---

de *signa*, supposition gratuite, qu'aucun indice matériel, en l'absence de toute trace de suspension n'appuie, examen fait des documents. Je ne puis donc suivre sur ce point M. J. Carcopino, *Le Maroc antique*, 1943, p. 256 sqq. Les études récentes d'A. Alföldi, *Die Kontorniaten*, 1942, expliquent les raisons des frappes monétaires exceptionnelles, et leur utilisation religieuse, assez pour qu'on n'ait plus besoin de recourir à l'explication tentée (pièces fixées à la hampe de *signa ?*).

1. *Guide du visiteur de Volubilis*, 3e éd., p. 26.

2. Cf. ci-après. — C'est M. A. Piganiol qui a montré d'abord le sens et l'origine de ces riches décors de Volubilis, évidemment importés d'Orient, et qui ont pu aussi provenir de la *Regia Jubae*, d'après leur date.

3. *Le Maroc antique*, *l. l.*, p. 254 sqq.

Mais il est surtout autre chose qu'on est en droit de regretter à Volubilis, c'est l'inachèvement en surface et en profondeur de la fouille de l'édifice dit « Palais de Gordien III ». Lorsque M. J. Carcopino[1] remarque justement que l' « Hôtel du Gouvernement » ne nous a restitué aucune des œuvres d'art qu'on se serait attendu à y retrouver, lorsqu'on déplore le résultat négatif des travaux modernes, il devient nécessaire de faire remarquer ici combien nous sommes loin de connaître assez un édifice si essentiel, établi au nord de la cité, face au col de Zegota, et non loin — comme on en jugera sur le plan de Volubilis (fig. 3) — de la « Maison aux Bustes ». Il n'a été fait jusqu'ici au Palais dit de Gordien III qu'une besogne à la fois superficielle et incomplète, qui ne révèle même pas suffisamment l'édifice carré (70 m. environ au côté) dans son ensemble ; elle n'a pas atteint le niveau sous-jacent, que signalait pourtant à l'attention une inscription latine datée de parages de 238-244, trouvée sur place : ce texte (fig. 4) donne mention d'une réfection pour la *domus cum balineo, vetustate conlapsa*[2]. Comment ne pas vouloir s'assurer de l'existence possible d'un niveau inférieur, sous le grand bâtiment même dont nous voyons aujourd'hui les ruines ? Ruines d'aspect assez monumental, avec les bassins, les pavés de marbre, les multiples salles évoquant des locaux administratifs, constituant bien, dans l'ensemble, l'*officium* (bureaux du gouverneur).

Le Palais dit de Gordien III a une belle façade de onze hautes colonnes lisses à chapiteaux ioniques[3], alignée sur le

1. *L. l.*, p. 255.

2. On a quatre inscriptions relatives au « Palais de Gordien III ». Sur le nombre, trois ne viennent pas de l'édifice. La quatrième est celle du *procurator* M. Ulpius Victor.

3. On a remarqué la présence de cet ordre, dit « archaïsant » (J. Carcopino, *Le Maroc romain*, p. 188 et pl. VIII en haut) ; on a voulu en tirer argument, après avoir remarqué qu'il reparaissait assez rarement dans les maisons de Volubilis : à la maison de la mosaïque d'Orphée, et à la maison dite « au Chien ». Le « groupement » supposé par J. Carcopino (*l. l.*, n. 12 de la p. 188), n'est pas assuré. Le médiocre travail de ces têtes de colonnes affaiblit l'observation qu'on pouvait vouloir tirer de la rareté des modèles ionisants à Volubilis. Il faut d'ailleurs attendre des fouilles nouvelles pour être sûr que la *Regia Jubae* aurait été déjà décorée de colonnes d'un ordre ionique. Tout l'intérieur du bâtiment restauré

decumanus, qu'il a déterminé en direction. Or, c'est seulement l'espace correspondant à six d'entre ces colonnes qui a été fouillé jusqu'ici, et seulement au niveau du temps de Gordien III.

A l'intérieur, dans la partie jusqu'ici exhumée, le plan est

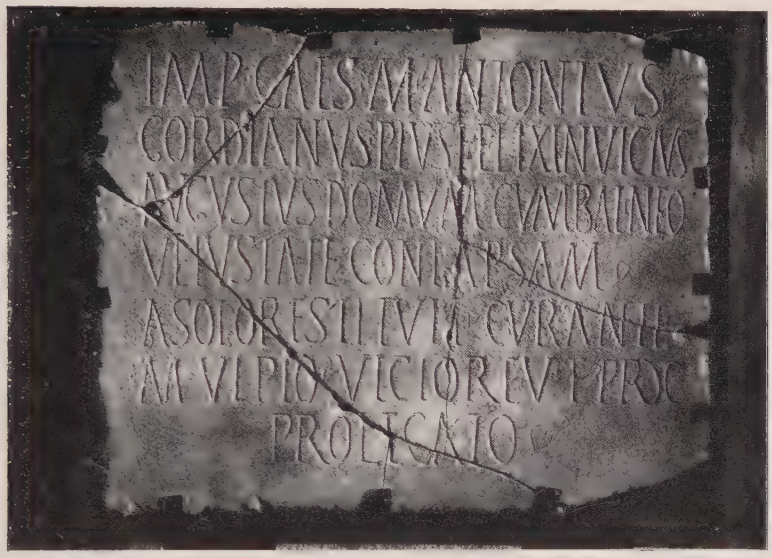

Fig. 4. — L'inscription de la restauration du Palais dit de Gordien III.

complexe. On traverse d'abord un premier *atrium* corinthien, avec un bassin en fer à cheval entouré de dix colonnes et flanqué de pièces latérales. C'est en nettoyant ce bassin que M. R. Thouvenot a trouvé la pièce de monnaie révélatrice,

par le *procurator* M. Ulpius Victor a des chapiteaux d'ordre pseudo-corinthien. On peut regretter que les modillons du portique de la façade ne soient pas encore publiés, avec leur décor certainement animé d'une intention symbolique ; j'ai noté là les motifs du canthare (dionysiaque), de la coquille (aphroditique), de l'oiseau et du serpent en lutte (symbole d'immortalité dès le temps du Bûcher d'Héphaestion). — La porte d'entrée du Palais, dit de Gordien III, est à deux baies inégales. Flanquée de colonnes engagées, elle ouvre sur un vaste vestibule dallé, bordé de chaque côté par une grille (scellements). A droite, on remarque un escalier pour l'étage, ce qui n'est pas sans intérêt.

un moyen bronze de Gordien III pris dans la maçonnerie, et qui confirmait la date des travaux entrepris sous le procurateur M. Ulpius Victor. Après le premier *atrium*, un grand *tablinum* conduit à un second *atrium*, avec péristyle, autour d'un bassin rectangulaire. Sur le corridor qui longe le côté oriental, dans cette partie du bâtiment, s'ouvre encore un troisième *atrium*, le plus modeste, avec un nouveau bassin rectangulaire, flanqué aux angles de quatre colonnettes. Au pourtour, règnent des pièces dont l'une mesure 5 m. × 6 m. ; jadis, leurs murs étaient ornés de marqueteries de marbre dessinant des losanges et des étoiles. Vers le fond de l'édifice, ces pièces semblent, je l'ai dit, correspondre pour le mieux à des bureaux administratifs ou à des officines ; elles s'alignent le long d'un vaste corridor.

Le N.-E. était, semble-t-il, dévolu aux thermes, mais comportait aussi des locaux d'habitation.

Avec l'Arc de Caracalla et la Basilique voisine, l'édifice administratif romain dit « Palais de Gordien III » est, à Volubilis, un monument d'intérêt historique primordial. Il ne suffira pas d'en achever la fouille en surface, tâche urgente, mais il convient d'en explorer aussi le sous-sol, les entours, pour résoudre le problème de la dispersion des collections de Juba II. Attendons ces résultats pour dire si le prince dont nous connaissons les goûts littéraires et les tendances politiques n'avait pas constitué à Volubilis une Bibliothèque, avec une galerie de bustes de bronzes d'hommes d'État et d'étude, analogue à celle de la Villa des Pisons, dont on sait, au surplus, que, quoique passionnante, elle attend l'achèvement d'une fouille restée bien incomplète[1].

III. — Le classement des bronzes du Maroc.

Ce serait une recherche utile, en attendant, de classer les bronzes, grands, moyens, et petits, trouvés au Maroc, selon leur rôle, leur date et leurs provenances, en rassemblant des

1. H. Marrou, *Annales Htes-Études de Gand, l. l.*

pièces de comparaison, au besoin, à travers les autres centres d'exploration archéologique, en Afrique ou ailleurs.

Je consigne ici, à ce sujet, ayant suggéré sur place d'autres recherches plus étendues, quelques observations préliminaires ; qu'on veuille bien les considérer à leur valeur du moment.

a) *Le masque de Lixus.* — Les pénétrantes remarques de J. Carcopino[1] sur le Périple d'Hannon et la colonisation phénicienne au Maroc donnent un attrait scientifique primordial à tout ce qui peut être venu de l'Orient sémitique vers la Maurétanie Tingitane, en dehors de l'apport d'art gréco-romain. Il est donc important qu'on ait enfin publié, bien qu'avec un trop maigre commentaire[2], le célèbre bronze de Larache-Lixus, trouvé sur la côte atlantique du Maroc (fig. 5). Il rappelle le Baal des monnaies de Tanger[3].

Il a été présenté comme tête d'une « divinité de la mer », et l'on a parlé, en général, d'un « Okeanos ». Il y a là, évidemment, au-dessus du front les pinces de homard traditionnelles, et deux petits dauphins se jouent dans les boucles de la barbe, d'autres dans les cheveux. Je ne crois pas, du moins, pour ma part, qu'on puisse regarder cette curieuse représentation, hirsute — à la manière d'un *gorgoneion ?* — ce visage large et aplati au regard dur, enfoncé, un peu hagard et cruel, cette bouche entr'ouverte et grimaçante, sans noter particulièrement un air d'étrangeté barbare, non hellénique. M. A. Garcia y Bellido date la pièce du début de l'époque impériale, en y reconnaissant toutefois la tradition hellénistique, ce qu'on aime à lui accorder. En tout cas, l'élément essentiel me paraît

---

1. *CRAI.*, 1943, p. 137-139, 149-151, 153-155 ; *Le Maroc antique,* 1943, p. 49 sqq. ; cf. A. Merlin, *Journ. Savants,* avril-juin 1944, p. 62 sqq.

2. Antonio Garcia y Bellido, *Arch. Jahrb.*, 56, 1941, col. 247-249, fig. 43. Ni M. A. Garcia y Bellido, *l. l.*, ni M. L. Chatelain (ci-après), ne nous disent rien de la technique du médaillon à l'arrière ; ils ne précisent pas son emploi primitif. On eût pu comparer les médaillons (de vases ?) du type de Cilli, près Gratz (Styrie), dont le Silène, haut de 0 m. 21, publié par Schneider dans les *Mitt. d. K. K. Central-Commission,* dès 1885 ; cf. aussi Lacher, *Kunstgewerbliche Arbeiten,* Gratz, 1883, 4e H., pl. 6 ; S. Reinach, *Mon. nouv. art ant.*, I, p. 39-41, fig. 20 à la p. 39.

3. A. Abaecherli Boyce, *Coins of Tingi,* 1947, pl. II, 4-6.

le caractère *orientalisant* de ce médaillon plat, *frontal*. D'autre part, la présence, sur la face, des ornements dits « en algues », retient l'attention, surtout depuis les découvertes de M. Nelson Gluck en Nabatène, découvertes qui ont fait apparaître à

Fig. 5. — Le médaillon de bronze de Lixus.

Khirbet et Tannour, dans un sanctuaire des dieux Hadad et Atargatis, des représentations sacrées présentées de façon *tout à fait comparable* (têtes de face, avec le même décor) : une Atargatis est couronnée en tête de deux gros dauphins ; la plaque d'un cintre la montre en gloire, environnée d'abondants rinceaux fleuris, avec, sur son visage — modelés en léger relief au front, aux joues — les végétations en feuilles ou en « algues » ; j'ai montré ici-même[1] que les sculptures naba-

1. *Rev. arch.*, 1937, II, p. 244-249 ; cf. *CRAI.*, 1937, p. 440-450. Mes conclusions ont été acceptées par le R. P. R. Mouterde, par C. C. Van Essen, par

téennes de Khirbet et Tannour, postérieures à la première moitié du Ier s. de notre ère, s'expliquaient par des modèles sacrés antérieurs ; j'ai indiqué qu'elles permettaient d'identifier mieux l'hermès colossal de Pouzzoles conservé au Vatican : un Hadad, sans nul doute, de travail grec, vénéré dans la ville cosmopolite et maritime, orientalisante entre toutes, que fut Pouzzoles. L'Hadad du Vatican — création prestigieuse d'un artiste grec — montre les mêmes particularités que le médaillon de bronze de Lixus, mais avec une harmonie solennelle, pathétique et mélancolique, encore classique, qui se distingue à première vue. Hadad était un Baal de l'eau[1], d'où le rapprochement fait ici ou là avec Okeanos. Il avait sa place dans un port *phénicien* important comme celui de Lixus, qu'on a comparé, pour sa richesse d'équipement, à Carthage même, et qui a été un relai célèbre de la colonisation levanto-sémitique sur la côte atlantique[2]. L'Okeanos antique ne corres-

---

R. Vallois, *Archit. hellén. Délos*, p. 381, n. 1 ; je regrette qu'elles n'aient pas convaincu Fr. Poulsen, qui a marqué son scepticisme, dans les *EA.* et dans les *Nemi-Studien*. Je crois pourtant l'exégèse fondée, et explicative, notamment au sujet de l'origine orientale des curieuses « têtes de feuilles » que les arts médiévaux et modernes ont utilisées inconsciemment, tour à tour, loin du souvenir initial et déterminant des dieux de Syrie-Phénicie.

1. Cf. le texte de Zendjirli cité par R. Dussaud, *RHR.*, 1942-1943, p. 133 sqq. ; Id., *Temples et cultes de la triade héliopolitaine*, *Syria*, 23, p. 42 sqq. — La « *prodigiosa* » Atargatis, parfois figurée avec un corps terminé en forme de poisson, a eu aussi une nature aquatique primitive, et elle conservait son pouvoir sur les poissons (légendes de la Derkéto d'Ascalon, et de son fils Ichthys). Les inscriptions safaïtiques signalent, d'autre part, un dieu appelé « le Verdoyant » ; cf. Chanoine Ryckmans, *CRAI.*, 8 mai 1942, p. 127 sqq. Sur un relief ornant la petite chapelle de Ba'albek accolée au grand promenoir souterrain, le R. P. R. Mouterde a bien voulu me signaler une déesse dont le corps s'achève en pampres et ceps de vigne. Est-ce une Atargatis ? Est-ce une nymphe nourrice de Dionysos, dieu fils d'Héliopolis ? Son mythe analogue à celui de Daphné est-il à l'origine de ces sortes de représentations ? On ne se trompera pas en tout cas, pour toutes ces entités, en insistant sur le caractère *oriental* de leur type : *sic*, R. Vallois, *Archit. Délos*, 1944, p. 373, n. 5.

2. L. Chatelain, *Le Maroc des Romains*, 1944, p. 52 sqq., a annoncé la publication de la tête « de l'Océan », qu'il décrit p. 60 sqq. ; mais la future pl. 60, à laquelle cette description se refère, n'a pas paru plus que les autres ; cf. la table des planches hors-texte (?), p. 311 sqq. Dans la description (l'ouvrage est une thèse soutenue à Rennes), M. L. Chatelain prend les têtes de dauphin à hauteur des yeux pour

pond pas seulement à ce que nous appelons l'Océan. Dans la croyance grecque primitive, il enveloppait[1] de ses eaux la terre et le ciel ; de même, Hadad s'était prévalu un jour de ses pouvoirs de Baal de l'eau pour régner sur tous les dieux.

Le masque dit d'Okeanos a été représenté avec prédilection à travers toute l'Afrique du Nord. M. L. Chatelain a esquissé un répertoire des figurations — mosaïques, bronzes, reliefs, ou sarcophages — qui s'y réfèrent, trouvées en Algérie et en Tunisie : répertoire fort lacunaire ; dès maintenant, on ajouterait un peu partout, voire pour Volubilis même et le Maroc[2]. A l'autre bout de la Méditerranée, un des exemplaires africains les plus soignés, les plus pathétiques, en bronze, a appartenu à la collection du Dr Fouquet au Caire ; il semble bien de provenance alexandrine ; or, ce document précieux nous rapproche de la Nabatène ; aussi bien, c'est peut-être dans les répertoires de l'art alexandrin, je l'ai fait noter, que les décorateurs inhabiles de Kirbet et Tannour avaient cherché leurs modèles canoniques d'Atargatis et d'Hadad. On jalonnerait aisément, avec les Hadad-Okeanos, une route Est-Ouest, au long des échelles de la Méditerranée portuaire, phénicienne, puis gallo-romaine. Récemment a été signalée

---

« têtes d'oiseaux assez semblables à celle d'un canard tourné vers le sol » (*sic*, p. 60) ; un peu plus bas (à hauteur des lèvres), il parle des « poissons » (autres dauphins = cétacés) ; on cherche en vain, au menton, les coquilles marines dessinées par les « anneaux de la barbe ». Les « ourlets dentelés » du front, des sourcils, des joues, avaient pu paraître à M. L. Chatelain (il les explique ensuite plus heureusement : comme algues « marines ») des « raccords de fonte » non effacés (p. 61). On se refusera à commenter avec lui la présence naturelle de la barbe autour du visage d'Okeanos par le souvenir d'un démon féminin comme la Gorgone, dont la représentation « abourirait » (?) à celle de « l'Ocean ».

1. Cf. R. Dussaud, *RHR.*, 1942-1943, p. 133 sqq. : texte de Zendjirli, paroles d'Hadad : « Moi seul je règne sur les dieux. » Pour les pouvoirs primitifs d'Okeanos, cf. J. Harrison, *Themis*, p. 156 sqq. (cf. *Iliade*, XX, 4 sqq.).

2. Dans une maison récemment découverte à Volubilis, un bassin est orné de mosaïques représentant des Néréides montées sur animaux marins ; il y a tout autour un canal, sorte d'« Euripe », et une tête du type d'Okeanos apparaît, comme si le dieu réglait le décor marin et le jeu des eaux. — Sur l'Okeanos d'Afrique : L. Poinssot, *Ier Congrès Soc. Sav. Afrique Nord*, 1935, p. 190. De nouveaux documents viennent d'être trouvés en Tunisie.

l'importante mosaïque de Sabratha[1], œuvre d'origine alexandrine comme les autres mosaïques qui ont été étudiées en même temps, notamment par G. Guidi. Okeanos-Hadad a là des traits hellénisés, une majesté florale qui estompe les souvenirs pourtant persistants de la mer ; la guirlandomanie alexandrine l'a enveloppé puissamment, faisant déjà présager les têtes de feuilles des chapiteaux du Musée de Stamboul. C'est Carthage qui a fourni au British Museum le grand *emblema* dit d'Okeanos, ou de Glaukos, donné à Londres par Hudson Gurney, en 1844[2].

M. J. Carcopino a consacré de fort instructives remarques historiques à la station phénicienne de Lixus[3], où, avant la fondation d'une colonie, sous Claude (Pline, *Nat. hist.*, V, 2), on frappait déjà des monnaies de bronze, avec, au revers, une légende punique, mentionnant la ville, et sur la face une inscription latine : *Rex Juba*. Ainsi, Lixus, ou Schemesh, avait eu des ateliers monétaires royaux, dès le temps de Juba II, et sous Auguste ; un trésor enfoui en 17-18 de notre ère avait fait place à un exemplaire du monnayage mixte ci-dessus signalé[4].

Nous avons avec le médaillon gréco-phénicien d'Hadad-Okeanos un autre témoignage sur l'activité des fondeurs locaux, en un temps qui doit correspondre au plus tard au règne de Juba II. Ce beau document d'étude, non moins précieux pour l'histoire des religions que pour celle des arts, ouvre une série qu'il y aura grand intérêt à élargir[5].

---

1. *Arch. Jahrb.*, 1936, *Anz.*, col. 551-552, fig. 42 (médaillon hexagonal) ; cf. G. Guidi, *Orfeo, Liber Pater e Oceano in mosaici della Tripolitania, Africa Italiana*, VI, p. 110 sqq. ; G. Guidi n'a pas entrevu l'équivalence Okeanos-Hadad, qui eût pu lui apporter d'utiles éclaircissements.

2. R. P. Hinks, *Catal. of the Greek... paintings a. mosaics*, 1933, p. 75 et pl. 28 *a* (haut. 2 m. 11), larg. 1 m. 75 ; bibliographie et comparaisons ; pour un autre « Glaukos », cf. R. Lantier et L. Poinssot, *Mon. Piot*, 27, 1924, p. 69 sqq. (p. 73, fig. 2). « Okeanos » figure aussi sur la mosaïque d'Althiburus, P. Gauckler, *Mon. Piot*, 12, 1905, p. 113-154.

3. *Le Maroc antique*, 1943, p. 49 sqq., p. 55, p. 66-67, p. 69.

4. K. Regling, *Zeitschr. f. Numism.*, 110, p. 9 et 27.

5. C'est pour la première fois ici qu'on le verra figurer en France. Les circonstances ne m'ont pas permis d'obtenir en Espagne certains renseignements que

b) *Sur les klinés* (« *lecti deliaci* », « *lecti Boethiaci* ») *de Volubilis.* — Depuis que M. A. Piganiol en a fort justement marqué l'intérêt[1], les ornements de lits de bronze trouvés à Volubilis ont plusieurs fois retenu l'attention. Comment s'en étonner[2] ? La série marocaine devient peu à peu, depuis 1918, une des plus riches et intéressantes. De nouveaux documents ont été retrouvés dans la Maison des Bustes.

Il importerait de faire à Volubilis un classement et un répertoire des morceaux déjà connus, qui n'appartiennent tous, ni aux mêmes meubles, ni aux mêmes époques.

Cet inventaire à établir sur place est essentiel pour permettre une conclusion dans la controverse relative aux importations propres à Juba II. M. J. Carcopino et L. Chatelain semblent encore tentés de penser que le prince dont Volubilis était l'une des capitales y aurait décidé le premier de l'introduction des *lecti deliaci*, à son usage[2], tandis que M. R. Thouvenot, au contraire, voit dans ces mêmes lits le mobilier intime, épars et hétérogène, des riches maisons volubilitaines qu'il explore si heureusement[3].

Au vrai, les pièces de Volubilis sont disparates et appartiennent à plusieurs temps. Il y en a qui sont très proches de l'art grec, comme l'étonnant Silène couronné reproduit ici (fig. 6) : le type a été fort soigneusement étudié

---

j'aurais été heureux d'utiliser, sur la provenance du document. Pour le rôle symbolique d'Okeanos, il y aurait beaucoup à ajouter déjà aux récentes remarques de R. Hinks, *Myth and allegory in ancien art*, 1939, p. 30 sqq., notamment.

1. *Proc.-verb. de la Comm. de l'Afr. du Nord*, déc. 1940, p. v-viii = *Bull. archeol.*, 1938-1939-1940, p. 448-450 et pl. 3.

2. Cf. J. Carcopino, *Le Maroc antique*, 1943, p. 167-168. La n. 2 de la p. 168 gagnerait à être précisée : des deux importants articles mentionnés, de Ad. Greifenhagen et de K. A. Neugebauer, l'un a paru dans les *Röm. Mitt.* (A. Greifenhagen, 45, 1930, p. 137-165, pl. 39-51) ; l'autre dans les *Athen. Mitt.* (A. K. Neugebauer, 57, 1932, p. 29-41, *Beil.* 6-7 : *Delische Betten*), avec note additionnelle d'Ad. Greifenhagen, à la suite (p. 41-45). — L. Chatelain, *Le Maroc romain*, 1944, p. 246 sqq., a décrit la « tête de mule » (pl. 24, 2 : non publiée) sans paraître assez convaincu qu'il faille désormais renoncer à l'hypothèse : ornement de *bisellium*.

3. Cf. R. Thouvenot, *Congrès de l'Assoc. Guillaume-Budé à Nice*, 1935, *Compte-Rendu*, p. 190 sqq.

par Ad. Greifenhagen[1], qui ne connaissait pas les documents trouvés au Maroc, et dont les précieuses listes auraient ainsi

Fig. 6. — Silène aux pampres : applique d'un *fulcrum* (Volubilis).

besoin déjà d'être complétées. Les Silènes de cette sorte n'ont pas servi uniquement d'ornements de literies ; ils ont pu être adaptés à d'autres meubles, comme l'atteste l'attache de l'an-

1. *Röm. Mitt.* (ci-dessus, p. 200, n. 2) ; cf. p. 153 sqq., pour le type du Silène, qui, dit justement Ad. Greifenhagen, est grec (p. 153, n. 2 : liste de plus de vingt exemplaires connus).

cienne Collection Castellani (fig. 7), ornée elle aussi de ce « nœud d'Héraclès », qu'on voit conservé sous une forme synthétique au col du Silène de Volubilis ; ils ont pu être utilisés comme

Fig. 7. — Silène de l'ancienne Collection Castellani.

poids (petit buste de la Collection Fouquet, Perdrizet, *Bronzes Fouquet*, pl. 9, 19). De la Belgique à la Russie méridionale, on en connaît aussi qui ont pu, un jour, constituer des appliques pour ces chars thraces, récemment si bien réétudiés et enfin expliqués par A. Alföldi[1].

1. *Ant. classique*, 8, 1939, p. 347-359, 10 pl. (II^e s. de notre ère) ; j'ai déjà marqué certaines réserves, *BCH.*, 68-69, 1944-1945, p. 240-270 (cf. p. 246), sur la

Si l'on examine d'autre part les têtes de canard (fig. 8), ornant sur les lits de bronze, en règle, le côté appliqué à la muraille[1], et qui furent ainsi moins spectaculaires, on voit qu'elles présentent des différences répondant à leurs modèles : l'une est cannelée en quelque sorte au col, l'autre présente un

Fig. 8. — Têtes de canards, décors de lits de bronze (Volubilis).

léger guillochage complémentaire, à la pointe. Le décor cannelé est aussi celui du canard d'un *fulcrum* du Musée du Bardo, à Tunis, provenant de la trouvaille sous-marine de Mahdia, et

---

possibilité de rapporter à une origine rhénane et belge certains des objets trouvés au S.-E. de l'Europe.

1. *Röm. Mitt.*, 45, 1930, pl. 46 (Rome, Musée des Thermes). Il s'agit là d'un côté complet de *fulcrum*, montrant que la partie ronde du bas ne comportait pas de décor (simple *clipeus*). On constate aussi, *ibid.*, pl. 45, que les Silènes vont généralement avec les têtes de mules, évoquant les mêmes cultes dionysiaques. L'attache silénique à base circulaire du Musée des Thermes (pl. 45), d'origine inconnue, est comparable au document volubilitain que je reproduis ici.

ainsi daté par un *terminus ante quem*[1]. La parenté est marquée, d'autre part, avec les lits grecs d'Anticythère, Pella et Priène. Cannelée aussi est la tête du canard sur un exemplaire du Musée des Thermes, à Rome, mais elle associe les ornements finement ciselés du document nº 2 de Volubilis.

En général, les pièces découvertes au Maroc m'ont semblé être assez proches des types gréco-orientaux, et la qualification de « *lecti deliaci* » n'est pas inattendue pour ces productions soignées et délicates. Mais je suis bien obligé de noter qu'à Délos, les *lecti deliaci* n'ont pas reparu dans nos fouilles : ce que pourraient expliquer les pillages des alliés de Mithridate au Ier s. av. J.-C., et les nombreuses traces de fonderies improvisées que j'ai retrouvées, par exemple, dans le quartier de la Palestre de l'étang ovale.

Tout au moins faudrait-il prêter attention à certaines suggestions faites depuis 1930-1932 par Ad. Greifenhagen, le meilleur connaisseur, avec A. K. Neugebauer, des bronzes de *fulcra* du monde méditerranéen. A propos de la trouvaille, en 1890, de la tête de mule conservée à Berlin — tête que la mission de Zendjirli avait rapportée d'Hassanbeili (Anatolie) — M. Ad. Greifenhagen avait donné un court supplément à son étude de 1930. Le passage de Pline bien connu (*Nat. hist.*, XXXIV, 9) ne parle que de la *Deliaca species*, ce qui pouvait surtout signaler une particularité des alliages employés[2]. Mais ailleurs la *Nat. historia* (XXXIII, 144) signale ce chevalier romain, Carvilius Pollio, qui, à la connaissance de Pline, avait, le premier, utilisé, par surenchère, l'argent pour le décor de lits de *triclinia* : « *non deliacā specie, sed punicanā* »[3]. Peu

1. Cf. Ad. Greifenhagen, *Röm. Mitt.*, 45, 1930, p. 149, fig. 3, et pour la date de l'exportation hors d'Athènes (siège de Sylla), *ibid.*, p. 147. Sur le rapport avec le siège de Sylla, cf. aussi J. Carcopino, *Mél. Jorga*, Paris, 1933. L'exemplaire de Mahdia avait été déjà reproduit, *Arch. Jahrb.*, 125, 1910, pl. 44 et fig. 2-3, col. 259.

2. Cf. K. Lehmann-Hartleben, *Drei Entwicklungsphasen griech. Erzplastik*, 1937 ; cet article, important, devait faire partie de la *Corolla L. Curtius*, mais il en avait été écarté, au dernier moment, pour des raisons raciales : il a été publié à part à Stuttgart.

3. Ad. Greifenhagen, *Ath. Mitt.*, 57, 1932, p. 41-42.

après, on aurait fait aussi des lits d'argent du type dit « délien ». Les prescriptions du temps de Sylla auraient apaisé ces excès de luxe. Il y aurait donc eu, avant le temps de Sylla, rivalité entre la production « délienne » et la production « punique », rivalité sans doute provoquée par les exemplaires de luxe venus de l'Orient grec, dans les régions du commerce carthaginois, jusqu'en 146 av. J.-C. Les Puniques avaient dû imiter tant bien que mal la production gréco-orientale, puisque leurs lits passaient à Rome pour « *parvi et humiles* »[1].

Que faut-il déduire de là, sinon la concurrence d'une importation gréco-orientale qui a dû pénétrer en Afrique du Nord dès le IIIe s. av. J.-C., et non strictement au temps de Juba II ? Or, quand on regarde le style de certaines pièces trouvées au Maroc — qu'il s'agisse de la tête de mule de Volubilis, ou du Silène ici reproduit — la ressemblance éclate avec les produits de l'art pergaménien, de cette toreutique qui — enviée des riches Romains — au IIIe s. déjà, avait ses ateliers et ses centres achalandés à Pergame même et à Cyzique, ville amie de la citadelle mysienne, dès le temps de Philétairos[2]. La reine Apollonis, épouse d'Attale Ier, n'était-elle pas une Cyzicène ? Et à Chalcédon, aussi, fonctionnaient des ateliers d'art. Pline a nommé ensemble, non par distraction ou erreur, les artistes de ce temps (le IIIe s.) et de ces divers centres, toreutes réputés comme Stratonicos de Cyzique (Pline, *Nat. hist.*, XXXIII, 156 ; cf. XII, 55), Tauriscos au nom celtique, Boéthos de Calchédon. De celui-ci — bien qu'on ait voulu le ramener indûment à une époque postérieure — l'Enfant à l'oie, célèbre, se voyait déjà dans l'Asclépieion de Cos au temps des *Mimes* d'Hérondas[3]. Le trésor de Kirmasti près Cyzique, passé dans une collection américaine, ne témoigne plus seul, trop partiellement, hélas ! de la qualité de la toreutique régionale[4] ; les découvertes de Milétopolis, celles d'un tombeau

1. Isidore, XX, 11, 3.

2. M. Launey, *REA.*, 46, 1944, p. 217 sqq. ; cf. déjà Ch. Picard, *BCH.*, 56, 1932, p. 514.

3. Hérondas, mime IV : *Les visiteuses à l'Asclépieion de Cos.*

4. E. Babelon, *Bull. Soc. Ant. Fr.*, 1900, p. 263 ; *Gaz. B.-Arts*, 1899, I, p. 360.

de Vizé (Thrace), interviennent aussi[1]. Les créateurs ont été achalandés en Occident, au témoignage de la poésie latine du temps d'Auguste ; leur influence a valu, dès le principat d'Auguste, aux portes monumentales du temple d'Apollon, au Palatin, un décor d'ivoires précieux, dont le thème insolite fut emprunté aux combats galates.

Des décors de *fulcra* ont été transportés par mer au temps de Sylla vers l'Occident, et certains voisinent, dans la trouvaille sous-marine de Mahdia, avec l'*Agôn* de Boéthos, original qu'il faut certainement associer désormais, comme on a pu faire à ma demande, avec l'hermès[2] inscrit où l'artiste anatolien a gravé son nom. Je reviendrai sur ce document d'art capital, à la fois signé, daté, et conservé. Mais je voudrais dès maintenant tirer ici, des observations d'Ad. Greifenhagen et des miennes, quelques indices très favorables, il me semble, à l'hypothèse d'ateliers pergaméniens — ou de régions voisines dans l'Anatolie Nord-Est — ayant travaillé, dès le IIIe s., avec des alliages « déliens », pour le décor des *fulcra*.

En comparant prochainement une monnaie pergaménienne avec le curieux décor, non regardé suffisamment — ni justement interprété — de certains *skyphoi* d'argent du Trésor de Bernay, j'aurai à mettre en meilleure lumière certaines influences religieuses et artistiques transmises certainement de Pergame à l'Occident. Il faut retenir la manière dont se distingue l'art pergaménien, notamment dans le décor vivant, nerveux et réaliste, des guirlandes de lierre ou de vigne : ce

1. L'article *Toreutik*, de G. Lippold (P. W., *R. E.*, 1937) s'en tient à mentionner, p. 1767, le trésor de Milétopolis (à Berlin). Pour le tombeau de Vizé, cf. *Arch. Jahrb.*, 56, 1941, *Anz.*, col. 159 sqq.

2. La réunion des deux pièces avait été proposée dès 1926, par Fr. Studniczka, *Artemis und Iphigenie*, p. 69 sqq., n. 2. Il semble qu'elle ait été rejetée à tort (en dernier lieu, A. Merlin et L. Poinssot, *Cratères et candélabres de Mahdia*, p. 4). Cf., contre la disjonction, K. A. Neugebauer, *Ath. Mitt.*, 67, 1932, p. 40, n. 2 ; P. Ducati, *Rivista del R. Ist. d'archeologia e storia dell'arte*, 3, 1931, p. 47. L'accord a été réalisé récemment au Musée du Bardo, et il donne satisfaction aux regards. Je reprendrai l'étude de l'ensemble pour montrer combien l'*Agôn* de Tunis est proche des autres créations de Boéthos, dérivées, mais à distance, et non sans une grande saveur d'originalité hellénistique, des conceptions du IVe s. grec.

sont celles qu'on retrouve précisément à Délos sur les vases « pergaméniens », jadis brillamment étudiés par F. Courby, en des études novatrices, qui ont fait honneur à la céramographie française[1]. Or, ces qualités de travail ne valorisent

Fig. 9. — *Protomé* d'éléphant, d'un *fulcrum* pergaménien (Coll. Loeb, Murnau).

pas moins la tête de mule d'Hassanbeili, par exemple, trouvée en Asie, ou celle de Volubilis, découverte, en décembre 1918, dans le second bastion de droite de la porte dite de Tanger. Dès lors, ne conviendrait-il pas de prêter la plus grande attention au fait que nous avions, à Murnau, parmi les appliques de la Collection Loeb, une applique de lit (fig. 9), *protomé*

1. F. Courby, *Les vases grecs à reliefs*, 1922, p. 275 sqq.

Fig. 10. — Groupe des Jardins de Versailles (Silène et Triton).

Fig. 11. — Le Triton de Versailles et le Gaulois combattant du Louvre.

d'éléphant de guerre, avec frontal protégé et garniture nasale[1] ? M. Ad. Greifenhagen s'est donné beaucoup de mal — trop, je le crains — pour essayer d'établir que l'éléphant appartenait, du point de vue de la religion, au cycle des croyances funéraires placées sous le signe de Dionysos-Hadès. Nul ne discutera, du moins, le fait qu'il apparaît, au point de vue de l'art, comme un type favori de la production des centres pergaméniens et cyzicènes, où il a été traité avec le même réalisme : jusque sur les phalères métalliques que Mme K. V. Trever a récemment voulu attribuer en propre, non sans quelque imprudence, à l'art gréco-bactrien[2]. A la *protomé* d'éléphant de Murnau, décor de *fulcrum*, on comparera aussi par exemple, et plus directement, pour la présentation frontale réaliste et pour la convention des oreilles étalées latéralement, le petit décor d'un bloc de mur d'une frise (?), à Pergame. Trouvé au quartier grec, il a été signalé et étudié par Fr. Winter[3] ; Fr. Winter a reconnu là justement un magnifique morceau de la sculpture du temps des rois.

Mais nous avons encore un autre indice pergaménien qui n'aurait pas dû être négligé. A propos des têtes de Silène, M. Ad. Greifenhagen a rappelé à l'attention un groupe de marbre que nous avons bien près de nous au Palais de Versailles[4], et qui a trop échappé à l'étude, au moins en France. Il s'agit d'un *symplegma* marin (fig. 10-11) où un Triton entraîne plaisamment aux Iles bienheureuses un Silène pesant, qui n'a pas lâché sa coupe de buveur, symbole d'immortalité. Fort justement, M. Ad. Greifenhagen a montré, par des rapproche-

1. Ad. Greifenhagen, *Röm. Mitt.*, 45, 1930, p. 150 sqq. et fig. 4, p. 150.

2. K. V. Trever, *Les monuments de l'art gréco-bactrien*, 1940 (en russe) ; cf. Ch. Picard, *Rev. arch.*, 1946, I, p. 173-182 : l'alternance des feuilles d'acanthes et des feuilles lancéolées est connue dans le décor végétal pergaménien ; cf. F. Courby, *l. l.*, p. 405, fig. 86.

3. *Alt. v. Pergamon, Die Skulpt.*, VII, 2, n° 265, p. 225, et *Beiblatt* 20 : en bas. Dimensions : larg. 0,145 ; haut. 0,215.

4. Triton et Silène : passé de la Collection du Prince Albani dans les trésors d'art du roi Louis XIV, l'œuvre a été quelque temps au Louvre, dans ce qui était la salle du Tibre ; puis, avant 1930, elle avait été ramenée à Versailles ; cf. Ad. Greifenhagen, qui l'a reproduite, pour la première fois (!) : *Röm. Mitt.*, 45, 1930, p. 154 sqq., pl. 50-51.

ments de photographies, que la tête du Triton, à la bouche entr'ouverte, à la chevelure, bouleversée par le vent salin, évoque de près le Gaulois combattant du Louvre, œuvre pergaménienne du groupe de l'ex-voto d'Attale à Athènes : groupe que M. Ad. Greifenhagen a bien raison de continuer à dater des années 201-200[1] (fig. 11).

Les ornements de lit de Volubilis trouveront un jour leur place dans les études, souhaitées, qui fixeront l'importance de la diffusion de l'art pergaménien à travers l'Occident gréco-latin. N'oublions pas qu'on a retrouvé, à Tarente, un lit de bronze dont le chevet était décoré par une scène odysséenne complexe[2], avec Polyphème, Ulysse et une Nymphe de la montagne. On sait déjà l'influence initiale que la cour des Attalides a exercée — grâce à ses artistes appelés de l'extérieur — sur la reprise des thèmes homériques ; d'où leur développement dans les arts d'Occident, du temps d'Attale Ier à celui d'Auguste, voire au delà.

III. — Autour des créations de Boéthos.

Le musée de Volubilis contient des Éros en nombre, moyens et petits bronzes surtout, dont quelques-uns sont des pièces de mérite. Un des plus savoureux — un Éros endormi, réduit malheureusement à la tête, qui fut retrouvée seule — a été signalé dans *les Publications du Service des Antiquités du Maroc*, en 1938[3] (fig. 12).

Il ne s'agit pas d'un ornement de *fulcrum* pour « lit délien », bien que l'arrangement de la chevelure corresponde au type d'un Éros connu comme médaillon rond, au bas d'un décor de chevet[4]. La tête a été séparée violemment et l'on voit à gauche une section échancrée ; sous l'oreille droite, une surface

1. Ad. Greifenhagen, *l. l.*, p. 155-156 ; *contra*, G. Lippold, *Gel. gött. Anz.*, 1914, p. 352, et *Kopien u. Umbild.*, p. 112.

2. P. Wuilleumier, *Tarente*, 1939, p. 328 : fracture locale (?).

3. R. Thouvenot, *Publications*, 3, 1938, p. 47-53, cf. p. 51, fig. 2 (deux aspects : face et profil à droite).

4. Ad. Greifenhagen, *Röm. Mitt.*, 45, 1930, pl. 46.

oblique régulière apparaît, dont l'explication aurait dû être fournie. Les formes de raccord excluent, de toutes façons, l'idée d'un médaillon décorant un lit.

La valeur de cette œuvre la distingue de l'Éros endormi de marbre, propret, banal, et d'une superficialité par trop

Fig. 12. — Tête d'Éros endormi, en bronze (Volubilis).

molle, qui a été trouvé aussi à Volubilis, et que M. R. Thouvenot a publié en même temps, lui accordant peut-être ainsi un rang trop priviliégé[1]. Je ne suis pas sûr qu'il n'ait pas été, au contraire, un peu trop sévère pour le travail de la tête de

1. *Publications*, 3, *l. l.* La photographie de l'Éros de marbre endormi de Volubilis n'est donnée là qu'à mi-corps, p. 48, fig. 1, ce qu'on doit regretter. Le dormeur ne repose pas, comme il est dit, sur le petit chien « drôlement placé pour lui servir d'oreiller » (p. 49) ; car il s'agit là d'une peau de lion *(néméen)* ; on en a ajouté en règle, de l'Occident à l'Orient, à côté des Éros endormis, pour signifier la promesse de l'héroïsation. Les pattes de la bête féline sont maladroitement traitées, la tête aussi ; mais les yeux clos sont significatifs ; l'aplatissement caractéristique, en fourrure de descente de lit, ne pourrait laisser hésiter. S'il s'agit d'une *léonté*, on ne s'étonnera plus que « le museau ne traduise point d'enthousiasme », selon ce qu'a bien vu M. R. Thouvenot.

bronze ; après l'avoir dit excellent, il ajoute : « La fonte est épaisse et lourde, mais c'est toujours le cas à l'époque romaine » (p. 50). Peut-être se gardera-t-on de généraliser à ce sujet ; il faut surtout remarquer, pour expliquer l'épaisseur

Fig. 13. — Éros endormi, en bronze ; du Metropolitan Museum (New York).

des parois, qu'il s'agit *d'une fonte à cire perdue*, en parties séparées, ce que M. R. Thouvenot avait parfaitement reconnu. La fonte a été faite par pièces morcelées, ajustées ensuite et soudées. M. R. Thouvenot signale pourtant un tenon (?). Le cou est terminé à droite par une section oblique, nette ; mais à gauche par une section échancrée, comme on l'a dit ci-dessus. Nous avons donc affaire là à l'image d'un enfant reposant allongé, et qui appuyait sa tête sur son bras.

M. R. Thouvenot a admis (p. 53) qu'il puisse s'agir d'une

œuvre d' « artiste immigré » ; mais il date seulement la tête de bronze au milieu ou à la fin du IIe s. ap. J.-C., tout en rendant hommage à sa valeur expressive.

Fig. 14. — Détail de l'Éros endormi de New York.

Je crois que le problème peut s'éclairer, et certaines conclusions se corriger, par une comparaison qui n'a pas encore été faite. Le Metropolitan Museum a acheté pendant la guerre, et publié en 1943, un bel Éros endormi, en bronze, de la taille d'un petit garçon, que Miss G. M. A. Richter a

fait connaître[1] avec son soin coutumier, mais sans pouvoir bénéficier à temps de la documentation qu'elle eût rencontrée en des temps meilleurs, soit à Volubilis, soit même ailleurs à

Fig. 15. — Revers de l'Éros endormi de New York.

travers l'Afrique du Nord. La pièce de New-York est d'un grand intérêt, au point de vue même de la technique. C'est un curieux exemple de modelage en creux par le procédé de la cire perdue (fig. 13-15). Comme le côté inférieur du bronze, qui reposait jadis allongé sur une base rocheuse, est resté ouvert, il y a là une occasion rare pour bien examiner l'état interne, et mieux comprendre ainsi certains procédés du travail.

1. *AJA.*, 47, 1943, n° 4, p. 365-378. On verra là signalée et reproduite une statuette de marbre du Palais des Conservateurs à Rome (p. 373, fig. 8), dont il faut rapprocher l'Éros endormi en marbre de Volubilis, ci-dessus signalé.

La statue de New York a été recomposée aussi de plusieurs pièces assemblées ; et, notamment, la tête de l'enfant fut travaillée à part. Les joints sont clairement visibles çà et là à l'intérieur. Même aspect à Volubilis.

Or, le cas des deux documents de New-York et de Volubilis n'est pas isolé. Au musée d'Alger, nous avons encore une pièce comparable, bien qu'il ne s'agisse plus là d'un Éros endormi. J'appelle ici une fois de plus l'attention sur l'Enfant à l'aiglon, de Lambèse[1], élégant bronze moyen, haut de 0 m. 65, bien conservé avec sa curieuse base, et qui a été exhumé en 1905. Il pouvait faire partie d'un décor de meuble ou de monument domestique (fig. 16).

Fig. 16. — Bronze de Lambèse : l'Enfant à l'aiglon (Alger).

Quoique le plus récent supplément au *Ca-*

1. S. Reinach, *Gaz. B.-Arts*, 1909, I, p. 189 ; *Rép. stat.*, 4, p. 291, 3 ; P. Wuilleumier, *Cat. Mus. Alger, Suppl.*, 1928, p. 68 sqq. et pl. 10. — Pour le thème, il faut comparer l'Enfant au canard, statuette d'argent du British Museum, trouvée à Alexandrie ; cf. Max. Collignon, *Hist. sculpt. gr.*, II, p. 603-604, fig. 320 (rapprochée par Max. Collignon de l' « Enfant à l'oie »).

talogue du Musée d'Alger, muet sur la technique, ne le dise pas, l'Enfant à l'aiglon de Lambèse est aussi une fonte à la cire. J'ai remarqué sur place que les divers morceaux avaient été modelés à part, notamment la tête, qui montre au cou une suture nette apparente, tout comme à Volubilis ou New York. L'Enfant de Lambèse serre contre sa poitrine un aiglon captif qui cherche à lui pincer l'oreille. C'est la même veine amusée que pour la création la plus célèbre de Boéthos de Chalcédon — l'Enfant à l'oie — par exemple. Les copies complètes de ce chef d'œuvre dont nous disposons — par exemple, celle de la Glyptothèque de Munich — attestent l'extrême ressemblance du type des têtes enfantines, ici et là ; on peut ajouter la comparaison à faire avec les têtes, d'Éros (?), de certains *fulcra* ; par exemple celui d'une litière de Rome (Pal. Conservateurs : *Röm. Mitt.*, 45, 1930, pl. 49). Nous retrouvons dans le thème l'esprit du toreute dont le maniérisme ironique et plaisant a tant délecté tour à tour Pergaméniens, Asiatiques, ou Romains d'Occident. Or, les commères d'un mime d'Hérondas, dans l'Asclépieion de Cos, s'extasiaient déjà — bien près encore du début du IIIe s. ! — sur le réalisme vivant de l'Enfant à l'oie : évidemment celui de Boéthos, le seul célèbre : il était donc déjà exposé dans la première moitié du IIIe s., au sanctuaire insulaire du dieu guérisseur[1].

La planche du *Supplément* du Musée d'Alger permet aussi de constater une identité curieuse pour le plumage de l'aiglon de Lambèse, d'une part, pour les ailes de l'Éros de New

---

1. Hérondas, *Mime* IV : *Les femmes au temple d'Asclépios ;* cf. vers 30-31 : Πρὸς Μοιρέων, τὴν χηναλώπεκ' ὡς τὸ παιδίον πνίγει !

Le sanctuaire d'Asclépios à Cos fut ré-aménagé au début du IIIe s. av. J.-C., d'après les fouilles (R. Herzog, *Oesterr. Jahresh.*, 6, 1903), et c'est de la première moitié du IIIe s., aussi, que l'on date dans l'ensemble l'œuvre d'Hérondas. Le groupe de l'Enfant à l'oie était donc connu avant 250, et il faut faire remonter à cette époque l'invention, seule attestée, et célèbre, de Boéthos. Or, les dates s'accordent avec ce qu'on peut connaître maintenant pour l'*Agôn* signé du Musée du Bardo, à Tunis. La stylisation de la barbe et des cheveux, pour l'Hermès *de Dionysos*, qui porte la signature, est comparable à ce qu'on connaît aussi pour l'Asclépios de Phyromachos (tête du Musée des Thermes), et nulle part ailleurs.

York, d'autre part : mêmes nervures axiales très marquées, mêmes stries en « arêtes de poisson » sur les petites pennes, sur le plumetis du dessous des grandes rémiges. Tant qu'on pourrait se demander, maintenant, si l'auteur n'a pas été le même, ici et là ; en tout cas, s'il ne s'agissait pas partout de procédés appris à l'origine dans un même atelier : atelier de toreutique où l'on pratiquait traditionnellement la fonte à la cire, méthode de luxe, et procédé spécialement adapté à la production de moyens bronzes, ainsi. Or, si l'on compare aussi les courtes ailes de l'*Agôn* de Tunis, qu'on avait pris lors de la découverte pour un Éros praxitélien[1], on retrouve à l'origine, dans le rendu du dessous des pennes courtes ou longues, les mêmes habiletés techniques. Boéthos de Chalcédon, toreute réputé, n'en fut-il pas promoteur (fig. 17) ?

Dans sa publication de l'*AJA.*, en 1943, Miss G. M. A. Richter a écarté justement le nom de Polyclès, proposé par B. Ashmole pour l'Éros endormi du Palais des Conservateurs. Peut-être a-t-elle eu moins raison d'hésiter sur les motifs qui feraient penser, sinon à des originaux de Boéthos — nous en avons au moins un de l'artiste, à Tunis, avec son *Agôn*, désormais reconstitué à la gauche de l'hermès inscrit[2] — du moins à des productions imitatrices dérivées de son atelier.

Les dates de la carrière de Boéthos de Chalcédon sont moins incertaines qu'on ne le redit encore[3]. Son activité se

1. Merlin-Poinssot, *Mon. Piot*, 17, 1909, p. 29-57, pl. II-IV. C'est Fr. Hauser qui a proposé le premier le nom d'Agôn (Furtwaengler-Reichhold, *Gr. Vasenmalerei*, III, p. 2, n. 2) ; cf. depuis lors, cf. Fr. Studniczka, *Artemis u. Iphigenie*, 1926, p. 69, n. 2 (sous réserves).

2. J'y reviendrai dans la suite de ces recherches, que je compte étendre à d'autres régions de l'Afrique du Nord. Depuis sept. 1945, on a travaillé sur ma demande, à Tunis, à vérifier matériellement les hypothèses relatives à l'assemblage de l'Agôn et de l'hermès signé. Les résultats ont été favorables au groupement des deux pièces, proposé depuis si longtemps en Allemagne. L'Agôn et son hermès (*de Dionysos*, malgré Chr. Blinkenberg, *Lindos*, II, 1941, n° 165, col. 423-424, en note) sont de la même main, et cette main a été celle à laquelle nous devons aussi, depuis la première moitié du III^e^ s., l'Enfant à l'oie. De la même veine, aussi, que l'Enfant à l'aiglon, l'Amour tenant un dauphin à l'épaule (Naples, Pompéi, Brogi : 5432).

3. *Sic.*, G. M. A. Richter, *l. l.*

Fig. 17. — Reconstitution de l'Agôn de Tunis,
signé par Boéthos de Chalcédon.

situe assez haut dans l'époque hellénistique, d'après les données du mime IV d'Hérondas, ci-dessus rappelé. Ses décors de lits — *lecti Boelhiaci* — étaient réputés : ils l'auraient été moins s'ils n'eussent daté que du IIe s. av. J.-C., après tant d'autres. D'autre part, Boéthos a été cité pour son Enfant à l'oie par Pline (*Nat. hist.*, XXXIV, 84), et c'est immédiatement après divers artistes *du IIIe s.* : Épigonos, Nicératos, Phyromachos, Stratonicos (de Cyzique), et Antigonos (de Carystos), « *qui volumina condidit de sua arte* »[1]. Ce n'est pas par hasard qu'on a cru retrouver, dans l'œuvre signée à Tunis, des souvenirs persistants de Praxitèle et de Lysippe[2]. N'oublions pas que Pausanias a vu encore dans l'Héraeon d'Olympie, un enfant (Éros ?) doré, nu, assis, aux pieds d'une Aphrodite ; il nous dit que c'était l'œuvre du toreute Boéthos[3] : on l'avait transporté précieusement dans l'Héraeon, avec d'autres œuvres de grands maîtres, dont Léocharès.

L'Enfant à l'aiglon de Lambèse, comme le prototype de l'Éros endormi de Volubilis, comme le nouveau bronze de New-York — un chef-d'œuvre hellénistique, écrit Miss G. M. A. Richter, à dater de la période 250-150 (?) — se rattachent tous plus ou moins, sans doute, aux créations du premier Boéthos, dont nous ne connaissons pas le patronyme. Les indices techniques fournis par le travail de la ciselure dans l'empennage des ailes, par la ressemblance des têtes enfantines avec celle de l'Enfant à l'oie, paraissent, à ce titre, des faits révélateurs.

---

1. J'adopte naturellement la date haute avec B. Schweitzer, contre A. Schober, dont les tentatives pour ramener Nicératos et Phyromachos au IIe s., ne méritent pas crédit. Là-dessus, cf. encore *CRAI.*, 1946, p. 60 sqq. (cf. p. 81).

2. M. A. Merlin et L. Poinssot (*Mon. Piot*, 27, 1909) avaient pensé à un Éros « praxitélien » pour l'*Agôn*.

3. Pausanias, V, 17, 4. Cf. *REG.*, 39, 1926, p. 154, pour l'hypothèse de W. Klein au sujet de Boéthos de Chalcédon, considéré comme l'inventeur du premier groupe Éros-Psyché.

Fig. 18. — Le Vieux Pêcheur, en bronze, de Volubilis.

IV. — Bronzes orientalisants de Volubilis et de Banasa.

On le voit : *avant*, comme après le temps de Juba II[1], les échanges commerciaux faits par mer à travers toute la Méditerranée ont amené d'Est en Ouest, en Maurétanie Tingitane, — où les Romains installèrent un jour des auxiliaires syriens pour garder le pays — bon nombre d'objets d'art exotiques ; et non moins de cultes orientaux, ajoutons-le.

A propos de quelques moyens et petits bronzes récemment découverts à Volubilis ou à Banasa, je voudrais montrer ici encore l'importance historique et religieuse de certains contacts établis[2].

Le mariage de Juba II avec Cléopâtra-Séléné, fille d'Antoine et de la célèbre Cléopâtre, a dû avoir pour résultat accessoire d'introduire à Cesarea-Cherchel, comme à Volubilis, non seulement les pacotilles commerciales de l'Égypte alexandrine, mais des œuvres d'art hellénistiques, moyens et petits bronzes résistant au transport, vases ciselés, etc.

Je compte parmi les bronzes alexandrins, ou syriens, le nouveau document de la Maison des Bustes à Volubilis (fig. 18-19), auquel M. R. Thouvenot a déjà consacré une étude, qui dispense de revenir sur la description[3]. J'ai le premier marqué déjà[4] qu'il ne pouvait guère s'agir, comme on le voulait, d'un Héphaistos-Sethlans. Ce vieillard glabre, édenté à dessein, verruqueux, qui porte une *exomis* frangée par le bas, me parut dès les premiers regards, être de veine populaire, voire de marque dite « alexandrine ». J'avais indiqué la nécessité de rechercher du côté des œuvres du Delta qui pénétraient abondamment à Carthage, voire plus loin, car elles étaient exportées aussi jusqu'au Maroc. Ayant pu manier, depuis ces pre-

1. On exagère en voulant rapporter tout, ou même tout l'essentiel, à l'époque même d'Auguste, tant à Cherchel qu'à Volubilis : J. Carcopino, *Le Maroc antique*, p. 168.

2. Cf. déjà, ci-dessus, p. 195, pour l'Okeanos-Hadad.

3. *CRAI.*, 1945, p. 592 sqq. ; cf. particulièrement p. 602 sqq.

4. *CRAI.*, 1945, p. 590-591.

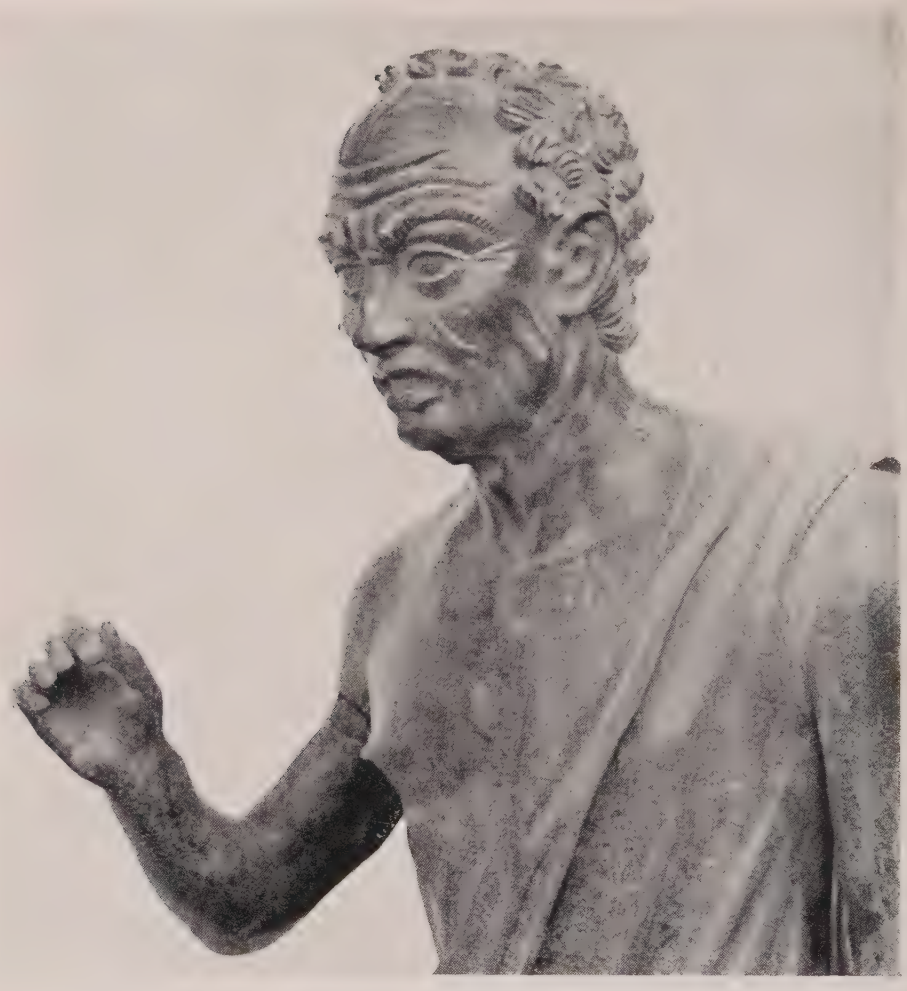

Fig. 19. — Buste du Vieux Pêcheur de Volubilis (détail).

mières remarques, le bronze original, grâce à la libéralité de M. R. Thouvenot qui publiera en détail ce curieux chef-d'œuvre, j'ajoute ici à mes indications des *CRAI.*, 1945. Il s'agit bien de l'une de ces présentations — les « magots », dirait-on, de l'époque hellénistique — dont, à la suite des

Alexandrins, certains Romains à leur tour ont raffolé[1]. Lucien (*Philopseud.*, 18-19) a raconté qu'en son temps, Eucratès, un de ses amis, avait chez lui une statue en bois reproduisant le Pélichos, stratège corinthien, illustré par le ciseau de Démétrios d'Alopécé ; il était célèbre dès le IVe s. pour sa laideur expressive. De son côté, Pline le Jeune a consacré une description, aussi naïve qu'enthousiaste, à une statuette de bronze de ses collections, dont la sénilité évoquerait trait pour trait le nouveau bronze de Volubilis[2] :

« Effingit senem stantem, ossa, musculi, nervi, venæ, rugæ etiam ut spirantis apparent, rari et cedentes capilli ; lata frons, contracta facies, exile collum ; pendent lacerti, papillæ jacent, venter recessit. A tergo quoque eadem ætas ut a fronte. » Que de pareilles créations — dont nous pouvons maintenant juger aussi au Maroc — aient été particulièrement goûtées à l'autre extrémité de la Méditerranée, en Orient, nous en avons la preuve par certains documents de la Collection des bronzes du Dr Fouquet[3], pour Alexandrie même. A Cos, les visiteuses du temple d'Asclépios admirent une statue de vieillard très réaliste[4]. D'autre part, une trouvaille récente faite à Byblos confirme notre certitude. En fouillant un vaste Nymphée au pied de l'Acropole de Byblos, M. J. Lauffray a eu l'heureuse fortune de recueillir plusieurs très intéressantes sculptures, qu'il a aussitôt fait connaître, diligence fort louable[5]. Parmi celles-ci, se distingue un type curieux d'homme âgé, de qualité supérieure au reste des statues et

1. Cf. aussi les types de vieillard, de Délos et de Pompéi, que j'ai rapprochés ici-même (*R. A.*, 1942-3, I, p. 48 sqq.). M. F. Cumont m'a aimablement signalé le caractère comparable de la figure couchée de vieillard qu'il a reproduite dans son beau livre, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, 1942, p. 399. — Là aussi on n'a pas hésité devant la figuration des verrues (cf. le bronze de Volubilis). Là aussi, on retrouve, d'autre part, un vêtement *à franges*.

2. Pline le J., III, 6, 2, cité par J. Overbeck, à propos du Pélichos de Démétrios.

3. P. Perdrizet, *Bronzes de la Collection du Docteur Fouquet*, 1911.

4. Hérondas, *Mime* IV ; il est possible qu'il s'agisse d'un Hippocrate, à en juger par le nouveau portrait d'Ostie (G. Becatti, *Rendiconti Pontif. Accad. romana di archeol.*, 21, 1945-6, p. 123 sqq.)

5. *Bull. Mus. Beyrouth*, t. 4, pl. 6 ; cf. p. 30 sqq.

reliefs. C'est une « statue d'appartement », mi-grandeur (fig. 20) (env. 0 m. 85), taillée dans une pierre bleue noire, sorte de basalte qui indique le désir de rivaliser avec l'effet du bronze. L'œuvre était appréciée dans l'antiquité, puisqu'on l'avait jadis réparée avec des pattes de fer scellées au plomb (poignet et main droite). Le personnage était nu, debout, sans doute adossé à une imitation de rocher. Comme il a un dauphin dressé à sa droite, et qui ne servait pas de bouche de fontaine, on peut prévoir qu'il y avait autrefois prévision d'un autre dispositif pour les eaux, soit à la main droite, soit du côté gauche où il y a le plus de morceaux disparus. Le vieillard de Byblos ne portait qu'un léger pagne, comme les humbles pêcheurs d'Alexandrie. M. J. Lauffray écrit fort justement, à propos de son personnage, après avoir rappelé le goût d'Aristéas et de Papias, sculpteurs d'Aphrodisias en Carie, par exemple, pour les types séniles : « Ce nu d'homme âgé est étudié avec soin jusque dans l'asymétrie de la musculature : épaules étroites et tombantes, pectoraux bien dessinés, côtes saillantes

Fig. 20. — Statue de Byblos.

sous la peau un peu flasque, poils détaillés. Les jambes fines aux muscles nerveux sont celles d'un marcheur. La tête est un véritable portrait... L'expression est sèche et ironique, très vivante. Les cheveux clairsemés, et un mince collier de barbe à peine visible, sont traités par mèches plates » (fig. 20).

En examinant ce document à Byblos en octobre 1940, j'avais déjà douté qu'il fût, malgré le réalisme de la figure, un portrait : celui, comme le veut M. J. Lauffray, « de quelque armateur ou amiral vainqueur, originaire de Byblos ». Dans un nymphée public, l'œuvre a beaucoup plus de chance d'avoir été de veine populaire. Le vieil homme, qui n'est vêtu que d'un pagne, atteste son médiocre rang social par la modicité de son costume, étant tout juste aussi dénudé que le vieux pêcheur d'Aphrodisias, malheureusement acéphale, qui est conservé à Berlin, et dont Th. Wiegand[1] a publié l'étude en 1916. La ressemblance de l'anatomie est directe, des épaules au nombril. Près du vieillard de Byblos, la présence du dauphin redressé signale un motif de fontaine.

Aphrodisias, Byblos, Alexandrie, ces trois noms rapprochés indiquent suffisamment qu'il ne faudra pas, sans doute, regarder exclusivement du côté de l'Égypte gréco-romaine pour expliquer le bronze de Volubilis. Une étude complète aura à tenir compte de bien des possibilités, même autres que celles qui apparaissent dès maintenant. J'attire l'attention sur la forme des incisions des yeux, le traitement des rides, au front, sous le crâne chauve et à la patte d'oie. On verra, d'autre part, sur la photographie de détail (fig. 19), l'espèce d'empiècement rectangulaire qui apparaît à jour frisant comme un décolleté sur le thorax ; il faudra expliquer aussi la curieuse *rondelle* finement ciselée dans l'axe des seins, marque d'esclave plus qu'indication stylisée des poils (?). La main gauche tenait un attribut (?) qu'il faudra préciser ; sans doute un panier de pêche, comme ailleurs. M. R. Thouvenot a déjà signalé la frange ciselée au bas de l'*exomis* de ce per-

1. Th. Wiegand, *Jahrb. d. Königl. Preuszischen Kunstsammlungen*, 1916, n. I-II, Berlin, 1916.

Fig. 21. — Vieux pêcheur, en marbre : Musée du Vatican.

sonnage, plus vêtu ici que les vieux pêcheurs alexandrins ou autres (Aphrodisias), ceux-ci n'ayant que le pagne.

En tout état de cause, cette frange n'est pas non plus un indice sûr pour une provenance égyptienne, Chr. Blinkenberg l'a bien rappelé[1]. Comment, pourtant, ne pas rester attentif

1. Chr. Blinkenberg, *Knidia*, 1933, p. 216 sqq. (cf. p. 217) : *Fransengewand*.

aux ressemblances du vêtement avec celui du Pêcheur, en marbre, vêtu de l'*exomis*, qu'on voit au British Museum[1], ou celui du Louvre, qui inspira Rubens[2]. Bien que les Pêcheurs du Louvre — soit le n° 60, assis, traité aussi à la taille d'une statue d'appartement (haut. 0 m. 816), soit le Pêcheur africain à la vasque, n° 595 (haut. 1 m. 184) — n'aient comme vêtement que le pagne, ils sont aussi demeurés fort proches, l'un et l'autre, du bronze de Volubilis. L'original hellénistique dont ces œuvres dérivent a pu être rapproché par Th. Wiegand du Pêcheur d'Aphrodisias en Carie. Le Pêcheur de la Villa Borghèse, passé au Louvre, dit le Pseudo-Sénèque, un autre du Vatican[3] (fig. 21), ont inspiré Rubens pour sa composition « *La Mort de Sénèque* », à la Vieille Pinacothèque de Munich. Or, le Sénèque de Rubens garde le mouvement des bras du moyen bronze de Volubilis, qui s'accorde plus ou moins, sur ce point, avec les modèles connus de la grande statuaire (fig. 22)[4].

Voici maintenant une petite figure de bronze encore inédite[5], qui, pour n'avoir, ni la taille, ni la valeur artistique du Pêcheur, paraîtra non moins intéressante. Ici, c'est l'attrait religieux qui domine tout autre, bien que la pièce soit d'un goût excellent, et d'art sûrement hellénistique encore. Notons qu'elle vient de Banasa.

M. J. Carcopino a fait remarquer la rareté des traces de mithriacisme en Afrique du Nord, et le relatif insuccès de la propagande religieuse iranienne[6]. Mais, s'il n'y a eu que peu

---

1. *Ancient marbles*, X, p. 28 = Clarac, *Mus. sculpt.*, V, pl. 882 : 2247 A (S. Reinach, *Rép. stat.*, I, p. 540). C'est le plus typiquement comparable au Pêcheur de Volubilis. Cf. aussi, pour le costume *(exomis)*, *ibid.*, les statues de Naples, et de la Collection de Blundell Hall, pl. 881 ; Max. Collignon, *Hist. sc. gr.*, II, p. 564, fig. 289.

2. Clarac, pl. 325 ; cf. Th. Wiegand, *l. l.* (ci-dessus p. 225, n. 1) : p. 5, fig. 37.

3. Cf. Th. Wiegand, *l. l.*

4. Le musée des Thermes à Rome a, dans ses réserves, un « Vieux pêcheur », inédit, que j'ai pu voir récemment grâce à l'amabilité de M. Paribeni junior.

5. J'en ai suggéré l'interprétation à M. R. Thouvenot, qui a bien voulu m'autoriser à la signaler ici, provisoirement.

6. Cf. encore *CRAI.*, 1942, p. 309, d'après Rancillac (*Bull. d'Oran*, 102, fasc. 188) ; le plus grand nombre des dédicaces est entre Sétif et Constantine. Au Maroc, Volubilis a fourni deux inscriptions mithriaques dédiées par le centurion

Fig. 22. — Pêcheur africain du Musée du Louvre.

de vétérans qui, en Afrique du Nord, aient importé le culte du *Sol invictus*, leurs femmes, écartées de cette « religion pour hommes », se sont volontiers intéressées, à l'occasion, aux cultes associés de Cybèle et d'Attis qui alimentaient une piété plus émotive.

---

qui commandait les Bretons cantonnés au Maroc sous Commode : *Insc. lat. Afrique*, 611, 612.

Les documents africains restent encore assez rares ; certains sont peu significatifs. C'est avec grande surprise et joie que j'ai pris en main, à Rabat, un Attis ailé dansant, de bon travail, qui est, avec les inscriptions sur bronze, un des produits les plus intéressants des fouilles récentes de Banasa (fig. 23, 24). Il a dû être apporté là d'Orient, au début même de la colonisation. Moins curieux pour l'art et le type, mais instructif aussi, est un petit Attis criophore de Volubilis (fig. 25), rappelant les Attis en bergers étudiés jadis par P. Perdrizet[1] et qui abondent comme on sait dans les régions thraco-macédoniennes, notamment sous forme de terres cuites funéraires placées dans les tombes, par espoir et précaution sacrée[2].

L'Attis ailé, dansant, de Banasa, est une très belle pièce, qui méritera une étude détaillée. Je me borne ici à faire remarquer la rareté du motif des ailes et son caractère orientalisant, sur lequel on avait eu déjà à insister à propos des Attis ailés qui ont servi de décors de piliers dans le Métrôon, encore inexploré, de Cyzique[3].

L'Attis, caractérisé en tête par la haute mitre (bonnet phrygien), d'où retombent les attaches couvre-joues et les *infulae*, porte ici un costume presque féminin, nullement insolite en raison de l'équivoque sexuelle qui entourait le jeune favori, ἡμίθηλυς, de Cybèle (Bergk, *Anacreon*, 11, 2). Le vêtement comporte une ceinture féminine, très haut placée ; une autre, cachée, déterminait le repli profond du *colpos*. La position de la tête à demi retournée, des bras et des pieds, indique la danse ; les seins sont développés, ce qui ajoute à l'ambiguïté de la figure. Nous possédons aujourd'hui plusieurs grandes répliques de marbre du type ionien d'Attis — hermaphroditique et ailé — dont j'ai fait l'étude en 1921, à propos

---

1. P. Perdrizet, *BCH.*, 21, 1897, p. 519 sqq. ; *Cultes et mythes du Pangée*, p. 86, n. 1.

2. J'en ai publié une série avec Ch. Avezou, *Mél. Éc. Rome*, 32, 1913, p. 337-361 *(La Nécropole de Thessalonique)*. La région d'Amphipolis en a fourni en abondance à P. Perdrizet et à d'autres savants.

3. *BCH.*, 45, 1921, p. 436 sqq., pl. 14-17 (avec Th. Macridy-bey).

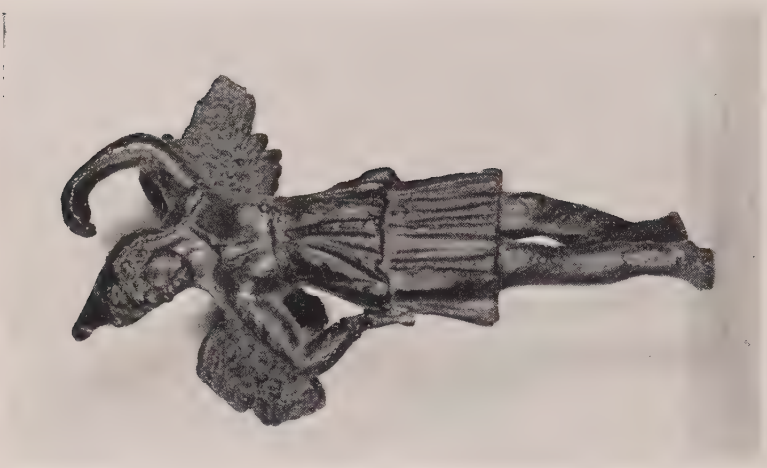

Fig. 24. — Attis de Banasa, en bronze.

Fig. 23. — Attis ailé, dansant, de Banasa.

d'un document cyzicène[1]. Mais, sur ces documents, l'Attis est debout, immobile. Le ventre, d'autre part, est dévoilé ; le type correspond à celui du moyen bronze Pourtalès d'Andrinople, au Louvre[2], où Attis est debout contre une colonne. Plus rares sont les figurations orchestiques qui évoqueraient l'ὀργαστήριον des fêtes de Cyzique, signalé par Nicandre de Colophon déjà, près des *thalamoi* de Rhéa Lobriné, par exemple[3]. La danse sacrée d'Attis constitue en fait un élément de culte, un exercice orgiaque qui attire désormais l'attention, à nouveau, sur les relations, déjà notées, des religions métroaques et dionysiaques[4].

La découverte du Maroc rappellera, d'autre part, l'attention sur le type discuté de l'Attis-Éros en costume asiatique, représenté dans la nécropole de Myrina[5], et sur lequel P. Perdrizet avait fait porter quelques réserves sceptiques, quant à l'identification[6]. Je ne les ai pas tenues pour très justifiées en 1921, et je m'y attacherais de moins en moins,

---

1. Ci-dessus p. 229, n. 3.

2. A. de Ridder, *Bronzes du Louvre*, I, n. 72, n° 493 (pl. 37) ; cf. Fr. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 1929, p. 66, pl. 4, n. 2 ; S. Reinach, *Rep. Stat.*, II, p. 471, n. 9.

3. Nicandre, *Alexipharmaka*, 7 sqq., et *schol. ad. h. l.*

4. J'avais signalé, en 1921, l'importance de la feuille de lierre dionysiaque aux pieds de l'Attis de Cyzique du Mus. de Stamboul (*BCH.*, 45, 1921, p. 466 sqq.). Pour un manche d'instrument trouvé à Pompéi et conservé au Musée de Naples (n° 12592), cf. Fr. Cumont, *Les religions orientales*, pl. IV, 4 ; il a suggéré sous réserves que l'Attis pouvait être représenté juché au-dessus d'une tête du Zeus de l'Ida. Mais, au-dessus de la tête barbue dont il s'agit, s'indique la protubérance d'un *calathos*, semble-t-il ; en tout cas, le front du dieu porte la *mitré*, bandeau d'initiation qui est l'attribut de Dionysos. Je croirais donc plutôt à un symbole du Sabbazios, en relations attestées avec Attis (Ch. Picard, *BCH.*, 1921, *l. l.*, p. 467). L'Attis de Naples, juché sur un masque de Sabbazios, correspond à l'Attis-pilier cyzicène (*l. l.*, pl. 14), dont les chevilles sont décorées du lierre mystique. Je signale en passant qu'il est fort possible de considérer comme une tessère d'initiation métroaque (cf. P. Boyancé, *Mél. Ernout*, 1940, p. 29 sqq.), un disque de terre cuite trouvé à Volubilis ; il est orné au centre d'une représentation de la ciste mystique ; au pourtour, de six pommes de pin et d'une palme. M. R. Thouvenot fera connaître bientôt ce précieux document.

5. E. Pottier, S. Reinach, *La Nécropole de Myrina*, cat. 215, p. 405 sqq., pl. 31 ; cf. aussi le brûle-parfum de Tarse, L. Heuzey, *Gaz. B.-Arts*, 1876, fig. 12.

6. *BCH.*, 21, 1897, p. 527 ; cf. Ch. Picard, *BCH.*, 1921, p. 469, n. 6. Je ne connais aucune attestation littéraire de l'existence d'un Attis-Éros.

voyant maintenant combien le costume de l'Attis de bronze, à Banasa, est proche de celui de la terre cuite myrinéenne déjà connue. Or, à Banasa, il ne peut s'agir que d'un Attis, tant la *mitre* phrygienne est caractéristique. Comme à Myrina,

Fig. 25. — Attis criophore de Volubilis (bronze).

le vêtement est féminin, et c'est, ici ou là, le même costume, mais complété — pour la terre cuite — par les anaxyrides. On note encore la même poitrine féminine, clairement indiquée. Si bien que, pour un autre personnage en terre cuite de Myrina, qui est représenté jusqu'à hauteur du bassin seulement, comme s'il s'enfonçait en terre, mais qui portait aussi un costume très féminin et le bonnet phrygien, je penserais, désormais, pareillement, à un Attis[1]. Il réunit ses deux mains

1. *La nécropole de Myrina*, cat. 280, p. 418, pl. 34. Les auteurs de la publication avaient parlé de l'*anodos* d'un Adonis (?).

levées au-dessus de sa tête, geste connu de danseur oriental, ou de mime. Quoi de plus naturel, en tout cas, que cette évocation humaine de la silhouette de l'arbre conique, du *conifère*, pour un Attis, symbolisé jadis par le pin sacré ? On n'oubliera pas que dans l'Italie même, et aux IIIe-IIe s. av. J.-C., l'Attis ailé *dadophore* avait alterné avec l'Artémis, maîtresse des fauves, πότνια aux lions, dans la série des antéfixes de Falerii Veteres[1].

Nous manquons jusqu'ici de renseignements détaillés, au sujet des statues d'Attis qui ont été retrouvées près de Capoue, dans le sanctuaire et aux parages du temple de la Diana Tifatina[2] ; il ne semble pas qu'elles aient été ailées.

On voit dans quelles conditions historiques pourra être orientée désormais l'étude des bronzes découverts en si grande abondance au Maroc ; ils témoignent tous de courants de civilisation et de religion qu'il y aura grand intérêt à tenter de démêler et de suivre à la trace.

J'ai laissé de côté, cette fois, intentionnellement, l'imagerie de tradition classique, la plus étudiée jusqu'ici, où il y a d'ailleurs tant de petites pièces de grand mérite. Beaucoup, à Volubilis, ont été signalées, plus qu'étudiées : la Vénus détachant sa sandale, le Silène dansant[3], l'Esculape jeune, dont on n'a pas assez remarqué la pose et le bâton médical orné d'un serpent enroulé[4]. Tous ces documents ont déjà une manière de célébrité, comme les grands bronzes dionysiaques de la Tingitane. Au passage, je signalerai plutôt encore deux petits bronzes qui me paraissent orientalisants : l'aigle tenant dans ses serres deux serpents, et l'Éros lampadophore (coureur de lampadédromie) coiffé avec un lourd chignon arrière. Cet

1. Mary Taylor et H. C. Bradshaw, *Papers of the Brit. School at Rome*, 8, 1916, p. 1-35.

2. H. Graillot, *Le culte de Cybèle*, p. 433 ; J. Heurgon, *Capoue pré-romaine*, p. 384.

3. L. Chatelain, *Mon. Piot*, 33, 1933, p. 111, fig. 5-7.

4. E. Michon, *Mon. Piot*, 33, 1933, p. 133 sqq., fig. 15-16.

Éros a dû orner un cottabe ; il évoque l'Éros Pierpont Morgan, lui-même en bronze, et les types d'Hypnos du IVe s.[1]. Son charme est savoureusement gauche.

*
* *

Grâce aux soins de M. R. Thouvenot, la fouille de Banasa, colonie d'Auguste, est actuellement au Maroc la plus active, avec celle de Volubilis ; notre connaissance de la colonie Julia Valentia Banasa ne cesse de progresser. Là aussi, des bronzes reparaissent peu à peu au jour, dont l'heureux fouilleur a déjà signalé l'intérêt ; on a trouvé notamment divers Hermès à la tortue[2]. M. R. Thouvenot pense que la plupart de ces bronzes, qui, jusqu'ici sont petits, venaient d'Italie ou d'Orient (*Valentia Banasa*, p. 40) ; et il a lui-même (p. 40, n. 1) marqué des réserves contre l'hypothèse d'ateliers locaux, les fonderies provisoires qu'on a reconnues ayant servi au contraire, comme à Délos, à une œuvre de destruction.

Il faut d'ailleurs constater que les trouvailles de Banasa, pour ce qui est des petits bronzes, ressemblent assez, en général, à celles de Volubilis. Le hasard des fouilles, un jour ou l'autre, pourrait bien fournir une grande pièce. Nous avons déjà les fragments d'une statue honorifique romaine, en bronze, de taille naturelle[3]. Ce qui différencie le plus jusqu'ici les trouvailles de Banasa de celles de Volubilis, c'est, à Volubilis, la présence significative, et exceptionnelle, des bustes-portraits récemment trouvés dans la Maison des Bustes : épaves insolites d'une grande « librairie » de lettré, pièces capitales et de capitale.

Ayant vu avec soin les ruines déjà explorées de Banasa,

---

1. G. M. A. Richter, *Sculpt. a. sculpt.*, p. 368, fig. 94 (*Cat. of bronzes*, n° 131). Un type d'Éros « lampadophore », analogue à celui de Volubilis, a été signalé à Alexandrie ; cf. aussi l'Hermaphrodite « lampadophore » de la trouvaille de Mahdia, *Mon. Piot*, 17, 1909, p. 52 sqq., fig. 4. Il est aménagé en lampe d'appartement.

2. M. R. Thouvenot, *Valentia Banasa*, 1941, t. 36 des *Publications de l'Inst. des Htes-Études marocaines ;* cf. pl. 10, fig. 33 ; cf. aussi p. 90.

3. R. Thouvenot, *l. l.*, pl. 15, fig. 44 (travail du IIe s. de notre ère, au plus tôt).

sur la rive gauche du Sebou, je crois que des découvertes importantes pourraient être faites encore dans la partie Nord du périmètre de l'ancienne ville : aux parages du Marabout de Sidi Ali bou Djenoun, et du côté où fut trouvée, en 1911, la grande tête dite de Héra, exposée au Musée de Rabat. M. R. Thouvenot a fait connaître ce beau document[1]. Il ne faut pas oublier que le Capitaine Viennet, auteur de la découverte fortuite, avait recueilli en même temps, dans une seule tranchée d'intérêt militaire, divers fragments d'un candélabre de bronze, et les débris d'une statue cuirassée.

Si l'on pense que M. R. Thouvenot a plutôt dégagé, près du Forum, les cinq salles d'une sorte de *macellum*[2], on situera le Capitole plus au Nord, là d'où provient la grande et belle tête de marbre qui est, à n'en pas douter, celle d'une déesse de la Triade capitoline, comme M. R. Thouvenot l'a pu penser en 1932. Elle s'encastrait jadis dans une statue complète : elle mesure 0 m. 58 jusqu'à la base de l'encastrement : il s'agit donc d'une vraie statue de culte, et l'idéalisation du visage, d'autre part, ne laisse là-dessus aucun doute. La technique est celle du début du IIe s. de notre ère, et l'œuvre date sans doute, ainsi, du temps de la plus grande prospérité de la colonie. L'iris et la pupille sont détaillés sur le globe de l'œil. On comparera, p. ex., les têtes divines de la Triade d'Oedenburg Sopron[3], installée peu après 82, au Capitole de Scarbantia.

---

1. *REA.*, 34, 1932, p. 254 sqq. ; cf. aussi *Valentia Banasa*, p. 36, n. 1-3. — Je relève (à la même page 36) l'interprétation donnée — discutable, à mon gré — d'une statue couchée de Banasa, dont la face est brisée et mutilée ; il s'agit, peut-on croire, non d'un Silène (*sic*, R. Thouvenot), mais plutôt d'un dieu-fleuve, personnifiant l'Oued Sebou (Subur), qui devait être honoré et adoré à Banasa. La statue d'Italica (Espagne) en même matière (pierre volcanique bleu sombre), que M. R. Thouvenot a comparée, devait être aussi celle d'un dieu-fleuve local : le Bétis.

2. Je l'avais suggéré à la soutenance de la thèse (1941) ; c'est aussi l'avis de M. R. Lantier (dans un compte rendu qui paraîtra prochainement ici-même). Cf. p. ex. les annexes du Forum de Veleia (reprod. dans Cagnat-Ballu, *Timgad*, p. 82).

3. C. Praschniker, *Oesterr. Jahresh.*, 30, 1937, p. 111-134, pl. 2-5, *Beil.*, I-III ; cf. Ch. Picard, *REL.*, 16, 1938, p. 394 (Scarbantia) ; pour la triade capitoline, voisine, de Savaria, cf. A. Alföldi, *Arch. Értesitö*, 39, 1920-1922, p. 12 sqq.

Ce rapprochement laisse espérer la découverte, un jour, à Banasa, d'autres morceaux des trois statues d'un Capitole, au type de celles qui ont été étudiées par C. Praschniker ou A. Alföldi. Il faut en effet, à mon sens, prêter grande attention au lieu des trouvailles dues au Capitaine Viennet, lieu qui nous est clairement connu, et qui est révélateur. Le terrain s'élève sensiblement de ce côté, et, sur ce mamelon septentrional, non loin du marabout, il est d'autant plus naturel — compte tenu de la grande tête féminine — d'espérer la découverte d'un Capitole, que c'est, assez souvent aussi, de ce côté, que se sont faites les trouvailles les plus luxueuses, ou celles, encore, qui présentent le plus riche intérêt historique. En 1941, M. R. Thouvenot en avait déjà le sentiment[1]. On a recueilli dans ces parages la partie antérieure d'un beau serpent de bronze[2], des monnaies d'or et d'argent, des fragments de marbres. C'est de la même région que viennent jusqu'ici les textes officiels et les diplômes militaires inscrits sur feuilles de bronze[3].

Non seulement les indices archéologiques ainsi révélés ont la valeur d'une promesse ; mais les progrès de la fouille signalent déjà, de ce côté, des installations importantes : grandes maisons privées ou demeures officielles. Un local de vastes dimensions, peut-être administratif, qui a été en partie fouillé, et qui comporte un large vestibule avec mosaïque décorative à dessins géométriques, a révélé une belle salle ; une assez fine mosaïque figurée y a reparu, encadrée en *pinax*, dans un état qui exigera de grands soins. En l'exa-

1. *Valentia Banasa :* pour les découvertes faites dans les quartiers au N. du Forum, p. 23 sqq., cf. p. 26 : « Il semblerait qu'il y a eu là... des maisons assez cossues, partiellement détruites. »

2. Cf. *Valentia Banasa*, pl. 14, fig. 42.

3. Un quatrième diplôme a été trouvé pendant mon séjour, en avril 1946 (délivré par Hadrien à un cavalier de l'Ala Tauriana, recrutée en principe en Gaule). Peu de temps avant — à l'automne de 1944 — on avait exhumé dans les mêmes parages une belle inscription sur bronze (cf. R. Thouvenot, *CRAI.*, 1946, p. 546 sqq.) ; lettre de l'empereur Caracalla aux colons de Banasa, annonçant en 216 une remise des arriérés d'impôts en blé et en argent.

minant, et en profitant des lavages opérés par les pluies exceptionnelles du printemps, j'avais cru remarquer un personnage masculin ailé (?), s'il ne s'agissait pas d'un manteau flottant à l'arrière. Ce personnage masculin paraissait armé

Fig. 26. — Mosaïque de Banasa.

d'un arc (?). Il est placé à la gauche d'un arbuste, ou d'un grand végétal, qui sert de motif central. De l'autre côté, le plus compromis par l'usure, il semble qu'on discerne une forme humaine qui serait prisonnière, attachée, semble-t-il. Il eût été curieux qu'on pût ainsi espérer, à Valentia Banasa, voir reparaître le thème, symbolique, peut-être, d'une Psyché tourmentée en présence d'un Éros, selon certaines données célèbres du roman d'Apulée, si familier à l'Afrique romaine

impériale[1]. Mais le nettoyage et la mise en état de la mosaïque donnent d'autres indications : Jupiter et Antiope, thème traité ailleurs en Afrique[2]; ou Persée et Andromède ; ou Apollon et Daphné ; ou Jason et Médée ?

M. R. Thouvenot a relevé que les Banasitains avaient adressé leurs hommages à Isis Augusta, qui est la déesse principale dont Apulée a magnifié le culte et les mystères dans l'*Ane d'Or ;* un bas-relief de Banasa représente Anubis les bras croisés, une palme d'hysope à la main gauche ; sur les côtés de cette pierre, figure notamment le sistre. Il est possible que le mariage de Juba II avec Cléopatra-Séléné ait aidé à la diffusion à travers toute la Tingitane, des divinités égyptiennes : M. R. Thouvenot a déjà suggéré lui-même cette hypothèse.

***

En replaçant notamment les bronzes de Lixus, Volubilis, ou Banasa, dans le cadre de la vie historique gréco-romaine en

---

1. Dans le roman d'Apulée de Madaure (*Lucius ou l'Ane d'or*, l. IV), Aphrodite livre Psyché à l'Inquiétude et à la Tristesse qui la tourmentent en la frappant de verges ; Psyché est piquée par les flèches de l'Amour, qui la réveille ainsi de la léthargie mortelle, après qu'elle a violé imprudemment le secret de la ciste mystérieuse. Ces souvenirs auraient pu inspirer l'auteur de l'énigmatique mosaïque de Banasa. La fable de Psyché comporte, en plusieurs endroits, des tableaux que les mosaïstes d'Afrique semblent avoir volontiers retenus ; signalons seulement ici dans le roman d'Apulée, le cortège marin d'Aphrodite, évoqué au début du récit, la déesse naviguant avec l'entourage des Néréides et des Tritons ; cf., ci-dessus, pour la mosaïque du *triclinium* de Vincentius, dans la Maison des Busles à Volubilis. Sur l'influence du roman initiatique d'Apulée *(fabula græcanica)*, en Afrique du Nord, on consultera maintenant une étude récente de M. E. Dermenghen, *Rev. africaine*, 89, 1945 (parue en 1946), p. 41 sqq. *(Le mythe de Psyché dans le folklore Nord-africain)*. Ce travail ne tient malheureusement aucun compte des monuments figurés. Or, Éros et Psyché ont été volontiers représentés, du Maroc à la Tunisie ; cf. p. ex. sur une mosaïque de la colline Saint-Louis à Carthage (colline de Byrsa), en 1890 : l'œuvre n'est pas aujourd'hui détruite, comme l'indique à tort l'*Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique du Nord ;* elle est conservée au Musée Lavigerie dans la salle punique, bien qu'elle ne figure pas au catalogue ; H. de Villefosse, *CRAI.*, 1891, p. 28 sqq. ; cf. aussi pour un document d'Utique, *Inv. mosaïques*, II, p. 295, n° 907. Le couple Éros-Psyché est aussi connu à Cherchel.

2. Timgad : *Invent. mosaïques : Algérie*, pl. 77-78.

Maurétanie Tingitane, il a paru possible de présenter ci-dessus quelques remarques d'une portée plus ou moins étendue. Travail provisoire où je me plais à marquer moi-même de multiples réserves, mais qui autorise à formuler, en terminant[1], le vœu d'un inventaire systématique des riches collections déjà rassemblées — par l'effort archéologique français — dans les Musées du Maroc. Là comme à travers toute l'Afrique du Nord, la tâche qui semble s'imposer serait de poursuivre, au plus tôt, le classement des principales séries de documents d'art et d'histoire déjà découverts. Les grands répertoires jadis commencés, puis si fâcheusement interrompus, qui mettraient à la disposition des savants les inscriptions, les mosaïques — en ajoutant la sculpture de pierre et les bronzes, par exemple — devraient faire l'objet d'une reprise prochaine ; on peut assurer que les résultats heureux de cet effort ne tarderaient guère à paraître.

Ch. Picard.

---

1. De prochaines recherches seront consacrées ici, nous l'espérons, à l'Algérie occidentale, et notamment aux musées de Cherchel et d'Alger.

VARIÉTÉ

LES FOUILLES ET DÉCOUVERTES DE LARISA SUR L'HERMOS[1]

Trois études successives viennent d'entrer dans la publication des fouilles de Larisa sur l'Hermos, entreprise que les savants suédois avaient inaugurée en 1902 pour la reprendre en 1932. La tâche des éditeurs avait été distribuée selon trois chapitres : 1° édifices ; 2° terres cuites architectoniques ; 3° petites trouvailles. La disparition de K. O. Dalman, la cécité de L. Kjellberg, sa mort ensuite, ainsi que la disparition successive de plusieurs collaborateurs, suffiraient à expliquer les retards relatifs ; mais ce qui a été soumis enfin au public est de grand intérêt historique et artistique.

J. Bœhlau, avec K. Schefold qui avait repris la tâche, ont assumé la rédaction de la première partie : *Les Édifices.* Mais leur travail ne s'est pas borné à une simple publication des constructions architecturales de Larisa. Ils ont voulu que ce premier volume offrît au lecteur un aperçu général sur la cité antique. Tandis qu'une préface de J. Bœhlau, instigateur des fouilles, retrace l'histoire des travaux, un premier chapitre décrit le paysage actuel ; un second rassemble les sources antiques se rapportant à Larisa[2]. La suite du livre a été distribuée en trois parties distinctes : 1° une histoire générale de Larisa ; 2° une description des monuments, tels que les fouilles les ont révélés ; 3° une tentative de reconstitution des divers édifices.

I. *Histoire.* — Pour retracer l'histoire générale de Larisa, on ne trouvait guère de renseignements auprès des auteurs anciens, non plus

---

1. Cf. *Larisa am Hermos : die Ergebnisse der Ausgrabungen* 1902-1934 :
I. *Die Bauten,* unter Mitwirkung von E. Asschenfeldt †, K. O. Dalman †, A. von Gerkan, H. Johannes, B. Meyer-Plath und H. Schleif, herausgegeben von Johannes Bœhlau und Karl Schefold, Berlin, 1940; 1 vol. 171 p., 45 planches.
II. *Die Architektonischen Terrakotten,* von Lennart Kjellberg † ; Mitarbeiter J. Boehlau, K. O. Dalman †, K. Schefold, E. Kjellberg †, Å. Åkerström, herausgegeben von Å. Åkerström, Stockholm, 1940 ; deux volumes : 173 p. de texte et 72 planches.
III. *Die Kleinefunde ;* Mitarbeiter : J. F. Crome, E. Gren, L. Kjelbberg, B. Meyer-Plath ; herausgegeben von Johannes Boehlau und Karl Schefold, Berlin, 1942, 1 vol., 197 p. de texte et 62 planches.

2. On trouvera, p. 9, une bibliographie des études concernant Larisa, à laquelle on joindra un article de L. Robert, *B. C. H.*, 57, 1933, p. 499 (article signalé, p. 13, n. 2), et un autre de K. Schefold, *Jahreshefte,* 31, 1939, p. 42, sur le chapiteau éolien.

que dans les textes épigraphiques[1]. Quelques monnaies n'apportaient qu'une aide infime : seule, l'étude des fondations des divers édifices, sur l'Acropole, a permis d'établir des conclusions. L'habitat de Larisa s'explique déjà par sa position géographique : sur la basse vallée de l'Hermos, au carrefour des routes Nord-Sud : Pergame-Smyrne, et Ouest-Est : remontant la vallée du fleuve. Aussi, dès le temps des Pélages, Larisa paraît-elle comme une cité forte, commandant toute la basse plaine. Il ne semble pas douteux que Larisa sur l'Hermos soit la cité à laquelle Homère fait allusion. Pendant près de 800 ans, l'établissement résista aux attaques venues de l'extérieur, tandis que sa civilisation se figeait, inchangée, fermée sur soi. Ce n'est qu'aux environs de 800 av. J.-C., que les Éoliens venus de Cymé, maîtres de Néon Teichos, purent s'emparer de la place. La conquête de Larisa correspond à l'époque de la fondation du Κοινόν constitué par douze villes d'Éolie.

Installés dans la forteresse, les Grecs fortifièrent à nouveau l'Acropole, et, sans doute, la ville moyenne. Au cours de cette haute époque archaïque, une civilisation et un art indigène vont se développer, témoignant de la présence, dans la ville, d'artisans, et de colons grecs en grand nombre : paraissent alors de nouveaux motifs décoratifs, de nouvelles formes de vases plus légères ; paraît aussi un nouvel esprit, plus attentif à la vie et à la nature : une grande participation est accordée au décor floral. A cette époque encore, la cité honore ses dieux : Cybèle et Athéna, peut-être associées ; peut-être la seconde remplaçant la première, plus ancienne. C'est en ce temps surtout que la civilisation éolienne semble avoir été florissante. Les terres cuites monumentales (cf. vol. II) révèlent une société féodale, un monde de hobereaux, âpres et guerriers, ployant à leur service les Pélages.

Ce n'est guère qu'aux environs de 600 que l'histoire se fait plus précise : dès lors, il sera permis d'établir une chronologie relative des divers monuments sur l'Acropole. Vers 550-530, Larisa, comme la plupart des cités éoliennes, semble être tombée dans une étroite dépendance des Lydiens. Elle ne dut pas offrir de résistance aux conquérants : nulle trace de destruction ne se laisse dater de ce temps : au contraire, les murs se renforcent. La place devient alors un centre de résistance contre les Grecs de la côte. Autour de 500, la cité ne semble pas changer de régime, mais on trouve dans l'ordonnance de l'Acropole, dans l'effort de construction, l'influence décisive d'un chef, d'un prince. Cependant les monuments figurés continuent de dénoter le même goût de la vie forte et joyeuse, éloignant toujours de leurs représentations toute allusion à la mythologie ; au contraire de ce qui se passait en Ionie et en Grèce à même époque[2].

---

1. On n'a retrouvé dans les fouilles que quelques inscriptions céramiques.
2. Il faut noter cependant que la frise architectonique n° 7 (cf. vol. II), paraît faire allusion à la légende des Centaures et d'Héraclès chez Pholos. Sans doute K. Schefold n'admet-il pas cette interprétation ?

Dès 498, sans doute, Larisa va passer sous la domination perse : la cité restera donc sous le gouvernement d'un tyran, continuant sans rupture les traditions archaïques. Mais vers la fin du v^e^ siècle, la ville opte pour le parti des Athéniens : l'Acropole va être détruite, « démilitarisée », cependant que s'établit une constitution démocratique (on ne rebâtit pas de palais à cette époque sur l'Acropole). Dès 412, Larisa retombe peut-être sous la tutelle perse. Celle-ci se maintient à travers tout le IV^e^ s., pendant lequel la ville sera fortifiée plus qu'elle n'avait jamais été. A l'abri de ces remparts nouveaux, la civilisation éolo-ionienne s'épanouit pleinement. Ce fut sans combat qu'Alexandre prit la position au passage de son armée. Mais sous la conduite de Loutarios, les Celtes, sans doute, ravagèrent en 297 la vieille place ; elle ne fut pas reconstruite.

II. *Description.* — Cette tentative d'histoire est fondée tout entière sur l'examen des restes archéologiques de l'Acropole. La description, qui constitue la deuxième partie du volume, devait tendre à préciser la destination des murailles, des édifices : l'Acropole, depuis l'époque pélagique, a été entourée de puissants remparts, où des tours carrées (on en comptera jusqu'à huit) viennent renforcer encore la défense. Sans doute le tracé ne fut-il guère modifié depuis la plus haute époque, car il suit l'escarpement du plateau. Seules, les tours furent plus ou moins fortes : la tour 1 aura jusqu'à 10 m. de large, 7 m. 20 de profondeur ; la hauteur totale devait atteindre 16 m. Autour de la ville moyenne, on établit aussi une ceinture de protection : elle sera refaite et agrandie au IV^e^ s. L'ensemble, à cette époque, sera impressionnant : 4 km. de murs entourant 32 ha. de terrain.

A l'intérieur du mur de l'Acropole, se sont abrités des sanctuaires et des palais. Les édifices religieux s'assemblent dans la région Est, tandis que les constructions profanes s'élèvent à l'Ouest. Les sanctuaires couvrent le tiers de l'Acropole : au Sud, s'élève le temple le plus ancien. Bâti sur un lieu de culte préhellénique — on a retrouvé une fosse de sacrifice, un bétyle, une table à offrandes (?), un mur ayant appartenu au sanctuaire primitif (cf. pl. 34 *a*) — le temple grec a été construit dès l'époque archaïque (début du VI^e^ s.). Il s'élève sur une terrasse formant *podium*, mais n'est pas entouré d'une *péristasis*. La *cella* primitive fut remplacée, au début même du V^e^ s., par une autre plus grande, partagée par une rangée de colonnes intérieures, et contenant une fosse à sacrifice. Ce temple s'ouvrait sans doute à l'Ouest[1]. A l'Est, pourtant, subsistent les traces d'un autel monumental (7 m. 25 × 6 m. 25), correspondant sans doute à la seconde époque du temple.

D'autres bâtiments ont été identifiés dans ce *téménos* Sud : dans l'angle Sud-Est, une entrée avec un *prostylon* fut édifiée à l'époque athénienne ; un portique regardant l'autel s'élevait peut-être près de cette entrée : son existence demeure problématique. Mieux connu, le portique du Nord-Est en forme de ⊔ très ouvert, regardait vers le

1. C'est l'opinion de Johannes, p. 66 ; elle n'est pas admise par K. Schefold, p. 160.

Sud. On a pu y distinguer deux états. Selon le deuxième tracé, l'édifice était ouvert des deux côtés. Il faisait ainsi communiquer ce *téménos*, consacré à Cybèle ou à Athéna, avec un second, plus au Nord.

Ce deuxième sanctuaire demeure beaucoup plus indéterminé que le premier : le contour n'a pu en être retracé : au Nord-Ouest, des marches le faisaient communiquer avec la route qui partage l'Acropole par le milieu ; au Sud, il se limitait à la *stoa* ouverte. Mais au Nord, l'indécision reste complète. Peut-être faudrait-il conjecturer un troisième *téménos* au Nord-Est, venant aboutir au mur de la citadelle. Dans le 2e sanctuaire, on a reconnu un bâtiment à abside (1re moitié du VIe s.) ; édifice cultuel consacré sans doute à une divinité chthonienne[1]. — A une époque plus tardive, alors que l'édifice à abside avait disparu, s'éleva un nouveau temple à *cella* barlongue, le plus récent des édifices de culte à Larisa (fin du Ve siècle). Devant la cella, un *prodomos* s'ouvrait par une colonnade ; une banquette occupait, à l'intérieur, le côté Est du temple. On a voulu identifier cet édifice avec un sanctuaire des Cabires[2].

Des bâtiments profanes occupaient la partie Ouest de l'Acropole : le plus ancien — l'ancien palais — fut bâti dès l'époque archaïque, puis reconstruit à la fin de cette même période, et selon la même orientation. Tourné vers l'Ouest, il se compose d'un corps de bâtiment rectangulaire s'ouvrant sur une colonnade, tandis qu'au Nord et au Sud, une tour puissante protège l'édifice. On a rapproché cette bâtisse des palais perses : l'influence serait assurée. Quand la cour sur laquelle donnait cette colonnade eut disparu, elle cessa, elle aussi, d'exister, devenue inutile ; mais le corps du bâtiment et la tour Nord seront toujours reconstruits.

Différemment orienté, puisqu'il est tourné vers le Sud, le *Mégaron* apparaît comme le mieux conservé des édifices archaïques. Il se compose d'une pièce centrale, presque carrée, ouvrant sur un *prodomos in antis :* on n'a pu trouver, entre les antes, trace de colonnes. A l'arrière, deux petites salles communiquaient avec la pièce centrale.

Cet édifice restera le noyau central d'une construction qui s'élève à l'époque perse : celle que l'on a dénommée la « maison à la cour ». Autour de la cour, située devant le *Mégaron*, se développent en effet des bâtiments qui viennent s'appuyer au Nord sur le *Mégaron :* aucun souci de stricte symétrie n'a présidé au plan de l'ensemble. Les pièces s'ouvrent seulement sur la cour intérieure : cette demeure nouvelle se ferme au monde extérieur, sur soi. L'esprit oriental reparaîtrait ici.

Dans l'angle Sud-Ouest, se sont conservées les fondations d'un grand bâtiment ; il s'appuyait sans doute au rempart à l'Ouest : on n'a pu retrouver, au Sud, la trace du mur qui le fermait. Il fut

---

1. Il faut exclure, des cas analogues signalés, p. 74 sq., l'édifice à abside de Delphes appelé « temple de Gé », où H. Pomtow a eu tort d'assembler les restes de la petite tholos et du monoptère de Sicyone (cf. P. de La Coste-Messelière, *Au Musée de Delphes*).

2. Cf. à Délos le sanctuaire dit des dieux de Samothrace, qui est pour M. R. Vallois, un Héracléion.

élevé à l'époque archaïque, et un trait le particularise, au milieu de tous les édifices : alors que la plupart sont construits avec l'andésite locale, aux teintes rouges, il devait être fait surtout en pierre de Phocée, blanche et plus tendre. Les fragments sculpturaux trouvés, non loin de là, dans une citerne, viennent sans doute, pour la plupart, de cette construction.

En remontant vers le Nord, on rencontre un nouvel édifice fort énigmatique : au Nord du *Mégaron* et de l'ancien palais, subsistent les fondations « du Bâtiment au portique ». Construit après l'époque athénienne, il semble avoir voulu protéger la région du palais contre le vent d'Ouest. Le plan en est bizarre, sans symétrie : on y rencontre des pierres carrées ou étroites, dont la destination reste difficile à éclairer : l'une d'elles servait peut-être de sanctuaire, car on y a découvert une manière de bétyle, sans doute indice d'un culte. L'ensemble de l'édifice s'ouvrait sur un portique regardant vers le Sud.

Enfin le IVe siècle vit s'élever, dans la région Nord, le plus grand édifice de Larisa : le palais neuf ; il couvre 1/5 de la superficie de l'Acropole. D'autres constructions avaient occupé cette zone à une époque antérieure. La bâtisse nouvelle, pour avoir été édifiée en une seule fois, ne se présente pas cependant avec un plan régulier. Deux ailes, Nord et Sud, sont reliées à l'Est par un corps de bâtiments, tandis que le palais s'appuie à l'Ouest au rempart. On a cherché à préciser la liaison des différentes parties : toutes s'ouvrent sur la cour centrale, où l'on pénétrait par une porte située à l'Est. La région du Nord semble avoir été celle de l'habitation ; au Sud-Ouest, se trouvaient sans doute les cuisines et les magasins.

A côté de l'Acropole, on a pratiqué quelques sondages à travers la cité. Mais les fouilles ont été insuffisantes pour déterminer les différentes couches et le tracé de l'ensemble. Peut-être le plan présentait-il certaine régularité, faisant penser à l'ordonnance des cités conçues selon les méthodes d'Hippodamos de Milet. On a retrouvé en plusieurs places des tronçons de canalisation amenant l'eau d'une source. Mieux explorée, la nécropole, qui s'étend à l'Est de l'Acropole, a dû apporter un grand nombre de documents[1]. Très vaste, elle s'étend sur une longueur de 700 m., sur une largeur de 200 à 250 m. Plus de cent sépultures ont été reconnues : tombes rondes ou ovales, tombes en demi-cercle, ou en 3/4 de cercle ; tombes rectangulaires, simples ou divisées en chambres. Malheureusement, on n'a pu retrouver aucun appareil architectural, aucune stèle. La hauteur même reste très indécise ; la restitution proposée (pl. 31 *a*) demeure conjecturale.

Les fouilleurs ont enfin exploré une petite forteresse située à 1.500 m. de Larisa, vers l'Est : la place de Kalé. Élevée sur les derniers contreforts, la citadelle occupe un plateau triangulaire de 180 m. d'altitude. La position est si forte que l'on n'a pas eu à renforcer le rempart avec des tours, comme à Larisa. Le plateau intérieur est divisé en trois terrasses qui s'étagent vers le Nord. La plus petite, au Nord,

1. Cf. la section III, *Kleinefunde*, et déjà *A. A.*, 1934, col. 363 sqq.

semble avoir contenu un sanctuaire. Fortifiée dès l'époque archaïque, la forteresse fut restaurée à la fin du VI^e^ siècle, à l'époque du « prince ». Elle subsistera jusqu'au IV^e^ siècle. Les éditeurs se sont demandé les raisons d'être de cette forteresse. Peut-être des motifs stratégiques suffiraient-ils à l'expliquer : les gens de Larisa occupaient préventivement, ainsi, un point élevé d'où l'on pouvait menacer leur acropole et leur cité.

Après une étude sur les formes de murs, et une tentative de datation — (les photographies des planches 2 à 13 où paraît l'appareil des constructions sont excellentes) — les auteurs ont abordé les difficiles problèmes de reconstruction. Pour ce faire, ils ont essayé de classer les divers fragments sculpturaux en pierre, aussi bien que les différentes séries des terres cuites (cf. vol. II), afin d'assigner les documents à des bâtiments distincts. Malgré toute la prudence du travail, ces reconstitutions demeurent fragmentaires et hypothétiques.

*
* *

En éditant les terres cuites architectoniques (vol. II), M. Åke Åkerström avait à faire connaître les plus belles découvertes de la fouille. Plus de 335 fragments, pour les seules frises à sujets historiés, sans compter les innombrables fragments de frises ornementales, de frontons, d'acrotères ! Comme la précédente, cette étude a été répartie en trois chapitres : 1° introduction historique et technique ; 2° description ; 3° tentative de conclusion historique pour replacer l'ensemble de ces œuvres dans leur ambiance artistique.

Le plus grand nombre de ces frises confirme l'hypothèse d'un art indigène et évolué ; l'Asie Mineure paraît en avance sur les techniques italiennes et siciliennes : la pureté de ton distingue les terres cuites de Larisa, entre toute la production de Grande-Grèce, de Grèce et des Cyclades. La surface, en général rouge clair, ne laisse que sur une seule frise poindre la prédominance du gris (n° 8, à petits sujets). Loin d'une décoration stéréotypée, chaque pièce est en outre traitée en soi. Les thèmes sont de deux sortes : sujets historiés ; motifs décoratifs. Souvent ils s'unissent ; la scène figurée est encadrée de bordures ornementales. Les figures, alternativement claires et foncées, sont peintes, à l'ordinaire, en noir, avec dessins intérieurs blancs. Seule la frise I présente des figures rouges. La tonalité même de l'ensemble est riche : la couleur noire alterne avec le violet et le rouge ; on peut discerner deux tons de rouge : l'un clair, l'autre foncé. La surface est enfin recouverte d'un vernis, tantôt clair, tantôt plus sombre.

Les fragments retrouvés se répartissent en cinq catégories : dix frises à sujets figurés ; sept frises ornementales ; des gargouilles ; des hauts-reliefs et des sculptures en ronde-bosse, des acrotères. Les deux premiers groupes, par leur conservation comme par leur nombre, constituent de beaucoup la part la plus importante de la découverte. Ils ont été tous étudiés avec une méthode scrupuleuse : caractères techniques, représentations, examen des fragments, tout est revu, repris à l'occasion de chaque série.

Parmi les dix frises à sujets historiés, les frises 1, 2, 3, 8 et 10 représentent un char à deux chevaux lancés au galop, conduit par un personnage debout, tandis qu'un chien poursuit quelque gibier, daim ou chevreuil, et que, dans les airs, un rapace pourchasse un oiseau, ou le saisit déjà. Toutes ces frises se présentent comme des éléments de protection ou de revêtement ; toutes aussi offrent un encadrement de deux bordures : à la partie inférieure, ordinairement, une rangée de perles ; à la partie supérieure, de longues feuilles lancéolées surmontées d'une rangée de dents ; M. Å. Åkerström veut voir en ce motif de couronnement une particularité éolienne ; il est à noter pourtant qu'il se retrouvait à Thasos : cf. Ch. Picard, *Monuments Piot*, 38, 1941, p. 55 sqq. — Malgré l'identité du thème et de l'encadrement, des variantes sont significatives, tant pour la forme du char que pour la race des chevaux ou des chiens, pour l'attitude du conducteur. Pour les frises 1, 2 et 3, le personnage, les cheveux au vent, la barbe en pointe — (frise 2) — porte une tunique attachée à l'épaule, que le vent boursoufle à l'arrière. L'attitude, en dépit des variantes, reste la même, légèrement fléchie ; les bras tendus en avant, le conducteur tient les rênes et un fouet, tantôt rendus en relief, tantôt peints. La frise 8, au contraire, présente un personnage nu jusqu'à la ceinture, la barbe et les cheveux beaucoup moins soignés. L'observation de tels détails permet à l'auteur de noter une différence sociale entre les personnages de ces scènes : les premiers représentent la noblesse éolienne ; les seconds, gens de métier, ne sont pas là au jeu, mais au travail.

La frise 5 présente deux cavaliers au cabré : la reconstitution, très incertaine, incite l'auteur à se demander quel pouvait être l'ornement placé de chaque côté. Il hésite entre une branche et un cygne (?) — Quant aux cavaliers, ils montent avec la selle : des traces en subsistent. Tous les deux portent la chlamyde flottante aux épaules. Cette particularité eût pu rappeler à l'auteur le costume des cavaliers sur les frises de terre cuite de Thasos, signalées depuis 1914. Loin de rester un *unicum*, la frise de Larisa aurait pu, peut-être, se replacer alors dans une série ; le thème des cavaliers affrontés reste du moins insolite.

La frise 6 révèle une décoration aussi curieuse : il s'agit de deux Centaures, magnifiques de brutalité expressive, en lutte avec un adversaire : vraisemblablement Héraclès. L'un des monstres abandonne la lutte et s'en va, se croisant ainsi, symétriquement, avec son congénère : l'un et l'autre ont en main un pin qui leur servait de massue. Leur adversaire humain — armé de la « massue » (?) — s'apprête à frapper le dernier combattant. Ainsi que le conjecture l'auteur, un vase brisé à terre, et le vin répandu, évoquent sans doute l'aventure chez Pholos. Certain humour est ici bien notable : plutôt que la massue coutumière, c'est une sandale que doit brandir Héraclès. M. Å. Åkerström note à juste titre la parenté de ton avec les hydries de Caeré, où reparaîtront la même verve plaisante et le même style[1].

1. Sur l'hypothèse du rattachement des hydries de Caeré à l'Anatolie, cf. maintenant P. Devambez, *Mon. Piot*, 41, 1946, p. 29 sqq.

La frise 7 présente plus de difficultés : il s'agit sans doute de trois scènes de banquet, traitées selon trois séries que l'auteur a réparties sous les trois dénominations : lits A, B, C. Sur chaque représentation, le lit de festin porte deux personnages couchés : l'un barbu, homme adulte, l'autre de formes juvéniles et toutes féminines. Les costumes des banqueteurs ont intrigué Å. Åkerström par leur différence : le figurant jeune porte, en effet, des vêtements transparents et longs, tombant aux chevilles, au lieu de l'habit plus court de son compagnon. La reconstitution de Gilliéron senior (pl. 22), où le second personnage était doté d'une moustache, entraînait sans doute à conclure comme le fait l'auteur. Il semblera pourtant plus vraisemblable d'identifier comme une femme ce deuxième convive.

Sur chaque scène, les personnages sont en train de festoyer. Devant eux une table garnie ; dessous, un chien ronge un os (lit A) ou chasse quelque rat (lit B et C), qui grimpait au long du lit. La scène A est encadrée entre une joueuse de flûte et un échanson à la singulière coiffure en ailes (un bonnet analogue se retrouve coiffant l'Héraclès d'Este : cf. p. ex., Ch. Picard, *Sculpture antique*, II, p. 319). Enfin devant la joueuse de flûte un petit personnage est accroupi. Å. Åkerström veut y reconnaître un enfant, « d'allure simiesque », il est vrai. Il vaudrait mieux, peut-être, y retrouver un quadrumane. Ce figurant accroupi rappellerait le singe familier aux tombes étrusques. La scène C fait intervenir un motif nouveau : le lit est rejeté sur le bord ; au centre, deux personnages aux poses hiératiques, aux bras chargés de bracelets sont assis sur un trône ; en arrière, un trépied porte un lourd *dinos*. Åkerström reconnaîtrait en ces figurants, un couple divin assistant au banquet donné en son honneur. Il placerait volontiers ce motif au fond d'une *cella*, tandis que les deux autres occuperaient les côtés du temple[1].

La frise 9, enfin, est d'un genre différent : une tête de gorgone à la laideur raffinée se répète sur chaque fragment. Constatant la rareté de ce motif en frise, Å. Åkerström pense y découvrir un *unicum*.

Les frises ornementales sont aussi riches d'enseignements. Les trois premières utilisent le motif de la rosette ; la seconde période, avec le décor du lotus, rappelle la décoration rhodo-milésienne et naucratite ; les dernières, enfin, font paraître les tresses et les entrelacs. La combinaison et le jeu de couleurs révèlent à la fois l'habileté de l'artiste et son goût (cf. pl. en couleur, n° 53). Parmi les fragments isolés, il faut noter une tête de sphinx archaïque, et les gargouilles : têtes de lions, de taureaux, de loups, de *phoques* : la rareté de cette dernière figuration s'expliquerait sans doute par le voisinage de Phocée. Il subsiste un fragment d'acrotère de sommet en forme ronde, *phialé* comme celle de l'Héraeon d'Olympie (R. Vallois, *R. A.*, 1908, I, p. 387). On a enfin des fragments d'un fronton : l'auteur pense à deux

1. Cette frise serait une frise de revêtement intérieur : elle est moins épaisse que les frises de protection ; l'état de conservation des couleurs conduit à penser aussi qu'elle était abritée dans un local. Mais M. K. Schefold ne s'est pas rangé à cette opinion (I, p. 160 et n. 4), qui était déjà celle de Kjellberg.

quadriges. Peut-être y aurait-on figuré une scène d'enlèvement, où Héraclès aurait été l'un des acteurs ?

En conclusion, l'auteur vise à replacer cette production architectonique dans le temps et dans l'espace : dans le temps, il croit pouvoir déterminer trois périodes : la première de 600 à 560, se caractérisant par une grande liberté dans l'emploi des teintes et dans leur alternance. Le thème de la course en char serait né de la contamination de deux motifs : celui des jeux funèbres et de la course d'une part ; celui de la chasse, de l'autre. On retrouverait ici figurés les jeux des nobles Éoliens au moment de la prospérité de leur civilisation. La deuxième période s'étend de 560 à 540. Elle se marque par une décoration orientalisante ; les oves de bordure sont tout proches de ceux du Trésor de Cnide, à Delphes. Enfin de 540 à 500, troisième et dernière étape. On s'attarde alors au détail et au fini ; les formes sont plus molles. L'influence de Clazomènes serait, à cette époque, prépondérante.

Dans l'espace, la zone d'expansion de ces motifs paraît avoir été très étendue. Le même style décoratif se retrouve en Étrurie. L'art éolo-ionien se serait ainsi transporté vers l'Italie centrale, Corcyre jouant le rôle d'escale (cf. W. Dörpfeld, *A. M.*, 1914, p. 166). Mais, peut-être la comparaison avec l'Étrurie eût-elle pu être poussée davantage[1]. La frise 7, en particulier, en aurait reçu quelques lumières dans son explication : non seulement les personnages couchés rappellent les « gisants » étrusques, le singe, au pied du lit, faisant songer aux représentations des tombes, mais le carquois pendu au mur évoque le « goryte » d'Étrurie ; et le bonnet de l'échanson n'est guère différent du « *tutulus* ». La comparaison avec les terres cuites thasiennes, à peine suggérée par l'auteur (fig. 47 et p. 161), aurait pu servir à l'exégèse. Il n'est nullement exclu, malgré ce que tend à faire croire une note d'Å. Åkerström (n. 2, p. 161), que l'on ait affaire, avec le grand banquet de Thasos[2], à un culte funéraire et héroïque. A Assos, reparaissent les mêmes banqueteurs avec la même barbe en pointe. En précisant la zone d'extension des terres cuites architectoniques, on eût fait constater leur présence depuis l'Asie intérieure jusqu'en Étrurie. Ainsi aurait peut-être tendu à s'atténuer le « panéolisme » qui semble prévaloir dans l'interprétation des résultats de la fouille.

Dans les deux premiers volumes que nous devons à la publication suédoise, le texte, très soigné[3], est accompagné, chaque fois, de planches excellentes ; on peut noter que la présentation du volume II, en deux fascicules, rend le maniement beaucoup plus aisé. L'agrément des restitutions proposées ne les empêche cependant pas de paraître

---

1. Je remercie M. Ch. Picard, qui a bien voulu me donner diverses indications sur ces rapports d'influence.

2. Musée de Stamboul. Le relief thasien a été trouvé en pleine ville antique.

3. On relèverait à peine quelques vétilles typographiques : p. 60 : *greec* coins ; p. 76. *Pomptow* (H. Pomtow), à propos du temple en abside ; p. 78, Chaputier (deux fois), pour F. Chapouthier, etc.

parfois hypothétiques. La restitution de la colonne votive (pl. 29, vol. I) et de l'ancien palais (pl. 30, vol. I), n'emportent pas la conviction. On pourra même remarquer que la reconstruction proposée pour ce dernier édifice ne correspond pas rigoureusement au plan indiqué ailleurs (cf. fig. 4, p. 27), où deux colonnes sont accolées au mur des tours Nord et Sud. Ces détails restent pourtant sans importance, auprès d'un inconvénient plus grave, qui reparaît à travers toute la publication : en raison du grand nombre des collaborateurs successifs, des opinions, fort divergentes parfois, ont été exprimées. Or elles se juxtaposent au cours du texte, au risque de créer de fâcheuses confusions : c'est ainsi que, dans le vol. I, alors que Johannes (p. 66) propose de placer l'entrée du temple à l'Ouest, K. Schefold (p. 160) serait partisan de la retrouver à l'Est. De même pour le volume II, des reconstitutions reconnues fausses par l'auteur ont été maintenues dans le texte (fig. 20-21 et 22). On n'a pas cherché davantage à réaliser l'unité entre les deux volumes : K. Schefold (I, p. 160, n. 4) repousse l'opinion de Kjellberg reprise par Åkerström (II, p. 160 sq.), selon laquelle la frise du banquet aurait été une frise intérieure ; de même, K. Schefold, en affirmant que les terres cuites de Larisa ne traitent pas de sujets mythologiques, repousse implicitement l'opinion d'Å. Åkerström, relative à la frise des Centaures : ce ne serait pas là l'aventure d'Héraclès chez Pholos. Cette juxtaposition d'exégèses si différentes enregistre peut-être avec fidélité les hypothèses de travail faites au cours prolongé des fouilles ; elle laisse pourtant le lecteur indécis, et fait perdre à la publication son unité, sa netteté. Enfin il semble que l'on eût avantage, pour le volume I aussi, à étendre le champ des comparaisons : n'est-ce pas en Étrurie encore que l'on aurait rencontré les temples à *podium* sans *péristasis*, ou bien les tombes arrondies ? Ces points de contact auraient ainsi ramené l'exégèse du vol. I aux régions où était conduit le travail de Å. Åkerström. Les liaisons avec l'Étrurie valaient d'être soulignées.

***

Paru en 1942 seulement, le troisième et dernier volume des fouilles de Larisa devait connaître la même destinée que les précédents. Bœhlau qui l'avait préparé était mort avant de pouvoir le publier. K. Schefold a dû travailler sur les notes de son prédécesseur. Les imperfections inhérentes à l'exploitation d'une telle succession à distance sont pourtant moins graves ici que dans l'étude des édifices et des terres cuites architectoniques, où les opinions successives se contredisaient parfois. Le travail se présente, en effet, comme un catalogue des petites trouvailles, classées chronologiquement, ordonnées selon leur nature. Si l'importance artistique de ces menus objets est moindre que celle des monuments précédemment étudiés, la valeur historique en est précieuse, puisqu'ils permettent de définir des zones d'influence et des limites chronologiques.

Les monnaies ont déjà permis, au livre I, de déterminer les périodes de l'histoire à Larisa. On en trouve ici un catalogue (p. 186 à 191).

Les villes ioniennes et éoliennes ont fourni la plus grande partie du lot, ainsi que les deux îles de Samos et de Chios, voisines de la côte d'Anatolie. On ne venait pas volontiers de plus loin, semble-il.

Ces mêmes liaisons apparaissent avec l'étude des terres cuites. Des centaines de tessons laissent suivre l'évolution locale depuis l'époque préhellénique jusqu'à 280 av. J.-C. Au III^e^ et au IV^e^ millénaire, une civilisation importante s'était déjà développée sur la côte d'Asie Mineure. On retrouve à Larisa une vaisselle grise qui suit l'époque de Troie II, mais plus primitive et grossière. Il ne reste cependant ici aucune trace de la grande invasion dite « indogermanique », de l'an 2000. La période suivante témoigne des liaisons avec les Hittites, mais Larisa II n'est qu'un pauvre site auprès de Troie ou de Bogaz-Keüi.

Paraissent ensuite des céramiques à fond clair, vaisselle tantôt ouverte, tantôt fermée, dont les formes rappellent l'Anatolie, ou la Crète. Les parois des amphores portent même des cercles formés de petits trous irrégulièrement dessinés, comme il s'en trouve dans la céramique hittite. La période grecque, elle, a surtout conservé une céramique indigène éolienne, parfois mêlée à des fragments attiques ou rhodiens. A côté des tessons proprement dits, des terres cuites ont figuré certaines représentations divines : Dionysos tient le thyrse de la main droite, ainsi qu'il paraît à Thèbes, Érétrie ou Myrina. Cybèle trône entre deux lions, le tympanon dans la main gauche, la coupe à omphalos à la dextre. Aphrodite est unie à Éros et Peithô, comme dans les groupes de Pâris (Winter, *Typen*, II, 199, 2). Les « tanagras » sont abondantes et fabriquées sur place vers 300 av. J.-C. L'expression du mouvement y est même en avance. On trouve aussi des représentations à rattacher au cercle dionysiaque, analogues à celles que Mlle M. Bieber date, au Musée de New York, entre 380-330. Elles seraient ici plus récentes (extrême fin du IV^e^ s.). Divers objets : pointes de lances, fibules, fuseaux, navettes, viennent clore la série des menues trouvailles. Enfin à côté de la céramique indigène, de la céramique attique importée en grand nombre à l'âge classique, se retrouvent des céramiques mycénienne, géométrique, corinthienne, chiote, clazoménienne, phocéenne, dont l'ère de dispersion recouvre sensiblement celle que révélaient les monnaies.

Les conclusions qui se dégagent de ce catalogue sont de deux ordres : historiques et artistiques. Historiques, car l'art indigène n'apparaît vraiment à Larisa qu'au VII^e^ siècle, époque de grande activité créatrice. Après un déclin, la deuxième moitié du VI^e^ s. connaît une nouvelle floraison artistique : ces deux époques correspondent l'une et l'autre à des temps de grandeur pour la ville, ainsi qu'en a témoigné précédemment l'étude des édifices, ou des terres cuites architectoniques.

Artistiques, car les périodes d'évolution, les tendances de l'art indigène se différencient aussi bien de celles de l'Ionie que de celles des cités et des îles plus proches, comme Cymé ou Lesbos. Ainsi le passage du géométrique à l'orientalisant se fait soudainement à Larisa, tandis qu'on le suit pas à pas dans le Sud. De même, la forme des

vases permet de relier Larisa au groupe de Myrina, Phocée, Clazomènes, tandis que Samos, Milet et Rhodes constituent un ensemble Sud-ionien. Mais à l'intérieur même de ce groupe, l'unité est si faible que l'on hésite à parler d'art éolien.

Le caractère essentiel de cette production reste son goût propre de la nature et de ses représentations : maintes reproductions d'animaux, — le cheval surtout — et des motifs végétaux ont orné les vases de Larisa, plus volontiers que les créations fabuleuses ou mythiques. A travers toutes les époques, est demeurée la même joie de vivre qui faisait le charme des terres cuites architectoniques.

*
* *

Ainsi s'est complétée l'étude des fouilles suédoises. Pour que la résurrection fût intégrale, il faudrait ajouter l'investigation de la cité à celle de la forteresse proprement dite. C'est le vœu que forme K. Schefold en terminant.

On n'a guère qu'un regret à exprimer en achevant la lecture. Au III[e] volume, comme pour les précédents, peut-être n'a-t-on pas suffisamment cherché à placer la production de Larisa parmi les courants divers qui l'entourent. Il est malaisé, l'ouvrage en mains, de saisir la part qui revient au monde hittite ou égéen, de reconnaître les époques où tel esprit prévalut sur tel autre, ne fût-ce que pour apporter des techniques ou des motifs nouveaux à l'art indigène. Enfin les relations avec l'art de l'Italie, voire de l'Étrurie, si sensibles dans les représentations des terres cuites architectoniques, n'apparaissent pas suffisamment. Une phrase montre seulement le rôle d'intermédiaire que dut jouer cette région d'Asie Mineure dans les relations entre les mondes grec et occidental, s'il est vrai que l'influence corinthienne passa par l'Éolide pour se traduire en Italie du Sud (cf. p. 93, p. 134).

Quoi qu'il en soit, les résultats obtenus à Larisa sur l'Hermos, longtemps attendus, ont désormais été inventoriés, livrés au public, comme on voit. On ne pourrait guère que souhaiter une aussi luxueuse présentation pour les publications de tout ordre ! Le plus facilement maniable restera cependant le tome II, où les planches ont constitué un volume séparé, tandis que l'étude des édifices satisfera davantage par sa rigueur et sa méthode. Ces trois livres auront au moins versé un matériel exceptionnellement riche au dossier de la civilisation anatolienne primitive, où nous avons encore tant à apprendre.

Jean Pouilloux.

Athènes, octobre 1946.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

L'ambre baltique.

Pythéas (Pline, *N. H.*, XXXVII, 55) place l'un des centres du commerce de l'ambre baltique dans l'île d'Abalus. Or, à la fin de l'époque de Hallstatt, le commerce européen de cette matière, qui avait pour champ d'action la Mer du Nord, perd de son importance. L'ambre baltique s'empare des marchés. La petite île de Fanø, sur la côte Sud-Ouest du Jutland septentrional, dans une région assez peuplée aux temps où se place le voyage de Pythéas, pourrait bien être l'Abalus du navigateur (Poul Fossing, *Pytheas og Ravlandet Abalus*, dans *Aarbøger for nordisk Olkyndighed og Historie udgivine af Det kgl. nordiske Oldskriftselskab*, 1943, p. 174-182). R. L.

Matériel de pêche préhistorique au Danemark.

Le matériel du pêcheur est parvenu de très bonne heure à une grande perfection et certains engins préhistoriques sont encore utilisés de nos jours. Les deux nasses, en bois de bouleau ou de tilleul, découvertes à Nidløse et dans le petit lac de Magleby Long, l'une et l'autre du type à entonnoir, sont identiques à celles servant au siècle dernier à la pêche du saumon dans les petites rivières. Il n'y a aucune différence quant à la forme et à la matière employée, mais elles datent, l'une de la période atlantique, c'est-à-dire de l'ancien âge de la Pierre (4000 avant J.-C.), l'autre du début du Néolithique (C. J. Becker, *Fund af ruser fra Danmarks Stenalder*, dans *Aarbøger for nordisk Oldkyndighed og Historie udgivne af Det kgl. nordiske Oldskriftselskab*, 1941, 131-149). R. L.

L'Homme et les hauts plateaux en Norvège.

Depuis un siècle se pose, en Norvège, le problème de l'occupation de la région des hauts plateaux par l'Homme. Les fouilles de M. Johs. Bøe (*Til høgfjellets forhistorie. Boplassen på Sumtagen ved Finsevatn på Hardangervidda*, Bergens Museums skrifter, n° 21. Bergen, John Grieg, 1942 ; in-f°, 96 p. ; 1 plan et 39 fig. ; résumé en français), sur le haut plateau de Hardangervidda, à Söre Sumtagen, au Sud-Est du glacier de Hardangerjöklen, viennent d'apporter enfin la réponse. La station est située sur une langue de terre qui s'avance dans le lac de Finsevatn,

point de passage habituel des Rennes sauvages, lors de leurs migrations saisonnières. Il n'est pas étonnant que des stations de chasse aient été reconnues sur cet emplacement : quatre fonds de cabanes, des postes d'affût, établis derrière des amoncellements de pierrailles ; des tas d'ossements et de bois de Rennes.

L'établissement le plus ancien, de forme ovale, circonscrit par une murette de terre, a donné des outils en silex et en quartzite : pointes de flèche à cran ou pédoncule, tranchets campigniens, grattoirs, etc. Il avait été recouvert par des terres de remblai, en partie apportées lors de la construction de nouvelles huttes à murs de pierres, creusées dans un banc de sable, qui appartiennent à deux époques distinctes : celle de l'Ouest remonte probablement à l'âge du Bronze ; celle située au midi est postérieure au VI^e^ siècle après J.-C.

L'Homme a occupé le haut plateau de Hardangervidda dès l'âge de la Pierre, à une époque qui correspond à celle caractérisée, dans les pays scandinaves, par les allées couvertes. La civilisation est identique à celle de la côte occidentale norvégienne, et il est très probable que ces établissements représentent les stations de chasse estivales des populations installées sur le littoral. R. L.

La hutte néolithique de La Praille (Genève).

Les huttes d'un petit village néolithique, disposées autour d'un grand foyer commun, ont été mises au jour, à La Praille, près de Carouge, au fond de la tranchée d'avancée du canal de la Drèze, à une profondeur de 6 mètres sous le sol moderne. Le hasard, qui parfois veut bien favoriser les archéologues, a sur cet emplacement provoqué la découverte d'une hutte, en parfait état de conservation, y compris la toiture. L'habitation, qui avait été envahie et recouverte entièrement de sables lors d'une crue de l'Arve, a été, pour ainsi dire miraculeusement, rendue à la lumière par l'action d'un ruissellement imprévu.

Elle est construite sur un plan en fer à cheval (larg. 2 m. 20 ; prof. 3 m.). Les parois étaient faites d'une quadruple rangée de branches verticales, reliées entre elles par un lacis de gaules. Le clayonnage ainsi obtenu était bourré de mousse mêlée d'argile, formant une carapace solide et étanche (épais. 0 m. 45). La toiture, qui n'est presque jamais conservée, était intacte. A 1 m. 30 du sol, les branches des parois se nouent de manière à former une calotte sphérique, comme dans une ruche. Au-dessus était disposée une couverture de tuiles, faite de grandes écorces de chêne, ayant gardé leurs courbures. A l'intérieur de la hutte, haute de 2 mètres, le dôme avait été renforcé par une armature de branches de coudrier tressées très serrées, recouvert d'argile et de ces mêmes tuiles de bois. La partie antérieure de la maison, fermée sur la moitié de sa largeur par un clayonnage, laissait une ouverture, large de 0. m. 65, pour la porte, dont l'emplacement était marqué par deux poteaux. Le sol est creusé en forme de conque et recouvert d'un tapis de feuilles, épais de 0 m. 10 à 0 m. 15.

Sous la hutte, un fond de cabane plus ancien, séparé par une couche de sable (épais. 0 m. 30), appartenait à une habitation, sans doute détruite par une inondation. A droite de la hutte, une petite construction carrée, plus légère, divisée en deux compartiments par des perches horizontales, avec un lit de feuillages dans le fond, et un toit à double pente, semble avoir servi d'étable pour le petit bétail.

La station appartient au Néolithique ancien et représente l'établissement d'un groupe de pêcheurs assez primitif. Seule, une grande habitation rectangulaire offre des possibilités de réunion, avec les gros troncs d'arbre disposés, en manière

de siège, le long des parois. La hutte en forme de fer à cheval devait être utilisée uniquement comme chambre à coucher. L'éclairage est assuré par la seule porte d'entrée. R. L.

Sur un vase archaïque à reliefs de Sardes.

M. G. M. A. Hanfmann a publié récemment et commenté[1] huit fragments d'un vase à reliefs du VII^e^ s. — amphore ou cratère — trouvé par la mission de H. C. Butler, qui l'avait brièvement signalé. Il provenait *des maisons* exhumées en 1914 (*Sardis*, I, p. 151 et fig. 170), et dont on a retrouvé certaines fondations. Les morceaux conservés sont au Metropolitan Museum.

Ces restes appartenaient à une pièce d'assez grandes dimensions (diam. 0,30 ±), décorée d'une procession de cavaliers, propre à remettre en mémoire le célèbre fragment de Mimnerme de Colophon (E. Diehl, *Anthol. lyrica*, I, 1, p. 44, n° 13) :

Λυδῶν ἱππομάχων πυκίνας κλονέοντα φάλαγγας
Ἕρμιον ἄμ' πεδίον...

On a cherché à recomposer la frise des cavaliers, qui devait avoir 0 m. 13 de haut, mais les indications manquent fâcheusement pour les têtes. Peut être eût-on pu tirer à ce sujet une information — au moins hypothétique — de la plaque de terre-cuite de la Bibliothèque nationale à Paris, que j'ai récemment rapprochée de nos cimaises thasiennes, et qui pourrait aussi provenir de Sardes (*Mon. Piot*, 38, 1941, p. 55 sqq. ; cf. p. 74, fig. 12), quoique ce document soit plus récent.

La planche comparative donnée par M. George M. A. Hanfmann à la p. 576 ne concerne que les chevaux défilant au pas. Elle ne pouvait s'intéresser aux cimaises thasiennes que j'ai étudiées en 1941, et que M. G. M. A. Hanfmann, en raison de la guerre, n'a pu connaître à temps. Thasos a beaucoup aimé les fantaisies cavalières, comme en témoigne aussi un fragment de *pithos* à reliefs (*Mon. Piot*, 1941, fig. 8, p. 68). L'île thrace a délibérément préféré un thème plus mouvementé que celui du défilé du vase lydien, exécuté *au pas de parade le plus tranquille*.

M. G. M. A. Hanfmann pose à son tour la question de l'origine et de l'invention des thèmes. Peut-être minimise-t-il un peu trop le rôle des Lydiens, qu'il continue à tenir pour héritiers (p. 579, n. 39), sinon satellites des Hittites, malgré les observations de R. Dussaud et d'autres. Il juge que la Lydie des Mermnades n'a guère influencé l'art grec, d'autre part. Le développement artistique de la Lydie dépendrait, au contraire, plutôt de celui de la Grèce. M. George M. A. Hanfmann a raison, en tout cas, de relever l'importance du rôle de la Crète dans la mise en œuvre et la diffusion des frises en terre-cuite peinte ; la Crète garderait la priorité, légitimement, sur l'Orient ionien.

C'est la conclusion même à laquelle je m'étais arrêté, pour ma part, en 1941, et je la crois encore la plus sûre[2]. Ch. P.

---

1. *AJA.*, 49, 1945, p. 570-581.
2. Elle est aussi acceptée par Friis Johansen, *Les vases sicyoniens*, p. 151 sqq. ; et par H. Payne, *Nekro-Corinthia*, p. 70 sqq. ; *Perachora*, p. 147 ; *contra*, R. Demangel, *La frise ionique*, 1943, qui exagère le rôle de l'Ionie anatolienne ; cf. G. M. A. Hanfmann, *l. l.*, p. 578, n. 30.

TABLES

DU TOME XXVII DE LA SIXIÈME SÉRIE

Pages

Alexandre mourant ou Mithra Tauroctone ?, par Fr. Cumont 5

Jupiter Dolichenus, Sérapis et Isis, par P. Merlat 10

Objets celtiques découverts en Gironde, par Gabrielle Fabre 32

Le château de Boulogne-sur-Mer et les châteaux gothiques de plan polygonal, par Pierre Héliot 41

Variété : La décollation de Méduse, par E. Will 60

Nouvelles archéologiques et correspondance : Henry de Gérin-Ricard (1864-1944). — L'abbé Louis Bardon (1877-1944). — Lucien Cayeux (1864-1944). — Ossuaire néolithique du Mont-Saint-Remi, à Bétheniville. — Labours et pâturages préhistoriques. — Le Néolithique danois. — L'inhumation « ad sanctos » dans l'antiquité. — Une source homérique. — Lord ou Lady ? — A propos de la « Dame à la Licorne ». — Un « bouclier » du type de l'Ida trouvé à Delphes. — Têtes dédaliques. — Histoire et archéologie : sur les dates des Cypsélides. — L' « inauguration » du théâtre antique de Fourvière. — Bévues sur le bouclier de la Parthénos. — Le dieu au torques de Rodez. — Acrotères de fontaines antiques, païennes et chrétiennes. — Un nouveau type de boucle de ceinture burgonde. — Opinions téméraires 77

Bibliographie : J. Vandier. — J. Sainte Fare Garnot. — Paul Bobrovsky. — Ch. Maystre. — *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale.* — Michalowski. — G. Nagel. — Maystre et Piankoff. — Pierre Montet. — Harald Ingholt. — *Mededeelingen van het nerderlandsch historisch Instituut te Rome.* — *Der römische Limes in Oesterreich.* — Constantin Daicoviciu. — R. C. Goldschmidt. — Jeanne Villette. — Claudie Marcel-Dubois. — Jeannine Auboyer. — Ernst Kühnel 97

Illustrations : La tête découverte par Visconti à Ostie (1861), fig. 1 (p. 5) ; la tête fig. 1, avec le bonnet phrygien qui s'y adapte, fig. 2 (p. 6) ; la tête du Latran : profil à droite, fig. 3 (p. 7) ; tête dite d' « Alexandre mourant », fig. 4 (p. 7) ; présentation exacte de la tête du Musée Barracco, fig. 5 (p. 8) ; buste dit « Alexandre mourant », fig. 6 (p. 9). — Bas-relief de l'Aventin, fig. 1 et 2 (p. 11 et 12) ; stèle d'Heddernheim, fig. 3 (p. 18) ; sphère d'Arolsen, fig. 4 (p. 19) ; stèle du Musée de Bursa, fig. 5 (p. 20) ; intaille, fig. 6 (p. 21) ; extrémité d'une plaque triangulaire en bronze d'Heddernheim, fig. 7 (p. 26) ; autre plaque en bronze d'Heddernheim, fig. 8 (p. 28). — Cachette de fondeur du Moulin de La Prade, fig. 1 (p. 33) ; cachette de fondeur du Moulin Neuf, fig. 2 (p. 34) ; trois fragments d'épées à languettes, découvertes en Gironde, fig. 3 (p. 36). — Le château de Boulogne-sur-Mer, fig. 1 (p. 42) ; plan du château de Castel del Monte, fig. 2 (p. 43) ; plan du château de Fère-en-Tardenois, fig. 3 (p. 52). — Relief du Musée de Budapest, fig. 1 (p. 61) ; *gorgoneion* préhellénique, sur une gemme de Mallia, fig. 2 (p. 66) ; cylindre du Musée du Louvre : D. 18, fig. 3 (p. 70) ; cylindre du Musée du Louvre : A. 103, fig. 4 (p. 72). — H. de Gérin-Ricard, fig. 1 (p. 78). — Les deux kybistétères de Cnossos, fig. 1 (p. 84). — Le dieu au torques, Rodez, fig. 1 (p. 93). — Boucle de ceinture burgonde, fig. 1 (p. 96). — Relief de Sakkarah : la famine au temps d'Ounas, fig. 1 (p. 100).

Nouvelles archéologiques de Chypre, I, par Claude F. A. Schaeffer 129

Diosèmiai, par Jean Leclant 150

A travers les musées et les sites de l'Afrique du Nord. Recherches archéologiques : I. Maroc, par Ch. Picard 173

Variété : Les fouilles et découvertes de Larisa sur l'Hermos, par Jean Pouilloux 240

Pages

Nouvelles archéologiques et correspondance : L'ambre baltique. — Matériel de pêche préhistorique au Danemark. — L'Homme et les hauts-plateaux en Norvège. — La hutte néolithique de La Praille (Genève). — Sur un vase archaïque à reliefs de Sardes 252

Illustrations : Table de pierre renversée : Maison des Bronzes (Enkomi, 1946), fig. 1 (p. 132) ; Enkomi, 1946. Dégagement du niveau du XIII^e^ s., fig. 2 (p. 132) ; une tombe nouvelle d'Enkomi, fig. 3 (p. 134) ; le site d'Enkomi : les chantiers, pl. I (p. 136-137) ; blocage intact de tombe (XIV^e^ s.), fig. 4 (p. 138) ; dégagement des fondations de l'enceinte d'Enkomi, 1946, fig. 5 (p. 139) ; tronçon de l'enceinte d'Enkomi, fig. 6 (p. 142) ; mur d'un bâtiment d'Ougarit (Ras Shamra), fig. 7 (p. 146). — Le Caton de Volubilis, fig. 1 (p. 174) ; le buste de prince hellénistique (Hiéron II), fig. 2 (p. 175) ; plan de Volubilis (état actuel des fouilles), fig. 3 (p. 188) ; l'inscription de la restauration du Palais dit de Gordien III, fig. 4 (p. 193) ; le médaillon de bronze de Lixus, fig. 5 (p. 196) ; Silène avec pampres : applique d'un *fulcrum* (Volubilis), fig. 6 (p. 201) ; Silène de l'ancienne Collection Castellani, fig. 7 (p. 202) ; têtes de canards, décors de lits de bronze (Volubilis), fig. 8 (p. 203) ; *protomé* d'éléphant d'un *fulcrum* pergaménien, fig. 9 (p. 207) ; groupe des Jardins de Versailles (Silène et Triton), fig. 10 (p. 208) ; le Triton de Versailles et le Gaulois combattant du Louvre, fig. 11 (p. 208) ; tête d'Eros endormi, en bronze (Volubilis), fig. 12 (p. 211) ; Eros endormi, en bronze, du Metropolitan Museum (New York), fig. 13 (p. 212) ; détail de l'Eros endormi de New York, fig. 14 (p. 213) ; revers de l'Eros endormi de New York, fig. 15 (p. 214) ; bronze de Lambèse : l'Enfant à l'aiglon (Alger), fig. 16 (p. 215) ; reconstitution de l'Agôn de Tunis, signé par Boéthos de Chalcédon, fig. 17 (p. 218) ; le Vieux Pêcheur, en bronze, de Volubilis, fig. 18 (p. 220) ; buste du Vieux Pêcheur de Volubilis (détail), fig. 19 (p. 222) ; statue de Byblos, fig. 20 (p. 224) ; Vieux pêcheur, en marbre : Musée du Vatican, fig. 21 (p. 226) ; Pêcheur africain du Musée du Louvre, fig. 22 (p. 228) ; Attis ailé, dansant, de Banasa, fig. 23 (p. 230) ; Attis de Banasa, en bronze, fig. 24 (p. 230) ; Attis criophore de Volubilis (bronze), fig. 25 (p. 232) ; mosaïque de Banasa, fig. 26 (p. 237).

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Pages

Cumont (Fr.). — Alexandre mourant ou Mithra Tauroctone ? 5
Fabre (G.). — Objets celtiques découverts en Gironde 32
Héliot (P.). — Le château de Boulogne-sur-Mer et les châteaux gothiques de plan polygonal 41
Leclant (J.). — Diosèmiai 150
Merlat (P.). — Jupiter Dolichenus, Sérapis et Isis 10
Picard (Ch.). — A travers les musées et les sites de l'Afrique du Nord. Recherches archéologiques : I. — Maroc 173
Pouilloux (J.). — Les fouilles et découvertes de Larisa sur l'Hermos 240
Schaeffer (C. F. A.). — Nouvelles archéologiques de Chypre 129
Will (E.). — La décollation de Méduse 60

Le gérant : P.-J. Angoulvent.

1947. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 21448 Dépôt légal : 3-1947 IMP. N° 11156

f 02.014

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

fondée en 1844

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

6e SÉRIE. Tome XXVII Janvier-Mars 1947

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

SIXIÈME SÉRIE — TOME XXVII — JANVIER-MARS 1947

SOMMAIRE

PAGES

Alexandre mourant ou Mithra Tauroctone ?, par Fr. CUMONT 5

Jupiter Dolichenus, Sérapis et Isis, par P. MERLAT 10

Objets celtiques découverts en Gironde, par Gabrielle FABRE 32

Le château de Boulogne-sur-Mer et les châteaux gothiques de plan polygonal, par Pierre HÉLIOT 41

Variété : La décollation de Méduse, par E. WILL 60

Nouvelles archéologiques et correspondance : Henry de Gérin-Ricard (1864-1944). — L'abbé Louis Bardon (1877-1944). — Lucien Cayeux (1864-1944). — Ossuaire néolithique du Mont-Saint-Remi, à Bétheniville. — Labours et pâturages préhistoriques. — Le Néolithique danois. — L'inhumation « ad sanctos » dans l'antiquité. — Une source homérique. — Lord ou Lady ? — A propos de la « Dame à la Licorne ». — Un « bouclier » du type de l'Ida trouvé à Delphes. — Têtes dédaliques. — Histoire et archéologie : sur les dates des Cypsélides. — L' « inauguration » du théâtre antique de Fourvière. — Bévues sur le bouclier de la Parthénos. — Le dieu au torques de Rodez. — Acrotères de fontaines antiques, païennes et chrétiennes. — Un nouveau type de boucle de ceinture burgonde. — Opinions téméraires 77

Bibliographie : J. VANDIER. — J. SAINTE FARE GARNOT. — Paul BOBROVSKY. — Ch. MAYSTRE. — *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale.* — MICHALOWSKI. — G. NAGEL. — MAYSTRE et PIANKOFF. — Pierre MONTET. — Harald INGHOLT. — *Mededeelingen van het nerderlandsch historisch Instituut te Rome.* — *Der römische Limes in Oesterreich.* — Constantin DAICOVICIU. — R. C. GOLDSCHMIDT. — Jeanne VILLETTE. — Claudie MARCEL-DUBOIS. — Jeannine AUBOYER. — Ernst KÜHNEL 97

Illustrations : La tête découverte par Visconti à Ostie (1861), fig. 1 (p. 5) ; la tête fig. 1, avec le bonnet phrygien qui s'y adapte, fig. 2 (p. 6) ; la tête du Latran : profil à droite, fig. 3 (p. 7) ; tête dite d' « Alexandre mourant », fig. 4 (p. 7) ; présentation exacte de la tête du Musée Barracco, fig. 5 (p. 8) ; buste dit « Alexandre mourant », fig. 6 (p. 9). — Bas-relief de l'Aventin, fig. 1 et 2 (p. 11 et 12) ; stèle d'Heddernheim, fig. 3 (p. 18) ; sphère d'Arolsen, fig. 4 (p. 19) ; stèle du Musée de Bursa, fig. 5 (p. 20) ; intaille, fig. 6 (p. 21) ; extrémité d'une plaque triangulaire en bronze d'Heddernheim, fig. 7 (p. 26) ; autre plaque en bronze d'Heddernheim, fig. 8 (p. 28). — Cachette de fondeur du Moulin de La Prade, fig. 1 (p. 33) ; cachette de fondeur du Moulin Neuf, fig. 2 (p. 34) ; trois fragments d'épées à languettes, découvertes en Gironde, fig. 3 (p. 36). — Le château de Boulogne-sur-Mer, fig. 1 (p. 42) ; plan du château de Castel del Monte, fig. 2 (p. 43) ; plan du château de Fère-en-Tardenois, fig. 3 (p. 52). — Relief du Musée de Budapest, fig. 1 (p. 61) ; *gorgoneion* préhellénique, sur une gemme de Mallia, fig. 2 (p. 66) ; cylindre du Musée du Louvre : D. 18, fig. 3 (p. 70) ; cylindre du Musée du Louvre : A. 103, fig. 4 (p. 72). — H. de Gérin-Ricard, fig. 1 (p. 78). — Les deux kybistétères de Cnossos, fig. 1 (p. 84). — Le dieu au torques, Rodez, fig. 1 (p. 93). — Boucle de ceinture burgonde, fig. 1 (p. 96). — Relief de Sakkarah : la famine au temps d'Ounas, fig. 1 (p. 100).

RÉDACTION

49, boulevard Saint-Michel, PARIS (5e)
Le mardi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, boul. Saint-Germain, PARIS (6e)
Compte chèques postaux : PARIS 392-33

Abonnements 1947

Un an (à dater de janvier) France ..... 500 »
— — Étranger ..... 650 »
Prix des numéros 1, 2, 3, chacun ..... 160 »
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique* ..... 200 »
(Baisse légale à déduire : 5 %)

Les Éditeurs rachètent les numéros des années 1940 à 1945

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant. Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme de DIX francs.*

Fo2.614

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

fondée en 1844

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

6e SÉRIE. Tome XXVII Avril-Juin 1947

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

SIXIÈME SÉRIE — TOME XXVII AVRIL-JUIN 1947

SOMMAIRE

PAGES

Nouvelles archéologiques de Chypre, I, par Claude F. A. SCHAEFFER..... 129

Diosèmiai, par Jean LECLANT..... 150

A travers les musées et les sites de l'Afrique du Nord. Recherches archéologiques : I. Maroc, par Ch. PICARD..... 173

Variété : Les fouilles et découvertes de Larisa sur l'Hermos, par Jean POUILLOUX 240

Nouvelles archéologiques et correspondance : L'ambre baltique. — Matériel de pêche préhistorique au Danemark. — L'Homme et les hauts-plateaux en Norvège. — La hutte néolithique de La Praille (Genève). — Sur un vase archaïque à reliefs de Sardes..... 252

Illustrations : Table de pierre renversée : Maison des Bronzes (Enkomi, 1946), fig. 1 (p. 132) ; Enkomi, 1946. Dégagement du niveau du XIII^e^ s., fig. 2 (p. 132) ; une tombe nouvelle d'Enkomi, fig. 3 (p. 134) ; le site d'Enkomi : les chantiers, pl. I (p. 136-137) ; blocage intact de tombe (XIV^e^ s.), fig. 4 (p. 138) ; dégagement des fondations de l'enceinte d'Enkomi, 1946, fig. 5 (p. 139) ; tronçon de l'enceinte d'Enkomi, fig. 6 (p. 142) ; mur d'un bâtiment d'Ougarit (Ras Shamra), fig. 7 (p. 146). — Le Caton de Volubilis, fig. 1 (p. 174) ; le buste de prince hellénistique (Hiéron II), fig. 2 (p. 175) ; plan de Volubilis (état actuel des fouilles), fig. 3 (p. 188) ; l'inscription de la restauration du Palais dit de Gordien III, fig. 4 (p. 193) ; le médaillon de bronze de Lixus, fig. 5 (p. 196) ; Silène avec pampres : applique d'un *fulcrum* (Volubilis), fig. 6 (p. 201) ; Silène de l'ancienne Collection Castellani, fig. 7 (p. 202) ; têtes de canards, décors de lits de bronze (Volubilis), fig. 8 (p. 203) ; *protomé* d'éléphant d'un *fulcrum* pergaménien, fig. 9 (p. 207) ; groupe des Jardins de Versailles (Silène et Triton), fig. 10 (p. 208) ; le Triton de Versailles et le Gaulois combattant du Louvre, fig. 11 (p. 208) ; tête d'Eros endormi, en bronze (Volubilis), fig. 12 (p. 211) ; Eros endormi, en bronze, du Metropolitan Museum (New-York), fig. 13 (p. 212) ; détail de l'Eros endormi de New York, fig. 14 (p. 213) ; revers de l'Eros endormi de New York, fig. 15 (p. 214) ; bronze de Lambèse : l'Enfant à l'aiglon (Alger), fig. 16 (p. 215) ; reconstitution de l'Agôn de Tunis, signé par Boéthos de Chalcédon, fig. 17 (p. 218) ; le Vieux Pêcheur, en bronze, de Volubilis, fig. 18 (p. 220) ; buste du Vieux Pêcheur de Volubilis (détail), fig. 19 (p. 222) ; Statue de Byblos, fig. 20 (p. 224) ; Vieux pêcheur, en marbre : Musée du Vatican, fig. 21 (p. 226) ; Pêcheur africain du Musée du Louvre, fig. 22 (p. 228) ; Attis ailé, dansant, de Banasa, fig. 23 (p. 230) ; Attis de Banasa, en bronze, fig. 24 (p. 230) ; Attis criophore de Volubilis (bronze), fig. 25 (p. 232) ; mosaïque de Banasa, fig. 26 (p. 237).

RÉDACTION

49, boulevard Saint-Michel, PARIS (5^e^)
Le mardi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, boul. Saint-Germain, PARIS (6^e^)
Compte chèques postaux : PARIS 392-33

Abonnements 1947

Un an (à dater de janvier) France	500 »
— — Étranger	650 »
Prix des numéros 1, 2, 3, chacun	160 »
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique*	200 »

(Baisse légale à déduire : 5 %)

Les Éditeurs rachètent les numéros des années 1940 à 1945

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant. Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme de DIX francs.*

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

MYTHES ET RELIGIONS

COLLECTION DIRIGÉE PAR P.-L. COUCHOUD

Volumes parus :

1. **MYTHES ET DIEUX DES GERMAINS,** par Georges DUMÉZIL.
2. **LES HÉRÉSIES DU MOYEN AGE,** par Emmanuel AEGERTER.
3. **L'HOMME ET LE SACRÉ,** par Roger CAILLOIS.
4. **LE PROBLÈME RELIGIEUX DANS L'EMPIRE FRANÇAIS,** par G. HARDY.
5. **LA NAISSANCE DU PROTESTANTISME,** par Henri HAUSER.
6. **LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ACTUELLES EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE,** par Albert LANTOINE.
7. **DIEUX ET HÉROS DES CELTES,** par M.-L. SJŒSTEDT.
8. **LA POÉSIE RELIGIEUSE DE L'INDE ANTIQUE,** par Louis RENOU.
9. **LA SAINTETÉ,** par le R. P. A.-J. FESTUGIÈRE.
10. **LÉGENDES ET CULTES DE HÉROS EN GRÈCE,** par Marie DELCOURT.
11. **LES DIEUX DES ROMAINS,** par V. BASANOFF.
12. **LE MYSTÈRE DE LA MORT DANS LES RELIGIONS D'ASIE,** par S. LEMAITRE.
13. **MAGIE ET MÉDECINE,** par le Dr Jean FILLIOZAT.
14. **LES GRANDS MYTHES DE ROME,** par J. HUBAUX.
15. **LES FÊTES SOLAIRES,** par Amable AUDIN.
16. **L'INQUISITION,** par Georges DEROMIEU.
17. **LES ROUTES DE L'AUTRE MONDE,** par Francis BAR.
18. **CONFUCIUS,** par Alexis RYGALOFF.
19. **ÉPICURE ET SES DIEUX,** par le R. P. A.-J. FESTUGIÈRE.

Chaque volume in-16 ..... **90 fr.**

20. **LE BOUDDHA,** par Jacques BACOT.
21. **LES GRANDS SANCTUAIRES DE LA GRÈCE,** par Marie DELCOURT.

Chaque volume in-8° couronne ..... **100 fr.**

En préparation :

LA VIE RELIGIEUSE DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE, par J. SAINTE FARE GARNOT.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

NOUVEAUTÉS :

Fondation Eugène Piot

MONUMENTS ET MÉMOIRES

publiés par

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

OCT 29 1947

sous la direction de

Émile Mâle et **Charles Picard**

Tome quarante et unième. — Un volume in-4° carré, avec gravures dans le texte et 11 planches hors-texte ..... **600 fr.**

INSTITUT DE FRANCE

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Forma Orbis Romani

CARTE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE ROMAINE

dressée sous la direction de **M. Adrien Blanchet**

Membre de l'Institut

Fascicule X. — Texte complet du département de l'Hérault, un volume in-4° carré, avec 4 planches hors-texte ..... **300 fr.**

René Gandilhon

Bibliographie générale des Travaux Historiques et Archéologiques

publiées par les *Sociétés Savantes de France*

Période 1910-1940

Tome I. **Ain-Creuse**

Un volume grand in-4°..... **600 fr.**

108, BOULEVARD ST GERMAIN, PARIS

1947 IMP. PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE - VENDOME (FRANCE)